



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



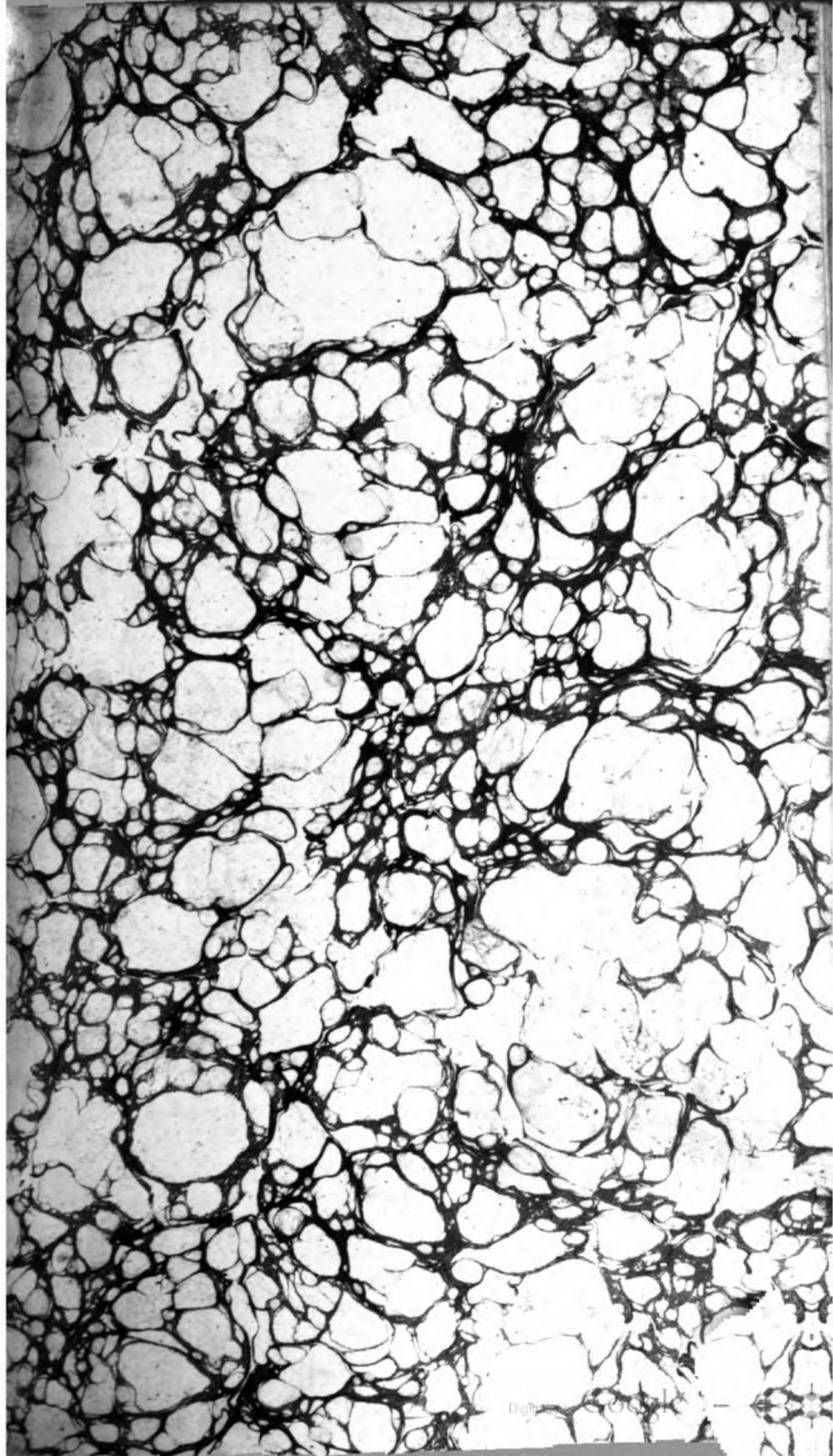
50 K. 2.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

50. K. 2



NOBILIAIRE DES PAYS-BAS,

ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

CONTENANT

Les Villes, Terres & Seigneuries, érigées
en titre de Principauté, Duché, Marquisat,
Comté, Vicomté & Baronnie :

*Les Personnes qui ont été honorées de la dignité
de Chevalier :*

Les Familles nobles, qui ont obtenu des Or-
nemens à leurs Armes, & le Nom & les
Armes de ceux qui ont été annoblis
ou réhabilités ;

PAR LES PRINCES DES AUGUSTES MAISONS
D'AUTRICHE ET DE BOURGOGNE

Depuis le Regne de PHILIPPE LE BON,
Duc de Bourgogne, & de Brabant, &c.
jusqu'à la mort de l'Empereur
CHARLES VI.

Rapportées par ordre Chronologique,

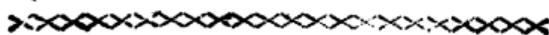
Par M. D.**** S. D. H.**

SECONDE PARTIE.



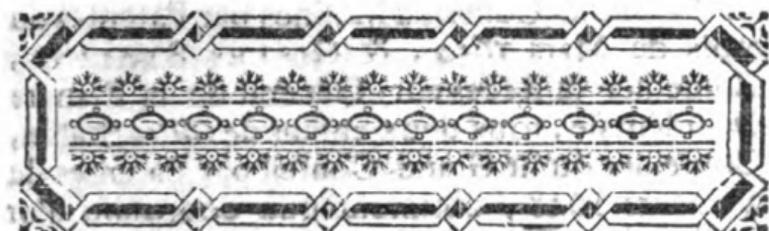
A LOUVAIN,

Chez JEAN JACOBS, rue de Tirlemont
à la Clef Noire. 1760.



Avec Approbation.





NOBILIAIRE

DES PAYS-BAS,

ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE.



JEAN HELMAN , Seigneur de Muylkercke , Dussen & Herlaer , fut maintenu dans sa noblesse , annobli de nouveau en tant que besoin seroit , & créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 10 Janv. 1660. Il étoit fils de *Pierre Helman* , Seigneur de Muylkercke , Dussen & Herlaer , & de *Marie Vermeeren* sa 2. femme ; & petit-fils de *Ferdinand Helman* , Echevin d'Anvers en 1615 & 1616 , & d'*Anno Hellemans* sa 1. femme.

Ses armes sont : d'argent , à la bande de sable , chargée de trois têtes de lions arrachées d'or & lampassées de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'or , couronné de même , armé & lampassé de gueules.

1660. JEAN-BAPTISTE STALINS , Conseil-
R 2

ler du Grand-Conseil à Malines par Patentes du mois de Mars 1654, & GILLES STALINS, Conseiller & Receveur-Général de la Flandre Occidentale, tous deux enfans de Gilles Stalins, Conseiller dudit Grand-Conseil par Patentes du 23 Mars 1628, obtinrent une couronne d'or au lieu de bourlet & deux Sauvages pour Tenans, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 14 Janv. 1660.

1660. JAKUES, JEAN-BAPTISTE, ET ALBERT STALINS, obtinrent une couronne d'or au lieu de bourlet & deux Sauvages pour Tenans, par Lettres-patentes de même date. Ils étoient tous trois enfans de *Jakues Stalins*, Chevalier, Chancelier de Gueldres, & de *Marie Roelants*.

Leurs armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois fers de fusil de sable; au 2 & 3 d'or, à trois plongeons de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un plongeon d'argent, tenant en son bec un fer de fusil de sable.

1660. SAINT WIT, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 31 Janv. 1660, en faveur de FERDINAND-MATTHIEU DE SAINT MAURIS, Seigneur de St. Wit.

1660. HUBERT D'EVE, natif du Pays de Limbourg, fut annobli par Lettres du 6 Mars 1660.

1660. HENRI LINDEN, Conseiller de l'Electeur de Treves, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 19 Avril 1660.

1660. BAUDOIN LINDICK, Secrétaire & premier Official de l'Audience du Roi aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 19 Avril 1660.

Les armes sont : écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperons d'or; au 2 & 3 de gueules, semé de billettes d'or, au lion d'argent brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent, d'azur, d'or, & de gueules, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'argent entre un vol d'argent & d'azur.

1660. ALEXANDRE DE BAILLENCOURT-COURCOL, d'abord Conseiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, puis Conseiller d'Etat & du Conseil des Finances, fut créé Chevalier par Lettres du Roi Philippe IV. du 20 Avril 1660. Il obtint par autres Lettres du Roi Charles II. du 18 Mars 1680, deux griffons d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet.

Ses armes sont : parti & emmanché d'argent & de gueules de quatre piéces.

1660. JAKES UWENS, Seigneur de Berchem, St. Laurent, &c. Conseiller du Conseil de Luxembourg, puis du Conseil de Brabant, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 1 Mai 1660. Il étoit fils de Henri Uwens, Chancelier de Gueldres, qui avoit été créé Chevalier le 15 Avril 1619.

1660. BERTHE. Les Terres & Seigneuries de Berthe, Vleminckhove, Noirmont & Hout-

ambacht, situées en Flandres, furent unies en un seul corps de Terre & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Berthe*, par Lettres du Roi. *Philippe IV.* du 19 Juin 1660, en faveur & en considération de la noble extraction & des services de *GEORGÉ DE THIENNES*, Baron de Broeck, Seigneur de Berthe, Vlemínckhove, Noirmont & Houtambacht, Gouverneur d'Aire & Mestre de Camp entretenu. Il étoit second fils de *Thomas* de Thiennes, Baron de Heuckelom, Broeck & Leyenburg, Seigneur de Caester, Rumbek, Claerhont, Berthe, &c. & d'*Anne* de Renesse, fille de *Guillaume* & d'*Anne* de Rubempré. Le Marquis de Berthe avoit épousé en 1643 *Marie-Adrienne* de Lens, Dame de Bilque, fille d'*Anvoine* & de *Marie* de Bryarde. Il eut de ce mariage *Philippe-George-François* de Thiennes, Marquis de Berthe, allié à sa cousine-germaine *Adrienne-Robertine* de Thiennes, fille de *Philippe-Charles*, Baron de Claerhout, de laquelle il n'a eu que deux filles, dont l'aînée *Mario-Joseph-Thérèse-Gatlaina* de Thiennes, a épousé *LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE HOUTCHIN*, dit le Marquis de Longastre, Seigneur de Hautbourdin, Emerin, Annezin, &c. issu d'une ancienne Maison d'Artois, reçue dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas. De ce mariage sortirent plusieurs filles, & un fils unique nommé *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte de Houchin, Seigneur de Hautbourdin, Longastre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois en 1754. Il a épousé I. en 1734 *Marie-Andrée-Joseph* de Bergh-St.-Winnoc, fille de *Jean-Joseph*, Vicomte de Bergh-St.-Winnoc, Prince de Rache, & de *Marie-Jo-*

Sophie-Isabell de Bergh-St.-Winnoc, héritière de Rache. 2. *Antoinette-Eugenie-Josephe* de Bethune, fille d'*Eugene-François*, Marquis d'Hesdigneul, & de *Camille-Marie-Guillaume* de Pietra-Santa. Du premier Lit est né *Jean-Joseph-Anne-Marie*, dit le Marquis de Houchin, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, allié le 20 Août 1754 à *Mario-Jeanne-Georgette-Toussaint* de Querouars, fille de *Sébastien-Louis*, dit le Marquis de Querouars, & de *Jeanne-Françoise* de Kergroadés.

Les armes de Thiennes sont : d'or, à la bordure d'azur, à l'écusson d'argent, bardé d'azur, chargé d'un lion de gueules.

Celles de Houchin sont : d'argent, à trois langues de sable.

1660. MARTIN DESMANEZ, natif du Pays de Hainaut, & Maître des Forges au Comté de Namur, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi *Philippe IV.* datées de Madrid du 27 Juin 1660.

Les armes sont : de gueules, au lion d'or, armé, rampant & couronné d'azur; à la bordure d'argent, chargé de huit flammes au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, assorti de ses lambrequins de gueules & d'or, & au-dessus, en cimier, une bombe d'argent flamboyante de gueules.

1660. VREMDE, Seigneurie en Brabant, fut portée en mariage avec celles de Cortenbach, Batzenboeck, Eockhoven & Vrieffela, par *Gertrude* de Berlo, à ANTOINE VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, Bavencon, Beaulieu & Walle, Gantilhomme de la

Bouche de l'Empereur *Rodolphe II.* Il étoit fils de *François* van der Gracht, Chevalier, Seigneur de Schardau, Bavencoven, &c. & de *Jeanne* de Thiant, Dame de Fretin sa seconde femme; petit-fils de *Jean* van der Gracht, Seigneur de Schardau, & d'*Isabelle* de Baenst; & arrière-petit-fils d'*Adrien* van der Gracht, Seigneur de Schardau, & de *Jossine* van der Meerschs. *Adrien* avoit pour pere *Guidolphe* van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, Morfelle, &c. mari d'*Isabelle* van Halewyn, pour ayeul *Olivier* van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, Morfelle, &c., qui avoit épousé *Alix-Béatrix* de Visch dite de la Chapelle, & pour bifayeul *Wauthier* van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, Morfelle, &c. lequel fut marié avec *Marie* de Moerkercke, & eut pour pere *Thierry* van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, allié avec *Béatrix* de Morfelle, Dame dudit lieu.

Gertrude de Berlo fut mere entr'autres enfans de *Maximilien* van der Gracht, Seigneur de Vremde, Schardau, &c. Grand-Bailli du Pays de Waes en 1639, allié à *Gertrude* de Gruutere, fille de *Philippe*, Seigneur d'Exaerde, & de *Jeanne* Rym. De cette alliance vint *Jean-Frédéric* van der Gracht, Seigneur de Schardau, &c. Grand-Bailli du Pays de Waes, en faveur duquel la Seigneurie de Vremde fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 23 Août 1660. Il avoit épousé *Marguerite-Françoise* de Varick, Dame d'Olmen, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, & d'*Anne-Marie* Micault. De ce mariage il n'eut que deux filles, *Gertrude-Philippine*, & *Anne-Louise* van der Gracht. La

derniere fut Dame de Cortenbach , & épousa *Roger-Wautbier* van der Noot , I. Baron de Carloo , Seigneur de Duyft, Cappelle, Glabbeeck, Meensele, Ghyndracht & Ransbeeck. L'aînée eut la Baronnie de Vremde , les Seigneuries d'Olmen , d'Eeckhoven & de Schardau , & fut mariée à son cousin-soûgermain *Jean-François* van der Gracht , Seigneur de Romerswael , Battenbroeck & Vrieffele , fils d'*Antoine* , & d'*Anne-Claudine-Catherine* de Wachtendonck , Dame de Rumpsdorp. Elle eut de ce mariage ,

1. *Adrien-Joseph* van der Gracht , Baron de Romerswael & de Vremde, Seigneur de Battenbroeck , Yrffe & Lodyck , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , mort à Malines le 25 Fév. 1743 sans enfans de sa femme *Dorothee-Françoise* de Hinnisdael , Dame de Tongelaer , décédée à Liège le 25 Janv. 1747. Elle étoit fille de *François* , Comte de Hinnisdael , & de *Marie-Anne-Florence-Thérèse* de Berchem , Dame de Tongelaer.

2. *Roger-Philippe* van der Gracht , Seigneur de Vrieffele , puis Baron de Romerswael & de Vremde après son frere , épousa le 3 Juillet 1734 sa cousine-soûgermaine *Mario-Catherine-Philippine* de Varick , fille de *Philippe-François* , Seigneur de Court-St.-Etienne , & de *Marguerite-Philippine* de Baexem. Il décéda à Malines le 12 Fev. 1759 , & a laissé de ce mariage quatre fils & une fille. -

3. *Barbe-Gertrude* van der Gracht , mariée à *Henri Verreycken* , Comte de Sart , Baron de Bonlez , &c. dont une fille unique *Lambertine-Josèphe Verreycken* , Comtesse de Sart , Ba-

sonne de Bonlez , alliée le 16 Sept. 1727 à *Philippe-François de Varick*, Seigneur de Court-St.-Etienne & de Thielen, Chambellan de LL. MM. I. & R., & Grand-Maître des Cuisines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre de Lorraine & de Bar*. Il est frere de *Marie-Catherine-Philippine de Varick*, ci-dessus nommée.

4. *Marie-Magdelene-Dorothee van der Gracht*, mariée 1. à *Gilbert-Joseph van Grave*, Seigneur de Layens & de Bajenrieu. 2. à *Théodore-François van Berckel*, Seigneur d'Erembodeghem, Capitaine de Cavalerie, puis Mayor de Louvain, mort sans postérité le 15 Août 1739.

5. *Marie-Françoise van der Gracht*, morte le 4 Oct. 1751, ayant été alliée à *Philippe-Urbain de Baexom*, Seigneur de Thielen, Gierle, Terwilderer, Tertio, &c.

Les armes de van der Gracht sont : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

1660. PHILIPPE DU BOIS, natif de Lille & domicilié à St. Sébastien en Espagne, fut anobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 4 Sept. 1660.

Les armes sont : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, & en pointe d'une croix pattée de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, trois plumes d'autruche d'or, d'argent, & d'azur.

1660. MARCEL VAN DEN LEENE, Ecuyer, Seigneur de Lodelinsaert, Castillon & Huysegheem, Grand-Bailli & Châtelain de Montaigle, Coûtre de Namur, & Trésorier de l'Eglise de Nôtre-Dame à Waleourt, obtint une couronne au lieu de bourlet & deux lions tenant chacun une bannière aux émaux de son Blason pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 4 Sept. 1660. Il étoit fils posthume de *Marcel* van den Leene, Ecuyer, Archer de la Garde du Corps du Roi *Philippe II.*, mort le 6 Sept. 1594, & de *Dona Caprasa* del Busqueta, morte le 29 Juin 1605; petit-fils de *Verone* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Huysegheem, mort le 27 Sept. 1600, & d'*Anne* van Obberghen, décédée le 3 Août 1603; & arrière-petit-fils de *Jean* van den Leene, Ecuyer, qui avoit été marié avec *Elisabeth* van Winterbeke, & avoit pour pere *Jean* van den Leene, Ecuyer, mari d'*Isabeau* de Rivieren, & pour ayeul *Gerard* van den Leene, Ecuyer, qui avoit épousé *Jeanne* Kernaerts.

Marcel van den Leene naquit le 12 Juin 1595. Il fut admis dans la Noble Famille de t'*Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de Bruxelles le 13 Juin 1642, créé Chevalier par Lettres du 5 Juillet 1661, & décéda le 26 Sept. suivant. Il avoit épousé le 26 Déc. 1628 *Aldegonde* van Horenbeke, fille de *George* & de *Jeanne* van den Wouwere. De cette alliance vint *Joseph* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Lodelinsaert, Castillon & Huysegheem, Conseiller & premier Roi d'Armes de S. M. C. aux Pays-Bas, Grand-Baillif & Châtelain de Montaigle, Coûtre de Namur, & Trésorier de l'Eglise de Nôtre-Dame à Wab

court, né le 8 Juin 1631, admis dans la Famille de t'*Serhuysghs* le 13 Juin 1655, créé Chevalier en 1665, & mort à Seville le 10 Mars 1680. Il avoit été marié le 11 Oct. 1653 à *Marie* van der Soppen, morte le 11 Oct. 1694, fille de *David* & de *Marie* van Dam. Il eut de ce mariage *Joséph* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Lodelifaert & de Castillon, Conseiller & premier Roi d'Armes de S. M. C. aux Pays-Bas par Patentes du 20 Juin 1680, Cofitre de Namur, & Trésorier de l'Eglise de Nôtre-Dame à Walcourt, né le 12 Août 1654, admis dans la Famille de t'*Serhuysghs* le 13 Juin 1678, & mort le 16 Fév. 1742, ayant été allié 1. le 2 Oct. 1688 à *Catherine* Borrens, morte le 17 Fév. 1697; 2. le 23 Oct. 1697 à *Catherine-Françoise-Martine* van den Horicke, morte le 20 Fév. 1710. Il a eu pour enfans :

Du premier Lit.

1. *Caroline-Jeanne* van den Leene, née le 29 Août 1690, & morte le 18 Avril 1752. Elle avoit été mariée le 7 Sept. 1709 avec *André-François* Jaerens, Ecuyer, Roi & Héraut d'Armes de S. M. I. & C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, né le 14 Mars 1684, pourvu le 1 Déc. 1729 de l'Etat & Office de Conseiller & premier Roi d'Armes en survivance de son beau pere, à la mort duquel il est entré en exercice, créé Chevalier le 2 Juin 1734, & mort le 2 Mars 1750.

2. *Marie-Joséph*e van den Leene, née le 19 Mars 1692.

Du second Lit.

3. *Joséph-Marie-Jean* van den Leene, Ecuyer,

né la nuit du 1 au 2 Déc. 1700 , admis dans la Famille de *s' Serbuyghs* le 13 Juin 1723 , & mort sans avoir été marié le 22 Avril 1744. Il étoit le dernier mâle de sa Famille.

Les armes de van den Leene sont : *d'argent , à la croix ancrée de sable.*

1660. JEAN VAN DER VEKENE , qui avoit été annobli le 11 Oct. 1658 , obtint deux lièvres d'or pour Supports , par Lettres du 1 Oct. 1660.

1660. CLAERHOUT , Terre & Seigneurie en Flandres , fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'an 1660 , en faveur de PHILIPPE-CHARLES DE THIENNES , Seigneur de Claerhout , Bourguemaître du Franc de Bruges en 1665 & 1666. Il étoit troisième fils de *Thomas* de Thiennes , Baron de Heuckelom , Broeck & Leyenburg , Seigneur de Caester , Rumbek , Berthe , Claerhout , &c. & d'*Anne* de Renesse.

1660. GEUL , Seigneurie dans les Pays-Bas , fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660 , en faveur de WAUTHIER-FRANÇOIS HOEN-DE-HOENSBROECK fils aîné de *Conrad* Hoen-de-Hoensbroeck , Seigneur de Geul & de Bunde , & d'*Isabelle* de Haudion-de-Guiberchies.

1660. HEM , Seigneurie en Flandres , qui entra avec celles de Lomme & de Renti , dans la Maison de GAND , par le mariage d'*Adrien* de Gand dit *Vilain II.* du nom , Conseiller & Chambellan de *Maximilien* Archiduc d'Autriche , avec *Marie* de Cuinghien dite de Courtrai. *Adrien* de Gand , fut ayeul de *Maximilien*

de Gand dit Vilain , créé Comte d'Isenghiem le 19 Mai 1582 , (*Voyez la 1. Partie page 67.*) mort en 1583 , laissant de sa femme *Philippine* de Jauche dite de Mastaing , Dame de Masmines , *Faques-Philippe* , & *Gilbert* de Gand. De l'aîné est sortie la branche des Princes de Masmines. *Voyez la 1. Partie page 261* , & celle des Comtes des Liberchies. *Voyez ci-après au Comté de LIBERCHIES.*

Gilbert de Gand dit Vilain , frere Cadet de *Faques-Philippe* , fut Seigneur de Hem , Lomme & Saitly , Chevalier de l'Ordre de St. Jaques , & Gouverneur de Renty. Il épousa *Marie-Françoise* de Wiffocq , fille de *Fulien* , Seigneur de Bomy , & de *Marie* de Flechin. De cette alliance vinrent *Gilbert* de Gand , Chevalier de l'Ordre de Calatrava , Gentilhomme de la Bouche de S. M. C. , & *Faques* de Gand dit Vilain , en faveur duquel la Seigneurie de Hem fut érigée en Marquisat par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il avoit épousé *Michelle* de Varennes , dite de Bretagne , Dame de St. Leger , fille de *Jean* & de *Jeanne* de Lannoy. Il eut de ce mariage *François-Gilbert* , & *Faques* de Gand.

François-Gilbert de Gand , Marquis de Hem , &c. épousa *Marie-Anne* de Lannoy , Dame d'Éplechin , fille d'*Antoine* & d'*Anne* de Bergh-St.-Winnoc , de laquelle il eut entre autres N..... de Gand , Marquis de Hem , mort avant 1716 sans enfans de *Marguerite-Charlotte* de Bergh-St.-Winnoc , & *Michel-Maximilien* de Gand , Marquis de Hem après son frere , mort sans postérité de *Marie-Antoinette* de Robles , Comtesse héritière d'Annapes , qu'il avoit épousée en 1716 ,

Et qui se maria à *Robert-Lamoral de Lannoy*, Baron de Wasnes.

Jaques, dit le *Vicomte de Gand*, frere puîné de *François-Gilbert*, Marquis de Hem, fut Capitaine de Cavalerie en 1698 & eut pour femme *Isabelle de Thiennes*, Dame d'Ardeois, fille de *George*, Marquis de Berthe, Gouverneur d'Aire. Elle fut mere de *François-Dominique*, dit le Comte de Gand, Général-Major & Gouverneur d'Ostende, allié à *Maria-Bonne l'Allemand*, de laquelle il eut.

1. *Jean-Guillaume*, Comte de Gand, Capitaine d'Infanterie, qui est devenu Marquis de Hem, Seigneur de Forest & de Sailly, à la mort de *Michel-Maximilien de Gand* son Oncle à la mode de Bretagne. Il a été marié deux fois, 1. à *Catherine Raes*, dont une fille qui n'est point mariée; 2. à *Louise-Angelique de Fosse*, Vicomtesse de Bouy & d'Anzizis, dont des enfans de l'un & de l'autre sexe.

2. *Charles*, Comte de Gand, Page de l'Archiduchesse *Maria-Elisabeth* à Bruxelles en 1725, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment de Saxe-Gotha, ci-devant Prié.

1660. CHARLES VITS, Ecuyer, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. NICOLAS LE GROS, natif de Lille, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. ALBERT VAN DER MEERE, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. HENRI JOBERT, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. REMACLE SIMON, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. MELCHIOR-FRANÇOIS VAN DEN CRUYCE, Trésorier-Général des Etats de Brabant, fut créé Chevalier, & obtint deux licornes pour Supports & une couronne au lieu de bouclet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il étoit fils de *François* van den Cruyce, créé Chevalier le 17 Fév. 1627, mort le 2 Nov. 1649, & de sa seconde femme *Françoise* Boote, morte en 1677.

1660. HUBERT REUL, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. JEAN-FRANÇOIS CAMUZ, natif du Duché de Bourgogne, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. JEAN-CHARLES DE WATTEVILLE, Marquis de Conflans, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il étoit fils de *Philippe-François* de Watteville, Marquis de Conflans, & de *Louise-Christine* de Nassau, fille de *Jean II.* Comte de Nassau-Dillembourg, & de *Marguerite* de Holstein-Sunderbourg sa 2. femme, morte en 1658. *Jean-Charles* de Watteville, mourut Chevalier de la Toison d'Or en 1698. Il avoit épousé *Desse* de Beaufremont, de laquelle il eut *Charles-Emmanuel* de Watteville, Marquis de Conflans, Chevalier de la Toison d'Or, Général de la Cavalerie Espagnole, qui s'allia à *Thérèse-Elisabeth* de Merode, fille de

Ferdinand, Marquis de Deynse, dont il a eu,

1. *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, Marquis de Conflans, marié le 12 Mai 1729 à *Marie-Louise - Rosalie* de Phelippeaux, née en Juin 1714, fille de *Ferôme* de Phelippeaux, Comte de Pont-Chartrain & de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & Prévôt Maître des Cérémonies de l'Ordre du St. Esprit, mort le 8 Fév. 1747, & de sa 2. femme *Héleue-Rosalie-Angelique* de l'Aubepine-de-Verderonne. Il a vendu le Marquisat de Conflans le 4 Fév. 1745 à *Louis*, Marquis de Châmbraï.

2. *Anne-Marie-Desse* de Watteville, Abbesse de Château-Châlon.

3. *Anne-Désirée* de Watteville, Chanoinesse de Mons, Dame de Cour de l'Archiduchesse *Marie-Elisabeth*, & Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée à N. . . . Baron de Stein, Général-Major de Cavalerie au service de l'Empereur.

4. *Charlotte-Gabrielle* de Watteville, Chanoinesse de Mons, alliée à *Henri-Joachim*, Baron de Rouveroit, de Pamele & de Lavaulx, Seigneur d'Oudenarde, Bêre de Flandres, & Chambellan de l'Empereur *Charles VI.*, dont des enfans. Voyez ci-devant à la Baronnie de MELSBROECK I. Part. pag. 367.

Les armes de la Maison de Watteville sont : de gueules, à trois demi-vols d'argent.

1660. CHARLES DESMARTIN, obtint Confirmation de Noblesse par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. JEAN-BAPTISTE DE LEMQUESEN, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. JACQUES BICHIN, obtint Réhabilitation de Noblesse par Lettres de l'an 1660.

1660. JEAN-BAPTISTE RICHAERT, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. ANDRE' JACOB, fut déclaré noble & maintenu dans sa Noblesse, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. PHILIPPE LAMBRECHTS, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1661. PONTIAN DE HARSCAMP, Seigneur de la Marliere, Conseiller & Receveur-Général des Aides & Domaines du Pays & Comté de Namur, dont le pere *Vincent* avoit été honoré de la dignité de Chevalier le 30 Sept. 1652, fut créé Chevalier par Lettres données à Madrid le 22 Janv. 1661.

1661. ANDRE' HAPPART, Secrétaire du Conseil de Brabant, obtint deux lions d'or pour Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 25 Fév. 1661.

1661. VINCENT DE HARSCAMP, Chevalier, Seigneur de Bossimé, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint deux lévriers au naturel, accolés de gueules, bossés & bouclés d'or, tenant chacun une bannière aux armes de Harscamp pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 25 Avril 1661.

1661. QUESNOY, (le) Seigneurie en Flan-

dies sur la Doule près de Lille, fut portée en mariage le 19 Oct. 1503 avec celle de Grig-neuseville par *François de Bailloul*, à **ADRIEN DE MAILLY**, Seigneur de Ravensberghe, Bours, &c. que le Roi de France *François I.* qualifie son *Chevalier & bien-aimé Cousin* dans un Acte du 24 Fév. 1519. Son fils *Edme de Mailly*, Seigneur de Hautcourt & de Saint Leger, Gouverneur d'Yvoy & Capitaine de mille hommes de pié, eut de sa 2. femme *Gabrielle d'Ongnies*, Dame du Quesnoy & du Pan en Boulonnois, *Louis de Mailly*, Seigneur du Quesnoy, créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe II.* du 15 Mai 1596, & décédé le 25 Mars 1624. Il laissa de sa femme *Anne de Melun-de-Cottes*, *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Eps, Seigneur du Quesnoy, Blangis & Buire-au-Bois, en faveur duquel la Terre du Quesnoy fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de 29 Avril 1661. Il avoit épousé le 14 Oct. 1619 *Alberte de Gand dite Vilain*, morte le 4 Juillet 1637, fille de *Faques-Philippe*, Comte d'Isenghien & d'*Elisabeth de Berghes* sa 2. femme. De cette alliance vint *Guillaume de Mailly*, Marquis du Quesnoy, Vicomte d'Eps, &c. marié 1. le 7. Dév. 1661 à *Isabelle-Marguerite-Caroline de Croy*, fille de *Philipp-Emmanuel*, Comte de Solre, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabelle-Clair de Gand dite Vilain*; 2. à *Isabelle-Marguerite de Longueval-Buquoy*.

Il a eu du premier lit,

1. *Isabelle-Philippe-Thérèse de Mailly*, mariée à *Lois-Herman François*, Comte de Millendonck & du St. Empire, pere de *Maria-Marguerite*

Louise de Millendonck, qui a épousé le 15 Juillet 1716, *Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croy*, Prince de Solre. Voyez la 1. Part. pag. 87.

Et du second lit ,

2. *Isabelle-Marguerite-Ruffine de Mailly*, mariée le 5 Mai 1689 à *Charles-Antoine de la Haye*, Comte de Hefecque, dont *Isabelle-Marguerite de la Haye*, Comtesse de Hefecque, Dame de Radinghen, &c. mariée à *Charles-Alexandre de France*, Baron de Vaux, pere de *Charles-Alexandre-Antoine-Joseph*, & de *Marie-Thérèse-Gertrude de France*, femme de *Charles-Alexandre du Rietz*, Comte de Willerval, Seigneur de Barâtre, Frevillers, &c.

1661. JEAN VAN BEUGHEN, Seigneur d'Ottignies & d'Houthem, Commissaire ordinaire des Montres des Pays-Bas, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 13 Mai 1661.

1661. ADRIEN MEURISSE, Seigneur de la Haverie & de Moncheau, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1661.

1661. NICOLAS DE RESPANI, Seigneur de Schooten, Capitaine de Cuirassiers, & JEAN-BAPTISTE DE RESPANI son frere, enfans de *Nicolas*, Chevalier de l'Ordre du S. Sepulchre, Seigneur de Schooten & Horst, & de *Cornelie Draeck*, furent annoblis par le Roi *Philippe IV.* par deux Lettres-patentes données à Madrid le 13 Juin 1661, & ce Prince leur donna pour armes : un Ecu de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable ; au chef d'argent, chargé de deux roses de gueules ; sur

Ecu timbré d'un casque d'argent , grillé , listéré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , huit plumes d'aigle alternativement d'argent & de sable , chargées d'une rose de gueules.

Nicolas de Respani épousa *Anne-Jossine* de Stembor , dont il eut *Corneille-Hyacinthe* de Respani , qui s'allia à *Isabelle-Sara-Josephe* de Bouwens. De cette alliance vint *François-Frédéric-Charles-Hyacinthe-Joseph* de Respani , Seigneur de Vremdyck , Bruggen , Riviere & Staye , auquel l'Imperatrice-Reine par ses Lettres du 30 Mars 1757 , enrégistrées à la Chambre Héraldique à Bruxelles le 21 Avril suivant , accorda deux lions d'or pour Supports , & le titre de Comte applicable sur quelques Terres des Pays-Bas de la domination de S. M. I. & R. , & succéssible à l'aîné de ses enfans mâle ou Femelle. Il mourut à Malines le 13 Juillet 1759 , & avoit épousé N. . . . van Parys , de laquelle il a eu ,

1. *Alexandre-Joseph* , Comte de Respani , Seigneur de Vremdyck , Bruggen , Riviere & Staye , fils unique.

2. N. de Respani , fille unique.

1661. ROBERT DE FARVACQUES , Proto-Medicus des Armées du Roi aux Pays-Bas & Médecin de ses Gardes du Corps dits Archers , fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs , & annobli de nouveau si besoin étoit , par Lettres du Roi *Philippe IV.* datées de Madrid du 13 Juin 1661.

Ses armes sont : d'argent , au chevron de gueules , accompagné de trois molettes d'éperons d'azur.

L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liffé d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de guenles, & au-dessus en cimier, un buste de maure naissant, vêtu & boutoné d'or, & tortillé d'argent. Supports, un lion d'or à droite & un griffon de même à gauche.

1661. PHILIPPE VAN PARYS, Seigneur de Merckem & Dambrugghe, Conseiller & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier d'Anvers, obtint le titre de Chevalier, deux griffons d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 18 Juillet 1661.

1661. CUMPTICH, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur d'ALPHONSE-HENRI DE VICQ, Seigneur de Cumptich, & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de *Philippe-Albert de Vicq*, Seigneur de Meulevelt, Souverain Bailli de Flandres, honoré du titre de Chevalier par Lettres du 13 Mai 1647; & petit-fils de *Henri de Vicq*, Président du Grand-Conseil à Malines par Patentes du 27 Mars 1638, & Ambassadeur des Archiducs *Albert & Isabelle* à la Cour de France.

1661. HOLSBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* avec union des Seigneuries d'Attenhoven & Dutzeele, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur de FREDERIC DE DILBEKE, Seigneur de Holsbeke, Attenhoven & Dutzeele, issu d'une noble & ancienne Famille du Duché de Brabant.

1661. CORBEKE. La Seigneurie de Corbe-

te-over-Dyle, fut unie à celle de Steenberghe en Brabant, & érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur de HENRI DE DONGELBERGHE, Seigneur de Corbeke, Steenberghe, Herlaer, ter Straeten, Valbeek, ten Wavere, &c. Il étoit fils aîné de *François de Dongelberghe*, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Zillebeke, & de *Jeanne Oudart*, Dame de Steenberghe; & petit-fils de *Henri de Dongelbergha*, Seigneur de Herlaer, créé Chevalier le 30 Nov. 1599, & d'*Adrienne Bortuut*, Dame de Zillebeke. Le Baron de Corbeke avoit épousé *Isabelle-Claire-Eugénie de Lodosa y Anduesa*, fille de *Don Fernin de Lodosa y Anduesa*, du Conseil de Guerre, & Amiral de l'Armée Navale des Etats de Flandres, & de *Clémence de Beer*, Dame de Lendele. Il en eut entr'autres enfans *Marie-Anne de Dongelberghe*, mariée à *Jaques-Amalric de Landas*, pere de *Françoise de Landas*, Abbessse de Rorest près de Bruxelles depuis Mars 1757.

1661. CHRISTOPHE HANNOSSET, Conseiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruxelles, dont le pere *Gaspard* avoit été annobli le 22 Déc. 1659, fut créé Chevalier par Lettres du 31 Août 1661.

1661. MORSELLE, Terre & Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 13 Sept. 1661, en faveur & en considération des services de *LOUIS CAYRO*, Commissaire-Général de la Cavalerie-Légere des Armées de Flandres, fils de *Luc Cayro*, Lieutenant-Général de la même Cavalerie.

1661. WILLEBROECK. Les Seigneuries de

Willebroeck & de Ruysbroeck en Brabant, furent acquises le 13 Août 1661 par JEAN HELMAN, Chevalier, Seigneur de Muylkercke, Duffen & Herlaer, en faveur duquel elles ont été érigées en *Baronnie* pour ne former qu'un corps de Fief de dignité sous le titre de Baronnie de *Willebroeck*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 24 Sept. 1661. Le Baron de Willebroeck avoit épousé *Elisabeth* Stalpert-van-der-Wiele, fille de *Guillaume*, Seigneur de Werve & de Nieuwerkercke, Conseiller du Conseil Privé de Delf-land, & d'*Elisabeth* Poppe. Il en eut *JeanPierre* Helman, Seigneur de Ruysbroeck, qui s'allia à *Marie-Joséph*e de Claris, laquelle fut mere de *Jean-François* Helman, Baron de Willebroeck, qui de sa femme *Philippine-Colombe* de Nieuwerkercke a eu,

1. *Jean-Baptiste-Louis-Bonaventure-Joséph* Helman, Baron de Willebroeck, marié à *Adrienne-Mechtilde-Petronille* de Kerrenbroeck, Vicomtesse de Grimberghe, Dame de Borcht, Terrommen & Hoobergen, dont il a des enfans.

2. *Philippe-Joséph-Hubert* Helman.

1661. HASSELT, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Oct. 1661, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DU FAING, Baron de Jamoigne, Seigneur de Hasselt, Fourny, Pontrave, Marckeghem, &c. Conseiller de Courte-Robbe au Conseil de Luxembourg, Député ordinaire de l'Etat Noble de ladite Province, Gentilhomme de la Bouche du Roi, Gouverneur de Florenville, Capitaine, Prévôt & Gruyer du Comté de Chiny. Il étoit fils de *Gilles* du Faing, Chevalier, premier

premier Baron de Jamoigne , &c. mort le 11 Déc. 1633 , & de *Marguerite* de Steenlant , Dame de Hasselt , Hoyen , Marckeghem , Rye , Pontrave , &c. morte le 1 Mars 1655. Le Comte de Hasselt mourut le 2 Déc. 1680. Il avoit épousé *Pétronille-Isabelle* Morel , décédée le 7 Juillet 1686 , fille de *George* , Seigneur de Tangry , & d'*Anne* de Wadripont , & en eut entre autres , 1. *Lamberte-Constance* du Faing , Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée , mariée en 1684 à *Charles* Comte des Armoises , Marquis d'Aunoy , Conseiller d'Etat du Duc *Léopold* de Lorraine , & Gouverneur des Princes ses fils , mort sans postérité le 9 Oct. 1728. 2. *Alexandre-George* du Faing , Comte de Hasselt , Baron de Jamoigne , &c. premier Echevin de la Keure de Gand en 1709 , mort en 1710. Il avoit été allié à *Marie-Isabelle-Ernestine* de Gand , dite *Vilain* , Comtesse de Liberchies , qui se remaria à *Frédéric-François* Volcaert , Comte de Welde ne , ayant eu de son premier mari , *Lambertine-Lamoralaine* du Faing , Comtesse de Hasselt , Baronne de Jamoigne , &c. Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée , laquelle épousa en 1721 EUGENE-MARIE DE LANNOY , Comte de la Motterie , &c. Voyez ci-devant au Comté de la MOTTERIE I. Partie , page 230.

1661. TAINIGNIES , Terre & Seigneurie dans le Tournaisis , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Oct. 1661 , en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS BERNARD dit DU BOIS , Ecuyer , Seigneur de Taintignies , dont le pere *Guillaume* avoit été honoré de la dignité de Chevalier le 1 Août 1630.

II. Part.

S

1661. MICHEL VAN DEN BERGHE , natif de Courtrai, fut annobli par Lettres du 20 Nov. 1661.

1661. ALBERT DE MERSELLES, Greffier du Conseil de Brabant , fut créé Chevalier par Lettres du 24 Nov. 1661. Il obtint par autres Lettres du 2 Janv. 1665 , deux léopards lionnes d'or pour Supports , & une couronne au lieu de bourlet.

Ses armes sont : *d'azur , à deux fasces d'argent ; au chef cousu de sinople , chargé d'une faucille d'argent , emmanchée d'or.*

1661. ALPHONSE DE GRASS , Seigneur de Bouchaute , Bourguemaître de Bruges , fut créé Chevalier par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Nov. 1661. Il étoit fils de Roland de Grass, Seigneur de Buggenhout & Westende , créé Chevalier le 24 Mars 1609 , & de Françoise de la Vichte , Dame de Nokeren.

1661. JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER , Echevin de Bruxelles en 1648 , 1650 , 1651 & 1654 , Trésorier en 1657 & 1658 , fut créé Chevalier par Lettres du 16 Déc. 1661 , & obtint deux aigles de sable becquées & membrées d'or pour Supports , par d'autres Lettres du 22 Août 1663.

1661. JAQUES VAN WAYENBERGHE , Greffier de la Jurisdiction de la Foresterie de Brabant , fut annobli & obtint la permission de relever le nom & les armes de BACK , par Lettres données à Madrid le 23 Déc. 1661.

Les armes de Back sont : *d'argent , au chef de gueules , chargé d'un lion léopardé d'argent. L'écu*

timbré d'un casque d'argent , grillé & liseré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'argent.

1661. GEROSINE - FRANÇOIS VAN DER HAGEN , fut annobli par Lettres de l'an 1661.

1661. PIERRE-SIXTE DE NEVE, Seigneur de Roden , Dullaert , &c. Haut-Echevin du Pays de Waes , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. N.... DE RYE DE LA PALU, Marquis de Varambon , fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. ALBERT-GERBRAND VAN NIEROP, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. JAQUES DE CLAIS , OU DE CLAIS , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN-BAPTISTE MILOT , fut annobli par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN ARAZOLA-DE-ONATE , Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661. Il mourut le 15 Sept. 1688 , & avoit été allié à *Anne-Isabelle* de Renialme dite de Cordes , fille de *Jean-Charles* de Renialme , adopté en 1607 & 1615 aux nom & armes de Cordes , & d'*Isabelle* de Robiano sa 3. femme , fille de *Balthazard* de Robiano , Trésorier-Général des Finances des Pays-Bas , & de *Mario* de Smidt.

1661. FRANÇOIS - ARNOULD HANNOT, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. LOUIS TELLO, obtint des Supports par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN VAN DEN HECKE, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. PIERRE DE SAN JUAN, obtint des Supports par Lettres de l'an 1661.

1661. BLANGERVAL, Terre & Seigneurie en Flandres, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661, en faveur de JÉRÔME-PHILIPPE DU CHASTEL, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Marconville, &c. Colonel d'Infanterie, Conseiller du Conseil Suprême de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde. Il étoit fils de *Maximilien* du Chastel, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Bourse, Noyelles, &c. créé Chevalier en 1615, & de *Suzanne* d'Andrea, Dame de Petrieu; & petit-fils de *Philippe* du Chastel, Seigneur de Blangerval, Noyelles & Rolleghem, créé Chevalier en 1563, puis du Conseil de Guerre, Capitaine du Château de Lille, Gentilhomme de la Bouche en 1574, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde en 1607, & de *Marie* de la Salle, Dame de Terramesnil, Beaurain, &c. morte en 1626.

Le Comte de Blangerval fut marié deux fois, 1. à *Louise* de Belleforriere, qui mourut sans enfans en 1666. 2. à *Marie-Anne* de Gand dite Vilain, de laquelle il eut.

I. N..... du Chastel, Comte de Blangerval, lequel épousa N..... de Varennes, fille de *Philippe*, Seigneur d'Houplines, & de *Philippote* de Gand dite Vilain, dont deux fils morts sans alliance, & *Marie-Philippe-Alberique* du Chastel, Comtesse de Blangerval, mariée le 24 Juillet 1714 à *François-Eugene*, Marquis d'ASSIGNIES, Seigneur de Werquin. De ce mariage sont nés,

1. *Charles-François-Florent*, Marquis d'Assignies, Avoué de Théroüane, marié en 1740 avec *Marie-Magdelene-Josephe-Alexandrine* de Tramecourt, dont est née *Marie-Françoise-Constance-Antoinette* d'Assignies.

2. *Florent-Albert-François* d'Assignies, Capitaine d'Infanterie.

3. *Marie-Philippe-Alberique* d'Assignies, reçue Chanoinesse à Denain le 13 Sept. 1743.

II. *Alberic-Adrien-François* du Chastel, Comte de Petrieu, Seigneur d'Houplines & la Vacquerie, qui d'*Ernestine* de Houchin, fille de *Charles-Claude*, Seigneur de Longastre, laissa

1. N..... du Chastel, Comte de Petrieu. 2. N.... du Chastel, Enseigne aux Gardes-Walloses en Espagne. 3. 4. & 5. Trois filles Chanoinesses, deux au Chapitre de Denain, dont une est Abbessé, & la troisième à Moustier.

1661. JEAN-GEORGE AYMNET, fut anobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. GODEFROI-FRANÇOIS BALBANI, obtint des Supports & le titre de Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. JUSTIN VAN DER VEKENE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du

Roi *Philippe IV.* de l'an 1661. Il étoit fils de *Jus-
sin* van der Vekene , Vice-Chancelier de Guel-
dres , & de *Catherine* Lauwermans ; & petit-
fils de *Jean* van der Vekene , & de *Magdelene*
Goubau.

1661. ALBERT LINDICK , fut annobli par
Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. JEAN-JAQUES DE HOVYNE , fut créé
Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. ETIENNE VAN WYELS , Ecuyer , ob-
tint des Supports par Lettres de l'an 1661 , &
le titre de Chevalier par d'autres de l'an 1662.

Ses armes sont : coupé au 1 de sinople , à deux
cerfs élançés & affrontés d'or , au 2 d'or , à trois
cœurs de gueules enflammés d'argent , 2 & 1.

1661. THEODORE & ROMBOUT SMITS ,
furent annoblis par Lettres du Roi *Philippe IV.*
de l'an 1661.

1661. FERDINAND DE BAUDEQUIN , fut
honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an
1661.

1661. PIERRE BLONDEL , Chevalier , Sei-
gneur d'Oudenhove-Ste-Marie , Michelbeke &
Rye , Conseiller-Fiscal du Conseil Privé des
Pays-Bas , obtint deux griffons d'or pour Sup-
ports , par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an
1661.

1661. JEAN-JAQUES SALLEZ , fut annobli
par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. OYENBRUGGE-DE-DURAS. Jaques
D'OYENBRUGGE-DE-DURAS, obtint érection

de *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. LE GRAND, (Jaques) obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. GRYSPERRE, (Louis de) obtint le titre de *Baron* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661. Il étoit fils de *Charles de Gryssperre*, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1634, & de *Catherine van Etten*; petit-fils de *Guillaume de Gryssperre*, Conseiller du Conseil Privé par Patentes du 13 Oct. 1598, puis du Conseil d'Etat en 1614, mort le 17 Avril 1622, & de *Wilhelmine van der Meeren* sa 2. femme; & arrière-petit-fils de *Séverin de Gryssperre*, mort en 1553, & de *Josfine Wyts*.

1662. PHILIPPE VOLCAERT, Seigneur de Weldene, dont le père *Laurent* avoit été anobli le 24 Déc. 1630, fut créé Chevalier par Lettres du 16 Fév. 1662, & obtint deux lions d'or pour Supports & une couronne au lieu de bouclet par d'autres du 21 Avril 1664. Il avoit épousé *Catherine van Nieulant*, de laquelle il eut *Antoine-Ferdinand Volcaert*, Souverain Bailli de Flandres, créé Chevalier le 21 Avril 1664, & *Frédéric-François-Hubert Volcaert*, Seigneur de Weldene. Ce dernier épousa *Françoise-Ferdinandine de Boneem*, fille de *Jean-Philippe*, Chevalier, Bourguemaître de Bruges, & de *Jeanne-Marie Anchemant*. De ce mariage naquit *Frédéric-François Volcaert*, Seigneur de Weldene, Spiegelhove & Salardinghe, Grande

Bailli du Pays de Waes en 1728, que l'Empereur *Charles VI.* décora du titre de *Comte* pour lui & ses descendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles Terres & Seigneuries qu'il possède ou pourroit posséder dans les Pays-Bas, par Diplôme du 4 Mai 1716. Il appliqua ce titre de Comte à sa Terre de *Weldene*, & mourut en 1736. Il avoit été marié à *Marie-Isabelle-Ernestine* de Gand dite *Vilain*, Comtesse de *Liberchies*, veuve d'*Alexandre-George* du *Faing*, Comte de *Hasselt*, de laquelle il a laissé *François Volcaert*, Comte de *Weldene*, mort en 1745 sans enfans.

1662. MILAN PAPONET, Capitaine réformé de Cuirassiers, natif du Comté de Bourgogne, fut annobli par Lettres du 3 Mars 1662, & créé Chevalier par d'autres du 15 Juin 1664.

Ses armes sont : d'or, à la croix de *St. André* de gueules, & une épée d'argent posée en pal brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, cinq plumes d'autruche alternativement d'or & de gueules.

1662. GERBRAND FREDERICK, ancien-Aumônier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* dépêchées à Madrid le 27 Mars 1662. Il étoit fils de *Jean-Baptiste Frédéricx*, Aumônier de la Ville d'Anvers, & d'*Elisabeth* de *Bisthoven*.

Les armes sont : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or, chargé sur l'épaule senestre d'une étoile à six rais de même.

1662. FRANÇOIS-OLIVIER VAN NIEU-
LANT, Ecuyer, Echevin de Bruges, fils aîné
d'Olivier, Conseiller du Conseil de Flandres,
fut créé Chevalier par Lettres du 2 Mai 1662.

1662. DONGELBERGHE, Terre considéra-
ble dans le Brabant-Wallon, que le Duc Jean II.
donna l'an 1303 à son frere naturel Jean dit
Meeuwe, Seigneur de Wavre. Celui-ci épousa
Marguerite Dame de Pamele, Ledebberghe, Ot-
tignies, &c. & en eut entre autres enfans Louis
Sire de Dongelberghe, dont lui & sa postérité
ont pris le nom. Il mourut en 1383, laissant de
sa femme Ide de Herbais, Jean & Gauthier.
L'aîné Sire de Dongelberghe, de Bommelettes
& de Château-Seraing, épousa Jeanne de Ha-
mal, dont le fils Louis Bailli du Roman Pays de
Brabant, n'ayant point eu de postérité, nomma
pour son héritier par son Testament de l'an 1470,
JEAN DE LA MALAISE, Seigneur de Lavoit,
fils de sa soeur Marguerite de Dongelberghe. Ce
Jean de la Malaise mort en 1486 fut pere de Jean
II. décédé en 1518, & dont la fille Françoise de
la Malaise Dame de Dongelberghe, épousa
GUILLAUME D'ARGENTEAU, Seigneur d'Es-
seneux. Leur postérité posséda Dongelberghe
jusqu'en 1659, que cette Seigneurie rentra dans
celle de Gauthier de Dongelberghe 2. fils de
Louis & IV. ayeul de JACQUES-PHILIPPE DE
DONGELBERGHE, Chevalier, Seigneur de
Schavenberghe, qui racheta de Guillaume-Ulric
d'Argenteau, la Seigneurie de Dongelberghe,
érigée en Baronnie en sa faveur par Lettres du
Roi Philippe IV. du 3 Juillet 1662. Il avoit épou-
sé Marie de Bauffele, Dame de Broeck, & en

eut *Philippe-Adrien*, Baron de Dongelberghe, Seigneur de Rouxmiroir, Grand-Bailli du Brabant-Wallon, en faveur duquel la Baronnie de Dongelberghe fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Oct. 1692. Le Comte de Dongelberghe se maria avec *Marguerite-Théodore-Ignace* de Berlaymont, Dame de Jassogne & d'Avillon, de laquelle il a eu entre autres *Philippe-Florent*, Comte de Dongelberghe, Seigneur de Rouxmiroir, Chambellan de l'Empereur *Charles VI.*, Grand-Bailli du Brabant-Wallon & Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, qui épousa *Marie-Angelique* de Trazegnies, Chanoinesse de Nivelles, fille d'*Octave-Joseph*, Vicomte d'Arnemuyden, & de *Marie-Anne* de Wiffocq, Dame de Bomy, Noirant, la Couture, &c. De ce mariage est sortie *Beatrix-Philippine-Josephe*, Comtesse de Dongelberghe, unique héritière, mariée à *Philippe-Louis*, Comte d'ARGENTEAU, Seigneur d'Ochain, Chambellan Actuel de LL. MM. II., Député de l'Etat Noble de Brabant, & Membre de l'Etat Noble de Liège, qui de cette alliance a eu :

1. *Antoine-Claude* d'Argenteau, fils aîné.
2. N..... d'Argenteau, second fils.
3. N..... d'Argenteau, troisième fils.
4. *Marie-Ange-Josephe* d'Argenteau - de Dongelberghe, fille aînée, Chanoinesse de Mons depuis 1754.
5. *Marie-Constance-Louise* d'Argenteau - de Rouxmiroir, seconde fille, aussi Chanoinesse à Mons depuis 1754.

1662. JEAN-FRANÇOIS DE BRETEL, Seigneur de la Cocquerie, Broeck, Rinvisch & Wolfshaghen, d'abord Guidon des Gens-d'armes du Comte de Bouffu, puis Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, fut créé Chevalier & obtint deux lions d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 9 Août 1662.

Ses armes sont : d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'argent, & accompagné de trois molettes d'éperons d'azur ; au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent nommé *Bretel*.

1662. CRUYCKENBOURG. La Seigneurie de Ternath unie aux Terres de Wambeke, Loenbeke, avec le Château de Cruyckenbourg, situées en Brabant, fut érigée en Comté, sous le nom de *Cruyckenbourg*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 23 Oct. 1662, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DE FOURNEAU, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, Baron de la Chapelle-St-Ulric & du St. Empire, Seigneur de Cruyckenbourg, Ranst, Millegem, Ternath, Wildere & Loenbeke. Il avoit épousé le 13 Mai 1629 *Isabelle* de Berchem, fille de *Henri*, Seigneur de Tongerlo, & d'*Isabelle* de Rovelasco sa 1. femme, & en eut *Philippa-Théodore* de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, Seigneur de Ranst, Millegem, &c. Mestre-de-Camp d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, qui s'allia à sa cousine-germaine *Marie-Anne* de Berchem, fille de *Henri*, Seigneur de Berchem, & de *Mavis* de la Four-Tassis. Elle mourut le 12 Avril

1663, & fut mere I. de *François-Philippe* qui suit;
2. de *Charles-Antoine* de Fourneau, Chevalier
de Malthe, Grand-Prieur de Champagne, &
Commandeur de la Bracque, mort le 28 Fév.
1729, à 71 ans.

François-Philippe de Fourneau, Comte de
Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ul-
ric & de l'Empire, se maria à *Anne-Angeline* de
Fourneau sa parente, & en eut entre autres *Phi-
lippe-Théodore-François* de Fourneau, Comte
de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-
Ulric & de l'Empire, Seigneur de la Vichte, Ma-
réchal héréditaire de Flandres, mort en Mai
1724, ayant été marié à *Marie-Thérèse* de Brouc-
hoven, fille de *Jean*, Comte de Bergeyck,
& de *Marie Livine* de Beer sa 2. femme. De ce
mariage sont nés,

I. *Henri-Joseph-Philippe-Guillaume* de Four-
neau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la
Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, Seigneur
de la Vichte & autres lieux, Maréchal héré-
ditaire de Flandres & Chambellan Actuel de
LL. MM. II. depuis 1754, marié le 8 Oct.
1759 à N... de Chanclos, fille aînée de *Char-
les-Urbain*, Comte de Chanclos-de-Rets-Bri-
fûila, Feld-Maréchal des Armées de l'Impera-
trice-Reine & Commandant en Chef de ses
Troupes aux Pays-Bas, & de N... du Bosc-
d'Esche.

2. N.... de Fourneau, dit le Baron Four-
neau, Lieutenant aux Gardes-Wallonnes en
Espagne.

3. N.... de Fourneau, dit le Chevalier de
Cruyckenbourg, Chevalier de Malthe.

4 N.... de Fourneau, dite Mademoiselle de Cruyckenbourg.

1662. ST. REMY-GEST, Seigneurie en Brabant, fut unie à celle d'Herbaix & de Petremal, & érigée en Comté, par Lettres du 13 Nov. 1662, en faveur & en considération des services & de la noble extraction de DON DIEGO DE BOHORQUES, Chevalier de l'Ordre de Saint Jaques, Seigneur de St. Remy-Gest, Herbaix, Petremal, &c. Mestre-de-Camp & Gouverneur de l'Isle de Stevens-Weert.

Ce Comté fut acquis à la Cour Féodale de Brabant le 4 Déc. 1686 par MARIE-ISABELLE DES MARES, veuve de DON AUGUSTIN PACHECO, Général de Bataille, Gouverneur & Grand-Bailli de Tenremonde, en faveur de laquelle ce titre de Comté fut confirmé par Lettres du Roi Charles II. du 20 Sept. 1688.

1662. PIERRE-IGNACE VERREYCKEN, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Baron de Bonlez & de Gesves, Vicomte de Breucq, Seigneur de Sart, &c. qui portoit pour armes, *d'azur au chevron d'or accompagné de trois glands de même*, obtint la permission de porter dorénavant *d'azur au chevron d'or*, par Lettres du Roi Philippe IV. de l'an 1662.

1662. FRANÇOIS-CHRÉTIEN VAN DE WALLE, natif de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. SERAPHIN DU CHAMBGE, Seigneur de Liesart, Mayeur de Lille, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi Philippe IV. de l'an 1662.

1662. FRANÇOIS BART, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1662.

1662. JEAN-BAPTISTE DE VARIN, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. JEAN VECQUEMANS, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS LE PREUX, issu d'une Famille originaire de Hainaut connue noble dès 1181, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

Ses armes sont : *d'or, à trois roses de gueules, feuillées & tigées de sinople.*

1662. REMACLE LAMBERTI, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. OTHON DE LANDAS, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

Ses armes sont : *parti & emmanché d'argent & de gueules de dix pièces.*

1662. PIERRE-ALBERT LINDICK, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. PHILIPPE GOUDELIN, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. PIERRE DE STRAETEN, Receveur des Etats de Limbourg, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. CHARLES DE BAYARDE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. JERÔME HELMAN, Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale de Malines, obtint le

titre de Chevalier avec confirmation de noblesse & d'armes, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662. Il étoit fils Cadet de *Ferdinand Helman*, Echevin d'Anvers en 1615 & 1616, & de *Catherine van der Vecken* sa 2^e femme; & petit-fils de *Jérôme Helman*, & de *Catherine de Cordes*.

1662. PHILIBERT PELETIER, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. GUILLAUME VAN WERVEKE, de Flandres, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. LOUIS DE BEHAULT, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. HENRI-MARTIN VAN COUWEGOM, fut annobli conjointement avec ses freres LOUIS & HERMAN-HENRI van Couwegom, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. JAQUES DIEDEMAN, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. JEAN-BAPTISTE-ENGELBERT DE MENIN, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. Les enfans de feu JAQUES DE LANDAS ont obtenu confirmation de noblesse & d'armes sur la requête de *Marie Ittetot* sa veuve, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. DU FAY. La terre du Fay fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662, en faveur de JAQUES-FERDINAND DE LA PIERRE-DE-BOUSIES, Seigneur du Fay, fils de *Philippe* & de *Philippine de Gout*.

Le Baron du Fay épousa *Marie-Thérèse* des Champs dite de Kessler, fille de Jean, Seigneur de Marquette, &c. & de *Magdelene-Livine* Micault; de laquelle il eut *Claudine-Françoise* de la Pierre-du-Fay, qui épousa *Philippe-François-Albert* de Croy, Marquis de Warneck, fils puiné d'*Eustache* de Croy, Comte de Rœux & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Polixene-Théodore-Gertrude* de Ketteler-d'Anholt, Dame de Laghen & Assen. De ce mariage est sortie *Marie-Thérèse* de Croy, mariée à *Henri-Gabriel-Joseph* Wild & Rhingrave, Comte de Salm-Kirbourg, Baron d'Heyne & de Leuze, auteur de la branche de SALM-KIRBOURG. Voyez ci-après au Duché de HOOGHSTRAETEN.

1662. ADRIEN-DANIEL AUDERLAN, obtint des Supports par Lettres de l'an 1662.

1662. D'YVE. François-Philippe d'YVE, Seigneur d'Ostiche, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

Ses armes sont : *de vair, à trois pals de gueules.*

1663. JAQUES LE GRAND, natif de Tournay, Archer de la Garde du Corps du Roi *Philippe IV.*, fut annobli par ce Prince par Lettres du 10 Janv. 1663.

1663. JOSSE WOUTERS, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 18 Janv. 1663.

1663. CONRAD VAN DER BRUGGEN, Conseiller du Conseil de Flandres, fut créé Chevalier par Lettres du 18 Fév. 1663, & il obtint deux lions d'or pour Supports par autres Lettres du 10 Déc. 1667.

1663. JEAN-ANDRÉ DE FOURMESTRAUX, Chevalier, Seigneur des Wazieres, Député de l'Etat Noble de la Châtellenie de Lille, obtint la permission de changer le nom de *Fourmestaux* en celui de *des Wazieres*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 18 Fév. 1663.

1663. ROBERT DE SMIDT, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 19 Mars 1663. Il étoit fils de *Robert de Smidt*, mort Echevin d'Anvers en 1639.

1663. PIERRE-BALTAZARD VAN CALOEN, Bourguemaître de la Commune du Franc de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres du 10 Juin 1663.

1663. CHRISTOPHE VAN DER VEKENE, fils de *Jean* annobli le 11 Oct. 1658, & frère de *Marc*, Sergent-Major & d'*André* van der Vekene, Capitaine de Cavalerie, fut annobli par le Roi *Philippe IV.* par Lettres dépêchées à Madrid le 17 Août 1663.

Les armes sont : *d'argent, au maillet de sable penché vers la droite de l'écu, parti de sinople à une barrière d'or.*

1663. ASSCHE, Bourg célèbre & Seigneurie franche du Brabant, à laquelle est attachée la dignité de Guidon héréditaire du Duché de Brabant, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 22 Août 1663, en faveur de GUILLAUME DE COUTEREAU, Baron de Jauche, Seigneur d'Assche, Wideux, Herck-St.-Lambert, Staye, Releghem, Gentinnes & Steenockesele, sorti d'une ancienne Noblesse de France.

Il descendoit de *Jean* de Coutereau, Chevalier, qui de sa femme *Agnès* de Dammartin, eut *Jean* de Coutereau II. du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan de *Philippe le Bon* Duc de Bourgogne en 1430 & 1444, allié à *Marie* Bayard, Dame de Puisieux & de Tournelles en France. De cette alliance vint *Robert* de Coutereau, Chevalier, Seigneur de Puisieux & de Tournelles, qui se distingua le 16 Juillet 1465 à la Bataille de Montlehery, où il sauva le Comte de Charolois son Souverain, qui étoit au dernier danger de sa vie. Il vivoit encore en 1480, & laissa de sa femme *Marguerite* Herdincx, *Jean* de Coutereau III. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisieux & de Tournelles, Grand-Bailli de Tenremonde, marié en 1483 à *Marguerite* de Wideux-d'Elderren, Dame de Wideux, Herck-St.-Lambert, Assche, Jauche, Steenpoele, &c. Elle fut mere entre autres de *Jean* de Coutereau IV. du nom, Baron de Jauche, Seigneur d'Assche, Wideux, Puisieux, Tournelles, Herck-St.-Lambert, &c. Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale de Brabant en 1558, mort le 17 Sept 1561, ayant été allié 1. à *Marie* d'Argenteau, morte en 1555 sans enfans. 2. à *Catherine* de Brandenbourg, Dame de Gentinnes & de Steenockeseele, morte le 12 Janv. 1621, à 85 ans, de laquelle il eut entre autres *Guillaume* de Coutereau, Baron de Jauche, Seigneur d'Assche, &c. qui décéda le 7 Oct. 1620, à 60 ans. Il avoit été marié avec sa cousine *Marie* de Coutereau-de-Westmael, morte le 26 Déc. 1661, mere de *Guillaume* de Coutereau, I. Marquis d'Assche, mentionné ci-dessus. Celui-ci eut de son mariage

fait en 1645 avec sa cousine-germaine *Catherine* de Coutereau , héritière de Westmael & de Sourfele , *Henri-François* de Coutereau , II. Marquis d'Assche , auquel succéda son frere *Guillaume* de Coutereau , III. Marquis d'Assche , qui s'allia à *Jeanne-Charlotte* de Nesselrode , Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée. D'eux naquit *Jean* de Coutereau , IV. Marquis d'Assche , Baron de Jauche & de Nelpen , Seigneur de Crabbets , Pulderbosch , &c. Gnidon héréditaire de Brabant , & Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale du même Duché , mort le 23 Août 1725 , à 59 ans , le dernier mâle de cette illustre Famille. Il n'a laissé de son épouse *Cornelis-Jeanne-Thérèse* de Leefdael , que deux filles , dont l'aînée *Catherine-Louise* de Coutereau , Marquise héritière d'Assche , &c. a épousé **PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH TAYE** , II. Marquis de Wemmel. Voyez ci-devant au *Marquisat de WEMMEL* , I. Partie , page 228.

Les armes de Coutereau sont : *d'azur au chevron d'argent , accompagné de trois coqs hardis d'or , becqués , crêtés & membrés de gueules , 2 en chef affrontés & 1 en pointe. Supports , deux lions d'or armés & lampassés de gueules , tenant chacun une bannière , à droite aux armes de Coutereau , & à gauche à celles de Jauche.*

1663. **VOORHOUT**. *Thierry van Voorhout* , Chevalier du St. Empire , Seigneur de Sevenhuysen , fut élevé à la dignité de *Baron du St. Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 5 Sept 1663. Il étoit fils de *Henri van Voorhout* , Seigneur de Sevenhuysen & de *Wildevenen* , & d'*Agathe Breman* ; petit-fils de *Thierry*

van Voorhout , Drossard de Sevenbergen & Conseiller du Prince d'Areberg , & d'*Adrienne* Stalpert-van-der-Wiele ; & arrière-petit-fils de *Henri* van Voorhout , Conseiller du Conseil Privé de Schieland & de l'Amirauté de Hollande en 1574 , mari de *Béatrix* van Souburg , lequel avoit pour pere *Thierry* van Voorhout , Seigneur de Schoonderlo & de Cool-ambacht , allié à *Ermentrude* van Houttruy ; & pour ayeul *Henri* van Voorhout , Bourguemaître de Delft en 1508 , qui avoit épousé *Agnès* Oem ; & étoit fils de *Thierry* van Voorhout , Echevin de Delft en 1464 , & de *Sophie* van Bleyfwyck.

Les armes de cette Maison sont : *d'argent , à la fasce d'azur , au sautoir de gueules brochant sur le tout.*

1663. JEAN-AUGUSTIN VAN HOVE , Seigneur de Beerendrecht & Swyndrecht , fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 5 Sept. 1663. Il étoit fils de *Jean* van Hove , Seigneur de Burcht , Beerendrecht & Swyndrecht , mort le 25 Mars 1648 , & de *Digne* de Deckere , morte le 20 Juillet 1649 ; & petit-fils de *Jean* van Hove , Seigneur de la Cour Féodale d'Altena , mort le 17 Juin 1601 , & de *Marie* van den Cruyce sa 1 femme , morte le 3 Sept. 1573. *Jean-Augustin* van Hove mourut en 1684. Il avoit épousé *Anne-Marie* Hellemans , fille de *Pierre* , Seigneur d'Aertfelaer & de Cleydael , & de *Marie* Helman. Leur fils aîné *Jean-Charles* van Hove , Bourguemaître d'Anvers en 1695 , 1700 , 1701 , 1702 , & 1703 , épousa *Anne-Marie* Roose , fille d'*Albert* Roose , Chevalier , Seigneur de Seclin , & de *Christina*

Barbe van Liere, dite de la Torre, & en eut,

1. *Jean-Albert van Hove*, premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers & Député ordinaire des Etats de Brabant, créé *Baron de Schilde* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Avril 1728.

2. *Jean-Augustin van Hove*, Major de Cavalerie.

3. *Jean-Charles van Hove*, Capitaine d'Infanterie, mort Major de la Ville d'Anvers.

4. *Jean-Guillaume van Hove*.

5. *Simon-Balthazard van Hove*, Major de la Ville d'Anvers.

6. *Digne van Hove*, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée 1. à *Ernest Comte de Winterfelt*, Lieutenant-Feld-Matéchal des Armées de l'Empereur, Capitaine de ses Gardes du Corps dits Archers, & Gouverneur de Tenremonde, mort le 12 Oct. 1724. 2. en Mars 1726 à *Maximilien-Joseph Comte de Lalain*, Vicomte d'Oudenarde, Général d'Artillerie, Gouverneur & Grand Bailli des Ville & district de Bruges, & du Pays & territoire du Franc, mort le 19 Avril 1756, à 79 ou 80 ans.

7. *Thérèse-Josèphe van Hove*, alliée à *Louis Comte de Fantoni*, Chambellan & Conseiller d'Etat Intime de *Vincent de Gonzague*, Duc de Guastalla, & son Ministre Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht en 1712.

8. *Marie-Constance van Hove*, mariée à *Thomas Hertop*, Colonel d'Infanterie & Gouverneur de Liere.

Les armes de van Hove sont : *de sable , à la bande échiquetée d'or & de gueules de deux tires , accotée de deux quinte-feuilles d'argent.*

1663. JEAN VAN DER LEEPE , natif de Bruges , fut annobli par Lettres du 5 Sept. 1663.

1663. HOOGHEVORST , Seigneurie en Brabant , fut unie à celle de Tervoorde & érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 27 Sept. 1663 , en faveur de PHILIPPE VAN DER LINDEN , Chevalier , Seigneur de Marneffe , Grand-Forestier de Brabant par Patentes du 24 Déc. 1629.

Il étoit issu de *Rasse* van der Linden , qui de sa femme *Catherine* van der Borcht , laissa *Jean* van der Linden , marié à *Christine* Hermeys , de laquelle il eut *Jean* van der Linden , créé Chevalier par l'Empereur *Charles - Quint* en 1544 , & allié à *Catherine* , Dame de Marneffe , de Seraing & de Bommelettes , fille de *Louis* , Chevalier , Seigneur de Marneffe , & de *Jeanne* Absolons , Dame de Seraing & de Bommelettes. De cette alliance vinrent entre autres *Philippe* & *Jean* van der Linden. Celui-ci fut Abbé de Sainte Gertrude à Louvain. L'aîné fut Seigneur de Marneffe , & Grand-Forestier de Brabant. Il laissa de sa femme *Anne* Cymondite la belle héritière de Diepensteyn , *Ferdinand* van der Linden , Seigneur de Marneffe , Grand-Forestier de Brabant par Patentes du 29 Juillet 1570 & 20 Nov. 1600 , créé Chevalier le 7 Déc. 1627 , & allié 1. à *Anne* van der Noot , fille de *Corneille* , Seigneur de Kiefeghem , & d'*Antoinette* de Mol. 2. à *Christine* de Bourgois , dont *Charlotte* van der Linden , épouse de *Jean* de

Locquenghien , Baron de Melsbroeck. Du 1. mariage vint *Philippe* van der Linden , créé Chevalier le 9 Déc. 1643 , & Baron d'Hooghevorst le 27 Sept 1663. Il mourut le 23 Oct. suivant , & avoit épousé *Marie-Françoise* van der Eycken sa cousine , de laquelle il eut entre autres *Jean-Philippe - Emmanuel* van der Linden , Baron d'Hooghevorst , qui d'*Anne-Helena-Albertine* d'Ongnies-de-Courieres , eut une fille mariée au Duc de Montdragon , & un fils nommé *Jean-François-Joseph-Ignace* van der Linden , Baron d'Hooghevorst , mort en 1734 , ayant été marié à *Constance-Théodore-Françoise* le Vasseur dite de Guernonval , Chanoinesse de Moustier , fille de *François* , Baron d'Ekelsbeke , & de *Marie-Françoise* de Ghistelles-St.-Floris. De cette alliance sont sortis ,

1. *Ignace - François* van der Linden , Baron d'Hooghevorst , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , marié 1. en 1746 à sa cousine *Ernestine-Françoise-Josephe* de Bergh-St.-Winoc , Chanoinesse de Nivelles , morte sans enfans ; 2. en 1755 à *Marie-Catherine-Philippine-Guilaine* de Brune-de-Willecomme , Chanoinesse de Moustier.

2. *Jean-Joseph* van der Linden , Chevalier de Malthe , Vicomte de Hombeeck depuis le 23 Juin 1751 , & Chambellan Actuel du Prince de Liège dès l'an 1756.

3. *Petronille-Françoise* van der Linden , alliée à *Guillaume-Adrien-Joseph* de Nassau , Comte de Conroy & de Sweveghem , Baron de Warcoing & petit Roex , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R.

4. *Marie-Françoise* van der Linden , mariée à *Melchior-François-Joseph* Roose , héritier de la Baronnie de Bouchout , mort en 1745.

5. N..... van der Linden , Chanoinesse de Moustier.

1663. PHILIPPE RYCKEWAERT , Ecuyer , Seigneur de Tiberchamps , Conseiller du Conseil de Brabant , fut créé Chevalier & obtint deux léopards au naturel accollés d'or pour Supports , par Lettres du 27 Oct. 1663.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'azur , à trois annelets d'or , chaque annelet rempli d'une merlette de même , qui est Ryckewaert ; au 2 & 3 de gueules , au chevron d'hermines , au franc canton de Flandres , le chevron accompagné au côté senestre du chef de l'écusson de Luxembourg , qui est Flandres dit Drinckam.

1663. LOENBEKE , Seigneurie en Brabant , fut érigée en Baronnie , par Lettres du Roi Philippe IV. du 19 Déc. 1663 , en faveur de PHILIPPE VAN DER VORST , Chevalier , Seigneur de Loenbeke & Reynsbeke , Gentilhomme de la Chambre & Grand-Ecuyer de l'Electeur de Cologne. Il étoit fils de *Gilles* van der Vorst , Seigneur de Loenbeke , Bourguemaître de Louvain en 1607 , 1613 , 1618 , & 1626 , & de *Susanne* van Gerwen ; petit-fils de *Jean* van der Vorst , Seigneur de Loenbeke mort en 1581 , & de sa première femme *Anne* Absolons ; & arrière-petit-fils d'*Engelbert* van der Vorst , Chevalier , Seigneur de Loenbeke & Vroyenhoven , mort en 1555. Celui-ci qui avoit été marié avec *Anne* van Ophem , avoit pour pere *Jean* van der Vorst , Seigneur de Loenbeke , Austrueel &

& Vroyenhoven, Chancelier de Brabant, mort le 15 Mai 1500, mari de *Jeanne* van Thielt, morte le 15 Mars 1519, pour ayeul *Wauthier* van der Vorst, Echevin d'Anvers en 1477, qui avoit épousé *Barbe* van Poppendonck, & pour bisayeul *Simon* van der Vorst, lequel fut marié avec *Agnès* van Spaenhem, & eut pour pere *Philibert* van der Vorst, allié avec *Marie* van Schoore.

Les armes de van der Vorst sont : *d'argent, à la croix de cinq anellets de sable, accotée en chef de deux oiseaux affrontés & perchés sur un écot de même.*

1663. DES MARES. Jaques DES MARES, Seigneur de Walle, Grand-Bailli du Pays de Waes en 1665, fut créé *Baron*, par Lettres de l'an 1663. Il avoit épousé *Marie-Charlotte* le Poyvre, & mourut sans enfans en 1678.

Ses armes sont : *d'argent, à la bande de sable, accotée de deux bouquets de trois roses de gueules, tigées & feuillées de sinople.*

1663. LALEMAND. Claude-François LALEMAND, obtint érection de *Baronnie*, par Lettres de l'an 1663.

1663. ROBERT DENNETIERES, obtint des Supports par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. JEAN DE CONDE', obtint Réhabilitation de Noblesse par Lettres de l'an 1663.

1663. JEAN-CHARLES DE RENIALME dit DE CORDES, Seigneur de Termeeren, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres

du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663. Il étoit fils de *Jean-Charles* de Renialme , Chevalier , Seigneur de Wichelen , Cerfcamp , Reeth & Waerloos , adopté en 1607 & 1615 aux nom & armes de *Cordes* , mort le 18 Août 1641 , & de *Jaqueline* de Caestre sa 2. femme ; petit-fils de *Lancelot* de Renialme , & de *Marie* de Cordes , mariée en 1574 ; & arrière-petit-fils de *Corneille* de Renialme , qui avoit épousé *Marie* van den Cruyce , & étoit fils de *Charles* de Renialme , & de *Françoise* de Bomberge.

Les armes de Cordes sont : d'or , à deux lions adossés de gueules , armés & lampassés d'azur , les queues entrelassées.

1663. ALEXANDRE BUTKENS , obtint la permission de porter les armes de *Butkens* , par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. NICOLAS BURLIN , fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ancêtres , par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. FRANÇOIS HOSPEL , obtint confirmation de Noblesse par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. CHARLES & AIMERY - FRANÇOIS D'ESPIENNES , furent créés Chevaliers par Lettres de l'an 1663.

1663. JEAN-CHARLES LE DUC , fut annobli par Lettres de l'an 1663.

1663. CHARLES DE CHASTILLON , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1663.

1663. FRANÇOIS CLAUDEY , fut annobli par Lettres de l'an 1663.

1663. AUGUSTIN NICOLAS, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1663.

1663. ANDRE' LADEUSE, fut annobli par Lettres de l'an 1663.

1663. LEON LABOREY, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1663.

1664. FERDINAND DE WILDE, Secrétaire de la Ville d'Alost, fut annobli par Lettres du 8 Janv. 1664.

1664. OPPUERS, Seigneurie en Brabant, que *Walburge* de Randenrode dite van der Aa porta en mariage à JOSSE SNOY, fils de *Lambert* & d'*Emerentiane* Pauwe - van - Derthuysen, & petit-fils de *Thierry* Snoy, & de *Marguerite* van Draeckenberch. *Walburge* de Randenrode dite van der Aa fut mere entr'autres enfans de *Philippe* Snoy, Seigneur d'Oppuers, créé Chevalier le 2 Mars 1633, & marié 1. à *Eléonore* de Brimeu, Dame de Poederlé; 2. à *Marie* van der Dilft, veuve de *Jean-Baptiste* Kerremans, & fille d'*Edouard* van der Dilft, Chevalier, Seigneur de Doorne & de Leeuwergem, & de sa troisième femme *Jossine* de Cordes; 3. à *Lucie* van der Laen, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Haegelsteyn, & de *Marguerite* Peeters-van-Cats, Dame de Lassus & d'Onezies. Du premier lit est sortie *Walburge* Snoy, Dame de Poederlé, alliée à *Philippe-Guillaume* de Steenhuis, Chancelier de Brabant qui obtint l'érection de Poederlé en Baronnie par Lettres du 24 Mars 1653; & du second lit est issu *Jean-Charles* Snoy, Seigneur d'Orzeele, Elsbroeck, Langerhage, Weert, &c. en faveur duquel la Seig-

neurie d'Oppuers fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 22 Mars 1664. Il avoit épousé *Faqueline-Isabelle* de Steenlant, fille de *Charles* & de *Catherine* de Caestre, & en eut entr'autres enfans, *Jean-Faques-Antoine* Snoy, Baron d'Oppuers, marié en 1682 avec sa cousine-germaine *Marie-Walburge* de Steenhuy, fille de *Philippe-Guillaume*, Baron de Poederlé, nommé ci-dessus, & de *Walburge* Snoy. Il en eut pour fille unique & héritière *Charlotte-Marie-Florence* Snoy, Baronne d'Oppuers, alliée à **CHARLES-PHILIPPE HANGOUART**, Comte d'avelin, Seigneur de Seclin. Voyez ci-après au Comté d'AVELIN, page 437.

Les armes de Snoy sont : d'argent, à trois fleurs de néflier de sable, feuillées & boutonées d'or.

1664. HENRI VAN DER GOES, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 4 Avril 1664. Il étoit fils aîné de *César* van der Goes, & d'*Isabelle* van Volden ; & petit-fils de *Pierre* van der Goes, & d'*Alexandrine* Balbani.

Les armes sont : de sable, au puits d'or ; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un cygne d'argent, beccqué de sable & membré d'or.

1664. PUTTE, Terre & Seigneurie en Brabant qu'ANTOINE-FERDINAND DE BROUCHOVEN, Seigneur de Rithoven, Trésorier de la Ville de Bruxelles, acquit en 1660 de *Thierry*, Comte van der Nath, & qui fut érigée en sa faveur en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 4 Avril 1664. Il étoit fils puîné de *Gerard* de Brouchoven, Seigneur de Bergeyck,

Westerhoven & Rithoven, Conseiller & Receveur-Général des Aides du Duché de Brabant au Quartier de Bois-le-Duc, mort le 7 Fév. 1638, & de *Catherine Maes*, morte le 2 Nov. 1660, fille de *Jean-Baptiste Maes*, Conseiller & Avocat-Fiscal du Conseil de Brabant, & de *Marie de Boiffshot*, sœur de *Ferdinand*, Comte d'Erps, Chancelier de Brabant.

1664. ESPINOSSI, Terre & Seigneurie en Sicile, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 3 Mai 1664, en faveur de Don SEBASTIEN HENRIQUEZ, & de ses hoirs & successeurs en ligne directe.

1664. LA BERLIERE, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 23 Mai 1664, en faveur de JACQUES DENNETIERES, Chevalier Banneret, Seigneur de Harlebois & de la Berliere, Conseiller d'Etat & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas.

1664. JEAN VAN DER HEYDEN, natif de Bruxelles, Commissaire des Montres aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* données à Madrid le 13 Juin 1664.

Les armes sont : *d'argent, à trois merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, une merlette de sable entre un vol, dont une partie est d'argent & l'autre de sable.*

1664. JEAN DE BARGIBAUT, premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Tournai, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 13 Juin 1664.

1664. **GUILLAUME-ALBERT VAN EECKE-
REN**, Seigneur de Broeck & de Leyden, fut
honoré de la dignité de Chevalier par Lettres
du 1 Août 1664.

1664. **SIMON DE FIERLANT**, Chevalier,
Seigneur de Bodeghem, qui a été successive-
ment Conseiller du Grand-Conseil à Malines
par Patentes du 4 Mai 1657, Conseiller du
Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid en
1663, & Chancelier de Brabant en 1668, ob-
tint du Roi *Philippe IV.* par Lettres dépêchées
à Madrid le 14 Nov. 1664, la permission d'en-
richir *l'écu de ses armes d'un casque d'or, cou-
ronné de même, & de deux Indiens de carnation,
ornés à la tête, au nombril, aux bras & aux jam-
bes, de plumes d'argent & de gueules, tenant cha-
cun une bannière à droite aux armes de Fierlant,
& à gauche d'argent, à trois pals rétruits de sable
mouvants du chef.*

Les armes de Fierlant sont : *parti d'argent &
de gueules, à une quinto-feuille boutonée de l'un
à l'autre.*

1664. **PIERRE-PASCHASE DE DECKERE**,
Seigneur de Montelone, Milleghem, & en
Ranst, fut créé Chevalier par Lettres du 12
Déc. 1664.

Ses armes sont : *d'argent, au cerf élané au
naturel ; au chef d'azur, chargé de deux croissants
d'argent.*

1664. **JEAN-BAPTISTE MAES**, domicilié à
Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe
IV.* du 19 Déc. 1664. Il étoit fils de *Luc Maes*,
Avocat au Conseil de Flandres, & d'*Anne Baert*.

1664. JEAN VAN DEN KERCKHOVE dit VAN DER VARENT, Bourguemaître d'Alost, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. BERGEYCK, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Philippe IV. de l'an 1664, en faveur de JEAN-BAPTISTE DE BROUCHOVEN, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, Seigneur de Bergeyck, Conseiller de Courte-Robbe du Conseil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambassadeur & Plénipotentiaire à la Paix conclue à Aix-la-Chapelle le 2 Mai 1668, que le Roi Charles II. éleva à la dignité de *Comte de Bergeyck* applicable à quelque Terre qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas, par Lettres du 9 Déc. 1676.

Le Comte de Bergeyck étoit fils de Gerard de Brouhoven, Seigneur de Bergeyck, Westershoven & Rithoven, mort le 7 Fév. 1638, & de Catherine Maes, morte le 2 Nov. 1660. Il épousa en premières noces Hélène Fourment, veuve du célèbre Pierre-Paul Rubens, morte en 1673, & en secondes noces Marie-Françoise Denhetieres, veuve de Henri de Croonendael, Chevalier, & fille de Jacques Denhetieres, I. Baron de la Berliere, restée veuve de lui en 16... & morte le 2 Mai 1700. Du premier mariage naquirent deux garçons.

Hyacinthe-Marie de Brouhoven, qui étoit le Cadet, fut successivement Conseiller du Conseil de Namur en 1678, du Grand-Conseil à Malines le 7 Juin 1680, du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid en 1690, & Président

du Grand-Conseil à Malines le 7 Mai 1699.

Jean de Brouhoven, Comte de Bergeyck, l'aîné, Surintendant-Général des Finances, Ministre de la Guerre, du Conseil Royal aux Pays-Bas, de tous les Conseils du Cabinet du Roi à Madrid, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire au fameux Congrès d'Utrecht en 1712, fut créé *Baron de Leefdael* par Lettres du 15 Juin 1679. Il décéda vers l'an 1714, & avoit été allié 1. à *Anne-Françoise* Helman, fille unique de *Philippe*, Seigneur de Leefdael, & de *Barbe* Vecquemans; 2. à *Marie-Livine* de Beer, veuve de *Gerard* van Vilsteren, I. Baron de Laerne, & fille de *Nicolas-Ignace* de Beer, I. Baron de Meulebeke. Ses enfans sont :

1. *Catherine-Ferdinande* de Brouhoven, Battonne de Leefdael, née du premier lit.

2. *Nicolas-Joseph* de Brouhoven, Comte de Bergeyck, né du second lit, marié à *Marie-Philippine* de Visscher, morte au Château de Leefdael le 12 Oct. 1742. De cette alliance il y a des enfans.

3. N. . . . de Brouhoven, dit le Chevalier de Bergeyck.

4. *Marie-Catherine* de Brouhoven, mariée à *Engelbert* della Faille, Baron de Nevele.

5. *Marie-Thérèse* de Brouhoven, mariée 1. à *Philippe-Théodore-François* de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, dont des enfans. Voyez ci-devant le Comté de Cruyckenbourg, 2. à *André* de Recourt-de-Lens & de Licques, connu sous le nom de Comte de Licques, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de St. Michel de Cologne,

Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., Colonel d'Infanterie au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, mort à Malines le 8 Oct. 1752, sans postérité.

1664. CROY-ROEUX. Jaques-Philippe de CROY, Comte de Rœux & de l'Empire, Cadet d'un ancien rameau de la branche Ducale, fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire*, par Diplôme de l'Empereur *Léopold* de l'an 1664. Il mourut en 1685, & laissa de sa femme *Isabelle de Bronchorst*, Baronne de Mullendonck, &c. *Charles-Eugene*, Prince de Croy & du St. Empire, Comte de Rœux & de Meghem, mort sans enfans le 30 Janv. 1702. Il eut pour héritier son cousin-germain, *Ferdinand-Gaston-Lamoral* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-d'Espagne, Grand-Bailli du Hainaut, Conseiller d'Etat & de Guerre de S. M. I. Celui-ci avoit épousé *Anne-Antoinette* de Berghes, morte à Namur le 30 Août 1714, sœur de *Philippe-François* premier Prince de Berghes. Il en eut *Philippe-François* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du St. Empire, Grand-d'Espagne, &c. mort en 1723, laissant de son mariage fait en 1708 avec *Louise-Françoise* de Hainal, Chanoinesse de Nivelles, *Ferdinand-Gaston-Joseph - Alexandre* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du Saint Empire, Baron de Beaurain & autres Terres, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-d'Espagne, & Pair de Hainaut, aujourd'hui Chef de l'Illustre Maison de Croy. Il est né en 1709 & a épousé *Maximilienne-Thérèse* d'Ongnies, Comtesse de

Coupigny , Baronne de Blaesvelt , &c. Il n'y a point d'enfans de ce mariage.

1664. GEORGE DE BRACLE , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. HENRI VAN DE WERVE , Ecuyer , obtint changement d'armes , par Lettres de l'an 1664.

1664. PIERRE ET AUGUSTIN DE BORSSELLI , freres , furent créés Chevaliers par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE , Seigneur de Huyffe , Grand-Bailli de la Ville de Gand & de la Châtellenie du Vieuxbourg , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664. Il épousa *Barbe Triest* , fille de *Josse* , Chevalier , Seigneur de Lovendeghem , & en eut *Ferdinand-Hyppolite della Faille* , Grand-Bailli de Gand en 1691 , puis Brigadier des Armées du Roi *Philippe V.* , qui surprit la Ville de Gand le 5 Juillet 1708 , & épousa *Caroline-Françoise* de Lalain , fille de *Faques* , Vicomte d'Oudenarde , & de *Mario-Thérèse Rym-de-Bellem*.

1664. GILLES CHARLES , obtint des Supports par Lettres de l'an 1664. —

1664. JEAN CLAUDEFEYT , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-ANTOINE DE REUCHEN , obtint augmentation d'armes par Lettres de l'an 1664.

1664. BLENDECQUES , Seigneurie en Ar-

tois, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664, en faveur de FRANÇOIS DE LENS, Seigneur des Allines. Il avoit épousé *Eléonore-Philippine* de Houchin, fille de *Philippe* & de *Françoise-Ernestine* de Gavre-de-Frezin, & sœur de *Charles-Claude* de Houchin, Seigneur de Longastre, marié en 1688 à *Beatrix* du Chastel, Dame de Hautbourdin & d'Emerin.

1664. JEAN NATTIER, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. JEAN DE CROIX, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. PIERRE POLCHET, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. PIERRE-NORBERT POLCHET, obtint des Supports par Lettres du Roi Catholique de l'an 1664.

1664. JEAN VAN DER PIET, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1664. Il portoit pour armes : *d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre clefs de gueules.*

1664. GERARD LALEMAND, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. JEAN DU MOULIN, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. AVELIN, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664, en faveur de MICHEL HANGOUART, Seigneur de Ploich, Pietre, Avelin & Pommeraux, créé Chevalier le 10 Mai 1640.

Il avoit épousé *Anne* de Preud'homme, fille de *Jean*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & de *Catherine* de Croix, Dame de la Haverie. Il en eut *Bartholomé-François-Joseph* Hangouart, Seigneur de Seclin, &c. en faveur duquel la Baronnie d'Avelin fut érigée en Comté par Lettres de l'an 1696. Celui-ci avoit épousé *Françoise-Isabelle* de la Vichte, de laquelle il eut *Charles-Philippe* Hangouart, Comte d'Avelin, Seigneur de Seclin, &c. mort en 1753, laissant de son alliance avec *Charlotte-Marie-Florence* Snoy, Baronne & héritière d'Oppuers, une fille mariée au Marquis de Coupigny, Seigneur de Lignerœul, &c. & *Antoine-François-Joseph* Hangouart, Comte d'Avelin, Baron d'Oppuers, Seigneur de Seclin, &c. lequel a épousé en 1737 *Marie-Anne-Françoise* de Preud'homme, fille de *Marc-Antoine-Albert*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette-Alexandrine* d'Ongnies, dont

1. *Louis-Joseph-Hubert-Colette* Hangouart, dit le Comte de Seclin.

2. *François-Augustin-Anne-Hubert-Colette* Hangouart, dit le Baron d'Oppuers, Chevalier de Malthe.

3. *Louis-Marie-Antoine-Joseph* Hangouart, dit le Chevalier d'Avelin.

4. *Alexandrine-Charlotte-Marie* Hangouart, dite Mademoiselle d'Avelin.

5. *Marie-Albertine-Felix-Colette* Hangouart.

6. *Marie-Thérèse-Antoinette* Hangouart.

7. *Joséphine-Ferdinandine-Léon-Colette* Hangouart.

1665. JEAN-BAPTISTE VAN DER GOES , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 27 Janv. 1665. Il étoit fils puîné de *César* van der Goes , & d'*Isabelle* van Volden.

Les armes sont : *de sable , au puits d'or.*

1665. JACQUES-ANTOINE CARENNA , qui avoit été annobli le 30 Déc. 1655 , fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 14 Mai 1665.

1665. JEAN-FRANÇOIS CARENNA , fils du précédent , fut honorié du titre de Chevalier par Lettres-patentes de même date.

1665. LEON-JEAN DE PAPE , Seigneur en Asque, puis de Glabbeeck , d'abord Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruxelles , puis Conseiller & Avocat-Fiscal du Conseil de Brabant , ensuite Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid , & enfin Conseiller d'Etat , & Chef- & -Président du Conseil Privé à Bruxelles , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1665. Il obtint par autres Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 12 Janv. 1671 la permission de porter sur les armes une couronne d'or au lieu de bourlet , & de les faire supporter par deux lions léopardés d'or tenant chacun une bannière , l'une à droite aux armes de de Pape , & l'autre à gauche à celles de van Hove.

Les armes de de Pape sont : *de gueules , au sautoir engreslé d'or.*

Celles de van Hove sont : *d'or , à trois pals d'azur ; au chef de gueules , chargé d'une aigle d'argent.*

1665. JOSSE - ALEXANDRE LE PRINCE, Seigneur de Courfelettes, Bourgies, Laponte, &c. fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1665. Il étoit fils de *Guillaume-Charles* le Prince, Seigneur de Dour, Banler, Eschange, Gentisart, &c. & d'*Anne-Valentine* Bachelier sa 2. femme ; petit-fils de *Jaques* le Prince, Seigneur de Dour, la Tour & d'Eschange, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie & Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & de *Volande* du Pret, mariée en 1587 ; & arrière-petit-fils de *Guillaume* le Prince, Seigneur d'Eschange, & de *Catherine* Pottier, Dame de Dour.

Les armes de cette Famille sont : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois croissants de gueules, accompagnée en chef de deux maillets d'or, & en pointe d'une étoile de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'or, couronné de gueules. Supports, deux griffons d'or.

1665. SWEVEGHEM, Seigneurie dans la Châtellenie de Courtrai, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1665, en faveur de *CHARLES-PHILIPPE* D'ONGNIES, fils de *Claude* d'Ongnies, Comte de Coupigny, & d'*Anne* de Croy-Solre sa 2. femme.

1665. FRANÇOIS - MAXIMILIEN DE LA WOESTYNE, Seigneur de Tronsfelle, fut créé Chevalier par Lettres du 16 Déc. 1665, & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet par autres Lettres du 2 Janv. 1671. Il étoit fils de *Josse* de la Woestyne, & d'*Anne* van Schoone.

1665. GEORGE BOSSCHARTS, Seigneur de Boom, Conseiller & Maître-Général des Monnoyes aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 16 Déc. 1665. Il obtint par autres Lettres du 7 Oct. 1670, le titre de Chevalier, deux lions d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bouquet.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à la tour de gueules, surmontée d'une aigle de sable, surmontée de gueules ; au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampassé de gueules.

1665. DION-LE-MONT, Seigneurie en Brabant, fut acquise l'an 1619 par PIERRE DAEMS, ancien Trésorier & Echevin d'Anvers. Son fils Sébastien Daems, Seigneur de Dion-le-Mont, & de Noirmont étant mort sans alliance, institua pour son héritier le fils de sa sœur Marie Daems, mariée à FRANÇOIS GALLO-DE-SALAMANCA, Chevalier, Bourguemaître d'Anvers, pere d'Antoine Gallo-de-Salamanca, en faveur duquel la Seigneurie de Dion-le-Mont fut érigée en Comté par Lettres du Roi Charles II. du 16 Déc. 1665. Son fils Jean Gallo-de-Salamanca, Baron de Noirmont, Seigneur de Louvrance, &c. lui a succédé en la Comté de Dion-le-Mont.

1665. BERGH-ST.-WINNOC. Eugene-Louis de BERGH-ST.-WINNOC, Baron de Zetru, Seigneur de Rache, Boubers, Aubertien, la Tour & Plantin, obtint érection de Comté, par Lettres de l'an 1665.

1665. JAQUES BOLEMBERG, fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. PHILIPPE-FRANÇOIS DE LA RIVIERE , fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1665.

1665. FERDINAND MARESCHAL, fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. FRANÇOIS LE MAITRE , fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1665.

1665. HENRI RICHART , fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. FRANÇOIS ADRIENSSENS , fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. GULLAUME - SERVAIS , ALBERT-PHILIPPE , ET NICOLAS-FRANÇOIS FAULCONNIER , furent annoblis par Lettres de l'an 1665.

1665. ALARD BRAME' , fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1666. JEAN REYNBOUTS , d'abord Capitaine , puis Major de Cavalerie , & ensuite Provedor-Général des Vivres des Armées du Roi en Flandres , fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ayeux , & annobli de nouveau si besoin étoit , par Lettres du 16 Janv.

1666. Il étoit fils aîné de *Jean Reynbouts* , & de *Barbe van Caverion* ; & petit-fils de *Danckaert Reynbouts*, qui avoit été annobli par l'Empereur *Charles V.*, le 12 Août 1551, & qui avoit épousé *Barbe Hoendermanis dite Lanceloot*.

1666. JAQUES DE HEERE , natif de Dixmude , Conseiller - Pensionnaire du Franc de Bruges , fut annobli par Lettres du 15 Fév. 1666.

1666. FRANÇOIS-DOMINIQUE BERTELLY,

Seigneur de POUCKE , natif de Carignan , & domicilié en Flandres , fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ancêtres par Lettres du Roi *Charles II.* du 19 Mai 1666. Il étoit fils de *Jean-André Bertelly* , & d'*Anne Liégeois*.

1666. **IGNACE DE LA CHAPELLE** , natif de Valenciennes , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1666.

1666. **MICHEL & GILLES D'AUXBREBIS** , freres , natifs de Namur , furent annoblis par Lettres de l'an 1666 , & réhabilités & rétablis dans la qualité de noble & d'Ecuyer , par d'autres de l'an 1673.

1666. **JAQUES BOUTON** , fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1666.

1666. **RODOLPHE ZEGERS-VAN-DEN-LANGENBERGH** , Echevin d'Anvers en 1673 , fut annobli par Lettres de l'an 1666 , & créé Chevalier par d'autres du 9 Janv. 1669. Il étoit fils d'*André van den Langenbergh* , & d'*Anne Zegers*.

Ses armes sont : *d'or , au sanglier rampant de sable , posé sur une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , un sanglier naissant de sable.*

1666. **VINCENT URRIBARI** , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1666.

1666. **JAQUES DESQUIEN** , fut annobli par Lettres de l'an 1666.

1666. HAYNIN. Bernard de HAYNIN, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1666.

1666. CHARLES HAVEGHER, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1666.

1666. LAMBERT D'AUBERT, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1666.

1666. ANDRE' VAN KERRENBROECK. Avocat au Conseil de Brabant, fut annobli par Lettres de l'an 1666. *Ses Lettres ne furent point levées à cause de son décès.*

1667. DOMINIQUE VAN DEN LEEMPUTTE, obtint deux griffons d'or pour Supports par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Janv. 1667.

Ses armes sont: *d'azur, à deux étoiles à six rais d'or rangées en fasce; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une tête & col de griffon d'or.*

1667. ANDRE' SNELLINCK, Seigneur de Betecum & Riviere, Secrétaire du Conseil Privé des Pays-Bas par Patentes du 3 Mars 1656, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres du 24 Janv. 1667, la faculté de porter pour armes: *un Ecu d'argent, à une quinte-feuille de gueules, au chef de sable, chargé de trois sautoirs d'argent; cet Ecu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une quinte-feuille de gueules.* Il étoit fils d'André Snellinck, Commissaire des Guerres au service du Roi Catholique, & de Louise Vits; petit-fils de Corneille Snellinck, & d'Eléonore de la Vega; & arrière-

petit-fils d'*André Snellinck*, & de *Françoise de Renialme*.

1667. DOMINIQUE DE RAET, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, fut déclaré noble par Lettres du Roi *Charles II.* du 24 Janv. 1667.

Ses armes sont : *de gueules, à trois pasans d'or.*

1667. HENRI-IGNACE FREDERICK, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 19 Fév. 1667. Il étoit fils de *Henri Frédéricx*, & de *Béatrix-Catherine Mechelman* sa I. femme.

Les armes sont : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or, chargé sur l'épaule senestre d'une étoile à six rais de même.*

1667. FERDINAND DE TOLENAÈRE, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 25 Fév. 1667.

1667. JEAN-BAPTISTE D'HUILENBROECK, Conseiller & Receveur-Général du Tonlieu de Flandres, & Commissaire ordinaire des Monnaies aux Pays-Bas, obtint changement & augmentation d'armes, par Lettres du 12 Mars 1667.

1667. ALBERT BARRE', natif de Bruges, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1667.

1667. GUILLAUME-IGNACE HARDEWYST, fut annobli par Lettres de l'an 1667.

1667. IGNACE DU JARDIN, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1667.

1667. CHARLES PELLISONNIER, obtint ré-

habilitation de noblesse & annoblissement de nouveau si besoin étoit, par Lettres de l'an 1667.

1667. CLAUDE-FRANÇOIS GRIVEL, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1667.

1667. ETIENNE WARENGIEN, fut annobli par Lettres de l'an 1667.

1667. JAQUES-IGNACE, & LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, freres & enfans de *Charles*, Conseiller du Conseil Souverain de Hainaut, furent annoblis par Lettres de l'an 1667.

1667. NICOLAS BERQUELT, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1667.

1668. ANTOINE VAN DEN BROUCK, Receveur de la Châtellenie d'Oudenarde, fut annobli par Lettres du 11 Fév. 1668.

1668. JEAN MANTELS, Official de la Secrétairie du Conseil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, de celle d'Etat de la Monarchie, & de celle de la Dépêche Universelle, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres données à Madrid sans finances le 14 Mai 1668, annoblissement pour feu son pere *Théodore* Mantels en son vivant Droffard d'Arshot, ainsi que pour ses enfans, postérité & lignée, nés en légitime mariage, pour autant qu'il en pourroit avoir eu besoin, & ce sans préjudice de l'opinjon de noble en laquelle ledit *Jean* Mantels a vécu en Espagne.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois dolours d'argent, emmanchées d'or.*

1668. GUILLAUME VAN GHINDERTALEN, Greffier du Conseil de Brabant, admis dans la famille de *t'Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de Bruxelles en 1669, fut créé Chevalier par Lettres du 19 Mai 1668. Il étoit fils de *Jean van Ghindertalen*, qui avoit été annobli le 25 Sept. 1640, & de *Marie Verheylewegen* sa 1^e femme, mariée le 4 Fév. 1592 & morte le 13 Déc. 1601; & petit-fils de *Jean van Ghindertalen*, Procureur au Conseil de Brabant, & d'*Elisabeth Sophie aliàs s'Duwers*.

1668. ADRIEN VAN ZINNICQ, Conseiller & Maître-Général des Monnoyes des Pays-Bas, mort le 24 Déc. 1649, fut annobli à la requisi-tion de ses enfans par Lettres datées de Madrid du 30 Août 1668.

Les armes sont : *d'argent, au chêne de sinople, le fût de l'arbre accollé d'un serpent d'azur.*

1668. CORNEILLE VAN REYNEGOM, Seigneur de Coensbourg & Buzey, Greffier des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut créé Chevalier par Lettres du 11 Sept. 1668, & obtint des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par d'autres du 6 Mars 1671. Il étoit fils de *Thierrri van Reynegom*, Seigneur d'Escheloo, & de *Claire-Regine-Marie Mechelman*; petit-fils de *Corneille van Reynegom*, mort le 3 Juillet 1616, & de *Jossine van Hoeff*; & arrière-petit-fils de *Thierrri van Reynegom*, Seigneur de Huybrechts-Recht & Snel-delyck, Conseiller & Receveur-Général de la Ville & district de Gouda & du Terroir de Blois, mort en 1584, & de *Sabine de Lange*.

Ses armes sont : *d'azur, à trois rocs d'or; l'écu*

timbré d'un casque d'argent, grillé, listré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur & d'or, & au-dessus en cimier un griffon naissant d'or. Supports, deux lions léopardés d'or armés & lampasses de gueules tenant chacun une bannière. La 1. d'azur, à trois rocs d'or; la 2. écartelé au 1 & 4 de gueules, au lévrier courant d'argent, accolé de sable, au 2 & 3 d'or, à trois fers de moulin d'azur.

1668. ALBERT-FRANÇOIS, & ANTOINE FRANQUE', freres, ont obtenu Réhabilitation de Noblesse & nouvelle concession d'armes, par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1668.

1668. QUESNOY, (Charles-Lievin du) de Flandres, obtint érection de Baronnie par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1668.

1668. JEAN-FRANÇOIS LE ROY, fut anobli par Lettres de l'an 1668, & créé Chevalier par d'autres de l'an 1669.

1668. BERLO, (Le Baron de) obtint érection de Comté par Lettres du Roi Catholique de l'an 1668.

1668. DAVID VAN DE VELDE, Conseiller & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier de Bruxelles, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1668, & ce Prince lui accorda une couronne d'or au lieu de bourlet & des Supports avec bannières par autres Lettres du 18 Sept. 1676. Il étoit fils de Jean van de Velde, Conseiller du Conseil de Brabant, mort le 7 Août 1644, & de Sibylle Raessen.

Ses armes sont : d'or, à l'arbre sec de sable. Supports, deux paons rouants au naturel tenant

chacun une bannière à droite aux armes de van de Velde , & à gauche d'argens à la fasce onnée de sable.

1668. JEAN-BAPTISTE VAN HORENBEKE, Seigneur d'Alsingen , Conseiller & Receveur-Général du Roi , au Quartier d'Anvers , obtint le titre de Chevalier par Lettres de l'an 1668 , & des Supports par d'autres de l'an 1678. Il étoit fils de François van Horenbeke , qui avoit été annobli le 26 Janv. 1651 , & de Claire van Voffum.

1669. ANNE HOUTAPPEL, fille dévote , native d'Anvers & dernière vivante de sa Famille, obtint du Roi Charles II. par Acte dépêché à Madrid le 26 Fév. 1669 , déclaration que sa volonté Royale étoit , que les armes timbrées d'un héaume clos assorti de ses lambrequins & surmonté d'un cerf naissant pour cimier , taillées en marbre blanc & exposées en la Chapelle de Notre-Dame dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites à Anvers par Godefroi Houtappel , Seigneur en Ransh , Fondateur de la dite Chapelle , y resteroient exposées à perpétuité , en mémoire de cette fondation pieuse.

1669. MARTIN SALPIN , originaire de Hainaut & domicilié à Namur , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. datées de Madrid du 1 Mai 1669. Il étoit neveu & héritier de Martin Salpin , qui avoit été annobli par le Roi Philippe IV. par Lettres du 7 Oct. 1654.

1669. ROBERT DE MEULEBECQUE, Bourguemaitre du Franc de Bruges , fut créé Chevalier & obtint changement d'armes par Lettres du 8 Juin 1669.

1669. PHILIPPE RAPPAERT, Conseiller-Pensionnaire & Greffier du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 15 Juin 1669.

1669. NIEURLET, Seigneurie en Flandres, fut érigée en Comté avec union des Seigneuries de Gannais, Buskeure, Ste. Aldegonde & Griboval, par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Nov. 1669, en faveur de DOMINIQUE-PATRICE DE BONNIERES, Seigneur de Nieurlet, second fils de *Philippe-Albert*, Seigneur de Souastre & de Nieurlet, Gouverneur de Binche, & de *Marie* de Beaufort; & petit-fils de *Charlet* de Bonnières, Seigneur de Souastre, &c. Gouverneur de Saint Omer, créé Chevalier le 15 Mai 1596, & d'*Isabeau* de Buiffy.

Le Comte de Nieurlet épousa en premières noces sa nièce *Caroline* d'Argenteau, fille aînée de *Charles*, Comte d'Argenteau, Seigneur de Peiffant, Saliermont, &c. & d'*Antoinette-Caroline* de Bonnières-de-Souastre. Il n'eut point d'enfans de ce mariage, & se remaria en secondes noces à *Marie-Magdelene* le Mestres dite de la Tour, de laquelle il eut *Charles-Philippe-Brigitte-Dominique* de Guines dit de Bonnières, Comte de Nieurlet, allié le 11 Sept. 1737 à *Marie-Florence-Françoise* de Corfwarem, & mort sans enfans le 1 Juillet 1743.

1669. JAKUES PLUVIER, natif de Valenciennes, fut annobli par Lettres de l'an 1669.

1669. N..... Baron de METTERNICH, à Luxembourg, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1669.

1669.

1669. RAGGI. JACOPO RAGGI, à Luxembourg, obtint érection de *Marquisat* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1669.

1670. LOUIS DU MONIN, Seigneur de Vendreul & Ste. Marie au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 2 Janv. 1670, & créé Chevalier par d'autres de l'an 1673.

1670. NEVELE, ancienne Baronnie en Flandres, acquise par *Martin della Faille*, & confirmée dans le titre de *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Mars 1670, en faveur de JEAN-FRANÇOIS DELLA FAILLE son arrière-petit-fils, qui obtint des Supports avec bannières par d'autres Lettres du 20 Juillet 1674.

1670. CALONNE. Les Terres & Seigneuries de Bogaerde, Braiges, Beringhe & Schamelbeeck, situées en Brabant, furent unies & érigées en *Comté* sous la dénomination de *Calonne*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 14 Mai 1670, en faveur & en considération des services de CHARLES-ANTOINE DE CALONNE, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, du Conseil Suprême de Guerre, Général d'Artillerie, & Gouverneur des armes à Carthagene.

1670. JEAN-BAPTISTE LE MIRE, Conseiller de la Chambre des Comptes en Brabant, & BALTAZARD LE MIRE, Secrétaire du Conseil de Brabant, freres & enfans de feu *Henri le Mire* & d'*Anne de Moor* sa 1. femme, ont obtenu du Roi *Charles II.* le 22 Nov. 1670, des Lettres de Réhabilitation de Noblesse en faveur de leur dit pere, & de ses enfans nés en légitime mariage.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'argent , accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde de même , bordés d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , un paon rouant au naturel.*

1670. PIERRE PIERMANS , Chevalier , Seigneur de la Fleschiere , obtint des Supports avec bannieres , par Lettres datées de Madrid du 22 Déc. 1670.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 d'argent , à la hure de sanglier de sable ; au 2 & 3 d'or , à trois tours d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , une hure de sanglier de sable entre un vol d'argent. Supports , deux ours au naturel tenant chacun une banniere , l'une à droite aux émaux du premier & l'autre à gauche aux émaux du second quartier de l'écu.*

1670. Les enfans mineurs de feu PIERRE VAN WEERDEN , Dyckgrave Général en la Ville d'Anvers , furent annoblis par Lettres de l'an 1670.

1670. ANTOINE HARDY , natif de Valenciennes , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1670.

1670. JEAN LE WAITTE , fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1670.

1670. JEAN-ANTOINE TINSEAU , fut annobli par Lettres de l'an 1670.

1671. RUPELMONDE , Bourg , Château &

Seigneurie en Flandres au confluent de l'Escaut & du Rupel , furent vendus le 9 Avril 1658 par *Philippe IV.* Roi d'Espagne , à PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & DE LICQUES , Baron de Wissenkercke , & érigées en Comté en faveur de son fils , par Lettres du 6 Fév. 1671. *Voyez ci-devant à la Baronnie de WISSENKERCKE , I. Part. pag. 241.*

1671. GEORGE VECQUEMANS , Seigneur de la Verre , Conseiller & Maître-Général extraordinaire des Monnoyes du Roi aux Pays-Bas par Patentes du 25 Sept. 1650, fut annobli par Lettres du 13 Mars 1671.

Les armes sont : d'or , à une barriere de prairie de sable , surmontée d'un lion léopardé de même , couronné d'azur , armé & lampassé de gueules , la queue fourchée , nouée & passée en sautoir.

1671. JEAN-BAPTISTE CORRYSE , Chevalier de l'Ordre du Saint Sepulchre , natif de Bruges , fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Avril 1671.

1671. LE ROY. Philippe LE ROY , Chevalier Banneret , Seigneur de Broechem , Oelegem & en Ravels , Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , fut élevé à la dignité de *Libre Baron du St. Empire* , lui & toute sa postérité de l'un & de l'autre sexe , par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 30 Mai 1671. Le Baron le Roy avoit épousé *Marie de Raedt* , & en eut 1. *Faques le Roy* , Libre Baron du St. Empire , Seigneur de Broechem , Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , lequel s'est acquis beaucoup de réputation par les Ouvrages qu'il a donnés au Public ; 2.

Philippe le Roy , Religieux à l'Abbaye d'Affligem ; 3. *Antoine* le Roy , Capitaine au service de l'Empereur , mort à Vienne le 27 Avril 1684 ; 4. *Joséph* le Roy , Libre Baron du St. Empire ; Gentilhomme de la Bouche de l'Empereur *Léopold* , & Surintendant des Ouvrages de la Cour de Bruxelles , qui épousa en 1684 N le Roux , fille de *René* , Chevalier , Seigneur de Tercammen , & de *Catherine-Cécile* van Bemmel. Il eut de ce mariage *Joséph-Benoit-Casimir* le Roy , Libre Baron du Saint Empire , Seigneur de Libertange , marié 1. à *Jeanne-Isabelle-Claire* Coloma , veuve de *Ferôme-Théodore* Baron de Copis & du St. Empire , Seigneur de Bindervelt , morte à Bruxelles le 4 Mai 1742 sans lignée , après avoir fait donation de tous ses biens à son mari. 2. le 2 Juillet 1742 à *Marie-Elisabeth* Arazola-de-Onate , veuve de N de Succa , Seigneur de Bouvry , de laquelle il n'a point d'enfans.

1671. PIERRE MONIOT , Seigneur d'Hestroy , Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruges , fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juin 1671.

Les armes sont: *d'azur, à trois fers de lance d'argent.*

1671. GUILLAUME LE FEBURE , Seigneur de la Queve & en Laerebroeck , obtint du Roi *Charles II.* par Lettres dépêchées à Madrid le 15 Juin 1671 , Réhabilitation de Noblesse avec annoblissement si besoin étoit , & permission de porter pour armes : *un écu burellé d'argent & d'azur de dix pieces , à une tour d'argent la porte ouverte , brochante sur le tout ; cet écu timbré d'un*

casque d'argent, grillé & liséré d'or, assorti de ses lambrequins & bourlet d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueules.

Guillaume le Febure mourut le 7 Déc. 1687, & avoit épousé Cecile le Mire, fille de Jean & de Marguerite van Doorne. Son fils aîné Jean-Baptiste le Febure, Conseiller Contador & premier Commissaire de Guerre aux Pays-Bas, épousa en 1675 Marie-Anne-Isabelle Goossens, fille de Guillaume, Avocat au Conseil de Brabant, & de Gertrude van Doorne. De cette alliance vint Guillaume-François le Febure, Conseiller Contador & premier Commissaire de Guerre aux Pays-Bas, qui fut admis dans la Famille de Roodenbeks une des 7 Patriciennes de Bruxelles le 13 Juin 1696, & qui s'allia à Marie-Lucie-Isabelle de Middelbourg, de laquelle il a laissé,

1. Valrad-Guillaume-Joseph le Febure.
2. Jean-Joseph le Febure.
3. Marie-Thérèse-Jacqueline le Febure.

1671. JEAN-BAPTISTE CHRISTYN, Chevalier, Seigneur de Meerbeke, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé des Pays-Bas; obtint des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres datées de Madrid du 22 Juin 1671.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois pals d'azur, au chef de gueules, chargé d'une aigle d'argent, qui est van Hove; au 2 & 3 contr'écartelé d'argent, à l'aigle de gueules, & de gueules à la croix ancrée d'or, qui est de la Couf-

ture ; sur le tout de sable , au chef d'argent , chargé de deux losanges d'azur , qui est Christyn. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liseré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'or , couronné de même , armé & lampassé de gueules , tenant de la patte dextre une épée haute & de la senestre un cœur , le tout au naturel. Supports , deux griffons d'or , couronnés de même ; armés & lampassés de gueules , tenant chacun une bannière à droite aux armes de Christyn , & à gauche à celles de van Hove.

1671. CORBEECK-OVER-LOO , Seigneurie en Brabant , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 20 Juillet 1671 , en faveur de JEAN-BAPTISTE DANEELS , Seigneur de Corbéeck-over-LOO , fils puîné de *Jean-Baptiste* , premier Baron d'Attenrode , & de *Philippine-Christine* de Hovyne.

1671. PIERRE-PASCHASE DE DECKERE , Ecuyer , Seigneur de Monteleone , Sevenbergen , & en Ranst , fut créé Chevalier & obtint deux lévriers blancs accollés d'or pour Supports , par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Août 1671. Il étoit fils de *Pierre-Paschase* de Deckere , créé Chevalier le 12 Déc. 1664 , mort le 1 Avril 1667 , à 82 ans , & de *Cornelia-Maris* Houtappel , morte le 17 Déc. 1662.

1671. JEAN VAN WEERDEN , ancien Echevin d'Anvers , second fils de *Jean* annobli le 10 Déc. 1655 , obtint Réhabilitation de Noblesse avec annoblissement de nouveau , par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 20 Août 1671. Il fut créé Chevalier par autres Lettres

du 8 Juin 1676, & obtint la permission de faire foutenir ses armes, par deux Indiens au naturel, couronnés de plumes d'argent & de gueules tenant chacun une banniere à droite aux armes de *van Weerden*, & à gauche à celles de *Severdonc*.

1671. JEAN-BAPTISTE NYS, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres données à Madrid le 2 Sept. 1671.

1671. JAQUES-AUGUSTIN VAN SCHAVERBEKE, Seigneur de Meulenacker, Haut Echevin du Pays de Waes, fut annobli par Lettres du 3 Oct. 1671. Il étoit fils de *Jean van Schaverbeke*, & de *Marie van der Elst*; & petit-fils de *Jean van Schaverbeke*, & de *Marguerite Wiclandt*.

1671. JEAN-BAPTISTE CHAVEAU, Lieutenant-Bailli des Eaux & Forêts du Comté de Namur, fut annobli par Lettres de l'an 1671. Il obtint *deux Sauvages armés de leur massus pour tenants*, par autres Lettres du 23 Nov. de la même année, & le titre de Chevalier par de nouvelles Lettres-patentes du 5 Août 1677.

Ses armes sont : d'or, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de sable rangées en orle; au franc-quartier d'argent, à l'étrier de gueules, au chef de gueules, chargé d'une aigle éployée d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or, d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une aigle éployée d'argent.

1671. JEAN-BAPTISTE WACQUANT, domicilié à Luxembourg, fut annobli par Lettres de l'an 1671.

1671. NORBERT VAN ASSCHE , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1671. Il étoit fils de *François* van Assche , mort le 25 Fév. 1669 , & d'*Agnes* Wolfaert , morte le 30 Juillet 1676 ; & petit-fils de *Daniel* van Assche , Bourguemaître de Louvain en 1627 , 1630 , & 1632 , puis Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier de Bruxelles , & de *Marie* Swieten.

1671. GILLES-MARTIN HARDY , natif de Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres de l'an 1671.

1671. JEAN-BAPTISTE VAN DER HAGEN , fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1671.

1671. PHILIPPE DE BEAUMONT , domicilié en Hainaut , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1671.

1672. FRANÇOIS VAN WEERDEN , fils aîné de *Jean* annobli le 10 Déc. 1655 , obtint une licorne & un griffon pour Supports , par Lettres dépêchées à Madrid le 11 Janv. 1672.

1672. CORNEILLE DE TROYENS OU TRUYENS , natif d'Anvers , fut annobli par Lettres du 28 Janv. 1672. Il fut créé Chevalier par autres Lettres du 19 Fév. 1673 , & obtint deux lions pour Supports par de nouvelles Lettres-patentes du 1 Avril de la même année.

Ses armes sont : de gueules , à deux chevrons échiquetés d'argent & d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bouclier & de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'or , armé & lampassé de gueules.

1672. JEAN ROELOFS, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 1. Fév. 1672.

1672. ALBERT BARRE', Chevalier, Sergeant-Major & Commandant du Fort de Blankenberghe, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 9 Mars 1672.

1672. ZILLEBEKE, Seigneurie au Pays de Waes, fut unie à la Seigneurie de Pergate en Hainaut & à la Cense nommée la Cour-au-Bois en Flandres, & érigée en *Viscomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 13 Avril 1672, en faveur de CHARLES DE DONGELBERGHE, Seigneur de Zillebeke, Conseiller du Conseil de Brabant. Il étoit second fils de *François* de Dongelberghe, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Zillebeke, & de *Jeanne* Oudart, Dame de Steenberghe; & petit-fils de *Henri* de Dongelberghe, Seigneur de Herlaer, créé Chevalier le 30 Nov. 1599, & d'*Adrienne* Borluut, Dame de Zillebeke.

Le Vicomte de Zillebeke a eu de son mariage avec *Anne-Marie* de Ryfewyck,

1. *Caroline* de Dongelberghe, Vicomtesse de Zillebeke, mariée 1. à *Frédéric-Ignace* de Maerselaer, Baron de Parcq, Colonel au service d'Espagne. 2. à *Pierre-Ignace*, Vicomte de Reyhbouts.

2. *Anne-Philippine* de Dongelberghe, Dame de Berch, alliée 1. à *François-Engelbert* de Steenlant, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, mort en 1702. 2. en 1703 à *Pierre-Antoine* du Bois dit van den Bossche,

Ecuyer, Seigneur de Hoogher-Camer, Tendorent & Ter-Scharent, dont elle fut la 2^e femme.

3. N..... de Dongelberghe, mariée à *Gaspard* de Villegas, fils Cadet de *Paul-Melchior*, premier Baron d'Hovorst.

1672. **JACQUES-FRANÇOIS DES MAISIERES**, Ecuyer, Seigneur de Trit, natif de Valenciennes, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres datées de Madrid du 13 Avril 1672. Il étoit fils de *Faques* des Maisieres, Chevalier, Prévôt de Valenciennes, & d'*Anne* de Voery, d'une illustre Maison du Duché de Milan.

1672. **GILLES DU BOIS**, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Avril 1672.

Les armes sont : *coupé, au 1 de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, chaussé d'or, à deux treffles du champ qui est bordé de deux bâtons noueux au naturel; au 2 d'azur, à la bande de sable, chargée de trois étoiles à six rais d'or, & accompagnées de deux branches de chêne fruitées d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable à dextre, & d'or & d'azur à senestre, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'or armé & lampassé de gueules, entre deux bâtons noueux au naturel.*

1672. **JEAN-BAPTISTE VAN WERVEKE**, de Flandres, fut honoré de la dignité de Chevalier, par Lettres du 25 Juin 1672.

1672. Les enfans de feu **CHARLES MATHE-**

LIN, en son vivant Echevin & Homme de Fief de la haute Cour de Durbuy, furent annoblis sur la requête de sa veuve, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Juillet 1672.

1672. ROBERT HENRART, Conseiller du Conseil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 11 Juillet 1672. Il étoit fils de *Jean* Henrart, Conseiller du Conseil de Namur, & de N..... Cocquelet; & petit-fils de *Pierre* Henrart, Conseiller - Pensionnaire des Etats de Namur, & de *Marie* de Bossimé.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; au 2 & 3 d'azur, à un fer de moulin d'argent..

1672. THEODORE VAN DEN MEERSCHE, de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Août 1672.

1672. GILLES - AUGUSTIN DE MESEMACRE, natif de Bruxelles, d'abord Gentilhomme de la Maison du Comte de Fuensalda, Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France, puis Ecoutette de la Ville de Herentals en Brabant, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 3 Août 1672.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, fretté de sable, les claire-voyes remplies chacune d'une fleur de neflier de gueules; au 2 & 3 d'or, à la croix ancrée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent, de sable, d'or, & de gueules, & au-dessus en cimier, un dextrochere armé tenant une épée d'argent, garnie d'or.

1672. LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Seig-

neur de Tirimont, Presse, Harmignies, Trahegnies, Lisbeeck, Dilbeke, Itterbeke, Bodeghem, &c. qui a été successivement Grand-Bailli d'Avesnes, Prévôt de Bastogne & de Marche en Famenne, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, Conseiller-Régent au Conseil Suprême à Madrid, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé aux Pays-Bas, Trésorier-Général des Finances, & Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. C. au Traité de Paix conclue à Ryswick en 1697, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 7 Sept. 1672.

Ses armes sont : *d'or, à la fasce d'azur, supportant une aigle naissante de sable.*

1672. CATHERINE PINCHART, veuve de JEAN DE BETHUN, mort Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service du Roi Catholique, fut annoblie avec ses enfans & leur postérité, par Lettres du Roi Charles II. du 18 Oct. 1672.

Les armes sont : *de gueules, à un homme armé de toutes pieces, appuyant la main gauche sur la hanche, & tenant de la droite une épée nue & élevée, garnie d'or.*

1672. BARBE ROMMEL, veuve du 5 Janv. 1668 de MAXIMILIEN SPANOGHE, Seigneur de Cleyhem, qu'elle avoit épousé à Bruges le 24 Nov. 1643, obtint pour elle & ses enfans Maximilien, Anne, Marie-Barbe, François-Eléonore, & Isabelle-Claire Spanoghe, confirmation & si besoin étoit réhabilitation de Noblesse, par Lettres du Roi Charles II. du 18 Nov. 1672.

Maximilien Spanoghe étoit fils de Charles Spa-

nooghe, Echevin de Bruges en 1599, 1605, 1606, & 1612, Prévôt de la Confrairie du Saint & précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ en 1624 & 1625, mort le 2 Déc. 1633, & de *Marguerite* Nollet, Dame de Cleyhem, mariée le 13 Janv. 1603, morte le 1 Oct. 1639; petit-fils de *Charles* Spanoghe, Echevin de Bruges en 1588, 1589, 1592, & 1593, mort le 20 Fév. 1597, & de *Cornelie* van Sandtvoorde, morte le 15 Juillet 1609; & arrière-petit-fils de *Jean* Spanoghe, lequel fut marié avec *Marie* van Yedeghem, & eut pour pere *Corneille* Spanoghe, qui avoit été *arnobli* & créé *Comte du Sacré Palais-Latran* par Diplôme de l'Empereur *Charles V.* du 22 Juin 1526, & qui avoit épousé *Eléonore* Fagel, & étoit fils de *François* Spanoghe & de *Jeanne* de Bruyne, & petit-fils de *Louis* Spanoghe & de *Magdelene* van den Ryne.

1672. HENRI LE MEDE, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1672.

1672. CORNEILLE DE MAN, Seigneur des deux Lennicke, Watermaelé & Walcourt, fut créé Chevalier & obtint des Supports, par Lettres de l'an 1672.

Ses armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.*

1672. JACQUES-FERDINAND DE VILLEGAS, Echevin d'Anvers en 1666, 1669, 1670, 1671, 1672, & 1675, fut créé Chevalier, & obtint des Supports & une couronne au lieu de bouquet, par Lettres de l'an 1672. Il étoit fils puiné de *Melchior* de Villegas, Seigneur d'Hovorst &

de Bouchout, & de *Jeanne-Marguerite* Mechelman.

1672. DENIS MOURET, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an. 1672.

1673. JACQUES DE CONDE', Seigneur de Boiffelles ; Conseiller du Conseil de Brabant, & ci-devant premier Secrétaire de la Ville de Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & deux lions de même pour Supports tenant chacun une bannière à droite aux armes de Condé, & à gauche à celles de Oemen, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 2 Fév. 1673. Il étoit fils de *Jacques* de Condé, Secrétaire de la Ville de Bruxelles, & de *Magdelene* Geubles ; petit-fils de *Jean* de Condé, & d'*Adrienne* Coppens ; & arrière-petit-fils de *Charles* de Condé, qui avoit épousé *Claire* Gruffet, & avoit pour pere *Pierre* de Condé lequel fut marié avec *Anne* Oemen, fille de *Jean* & d'*Anne* Vincx.

Ses armes sont : d'azur, à une coquille d'argent, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or.

1673. ROBERT DE LA VILLETTE, Bourguemaître du Franc de Bruges fut annobli par Lettres du 19 Fév. 1673, & créé Chevalier par d'autres du 18 Juin 1679.

1673. PIERRE DE MONCHEAU, Président de la Chambre des Comptes à Bruges, issu d'une Famille Noble originaire d'Artois, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 19 Fév. 1673.

1673. IGNACE PERSET, fils de *Leonard*,

Bergent-Major de la Ville d'Oudenarde, fut anobli par Lettres du 9 Juillet 1673.

1673. CHARLES RAPPAERT, Seigneur de Blommendaele, Echevin du Franc de Bruges, fut créé Chevalier & obtint des Supports, par Lettres du 13 Août 1673.

1673. LAERNE, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Charles II. du 26 Août 1673, en faveur de GERARD VAN VILSTEREN, Seigneur de Laerne, troisième Commissaire le 13 Nov. 1672 au renouvellement des Magistrats de Gand. Il étoit fils de Hubert Seigneur de Vilsteren, & de Jeanne van Oostendorp, & avoit épousé en premières nûces Béatrix van der Mye, & en secondes nûces Marie-Livine de Beer, fille de Nicolas-Ignace, premier Baron de Meulebeke. De ce dernier mariage naquirent Anne-Lucie van Vilsteren, mariée en 1715 à George-Hyacinthe Baron de Brune, Seigneur de Willecomme, & Jaques-Joseph van Vilsteren, Baron de Laerne, mort le 25 Juin 1730, laissant de son alliance avec Marie-Isabelle-Catherine de Lichtervelde, fille de Jean-Ferdinand, & de Marie-Catherine-Françoise de Belver,

1. Jeanne-Catherine van Vilsteren, Religieuse dans l'Abbaye de Roosenbergh, où elle est morte en 17...

2. François-Joseph-Ferdinand-Guillaume van Vilsteren, Baron de Laerne, mort sans alliance.

3. Marie-Catherine-Hyacinthe-Guillaume van Vilsteren.

4. Marie-Thérèse-Geneviève-Colette van Vilste-

ren, mariée à N. . . . Christyn, Vicomte de Tervueren & de Duysborch.

5. *Nicolas-Joseph van Vilsteren*, reçut Chevalier de Malthe en 1723, devenu Baron de Laerne après son aîné, & allié en 1750 à *Marie-Hyacinthe de Beer* sa cousine-soûgermaine, fille de *Gaspard-Robert-François*, Baron de Meulebeke, & de *Françoise-Camille Dennetieres*.

6. *François-Xavier-Joseph-Guillaume van Vilsteren*.

1673. **ETTERBEKE**, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Nov. 1673, en faveur & en considération des services de **DON DIEGO-ENRIQUEZ DE CASTRO**, Seigneur d'Etterbeke, du Conseil de Guerre & Pagador-Général des Armées de S. M. C. aux Pays-Bas.

1673. **DE LA BARRE**. **Jean-Paul DE LA BARRE**, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi Catholique de l'an 1673.

1673. **JEAN DESQUIEN**, fils de *Jacques*, Echevin de la Ville d'Ypres, fut annobli par Lettres de l'an 1673.

1673. **ALARD DES LIONS**, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1673.

1673. **PAVAN**. **François PAVAN-DE-CICCATI**, fut annobli par Lettres de l'an 1673, & créé *Baron* par d'autres de l'an 1676.

1673. **JEAN BONDIEU dit VAUDTY**, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1673.

1674. JEAN-BAPTISTE DE VILLENFAIGNE, Seigneur de Hottomont, domicilié à Namur, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 2 Janv. 1674.

Les armes sont: *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or, & accotée de deux bâtons de même. L'écu timbré d'un casque d'acier poli, taré de profil, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent, de sable, & d'or, & au-dessus en cimier, un buste d'homme vêtu de gueules & boutoné d'or, la tête liée d'un bandeau d'argent.*

1674. ECLANS, Seigneurie en Franche-Comté, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Charles II. du 5 Janv. 1674, en faveur de CHARLES-EMMANUEL PETREY, Seigneur d'Eclans, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres ou fiefs en augmentation.

1674. ENGELBERT-VIGLIUS CASSETTA, Ecuyer, natif de Bruges, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet par Lettres du 9 Fév. 1674.

1674. GROESBEECK. Jean, Baron de GROESBEECK, Chevalier de l'Empire, Vicomte d'Aublain, &c. fut créé Comte du nom de *Groesbeeck, de l'Empire & de Wemeling*, par Diplôme de l'Empereur Léopold du 20 Avril 1674.

Il étoit issu de Jean, Sire de Groesbeeck au Pays de Gueldres, qui vivoit dans le XV. siècle avec Hedwige de Rodinchoven sa femme, de laquelle il avoit pour fils Sigebert, Sire de Groesbeeck, lequel épousa Elisabeth de Flo-

dorp , fille de *Guillaume* & de *Cecile* de Hamal , & en eut *Jean II.* du nom , Sire de Groesbeeck , de Hoemen , de Malden & de Beck , Drossard de Gueldres. Ce dernier fut allié à *Berthe* de Goor dite de Hornes , fille de *Jean* , Seigneur de Heel , & de *Jeanne* de Montfort. Elle le rendit pere de *Jean III.* & de *Gerard* de Groesbeeck ; celui-ci fut Grand-Doyen de Liège , Abbé de Chiney , puis en 1564 Evêque & Prince de Liège , en 1576 Abbé de Stavelo , & créé Cardinal en 1578. Il défendit avec zèle la Religion contre les Huguenots , & refusa le passage de la Ville de Liège en 1568 au Prince d'Orange. Il mourut le 29 Déc. 1680 , à 63 ans ; son frere aîné *Jean III.* épousa *Sofie* Stommel , Dame de Stochem & de Nieuwenhove , & en eut *Gerard* & *Jean* , dont la postérité va être rapportée , & *Sohier* , qui épousa *Fossine* Thuyl , Dame de Vieufart , & duquel descendent les Seigneurs de Vieufart.

Gerard , Sire de Groesbeeck , fut pere de *Jean IV.* , qui fut créé Comte de Groesbeeck & de l'Empire par Diplôme de l'Empereur *Rodolphe II.* du 11 Août 1610 , confirmé par *Ferdinand II.* en 1623. Il épousa N. . . de Bailleul-de-Lesdain , de laquelle il eut *Maximilienne* de Groesbeeck , qui porta le Comté de Groesbeeck à son mari *Ferdinand* , Baron de MERODE & de Jehay. De cette alliance vint *Catherine-Thérèse* , née Comtesse de Merode & de Groesbeeck , Baronne de Jehay , laquelle épousa *Maximilien-François* , Comte de MERODE & de l'Empire , Baron de Houfalise , & fut mere de *Thérèse-Jeanne-Philippine* , née Comtesse de Merode & de Groesbeeck , morte en 1725. Elle avoit été

mariée le 12 Mars 1715 avec *Joaquim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe*, Comte de MERO-DE, de Montfort & du St. Empire, Marquis de Deynse, dont elle fut la première femme. Voyez sa postérité, 1. Part. pag. 209.

Jean de Groesbeeck, Sire de Hoemen, Malden, &c. second fils de *Jean III.* & de *Sofie Stommel*, épousa 1. *Marie* de Sanzelles, Vicomtesse d'Aublain, dont elle lui fit donation; morte sans enfans. 2. *Helene* d'Yve, qui fut mere entre autres de *Gerard* de Groesbeeck, Vicomte d'Aublain, Seigneur de Hoemen, Malden, & Beck, créé Baron du nom de *Groesbeeck*. Il fut allié à *Marie* de Poitiers, Chanoinesse de Nivelles, de laquelle il eut *Jean*, Baron de Groesbeeck, Chevalier de l'Empire, Vicomte d'Aublain, créé Comte de *Groesbeeck*, de l'Empire, & de *Wemeling* le 20 Avril 1674, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé 1. en 1638 *Catherine*, fille de *Faques*, Seigneur de Baerlandt, Diericxlandt, & Bouchout, morte en 1643. 2. *Faqueline* de Montmorency-Neuville-Wistache. Il eut du premier lit *Faques*, Comte de Groesbeeck, de l'Empire, & de *Wemeling*, Vicomte d'Aublain, Seigneur de Bouchout, marié en 1665 à *Claire-Albertine* d'Anneux, Chanoinesse de Mons, dont vint *Faques-François*, Député de la Noblesse aux Etats de Namur à la Pragmatique-Sanction en 1725, allié à *Marie-Joséphé*, Baronne de Harcamp, de laquelle il eut cinq filles, un fils mort sans alliance, & *Alexandre-François*, Comte de Groesbeeck, de l'Empire, & de *Wemeling*, Vicomte d'Aublain, &c. vivant en 1755. Il a épousé le 20 Août 1727 *Elisabeth-Catherine-Barbe*, Ba-

ronne van Schuere & de l'Empire, Dame d'Uf-
sen , dont l'ayeul avoit été créé en 1664 *Baron*
van Schuere , de Hagoort & de l'Empire , par l'Em-
pereur *Léopold*. De cette alliance sont nés entre
autres ,

1. *François* , Comte de Groesbeeck , Cham-
bellan Actuel de LL. MM. I. & R.

2. *Marie-Anne-Françoise* de Groesbeeck , ma-
riée en 1750 à *Alexandre-Louis-François* , Mar-
quis de Croix - d'Heuchin , Chevalier de Saint
Louis , Capitaine de Cavalerie au Régiment de
Beauvilliers , dont un fils né en 1754 , & une
fille née en 1755.

1674. JEAN ROBERT , Lieutenant de la
Compagnie des Francs-hommes du Pays de
Luxembourg , fut annobli par Lettres du Roi
Charles II. du 2 Juillet 1674.

1674. BORNIVAL , Seigneurie en Brabant ,
fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Char-*
les II. du 2 Juillet 1674 , en faveur de FERDI-
NAND D'YLLAN , Seigneur de Bornival & de
Rognon , fils de *Garcia* d'Yllan & de *Garcie* Bran-
don-y-Mesquita.

1674. ENGELBERT DELLA FAILLE , Seig-
neur d'Esteinpuis & Roncheval , obtint du Roi
Charles II. par Lettres du 20 Juillet 1674 , la
permission de faire supporter ses armes , par
deux léopards d'or , couronnés de même , te-
nant chacun une banniere à droite aux armes
della Faille , & à gauche à celles d'*Esteinpuis*.

1674. JACQUES WINCKELMAN , Ecuyer ,
natif de Bruges , Souverain-Bailli de la Salle &

Châtellenie d'Ypres, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 20 Juillet 1674.

1674. MAXIMILIEN-ANTOINE BAILLET, Conseiller & Receveur-Général des Domaines de la Province de Luxembourg, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 1 Sept. 1674.

Les armes sont : *d'azur, à une voile en poupe, attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une biche au naturel.*

1674. ANSELME VAN HULLE, qui avoit été annobli par Diplôme de l'Empereur *Ferdinand III.* du 27 Août 1652, obtint confirmation de ce Diplôme par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Déc. 1674.

1674. JERÔME-IGNACE JACOBS, Conseiller & Receveur-Général de l'Artillerie des Pays-Bas, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 16 Déc. 1674.

Les armes sont : *d'or, à une coquille oreillée de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un griffon de sable.*

1674. SART, Seigneurie en Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1674, en faveur de PIERRE-IGNACE VERREYCKEN, Chevalier de l'Ordre

d'Alcantara , Baron de Bonlez & de Gesves , Vicomte de Breucq , Seigneur de Sart , Ways , Doorne , Ruart , Flamine , haut Montreuil-au-Bois , Donceau , &c. Chambellan héréditaire du Comté de Namur , Grand-Bailli de Nivelles & du Roman Pays de Brabant. Il étoit fils aîné de *Louis-François Verreycken* , Chevalier , créé *Baron de Bonlez* en 1643 & de *Gesves* en 1649 , mort en 1654 , & d'*Anne-Marie* de Busleyden , fille de *Gilles* , Chevalier , & de *Catherine* van der Dilft.

Le Comte de Sart avoit épousé *Marie-Anne* de Haynin , dont il a eu *Louis-Dominique Verreycken* , Comte de Sart , Baron de Bonlez , &c. marié le 30 Juillet 1681 à *Marie-Caroline* de Berlo , fille unique de *Jean-Paul* , & d'*Anne* de Schoonhoven. De cette alliance vint *Henri Verreycken* , Comte de Sart , Baron de Bonlez , &c. qui épousa *Barbe-Gertrude* van der Gracht , fille de *Jean-François* , Seigneur de Romerswael , &c. & de *Gertrude-Philippine* van der Gracht , Baronne de Vremde. Il en eut pour fille unique & héritière universelle *Lambertine-Josèphe Verreycken* , Comtesse de Sart , Baronne de Bonlez , &c. mariée le 16 Sept. 1727 à PHILIPPE-FRANÇOIS DE VARICK , Seigneur de Court-St.-Etienne , Thielen , &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II. , Grand-Maître des Cuisines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar , depuis 1742 , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant en qualité de Comte de Sart , & Député ordinaire du Corps de la Noblesse en 1755 , 1756 & 1757. Voyez ci-après à la Baronnie de LIBERSART.

1674. NICOLAS DE CORTIL , Maître des Forges & Mayeur des Ferons de la Province de Namur , fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 16 Déc. 1674. Il étoit fils de Lambert de Cortil , Bourguemaître de Namur en 1622 , & frere de Pierre de Cortil , Président du Conseil de Namur , mort le 27 Juin 1673.

Ses armes sont : *d'argent , au lion de sable , armé & lampassé de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liseré d'or , orné de son bouclier & de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , un lion de sable , armé & lampassé de gueules.*

1674. JEAN-FRANÇOIS BOELE , natif de Gand , fut annobli par Lettres de l'an 1674.

1674. GILBERT & FRANÇOIS VAN SUSTEREN , furent annoblis par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1674.

1674. ALEXANDRE PESIN , natif de Valenciennes, fut annobli par Lettres de l'an 1674, & créé Chevalier par d'autres de l'an 1676.

1674. PHILIPPE DE CAPILLAS , fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1674.

1674. SPONTIN. Jaques DE SPONTIN , obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1674.

1674. JÉRÔME MOSELLI , fut annoblis par Lettres de l'an 1674.

1675. HovorST , Seigneurie en Brabant , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Charles II. du 15 Janv. 1675 , en faveur & en considé-

ration de la noble & ancienne extraction de **PAUL-MELCHIOR DE VILLEGAS**, Seigneur d'Hovorst, Bouchout, Werfter & Vierfel, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas.

Il étoit issu de **Don Pedro Ruiz de Villegas**, Chevalier de l'Ordre Militaire de la Bande, qui de **Dona Teresa** de la Vega, laissa **Don Ruiz Perez de Villegas**, marié à **Dona de Zalinas**, de laquelle il eut **Don Lopez** de Villegas, pere par **Dona Maria** de Stephanes, de **Don Diègo** de Villegas, Corregidor de la Ville de Burgos en Espagne, allié à **Dona Isabel** de Ayala. Leur fils **Don Diego** de Villegas, vint au Pays-Bas en qualité de Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur **Charles V.**, & laissa de sa femme **Dona Catherine** de la Corona, **Melchior** de Villegas, Echevin d'Anvers en 1590 & 1591. Celui-ci épousa **Fossine** Cornel, & en eut **Melchior** de Villegas, Seigneur d'Hovorst & de Bouchout, lequel fut allié à **Jeanne-Marguerite** Mechelman, fille de **Paul**, Ecuyer, & de **Béatrix** Rampaert. Elle le fit pere de **Paul-Melchior** de Villegas, créé Baron d'Hovorst le 15 Janv. 1675, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé **Isabelle** van Ophem, fille unique & héritière de **Faques** van Ophem, Chevalier, Seigneur d'Over & Neer-Heembeke, d'Aa, & de la Franchise de Luttre, & d'**Elisabeth** Vits. Son fils aîné **Faques-Ferdinand** de Villegas, Baron d'Hovorst, Seigneur de Vierfel, Bouchout, Luttre, &c. Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes en Brabant, se maria avec sa cousine-germaine **Marie-Jeanne** de Villegas, de laquelle est

est né *Melchior-Joseph* de Villegas, Baron d'Horvost, &c. qui a épousé le 19 Mai 1716 *Anne-Marie* de Wissenkercke, fille unique & héritière de *François-Charles* de Wissenkercke, Baron de Pellenbergh, de Sprang & du Saint Empire, Capitaine & Major de Brigade, mort le 8 Mai 1699, & d'*Anne* van der Duyn, issue d'une branche Cadette de l'illustre Maison de Brederode.

Les armes de Villegas sont : d'argent, à une croix voidée & enhendée de sable ; à la bordure componnée de seize pièces de gueules & d'argent, chaque compon de gueules chargé d'une tour d'or, & chaque compon d'argent d'une chaudiere de sable. Supports, deux lions d'or armés & lampassés de gueules, tenant chacun une bannière à droite aux armes de Villegas, & à gauche à celles de Ayala. DEVISE, *Vilia ne legas.*

1675. JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE, Seigneur de Reeth & de Laer, Echevin d'Anvers en 1678, 1679, 1681, & premier Bourguemaître en 1689, fils d'*Alexandre*, Secrétaire & Garde des Chartres de la même Ville, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres données à Madrid le 3 Fév. 1675, la permission de faire supporter ses armes, par deux léopards d'or, armés, lampassés & accollés de gueules, bordés & bouclés d'or, tenant chacun une bannière à droite aux armes *della Faille*, & à gauche à celles de *Reeth*. Il fut créé Chevalier par autres Lettres du 9 Fév. 1679, & avoit épousé *Anne-Marie* van de Werve, de laquelle il a eu *Alexandre della Faille*, Seigneur d'Archennes, Ecoutette d'Anvers & Marckgrave du Pays de Ryen, qui fut

honoré de la dignité de Chevalier par Lettres dépêchées à Madrid le 4 Déc. 1679.

1675. BARTHELEMI LE MIRE, Juge de la Chef-Chambre de Tonlieu à Bruxelles, fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, & annobli de nouveau si besoin étoit, par Lettres du Roi Charles II. du 3 Fév. 1675. Il étoit fils de Jean le Mire, & de Marguerite van Doorne; & petit-fils de Barthelemi le Mire, Bourguemaître des nations à Bruxelles en 1595, & de Gertrude Metermans.

Ses armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde de même, bordés d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, (par concession dudit jour 3 Fév. 1675.) assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un paon rouant au naturel.*

1675. CHARLES-FRANÇOIS COURTOIS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 28 Mars 1675, & créé Chevalier par d'autres du 19 Juillet 1679. Il étoit fils de Balthazard Courtois, & de N. . . de la Bistrate sa 2. femme; & petit-fils de Jean Courtois, & de Marie Taedts.

Les armes sont: *d'or, au sautoir alésé de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un sautoir alésé de gueules entre un vol, dont une partie est d'or & l'autre de gueules.*

1675. HENRI HILLEWERVE, Seigneur de Sempst & de Weerde, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 29 Mars 1675.

Les armes sont : *d'argent , à un poisson au naturel nageant sur une rivière de même.*

1675. JEAN-BAPTISTE GREYNS , second Bourguemaître d'Anvers en 1673 & 1674, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 5 Avril 1675.

Les armes sont : *d'azur , à trois flambeaux d'argent , allumés d'or : l'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , une colombe d'argent.*

1675. JACQUES ROELANTS , Directeur de la Poste d'Anvers , puis Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , obtint le titre de Chevalier , un griffon & un lion d'or pour Supports , & une couronne de même au lieu de bourlet , par Lettres datées de Madrid du 10 Mai 1675. Il étoit fils de Jacques Roelants , Directeur de la Poste d'Anvers , & de Marie-Anne van der Goes ; & petit-fils de Jacques Roelants , Conseiller du Grand-Conseil à Malines par Patentes du 23 Janv. 1625 , & de Marie Schot , morte en 1638.

Ses armes sont : *de sable , au sautoir denché d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , un griffon d'or.*

1675. IGNACE DE CLERQUE , Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques , Vicomte de Wiffocq , Mestre-de-Camp d'Infanterie , ayant remontré qu'il avoit trouvé que les véritables armes de sa famille seroient un écu d'argent , au

chevron d'azur , accompagné de trois roses de gueules , il obtint du Roi *Charles II.* ce nouveau port, par Acte dépêché à Madrid le 10 Mai 1675.

1675. HOVE-ST.-LAURENT, Seigneurie en Brabant , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1675 , en faveur de GUILLAUME D'ESPOMEREAUX dit VAN HOVE, Seigneur dudit lieu & d'Altena, Bourguemaître de Bruxelles en 1669 & 1670. Il étoit fils de *Guillaume* d'Espomereaux , Bourguemaître d'Anvers en 1665 , & de *Catherine* van Hove , Dame d'Altena ; & petit-fils de *Luc* d'Espomereaux , Echevin d'Anvers en 1587 , 1589, 1591, 1592, 1594, &c. mari d'*Anne* van Brecht, lequel avoit pour pere *Matthieu* d'Espomereaux, qui avoit épousé *Cornelie* van der Voort, & étoit fils de *François* d'Espomereaux, mort le 27 Mars 1518, & de *Catherine* Daems sa 1. femme, morte le 29 Mai 1514.

Le Baron de Hove qui avoit épousé *Marie* de Caverfon , est décédé en 1679 , & a eu pour enfans ,

1. *Jean-Charles* d'Espomereaux , dit van Hove , Baron de Hove, Seigneur d'Altena.

2. *Marie-Isabelle-Magdelene* d'Espomereaux , dit van Hove , mariée à *Nicolas* de Brouhoven, Greffier , puis premier Trésorier des Domaines & Finances des Pays-Bas.

1675. KIESEGHEM, Seigneurie en Brabant , fut portée en mariage par *Catherine* Rampaerts , à ADRIEN VAN DER NOOT , 3. fils de *Wauthier* , Seigneur de Risoit , créé Chevalier en 1454, & de *Dimpne* de Grimberghe , & petit-

filz de *Wauthier* van der Noot, Seigneur de Rivoir, & d'*Isabeau* Eggloy.

Catherine Ramparts fut mere d'*Adrien* van der Noot, Seigneur de Kiefeghem, allié à *Catherine* van der Eycken, fille de *Jean*, Seigneur de Riviere, &c. Son filz *Cornelle* van der Noot, Seigneur de Kiefeghem, épousa *Antoinette* de Mol, & en eut *Jaques* van der Noot, Seigneur de Kiefeghem & Kerckem, Bourguemaître de Bruxelles en 1607, 1612, 1613, 1616, &c. mort le 11 Juin 1637, ayant été marié à *Catherine* Teye-de-Goycke, morte en 1640. De ce mariage naquit *Léonard* van der Noot, Chevalier, Bourguemaître de Bruxelles en 1654 & 1668, en faveur duquel la Seigneurie de Kiefeghem fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 4 Août 1675. Il avoit épousé *Isabelle-Claire* van Grave, morte le 28 Juillet 1666, de laquelle il a eu *Rasse-Léonard* qui suit; & *Ferdinand*, dont la postérité fera rapportée.

Rasse-Léonard van der Noot, Baron de Kiefeghem, épousa 1. *Marie-Thérèse* de la Kethulle, fille d'*Artus*, Chevalier, Seigneur de Noortasche, & de *Fossine* de Pottelsberghe. 2. *Marie-Godelive* d'Affaytati-de-Ghistelles, de laquelle tous les enfans sont morts sans alliance. Du premier lit sortit *Léonard-Mathias* van der Noot, Baron de Kiefeghem, Chambellan Actuel & Conseiller d'Etat d'Epée de l'Imperatrice-Reine, Général-Major de ses Armées, Gouverneur & Grand-Bailli de Gand, mort le 11 Avril 1753 sans enfans de ses deux femmes *Catherine* de Jonghe, Dame de la Ville & Métier de Bouchaute, décédée en 1745, & *Marie-Magdelene* de

Spanghen , Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée , remariée le 8 Avril 1754 à Emmanuel-Philippe , Comte de Gage.

Ferdinand van der Noot , second fils de Léonard & d'Isabelle-Claire van Grave , mourut en 1685 , laissant de sa femme Marie-Apolline van Stryen , mariée en 1670 , Charles-Ferdinand van der Noot , mort en 1724 Colonel au service d'Espagne , n'ayant eu de son mariage contracté en 1713 avec Françoise-Lambertine Huens , que Marie-Françoise-Charlotte van der Noot , née en 1714 , mariée en 1734 à CLAUDE-FRANÇOIS LE ROY , Marquis de Valanglart , Seigneur de Moyenneville , Bienfait , Acheu , Allery & du Quesnoy , fils de Claude , & de Marie-Anne de Trudaine , Dame de Roberval. De ce mariage sont nés ,

1. N.... le Roy , dit le Comte du Quesnoy.

2. N.... le Roy , institué héritier de Léonard-Mathias van der Noot , Baron de Kiefeghem , ci-dessus nommé , sous la condition de porter les armes de van der Noot.

3. 4 & 5. Trois filles.

1675. OUDENHOVE-STE.-MARIE, Seigneurie en Flandres , fut érigée en Baronnie avec union de celles de Michelbeke & Rye par Lettres du Roi Charles II. du 28 Déc. 1675 , en faveur de PIERRE BLONDEL, Chevalier, Seigneur d'Oudenhove-Ste.-Marie , Michelbeke , Rye , Sillaers , &c. Conseiller d'Etat & Privé , & du Conseil de l'Amirauté Suprême.

1675. HARS CAMP. La Terre & Seigneurie de Bossimé au Comté de Namur , fut érigée en

Baronnie sous le nom de *Harscamp*, par Lettres du 28 Déc. 1675, en faveur de PONTIAN DE HARSCAMP, Seigneur de Bossimé, la Marlière & Lustin, Conseiller & Receveur-Général des Aides & Domaines du Pays & Comté de Namur, qui avoit été créé Chevalier par Lettres du 22 Janv. 1661.

1675. PIERRE-JOSEPH DE TRAUX, natif de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 28 Déc. 1675.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 de sable, au lion d'or, armé & lampassé de même; au 2 & 3 de gueules, à trois étrilles d'argent, les manches d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un lion d'or, armé & lampassé de même.

1675. HOENSBROECK, Le Comte de HOENSBROECK & de Geul, du Pays de Gueldres, obtint érection de *Marquisat* par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1675.

1675. ERASME GIELIS-D'HUJOEL, fut annobli par Lettres de l'an 1675.

1675. FRANÇOIS MARIN, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1675.

1675. SEBASTIEN CHAMBRIER, fut annobli par Lettres de l'an 1675.

1676. AVERNAS-LE-GRAS, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Charles II. du 3 Janv. 1676, en faveur d'ANTOINE-LOPEZ SUASSO, Seigneur d'Avernas-le-Gras, mort à la Haye le 9 Fév. 1685. II

avoit épousé *Violente de Pinto*, de laquelle il a laissé pour fils unique, *François-Lopez Suasso*, Baron d'Avernas-le-Gras.

1676. LOUIS DU BOIS, Seigneur d'Aiffhe, (fils de *Gilles* annobli le 24 Avril 1672) fut créé Chevalier & obtint des Supports avec bannieres, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Janv. 1676.

1676. JEAN-ANTOINE LOCQUET, Seigneur d'Impel & de Hombeeck, Conseiller d'Etat & Président du Grand-Conseil à Malines par Patentes du 28 Oct. 1669, puis Chancelier de Brabant en 1686, fut créé Chevalier, & obtint la permission de faire supporter ses armes par deux lions d'or tenant chacun une bannière à droite aux armes de *Locquet*, & à gauche à celles de *Taedts*, par Lettres datées de Madrid du 7 Janv. 1676.

Les armes de *Locquet* sont : d'azur, à trois fusées d'orangees en fasce. Celles de *Taedts* sont : d'argent, à la fasce de gueules.

1676. JEAN-BAPTISTE COURTOIS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1676. Il étoit fils de *Balthazard Courtois* & d'*Anne Bauster-de-Lara* sa 1^e femme, & frere consanguin de *Charles-François Courtois*, qui avoit été annobli le 28 Mars 1675.

1676. JEAN HEYMANS, ancien Echevin de Bruxelles, sa patrie, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres dépêchées à Madrid le 7 Janv. 1676.

Les armes sont : d'argent, au chevron d'azur,

accompagné de trois roses de gueules, boutonnées d'or & feuillées de sinople.

1676. GHISTELLES, ancienne Baronnie en Flandres, fut érigée en Comté par Lettres du Roi Charles II. du 21 Janv. 1676, en faveur de JEAN-FRANÇOIS D'AFFAYTATI, Baron de Ghistelles, Seigneur de Hilst, Lavenacker & Braduc, issu d'une illustre Maison du Duché de Milan, laquelle porte pour armes : *d'azur, à une tour à trois étages d'or, portillée de sable.*

1676. JEAN-PIERRE DE FAUCON, Seigneur de Redu au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 21 Janv. 1676.

Les armes sont : *écartelé, au 1 d'azur, au faucon d'argent ; au 2 de gueules, à la croix d'argent ; au 3 plein d'azur ; au 4 plein de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un faucon d'argent.*

1676. PIERRE GOOS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 27 Janv. 1676.

Les armes sont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles à six rais d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une étoile d'or entre un vol d'azur.*

1676. CHARLES DE EENDREO, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 3 Fév. 1676.

1676. LANNE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi Charles II.

du 24 Fév. 1676 , pour MARIE-CATHERINE COOLS , & pour son fils JEAN-PHILIPPE DE XAVIER, qu'elle eut de feu *Antoine* de Xavier, Seigneur de Fischermont , Mestre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué à la Bataille de Senneffe le 11 Août 1674.

1676. THEODORE SCHAILLET, natif de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 2 Mars 1676.

Les armes sont : *d'or* , à un brochet au naturel mis en fasce ; au chef denché de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , un aigle naissante d'or qui s'ouvre l'estomac.

1676. WAVRE-STE-MARIE , Seigneurie en Brabant , fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1676 , en faveur de JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS DE BOUCHOUT , Seigneur de Wavre-Ste-Marie , qui avoit été créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 14 Fév. 1659.

1676. Les enfans de feu JEAN-BAPTISTE BONAERT , premier Conseiller - Pensionnaire & Greffier Criminel de la Ville d'Ypres & de *Jeanne* de Wrés , furent annoblis par Lettres du 1 Juin 1676.

1676. CHARLES VAN DEN KERCKHOVE , Bailli de la Ville , Keure , & Franchise d'Eccloo , fut annobli par Lettres du 8 Juin 1676.

1676. JEAN DE COCK , premier Official du Conseiller & Receveur-Général des Etats de

Brabant au Quartier de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 8 Juin 1676.

1676. GUILLAUME MARCHANT, Seigneur de Launoy, Haveau, & Drochette au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 17 Août 1676.

1676. JEAN DE BRUGES, natif de Gerpinnes au Comté de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 7 Sept. 1676.

Les armes sont : d'argent, au coq bardé de sable, posé sur un tourteau de gueules, & accompagné en pointe de deux fleurs-de-lis de sinople.

1676. GREGOIRE MARTENS, Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers, sa patrie, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 7 Sept. 1676.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à la rose de gueules, boutonée d'or & feuillée de sinople; au 2 & 3 d'argent, à trois bandes de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséné d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un dextrochère vêtu des couleurs & pièces du 2 & 3 quartier, tenant un bouquet de trois roses de gueules, tigées & feuillées de sinople.

1676. CORNEILLE TERLINDEN, Receveur-Général des Villes & Pays d'Alost & Grandmont, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 11 Nov. 1676.

1676. ESTEINPUIS, Seigneurie en Flandres, fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi Charles II. du 11 Nov. 1676, en faveur d'EN-

GELBERT DELLA FAILLE, Seigneur d'Estainpuis & Roncheval, 2 fils de Jean della Faille, Seigneur de Nevele, créé Chevalier le 3 Nov. 1623, & d'Adrienne Maes, morte le 22 Janv. 1645.

1676. JAKUES VAN EYCKE, ancien Echevin & premier Chef de Police de la Ville d'Anvers, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid le 11 Nov. 1676. Il étoit fils de Jaques van Eycke, Seigneur de Terbieft, Trésorier-Général de la Ville d'Anvers en 1643 & 1644, mort le 24 Juillet 1652, à 66 ans, & de Jeanne Canis sa 2 femme.

Les armes sont : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarchales, au pied fiché, de gueules. L'écu timbré d'un Casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, une tour d'azur.

1676. MELCHIOR HAECX, Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 11 Nov. 1676.

Les armes sont : d'or, à trois crocs de sable, & deux fasces de même brochantes sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, trois crocs de sable entre un vol d'or & de sable.

1676. PRÉCIPIANO. Prosper-Ambroise DE PRÉCIPIANO, Baron de Soye, ob-

tint érection de *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1676.

1676. CHARLES VAN HERCHOUS , fut annobli par Lettres de l'an 1676.

1676. CATHERINE VAN PARYS , obtint confirmation d'armes par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1676.

1676. PIERRE GRYPH , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1676.

1676. FRANÇOIS SOLIST , fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1676.

1677. JEAN-CHARLES MATHELIN , Seigneur haut Justicier au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 8 Janv. 1677.

1677. NICOLAS DE BAST , Seigneur de Bethleem , natif de Bruxelles , fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Avril 1677.

Les armes sont : *de sinople , à la fasce d'hermine , accompagnée en chef de deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , accolés d'or & attachés chacun par une chaîne de même au haut de l'écu.*

1677. PHILIPPE LE PIPRE , natif de Lille & domicilié à Anvers , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 9 Avril 1677.

Les armes sont : *de gueules , à la croix de vair.*

1677. PIERRE STALINS , Echevin de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Juillet 1677.

1677. LOUIS OVERDATS , Médecin de l'Artillerie des Pays-Bas , fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 20 Juillet 1677.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois papillons de gueules; au 2 & 3 de gueules, à une hache d'armes d'argent emmanchée d'or, posée en bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un chien braque de gueules, accolé d'or.

1677. HORNES. Les Terres & Seigneuries d'Over-Yssche & Heuse en Brabant, furent unies & érigées en titre de *Principauté*, sous la dénomination de *Hornes*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 19 Oct. 1677, en faveur & en considération des services & de la haute naissance d'EUGENE-MAXIMILIEN DE HORNES, Comte de Baucignies & de Bailleul, Baron de Bocxtel, Lokeren, Lefdain & St. Martin, Seigneur de Piermont, Lestrem & autres lieux, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes des anciennes bandes d'Ordonnances.

Il avoit pour X. ayeul *Gerard* Sire de Hornes, Altena, Hese, Leende, Herlaer, &c. qui épousa en premières noces, l'an 1301 *Jeanne* de Louvain dite de Gaesbeke. Cette Princesse étoit fille de *Henri* Sire de Louvain, Gaesbeke, Baucignies, Herstal, &c. mort en 1285, & d'*Isabeau* de Bevere, morte en 1308; petite-fille de *Godefroi* Sire de Louvain, Leeuwe, Gaesbeke, &c. mort le 21 Janv. 1253, & de *Marie* d'Oudenarde, Dame de Baucignies; & arrière-petite-fille de *Henri I.* Duc de Lothier & de Brabant, mort le 5 Sept. 1235, & de *Mabaud* de Boulogne sa 1. femme, morte vers l'an 1211. *Gerard*, étant veuf de la Princesse *Jeanne* de

Louvain, se remaria en secondes nœces à *Hermengarde*, fille de *Thierry VII.* Comte de Cleves, & de *Hermengarde* de Gueldres sa 1. femme. Il mourut vers l'an 1333, & eut de son premier mariage *Guillaume* & *Othon* de Hornes; celui-ci fut Sire de Montcornet, & Grand-Admiral de France sous le Regne de *Philippe de Valois*. Son frere aîné fut Sire de Hornes, de Gaesbeke, d'Altena, de Baucignies, de Herstal, &c. & épousa en premieres nœces, en 1315 *Ôde* Dame de Putten & de Stryen; & en secondes nœces, en 1322 *Elise* de Cleves, fille de *Thierry VII.* Comte de Cleves, & de sa 2. femme *Marguerite* de Habsburg, nièce de l'Empereur *Rodolphe I.* Il mourut en 1343, & eut de cette seconde alliance entre autres enfans, *Thierry* de Hornes, Sire de Baucignies, Montcornet, Herstal; Hese, Leende, &c. qui s'allia avec *Isabeau* de Montigny. Elle fut mere d'*Arnould* de Hornes, Sire de Baucignies, Hese, Leende, &c. marié à *Jeanne* Dame de Honschote, Houtkercke, Lokeren, &c. de laquelle vint *Jean* de Hornes I. du nom, Sire de Baucignies, Honschote, Hese, Leende, &c. Châtelain de Bergh-St.-Winnoc, Conseiller & Chambellan de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, & premier Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale de Brabant, tué l'an 1436. Il avoit épousé *Marguerite* de la Tremoille, qui le fit pere de *Philippe* de Hornes, Sire de Baucignies, Gaesbeke, Honschote, Hese, &c. mort en 1488, & marié à *Jeanne* de Lannoy, Dame de Brimeu. Il en eut *Arnould* de Hornes, Sire de Gaesbeke, & *Jean* de Hornes II. du nom, Sire de Baucignies. La postérité du

premier s'est éteinte en la personne de *Philippe-Maximilien* de Hornes, Comte de Houtekerkke, Lieutenant-Général des Armées de France, décédé au mois d'Oct. 1709.

Jean de Hornes II. du nom, Sire de Baucignies continua la lignée, & épousa *Anne* de Ranst, Dame de Bocxtel, Kessel, &c. dont il eut *Philippe* de Hornes II. du nom, Sire de Baucignies, Bocxtel, Kessel, Lokeren, &c. décédé en 1541. Sa femme *Claire* de Renesse, mariée en 1515 & morte en 1554, fut mere de *Jean* de Hornes III. du nom, Comte de Baucignies, Baron de Bocxtel & de Lokeren, Gouverneur de Dort en 1572, puis de Bois-le-Duc en 1579, mort à Utrecht en 1606, à 75 ans Il avoit été marié trois fois ; 1. à *Marie* de Ste. Aldegonde ; 2. à *Anne* de Flodorp, dont un fils & deux filles ; 3. en 1596 à *Anne* de Brederode, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint *Gerard* de Hornes, Comte de Baucignies, Baron de Bocxtel, &c. Gouverneur de Malines & Ambassadeur en France, mort le 7 Fév. 1612, ayant épousé en 1595 *Hongrine* de Witthem, Dame d'Yffche, Arquennes, &c. de laquelle naquit *Ambroise* de Hornes, Comte de Baucignies, Baron de Bocxtel & de Lokeren, Général de l'Artillerie du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine-Général d'Artois, & Grand-Fauconnier des Pays-Bas, allié à *Marguerite*, Comtesse de Bailleul, Baronne de Lesdain & de S. Martin, mere d'*Eugene-Maximilien*, créé Prince de Hornes le 19 Oct. 1677, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé *Marie-Jeanne-Maximilienne* de Croy-Solre, de laquelle il a laissé *Philippe-Emmanuel*, Prince de Hornes, Comte de Baucig-

nies, de Houtekercke & de Bailleul, Baron de Bocxtel & autres Terres, Grand d'Espagne de la 1^{re} Classe, Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Lieutenant-Général des Armées de S. M. C., Gouverneur & Capitaine-Général du Duché de Gueldres & Comté de Zutphen, mort en 1718. Il avoit épousé en 1694 *Marie-Anne-Antoinette* de Ligne, fille de *Henri-Louis-Ernest* Prince de Ligne, d'Amblize & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Jeanne-Monique* de Aragon-y-Benavides. Elle fut mere de *Maximilien-Emmanuel*, Prince de Hornes, Comte de Baucignies, de Houtekercke & de Bailleul, Baron de Bocxtel, Lokeren, Lefdain & St. Martin, Seigneur de Piermont, Lestrem, Estrelles & autres lieux, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne de la 1^{re} Classe, Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Conseiller Intime d'Etat Actuel de LL. MM. I. & R., Grand-Ecuyer, & Grand-Veneur de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar, Gouverneur & Capitaine-Général des Pays-Bas Autrichiens, né à Bruxelles le 31 Août 1695, baptisé en la Chapelle de la Cour le 30 Oct. suivant, & créé *Prince du Saint-Empire* par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18. Août 1736. Il a épousé en premieres nœces *Milady Marie Bruce*, morte le 30 Nov. 1736, fille de *Thomas Bruce*, Lord, Comte d'Aillesbury, Pair d'Angleterre, & de sa 2^e femme *Charlotte*, Comtesse d'Argenteau & d'Esseneux, Baronne de Melsbroeck; en secondes nœces, le 12 Fév. 1738 *Henriette-Thérèse-Norbertine*, fille de *Henri-Gabriel-Joseph*, Wild & Rhingrave, Comte de Salm-Kirbourg, née le 15 Nov. 1711, morte sans en-

fans en Avril 1751 ; & en troisièmes nœces , en Août 1752 *Marie-Albertine* de Gavre , fille Cadette de *Charles-Emmanuel-Joseph* , Prince de Gavre , Marquis d'Ayseaux , &c. & de *Louise-Thérèse-Henriette* , née Baronne de Waha-de-Fronville. Il a eu du premier lit ,

1. *Maria-Thérèse-Josephe* de Hornes , héritière de Melsbroeck , &c. née le 19 Oct. 1725 mariée le 12 Août 1742 à *Philippe-Joseph Wild* & Rhingrave , Prince de Salm-Kirbourg , Chevalier de l'Aigle-Blanc , né le 21 Juillet 1709 , dont des enfans. Voyez ci-après au Duché de HOOGH-STRAETEN.

2. *Elisabeth-Philippine-Claudine* de Hornes , reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1753 , alliée en 1751 à *Gustave-Adolphe* , Prince de Stolberg-Geudern , Colonel d'Infanterie , puis Général-Major & Gouverneur de Nieuport , né le 6 Juillet 1722 , tué à la Bataille de Lissa le 5 Déc. 1757 , dont une fille , née le 27 Juin 1756.

1677. MARTIN-LEONARD & HERMAN VOLLER , furent créés Chevaliers par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1677.

1677. JEAN LAMBRECHTS , obtint augmentation d'armes par Lettres de l'an 1677.

1678. JEAN-BAPTISTE ANTHOINE , Directeur de la Poste d'Anvers , obtint une couronne au lieu de bourlet & deux griffons pour Supports , par Lettres du Roi *Charles II.* du 9 Mai 1678 , & ce Prince le créa Chevalier par d'autres Lettres du 9 Avril 1679.

Ses armes sont : d'argent , au chevron d'azur ;

chargé de trois étoiles à six rais d'or & accompagné de trois saux ou béquilles de St. Antoine de même. Armes à Enquerir.

1678. CHARLES MAES, Seigneur de Noortvelde, Echevin de la Ville de Gand, fut créé Chevalier par Lettres du 23 Mai 1678. Il étoit troisième fils de Nicolas Maes, Seigneur d'Op-hem, créé Chevalier en 1626, & de Claudine de Severy.

1678. BALTHAZARD ABSOLONS, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ancêtres, & annobli en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi Charles II. du 5 Août 1678.

Ses armes sont : d'argent, à deux fleurs-de-lis au pied coupé de gueules, l'une en chef sur le 2^e quartier & l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc-canton de gueules, chargé d'un sautoir échiqueté d'argent & de sable de deux tires. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules ; & au-dessus en cimier, deux cornes de buffle, l'une coupée d'argent & de gueules, & l'autre de gueules & d'argent.

1678. CARLOO, Seigneurie en Brabant, fut érigée en Baronnie par Lettres du 12 Sept. 1678, en faveur & en considération de la noble extraction de ROGER-WAUTHIER VAN DER NOOT, Seigneur de Carloo, Duyft, Cappelle, Glabbeek, Meensele, Ghyndracht & Ransbeek. Il étoit fils de Gilles van der Noot, Seigneur de Carloo, Duyft & Grez, mort en 1668, & d'Anne de Leefdael, Dame de Zuerbempde, Meensele, Glabbeek & Cappelle ; petit-fils de Jean van der Noot, Seigneur de Carloo,

mort le 18 Août 1643 , & de *Jeanne* de Masruy , Dame de Grez ; & arrière-petit-fils de *Gaspard* van der Noot , Seigneur de Carloo , tué en 1573 en conduisant du secours à la Ville de Harlem , & de *Jeanne* d'Enghien , veuve de *René* d'Oyenbrugge , & fille de *Virgile* d'Enghien , Seigneur de Santberghe , & d'*Agnès* de Berchem sa 1. femme.

Le Baron de Carloo épousa en 1681 *Anno-Louise* van der Gracht , Dame de Cortenbach , fille de *Jean-Frédéric* , Baron de Vremde , & en eut 1. *Philippe-François* qui suit ; 2. *Jean-Joseph* , Chevalier de l'Ordre Teutonique , Commandeur de Ramerdorf , puis de Ghemest ; 3. *Charles-Bonaventure* , dont il sera parlé après son frere aîné ; 4. *Maximilien-Antoine* , nommé Evêque de Gand en 1742 ; 5. *Anne-Philippine-Thérèse* , femme de *Lancelot-Ignace-Joseph* , Baron de Gottignies , de Goycke & de l'Empire , Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R.

Philippe-François van der Noot , Baron de Carloo , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , & Capitaine d'une Compagnie libre de 200 hommes Wallons , décéda en Déc. 1759. Il avoit épousé en 1705 *Anne-Antoinette-Thérèse-Ermelinde-Josephe* d'Oyenbrugge , morte le 17 Mars 1717 , fille & héritière d'*Ernest-Balthazard* d'Oyenbrugge , Comte de Duras , Baron de Meldert , Thyne , &c. & de *Magdelene-Françoise* d'Oyenbrugge. De ce mariage sont nés :

I. *Philippe-Joseph* van der Noot , Comte de Duras , Baron de Thyne , &c. mort en 1750 , ayant été marié à *Honorine-Françoise-Antoinette* , Baronne van Hamme , Dame de Stalle , Neer-Stalle , &c. de laquelle il a eu ,

1. *Jean-Philippe-Joseph* van der Noot, Comte de Duras, Baron de Carloo, Meldert & Thyne, Seigneur de Gorflem, Graesen, Wilre, Runckelen, Schellefeide, St. Hubermont, Duyft & Billichout, Haut-Voué de Conneu, Maréchal héréditaire du Pays de Liège & Comté de Looz, né le 17 Janv. 1746.

2. *Anne-Thérèse-Joséphé* van der Noot, dite Mademoiselle de Duras, née le 18 Déc. 1740.

3. *Anne-Louise-Maximilienne-Joséphé* van der Noot, dite Mademoiselle van der Noot, née le 10 Janv. 1744.

II. *Jean-Joseph-Philippe* van der Noot, dit le Baron de Meldert.

III. *Anne-Philippine-Antoinette* van der Noot, mariée en 1737 à *Gaspard-Henri-René* d'Yve, Comte de Ruysbroeck, Baron d'Ostiche, &c. dont *Ferdinand-Louis-Marie* d'Yve, Comte de Ruysbroeck.

Charles-Bonaventure van der Noot, troisième fils de *Roger-Wauthier* & d'*Anne-Louise* van der Gracht, fut Seigneur de Schoonhove, Baron de Marets, de l'Etat Noble de Brabant, Grand-Bailli du Brabant-Wallon, Chambellan & du Conseil d'Etat de l'Imperatrice-Reine, & obtint le titre de *Comte van der Noot* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mai 1716. Il épousa *Catherine-Philippine* de Waes, fille de *François-Jaques*, Baron de Waes & du St. Empire, Libre Seigneur de Kessenich, & de *Marie-Jeanne* de Varick, de laquelle il a eu :

1. *Jean-Antoine-Marie*, Comte van der Noot.

2. *Marie-Félicité van der Noot*, Chanoinesse à Nivelles.

1678. **JEAN-JAQUES D'HINSLIN**, Seigneur de Maibe & Flawinne, Conseiller & Receveur-Général des Domaines du Pays & Comté de Namur, fut annobli par Lettres du 12 Sept. 1678, & créé Chevalier par d'autres du 10 Nov. de la même année.

Ses armes sont : *de sable, au chevron d'or, au chef d'argent, chargé de deux branches de laurier de sinople passées en sautoir & environnées d'une couronne d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequens d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un lion naissant de sable, armé & lampassé de gueules.*

1678. **JEAN SCHOCKAERT**, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 12 Déc. 1678.

Les armes sont : *d'argent au coq de sable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, posé dans un feu au naturel.*

1678. **JAQUES D'YSENBARD**, de Flandres, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. **GILLES LE BRUN**, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. **NICOLAS-FRANÇOIS DE FRANQUEVILLE**, fut annobli & créé Chevalier par deux Lettres-patentes de l'an 1678.

1678. **JAQUES GANSACKER**, Seigneur de Schelle & d'Itteghem, Dyckgrave-Général des

Provinces de Brabant & de Flandres, fut annobli par Lettres de l'an 1678, & obtint des Supports par d'autres de l'an 1679.

Les armes sont : de sable, semé de fleur-de-lis d'or, au lion de même, armé & lampassé de gaeules brochant sur le tout.

1678. NICOLAS HOUZEAU, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1678.

1678. JEAN LE DUC, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. RUYTER. ANGE DE RUYTER, fut créé Baron de Ruyter lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1678, & obtint des Supports par d'autres de l'an 1679.

1678. FRANÇOIS-JEAN DE BEHAULT, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. MARTIN LE MAIRE, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. SALOMON VAN ES, Ingenieur au service de S. M. C., fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. JACQUES-FRANÇOIS HAMMOYE, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. FONTAINE. JEAN DE LA FONTAINE, fut créé Vicomte de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1678.

1678. ADRIEN-DOMINIQUE CARLIER, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. ALBERT DE ROUBAULX, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. HENRI DU PUIS, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. PHILIPPE-IGNACE MALAPERT, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-BAPTISTE DE VINCKHAUT, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. SIMON LE ROY, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. PIERRE-BARTHELEMI DE ALMIRON-CASTILLO, Secrétaire & Official de la Secrétairie d'Etat & de Guerre, obtint des Supports par Lettres de l'an 1678. Il étoit fils de Don *Christoval* de Almiron-Castillo, Contador, & Lieutenant du *Veedor-General* des Armées de Flandres, & de Dona *Maria* Suarez de Aedo; petit-fils de Don *Gonçalo* de Almiron, & de Dona *Francisca* del Castillo; & arrière-petit-fils de Don *Juan* de Almiron, & de Dona *Ana* Curiel.

Ses armes sont, écartelé, au 1. & 4. d'azur, à treize étoiles d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit chaudières d'or, qui est de Almiron; au 2. & 3. de gueules, à la tour d'or, portillée d'azur, parti d'argent, à l'arbre de sinople, le fût de l'arbre accolé d'un serpent d'argent, qui est del Castillo.

1678. PIERRE PLETINX, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. JAQUES DES FOSSEZ, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678.

1678. JEAN LE MESSENER, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. CHARLES-PHILIPPE DE MASNY, obtint le titre de Chevalier & des Supports, par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-CHARLES GAULTIER, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-BAPTISTE SEGER, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. LAMORAL VAN DEN BERGHE, obtint des armes par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1679. JEAN-ANTOINE LIEBAUT, Seigneur de Gasborre du chef de sa femme *Catherine van Elen*, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 17 Janv. 1679.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois fleurs-de-lis de gueules, & accompagné de trois étoiles d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une fleur-de-lis de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or & l'autre d'azur.*

1679. DES URSINS. Denis-Christophe-Antoine DES URSINS, Seigneur d'Outrelouxe, Froid-Fontaine, St. Jean, Saart & Ferée, situées au Pays de Liège, fut élevé à la dignité de Chevalier du Saint Empire par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 11 Fév. 1679, & à celle de Baron des *Ursins* par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Oct. 1697.

1679. JEAN-FRANÇOIS GOUBAU, Seigneur
II. Part. Y

de Rosval , Beveren & Trift , natif d'Anvers , fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Avril 1679.

1679. JEAN DE LA FLIE , domicilié à Anvers , fut annobli par Lettres du 10 Avril 1679.

1679. ADAM-IGNACE CLEYMANS , dit DE REYDT , domicilié à Turnhout dans la Campine , obtint des Supports & une couronne au lieu de bouclier par Lettres du 29 Avril 1679.

1679. LEEFDAEL , ancienne Baronnie de Brabant , fut acquise du Marquis de Deynse , par PHILIPPE HELMAN , Ecuyer , qui en fit une donation entre-vifs à sa fille unique *Anne-Françoise Helman* & à son mari JEAN DE BROUCHOVEN , fils aîné de *Jean-Baptiste* , Comte de Bergeyck , en faveur duquel , & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles , le Roi *Charles II.* confirma le titre de *Baron de Loosdael* , par Lettres du 15 Juin 1679.

1679. JEAN-PHILIPPE DE BONEEM , Bourguemaître de la Ville de Bruges , issu d'une noble & ancienne Famille du Comté de Flandres , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 18 Juin 1679. Il étoit fils de *Jean-Erard* de Boneem , Bourguemaître du Franc de Bruges en 1628 , & de *Catherine Spronckhoff* ; & petit-fils de *Charles* de Boneem , Bourguemaître du Franc de Bruges en 1602 , 1605 , 1609 , &c. & de *Faqueline van Themseke* , fille de *Jean* , Ecouteur de Bruges en 1572 , & de *Jeanne van der Laen*.

Jean-Philippe de Boneem avoit épousé *Jeanne-Marie Anchemant* , de laquelle il a eu *Ferdinand-*

Philippe de Boneem, Seigneur de Werve, Orzeele & Meulenackers, Grand-Bailli du Pays de Waes, que le Roi Catholique créa *Baron de Boneem* pour lui & ses descendans, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles Terres ou Seigneuries qu'il possède ou pourroit posséder dans les Pays-Bas, par Lettres du 26 Fév. 1699.

1679. CHARLES DE KEMPENER, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 9 Juillet 1679.

1679. GUILLEUME ANTHOINE, Capitaine *ad honores* & Pourfuitant d'Armes, obtint le titre de Chevalier, deux griffons d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi Charles II. du 9 Juillet 1679. Ces deux griffons furent depuis changés en deux lions d'or tenant chacun une bannière, par d'autres Lettres du même Prince données à Madrid le 2 Juin 1681.

Ses armes sont : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or, & accompagné de trois taux ou béquilles de Saint Antoine de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, au-dessus en cimier, une tête & col de griffon d'azur entre un vol d'or. Armes à Enquerir.

1679. JEAN-BAPTISTE DE MEY, natif de Gand, fut annobli par Lettres du 10 Août 1679.

1679. FRANÇOIS PETERS, dit STOMME-AINS, Seigneur de Westergheem, Conseiller du Conseil Provincial de Flandres, issu d'une noble & ancienne Famille du Comté de Flandres, fut créé Chevalier, & obtint deux griffons d'or

pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Août 1679.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois molettes d'éperons de sable, qui est Stommé-lins ; au 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, qui est Mortaigne.

1679. HENRI & JACQUES FREDERICKX, natifs d'Anvers, furent annoblis par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Sept. 1679.

1679. NICOLAS CHEEUS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 10 Avril 1679, & créé Chevalier par d'autres du 19 Oct. de la même année. Il étoit fils de *Jean Cheeus*, & de *Marie Verfpreet*.

Ses armes sont : d'azur, à trois cloches d'argent, bataillées de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, une cloche d'argent entre un vol d'argent & d'azur.

SEBASTIEN HUYBRECHTS dit BORCKMAN, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 19 Oct. 1679. Il étoit fils de *Henri Huybrechts*, & de *Marie le Mire* ; & petit-fils de *Frédéric Huybrechts*, & d'*Elisabeth van Orlay*.

Les armes sont : d'azur, à trois tierces d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or ; orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une bigle naissante d'argent, tenant de son bec de gueules un annelet d'or.

1679. GUILLAUME LUNDEN, natif d'An-

vers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 4 Déc. 1679.

Les armes sont : taillé d'argent & de gueules, à trois roses de l'un en l'autre, boutonées d'or, feuillées & tigées de sinople, mouvantes d'un bâton poré en barre d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, trois plumes de paon au naturel.

1679. JACQUES-FRANÇOIS MAURISSENS, Roi & Héraut d'Armes de Sa Majesté à titre du Duché de Gueldres, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 6 Déc. 1679. Il étoit 2. fils de *Jean Maurissens*, Auditeur de la Chambre des Comptes en Brabant, mort en 1636, & d'*Anne van Gerwen*; & petit-fils de *Michel Maurissens*, Roi & Héraut d'Armes des Archiducs *Albert & Isabelle* à titre du Comté de Flandres, & de *Barbe van Wildery*.

1679. HENRI LE FEBURE, Licentié ès Loix, obtint Réhabilitation de Noblesse, avec annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres datées de Madrid du 12 Déc. 1679. Il étoit fils de *Jérôme le Febure*, Receveur des Contributions volontaires à Bruxelles, mort le 1 Avril 1670, & d'*Elisabeth Huybrechts* sa 2. femme, mariée le 2 Fév. 1652, morte le 14 Oct. 1655.

Ses armes sont : burellé d'argent & d'azur de dix piéces, à une tour d'argent la porte ouverte, brochante sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus

en cimier, un lion naissant d'argent, armé & lampasse de gueules.

1679. JEAN PAUL, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1679.

1679. Les deux FRANÇOIS DE THOMASSIN, furent créés Chevaliers & obtinrent une couronne d'or au lieu de bouclier, par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1679.

1679. MAULDE, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en Vicomté par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1679, en faveur & en considération des services de JACQUES DE FARIAUX, Chevalier, Seigneur de Maulde, Strythem, Lombeque-Notre-Dame, & Cour-Abanmont, du Conseil de Guerre, Général de Bataille, Gouverneur & Châtelain d'Ath.

1679. PHILIPPE GOURDAIN, fut annobli & obtint des Supports, par Lettres de l'an 1679.

1679. NICOLAS NODIN, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1679.

1679. BERGHES. Jean DE BERGHES, Baron d'Arquennes, Prévôt de Cleves, obtint le titre de Comte applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1679. Il étoit 2 fils de Godefroi de Berghes, I. Comte de Grimberghe, & d'Honorine de Hornes, Dame d'Arquennes.

1679. JEAN LE BOULENGER, obtint des Supports par Lettres de l'an 1679.

1679. ERNEST GERARDIN, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1679.

1680. JEAN VAN ELEN, Seigneur de West-

hoven, natif d'Anvers, fut créé Chevalier par Lettres du 22 Avril 1680.

1680. CHARLES-ADRIEN DE SUCRE, Baron de Preux, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallonne, obtint la permission de porter sur ses Armes une couronne de Marquis, par Lettres du Roi Charles II. du 2 Août 1680.

1680. JEAN VAN WOONSEL, Seigneur de Hoegebauvede, Echevin d'Anvers en 1670, 1671 & 1681, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 23 Août 1680.

Les armes sont : d'or, à la fasce cousue d'argent, chargée de trois sautoirs de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un taureau d'or, accolé d'argent, le collier chargé de trois sautoirs de gueules.

1680. MOTTES. La Seigneurie de Mottes fut érigée en Marquisat par Lettres du Roi Charles II. du 16 Sept. 1680, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DENNETIERES, Chevalier, Baron de la Berliere, Seigneur de Mottes, Conseiller d'Etat & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, mort à Bruxelles le 10 Avril 1697.

Il étoit petit-fils de Jean Dennetieres, Chevalier, Seigneur de Harlebois, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603, lequel avoit épousé Françoise van den Berghe, fille de Jean, Seigneur de Croix-au-Mont, & de Philippine de la Woestyne-de-Grandmels, de laquelle il eut entre autres Ja-

ques & Charles - Philippe Dennetieres ; ce dernier fut Seigneur de Croix-au-Mont , & eut de sa femme *Catherine - Louise* de Landas , Dame de Wannehain & du Marez , une fille unique *Marie - Françoise* Dennetieres , Dame de Wannehain , &c. qui époufa *Charles* l'Archier, I. Comte de Thildoncq.

Faques Dennetieres , frere aîné de *Charles - Philippe* , fut Seigneur de Harlebois , Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Lille le 13 Déc. 1617, Chevalier par Lettres du 29 Déc. 1626, Président de la Chambre des Comptes à Lille en 1633 , Membre du Conseil d'Etat & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1652 , & Baron de la Berliere par Lettres du 23 Mai 1664. Il mourut le 9 Oct. 1677, à 81 ans , & avoit épousé *Marie* de Bandequin , morte le 11 Sept. 1663 , fille de *Claude* , Seigneur de la Haye , & de *Marie* de la Riviere-de-Warmes. Il eut de ce mariage *Philippe - François* , créé Marquis de Mottes : *Jean - François* Dennetieres , Seigneur de Harlebois , mort en 1674 Grand-Bailli de Courtrai , sans laisser d'enfans de sa femme *Catherine - Elisabeth* Morrhe , laquelle étant veuve se remaria à *Gaspard - Ignace* de Beer , Baron de Meulebeke ; & *Marie - Françoise* Dennetieres , mariée 1. à *Henri* de Croonendael , Chevalier , Seigneur de Beveren , &c. 2. à *Jean - Baptiste* de Brouhoven , I. Comte de Bergeyck.

Le Marquis de Mottes eut pour femme *Marie* Obert , Dame de Massinghien , &c. morte le 9 Fév. 1688, mere de *Faques - François - Hypolite* Dennetieres , Marquis de Mottes , Baron de la Ber-

hiere, Seigneur de Maffinghien, &c. Grand-Bailli de Courtrai, mort en 1714, laissant de sa femme *Alexandrine-Françoise* Basta, héritière du Comte de Mouscron & de la Baronnie de Heule, qu'il avoit épousée en 1681.

1. *Jacques-François-Joseph* Dennetieres, Marquis de Mottes, Comte de Mouscron, Baron de Heule & de la Berliere, marié à *Isabelle-Marguerite* della Faille, fille d'*Engelbert*, Baron de Nevele, dont est né *Engelbert-Maximilien-Joseph* Dennetieres, Marquis de Mottes, Comte de Mouscron, &c. qui de son mariage fait en 1739 avec *Jeanne-Ernestine-Albertine* de Ste. Aldegonde-Noircarmes, a plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe.

2. *Marie-Alexie* Dennetieres, alliée à *Edouard* de Flechin, Marquis de Wamin.

3. *Françoise-Camille* Dennetieres, morte en 1745, ayant été mariée en 1706 à *Gaspard-Robert-François* de Beer, Baron de Meulebeke, fils de *Gaspard-Ignace*, & de *Catherine-Elisabeth* Morrhe.

4. *Eléonore-Charlotte* Dennetieres, première femme de *Charles-Joseph*, Baron d'Overfchie.

5. *Marie-Faqueline* Dennetieres, mariée 1. à N. . . . d'Ostrel, Baron de Flers. 2. en Mai 1730 à *Balthazard-Alexandre* de Ste. Aldegonde, Comte de Genetz.

1680. NICOLAS BLANCHE, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1680.

1680. PHILIPPE-HERMAN FLEGIN, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1680.

1680. BERNARD GALBAN ; Secrétaire & premier Official de la Secrétairie du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1680.

1680. JEAN VECQUEMANS, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. de l'an 1680.

1681. LOUIS DE HEUVEL, Seigneur de Calfenne, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1681 & créé Chevalier par d'autres du 21 Août suivant.

Ses armes sont : écartelé, au 1 d'argent, à l'aigle de gueules, languée & membrée d'azur ; au 2 d'argent, à deux belettes affrontées de gueules ; au 3 d'argent, à trois roues de sable ; au 4 d'or, au pin arraché de sinople, qui est Pelgroms ; sur le tout d'argent, à trois pals d'azur, chaque pal chargé de quatre annelets d'or, qui est de Heuvel,

1681. JEAN-FRANÇOIS DE HEUVEL, frere du précédent, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1681.

1681. JEAN-FRANÇOIS ZUALLART, Seigneur de Goffimé, fut créé Chevalier & obtint deux lions pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 12 Fév. 1681.

1681. DE LA TOUR ET TASSIS. La Ville & Châtellenie de Braine-le-Château en Hainaut, fut érigée en titre de Principauté sous la dénomination de la Tour & Tassis, par Lettres du Roi Charles II. du 19 Fév. 1681, en faveur d'EUGENE-ALEXANDRE, COMTE DE LA TOUR, VALSASSINE, TASSIS, ET DU ST. EMPIRE, Baron de Foudremont, Seigneur de Braine-le-

Château & Haut-Ittre , Maréchal héréditaire de Hainaut , Grand-Maître des Postes de l'Empire & des Pays-Bas. Il étoit fils de *Lamoral-Claude-François* , Comte de la Tour , Valsassine , Tassis & du St. Empire , Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire , mort en 1677 , & d'*Anne-Françoise-Eugenie* de Hornes , morte le 25 Juin 1693 , âgée de 63 ans ; petit-fils de *Léonard* , Comte de la Tour , de Tassis & du St. Empire , Gentilhomme de la Bouche de l'Archiduc *Albert* , Chambellan de l'Empereur *Ferdinand II.* , & Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire , mort à Prague le 24 Mai 1628 , & d'*Alexandrine* de Rye , fille de *Philibert* , Comte de Varax , & de *Claudine* de Tournon-Roussillon ; & arrière-petit-fils de *Lamoral* , Comte de la Tour , de Tassis & du St. Empire , Gentilhomme de la Chambre des Empereurs *Mathias* & *Ferdinand II.* , & Grand-Maître des Postes de l'Empire & des Pays-Bas , mort en 1624 , & de *Geneviève* de la Tour & Tassis.

Le Prince de la Tour & Tassis fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire* par l'Empereur *Léopold* en 1686 , & honoré du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or par le Roi *Charles II.* Il mourut à Francfort sur le Mein le 21 Fév. 1714 , & avoit épousé en premières nœces en 1678 *Anne-Adelaïde* , Princesse de Fürstenberg , morte à Bruxelles le 13 Nov. 1701 , fille de *Herman-Egon* , Prince de Fürstenberg & de l'Empire , & de *Marie-Françoise* , Comtesse de Fürstenberg-Stälingen ; & en secondes nœces le 22 Nov. 1703 *Elisabeth-Auguste* , Comtesse de Hohenlohe-Schillingsfürst , née en 1675 ,

morte en couches à Francfort sur le Mein le 21 Sept. 1711. Du premier lit sortit *Anselme-François*, Prince de la Tour & Tassis, & du St. Empire, Comte de Valfassine, Baron d'Impden, de Foudremont, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire, né le 1 Janv. 1679, marié le 6 Déc. 1701 à *Louise-Anne-Françoise*, Princesse de Lobkowitz, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 20 Oct. 1683, fille de *Ferdinand-Auguste-Léopold*, Prince de Lobkowitz & du St. Empire, Duc de Sagan, Prince & Comte de Sternstein, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat Actuel Intime des Empereurs *Léopold & Joseph*, leur Principal Commissaire & Plénipotentiaire à la Diète de Ratisbonne, & Grand-Maître de la Cour de l'Impératrice *Wilhelmine-Amélie*, mort le 3. Oct. 1715, à 60 ans, & de *Marie-Anne-Wilhelmine*, Princesse de Bade-Baden sa 2^e femme, morte le 22 Août 1702. De ce mariage sont sortis :

I. *Alexandre-Ferdinand*, Prince de la Tour & Tassis, & du St. Empire, Comte de Valfassine, Baron d'Impden, de Foudremont & autres lieux, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal héréditaire de Hainaut, Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire, Principal Commissaire & Plénipotentiaire de l'Empereur *François I.* à la Diète de Ratisbonne, né le 15 Fév. 1704, marié I. le 11 Avril 1731 à *Sophie-Christine-Louise*, Princesse de Brandebourg-Bareyth, née le 4 Janv. 1710, convertie à la Religion Catholique à Mayence le 16 Mars 1733, morte à Bruxelles le 13 Juin 1739, fille aînée de *George-Frédéric-Charles*, Marck-Grave de Brande-

bourg-Bareyth, & de *Dorothée*, Princesse de Holstein-Beck. 2. le 23 Mars 1745 à *Charlotte*, Princesse de Lorraine, Chevaliere, Grand-Croix de l'Ordre de Malthe, morte en 1746, fille de *Louis* de Lorraine, Prince de Lambesc, Comte de Brienne, &c. mort le 9 Sept. 1743, & de *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-de-Duras. 3. le 21 Sept. 1750 à *Marie-Henriette*, Princesse de Fürstenberg-Stülingen, née le 31 Mars 1732, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 3 Mai 1751, fille de *Joséph-Guillaume-Ernest*, Prince de Fürstenberg-Stülingen, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Marie-Anne* Comtesse de Waldstein & du St. Empire. Il a eu du premier lit,

I. *Charles*, Prince héréditaire de la Tour & Tassis, né en 1733, marié à sa cousine-germaine *Auguste-Elisabeth*, Princesse de Wurtemberg, née le 30 Oct. 1734, dont

a. Un fils, né le 2 Oct. 1759.

b. *Marie-Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Henriette-Alexandrine-Josèphe* de la Tour & Tassis, née le 10 Juillet 1757.

2. Un fils, né le 5 Déc. 1736.

3. Un fils, né le 12 Oct. 1739.

II. *Marie-Philippine* de la Tour & Tassis, née & morte en 1705.

III. *Marie-Auguste* de la Tour & Tassis, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée à Vienne & de celui de Ste. Catherine en Russie, Chevaliere, Grand-Croix de l'Ordre de Malthe, née le 11 Août 1706, morte le 1 Fév. 1756. Elle avoit été mariée le 1 Mai 1727 à *Charles-Alexan-*

dre, Prince de Württemberg, Chevalier de la Toison d'Or & de l'Ordre de St. Hubert ou de la Grande-Chasse, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Gouverneur de Belgrade & de la Servie, né le 24 Janv. 1684, devenu Duc de Württemberg-Stuttgart & Grand-Maître de l'Ordre de St. Hubert par la mort de son cousin-germain, *Everard-Louis* le 31 Oct. 1733, & mort subitement le 12 Mars 1737. Il avoit fait abjuration publique des opinions de Luther dans la Chapelle Imperiale de Vienne le 28 Oct. 1712., en présence de toute la Cour, & a eu pour enfans,

1. *Charles-Eugene*, Duc Regnant de Württemberg-Stuttgart, Chef & Grand-Maître de l'Ordre de St. Hubert ou de la Grande-Chasse, né le 12 Fév. 1728, accordé le 21 Fév. 1744, marié à *Bareyth*, le 26 Sept. 1748 à *Elisabeth-Sophie-Frédérique-Wilhelmine*, Princesse de Brandebourg-Bareyth, née le 30 Août 1732, fille unique de *Frédéric*, Marck-grave de Brandebourg-Bareyth, & de *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, Princesse de Prusse.

2. *Louis-Eugene*, Prince de Württemberg, Brigadier des Armées de France, & Mestre-de-Camp du Régiment de Württemberg, Cavalerie Allemande, né le 6 Janv. 1731, reçu Chevalier de l'Ordre du St. Esprit le 1 Janv. 1756.

3. *Frédéric-Eugene*, Prince de Württemberg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, Lieutenant-Général au service du Roi de Prusse, né le 21 Janv. 1732, marié à *Frédérique-Dorothée-Sophie*, Princesse de Brandebourg-Suet, née le 18

Déc. 1736, fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, Marck-grave de Brandebourg-Suet, & de *Sophie-Dorothée-Marie*, Princesse de Prusse.

4. *Auguste-Elisabeth*, Princesse de Wurtemberg, née le 30 Oct. 1734, mariée à *Charles*, Prince héréditaire de la Tour & Tassis, nommé ci-dessus.

IV. *Chrétien-Egon-Adam* de la Tour & Tassis, né en 1708, Chanoine du Grand-Chapter de Cologne en 1733, a quitté son Canoniat pour servir dans les Troupes de l'Empereur.

Les armes du Prince de la Tour & Tassis sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la tour de gueules, portillée d'azur, accompagnée de deux sceptres de même, fleurdelisés d'or & passés en sautoir derrière la tour, qui est la Torre ou la Tour; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, qui est Valfassine; sur le tout d'azur, au blaireau courant d'argent, qui est Tassis. L'écu timbré de la couronne de Prince, supporté par deux lions, & posé sur un manteau semé ou chargé des émaux des armes, & doublé d'hermines.

1681. SIMETRE-FERDINAND DE BRIERS, Seigneur de Meensele, natif de Louvain, Avocat au Grand-Conseil à Malines, Conseiller, Juge & Assesseur des Monnoyes des Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 21 Juin 1681, & créé Chevalier par d'autres du 12 Mai 1682.

Ses armes sont : parti d'or & d'azur, semé de fleurs-de-lis de l'un en l'autre.

1681. THEODORE DE HEUSDEN-D'ELSHOUT, Seigneur de Middelswaele & Zeyf-

sele, Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1681 & 1682, Surintendant du Rivage en 1685, 1686 & 1687, & Bourguemaître en 1690, fut créé Chevalier par Lettres du 12 Juillet 1681, lesquelles portent aussi permission d'ajouter deux bannières, aux Supports accordés le 22 Avril 1654 à Jean Van Elshout son pere, l'une à droite aux armes de Cleves, & l'autre à gauche à celles de Heusden.

1681. HOMBEECK, Seigneurie dans le Territoire de Malines, fut vendue par le Roi Philippe IV. à Charles de Roccabello le 18 Fév. 1649; elle fut ensuite transportée en 1670 à Jean Arzola-de-Onate, qui à son tour la revendit à JEAN-ANTOINE LOCQUET, Chevalier, Seigneur d'Impel, Conseiller d'Etat & Président du Grand-Conseil à Malines, en faveur duquel le Roi Charles II. l'érigea en Vicomté, par Lettres du 20 Sept. 1681. Le Vicomte de Hombeeck étoit fils de Guillaume Locquet, & de Petronille Taedts, fille de Balthazard & de Marie Cocquiel. Il est mort Chancelier de Brabant le 22 Mars 1687, & avoit épousé Marie-Christine Cæsar, de laquelle il eut pour fils unique, Jean-Michel Locquet, Vicomte de Hombeeck, Seigneur d'Impel & van den Broeck, Colonel au service de S. M. C., Ecoutette, Commandant & Surintendant de la Ville & Province de Malines, auquel l'Empereur Charles VI. accorda le titre de Comte, pour lui & ses descendants mâles & femelles, applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas, par ses Lettres du 22 Sept. 1722, enrégistrées en la Chambre des Comptes le 28 Nov. & en la Chambre Héraldique à Bruxelles le 19 Déc. suivant.

Le Comte de Locquet décéda le 5 Avril 1726, & avoit été allié avec *Anne-Françoise* van der Linden-d'Hooghevorst, de laquelle il a laissé pour fils unique, *Jean-François* Comte de Locquet, Vicomte de Hombeeck, mort sans postérité le 23 Juin 1751. Il étoit le dernier mâle de sa Famille, & eut pour héritier JEAN-JOSEPH VAN DER LINDEN, Chevalier de Malthé, son neveu à la mode de Bretagne. Voyez *ci-devant à la Baronnie de HOOGHEVORST*, page 424.

1681. VLIERINGHE & BREEDTHOUT, Seigneuries en Hainaut, furent érigées en titre de *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Oct. 1681, en faveur de JACQUES-HENRI DE CROONENDAEL, Seigneur de Vlieringhe, Breedthout & Sourbise, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes, & Intendant de la Ville de Gand, fils de *Henri* de Croonendael, créé Chevalier le 10 Oct. 1645, mort le 29 Déc. 1665, & de *Marie-Françoise* Dennetieres, fille de *Faques*, premier Baron de la Berliere. Le Vicomte de Vlieringhe & de Breedthout épousa *Jeanne-Isabelle-Austerberte* d'Esclaiques, & en eut *Marie-Ernestine-Austerberte* de Croonendael, Vicomtesse de Vlieringhe & de Breedthout, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée à *Antoine-Ignace* van der Gracht, Seigneur de Fertin, Grand-Bailli de Tournay & Tournesis, restée veuve le 6 Nov. 1734, & morte le 17 Mai 1749.

1681. JACQUES-ETIENNE STERCK, Capitaine de Cavalerie & Sergent-Major du Duché de Brabant, & ensuite Lieutenant-Gouverneur

de la Ville de Bruxelles , obtint deux Nègres pour Tenants & une couronne au lieu de bouret , par Lettres datées de Madrid du 19 Déc. 1681. Il étoit fils de *Jean-Baptiste Sterck* , Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Allemande au service du Roi Catholique , & d'*Anne de Walsche* ; petit-fils de *Conrad Sterck* , mort le 26 Avril 1614 , & d'*Henriette van Ieghem* , morte le 7 Juin 1631 ; & arrière-petit-fils de *Jean Sterck* , & de *Catherine Ydens*.

1681. RACHE. La Baronnie de *Zetru* au Comté de Namur , fut érigée en *Principauté* sous le nom de *Rache* , par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Déc. 1681 , enrégistrées le 30 Janv. 1682 , en faveur d'*EUGENE-LOUIS DE BERGH-ST-WINNOC* , Comte de Rache , Baron de *Zetru* , Seigneur de *Boubers* , *Auberlieu* , la *Tour* , *Plantin* , &c. Grand-Bailli du Comté de *Hainaut* , créé Chevalier de la *Toison d'Or* le 9 Oct. 1687 , & mort sans postérité en 1688. Il eut pour héritier son frere puiné *Charles-Alexandre* de *Bergh-St.-Winnoc* dit le Baron de *Zetru* , qui avoit épousé *Lucie* de *Brouhoven* , Dame de *Sept-Fontaines* , fille de *Jean-Martin* , Seigneur de *Hollenfeltz* & d'*Arendonck* , & de *Claudine-Marguerite* de *Raville* , Chanoinesse d'*Espinal* , Dame de *Sept-Fontaines*. De ce mariage étoit née *Marie-Françoise* de *Bergh-St.-Winnoc* , Princesse de *Rache* , Dame de l'*Ordre de la Croix Etoilée* , mariée en 1683 à son cousin-soûgermain *Philippe-Ignace* de *Bergh-St.-Winnoc* , Seigneur de *Nomain* & d'*Ollehain* , qui obtint par Lettres du mois d'*Avril* 1701 l'érection en *Principauté* de ses Terres de *Boubers* & de *Rache* , qui furent réunies sous

le nom de Rache. Il ne laissa que deux filles, *Louise-Alphonfine* & *Marie-Josèphe-Isabelle* de Bergh-St.-Winnoc. L'aînée Princesse de Rache, épousa *Louis* de Montefquiou dit le Chevalier d'Artagnan, & mourut sans postérité en Sept. 1713. L'autre héritière de sa sœur, fut allié le 24 Avril 1715 à son oncle paternel *Jean-Josèph*, Vicomte de Bergh-St.-Winnoc, aujourd'hui Prince de Rache & Chef-de sa Maison, qui de cette alliance a eu :

1. *Philippe-Charles-Josèph* de Bergh-S.-Winnoc, dit le Comte de Rache, né le 31 Mars 1716.

2. *Maximilien-François-Josèph* de Bergh-St.-Winnoc, dit le Baron de Zetru, né le 19 Nov. 1719, marié à *Andrée-Armande* de Monchi, Chanoinesse de Maubeuge, fille de *Nicolas* de Monchi, dit le Marquis de Senarpont, & de *Marie-Magdelene-Josèphe* de Monchi, Dame de Senarpont & de Guimerville; & petite-fille de *François* de Monchi, Baron de Vismes, Seigneur de Sailli, de Pontoile, de Flibaucourt, &c., & d'*Isabelle* de St. Blimont.

3. *Eugene-Louis-Josèph* de Bergh-St.-Winnoc, né le 24 Janv. 1724.

4. *Philippe-Pierre-Josèph* de Bergh-St.-Winnoc, né le 29 Août 1725.

5. *Marie-Andrée-Josèphe* de Bergh-St.-Winnoc, née le 18 Fév. 1718, Chanoinesse à Maubeuge, mariée en 1734 à *Louis-Albert-François-Josèph*, Comte de Houchin, Seigneur de Hautbourdin, Longastre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois en 1754, à présent remarié à *Antoinette-Eugénie*

Josèphe de Bethune, fille d'*Eugène-François*,
Marquis d'Heisdigneul.

6. *Marie-Françoise-Eugénie-Josèphe* de Bergh-
St.-Winnoc, née le 24 Déc. 1720, Chanoi-
nesse à Maubeuge.

7. *Marie-Albertine-Josèphe* de Bergh-St.-Win-
noc, née le 14 Nov. 1726.

8. *Ernestine-Françoise-Josèphe* de Bergh-St.-
Winnoc, née le 15 Avril 1729, Chanoinesse à
Nivelle, morte sans enfans, ayant été mariée
en 1746 à *Ignace-François van der Linden*, Ba-
ron d'Hooghevorst, à présent remarié à *Marie-
Catherine-Philippine-Guilaine* de Brune-de-Wille-
comme, ci-devant Chanoinesse de Moustier.

Les armes de la Maison de Bergh-St.-Winnoc
sont : d'or, au lion de gueules, armé & lampassé
d'azur.

1681. ANTOINE DE MEULENAERE, na-
tif de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi
Charles II. de l'an 1681.

1681. HENRI DE BRUITZMA, fut honoré
de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an
1681.

1681. THOMAS MARCHANT, de Luxem-
bourg, fut annobli par Lettres de l'an 1681.

1681. FRANÇOIS BETTENHOVEN, fut an-
nobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1681.

1682. ALBERT ROOSE, Seigneur de Seclin,
& de Martinsart, ci-devant Major de la Ville
d'Anvers, fut créé Chevalier & obtint une cou-
ronne au lieu de boulet, & la permission de

faire supporter l'écu de ses armes par deux cygnes au naturel, collétés d'une couronne d'or, tenant chacun une bannière à droite aux armes de *Roose*, & à gauche à celles de *van Liere*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 26 Janv. 1682. Il étoit 6. fils de *Jean Roose*, Seigneur de *Martinsart*, Bourgumestre d'Anvers en 1634, 1635, 1637, 1640, & 1641, & d'*Anne Frédéricx*, Dame de *Seclin*, morte le 10 Juillet 1670; petit-fils de *Jean Roose*, mort à 70 ans le 11 Déc. 1610, & de *Marie de Kinschot*; & arrière-petit-fils de *Jean Roose*, & de *Béatrix de Rynhout*.

Albert Roose mourut le 20 Avril 1707. Il avoit été allié à *Christine-Barbe van Liere*, dite de la Torre, morte le 26 Août 1694, fille de *Paul van Liere*, Chevalier, premier Echevin d'Anvers en 1631 & 1633, & de *Christine de la Torre*. Les enfans sortis de ce mariage sont:

1. *Jean-Alexandre Roose*, Major de la Ville d'Anvers, marié à *Isabelle-Victoire de Renialme*, dite de Cordes, fille de *Balthazard*, & de *Marie-Béatrix della Raille*. Il en a eu *Melchior-François-Joseph Roose*, héritier de la Baronnie de *Bouchout*, mort en 1745, ayant été allié à *Marie-Françoise van der Linden-d'Hooghevoort*.

2. *Anne-Marie Roose*, mariée à *Jean-Charles van Hove*, Bourgumestre d'Anvers en 1695, 1700, 1701, 1702, & 1703, dont plusieurs enfans.

3. *Catherine-Thérèse Roose*, morte le 5 Avril 1759, âgée de 92 ans, ayant été mariée à *François-Ignace de la Bistratte*, Ecuyer, mort en Oct. 1726, fils puîné de *Charles* & de *Cornelie Donc-*

ker. De ce mariage est sortie *Marie-Christine-Caroline* de la Bisstrate, née le 26 Avril 1692, mariée à **JEAN-LOUIS-JOSEPH DE SPENRAEY**, Ecuyer, Bourguemaître d'Anvers en 1732 & 1733, issu d'une noble & ancienne famille du Pays de Gueldres, dont elle est veuve depuis le 3 Mai 1752.

Jean-Louis-Joseph de Spenraey avoit pour bisayeul *Henri* de Spenraey, Ecuyer, qui mourut à Velde le 25 Juin 1637, & laissa de sa femme *Petronille Hoet*, morte à Venlo le 12 Oct. 1635, *Antoine* de Spenraey, Ecuyer, Président de la Chambre des Comptes du Duché de Gueldres. Il mourut le 14 Fév. 1660, à 63 ans, ayant été allié à *Anne van Omet*, morte à 43 ans le 4 Juin 1641, fille de *Gerard van Omet*, Greffier de la Trésorerie d'Anvers, & de *Suzanne Wagemakere*. Leur fils *Louis-François* de Spenraey, Ecuyer, Conseiller du Conseil de Luxembourg, puis du Grand-Conseil à Malines, décéda à 60 ans le 24 Juin 1699, & avoit épousé *Manguerite-Françoise van Eyscke*, fille de *Joan-Pierre*, Seigneur de Terbiest, & de *Magdolene Batkin*; & petite-fille de *Foxtes van Eyscke*, Seigneur de Terbiest, & de sa 1^{re} femme *Marie Roost*. Elle mourut le 13 Janv. 1738, à 92 ans, la dernière de sa Famille, & fut mère de *Jean-Louis-Joseph* de Spenraey, dont il a été parlé ci-dessus, qui a laissé pour enfans,

1. *François-Ignace-Joseph* de Spenraey, Ecuyer, non-marié en 1759.

2. *Jean-Charles-Joseph* de Spenraey, Chanoine du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht.

3. *Antoine-Louis-Joseph* de Spenraey, Chanoine de la Collégiale de St. Jaques à Anvers.

4. *Albert - Alexandre - Joseph de Spentraey*, Ecuyer, non-marié en 1759.

5. *Anne-Thérèse-Joséphé de Spentraey*, non-mariée en 1759.

6. *Thérèse-Joséphé de Spentraey*, non-mariée en 1759.

Les armes de *Roosé* sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même.*

Celles de *van Liere* sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Celles de *Spentraey* sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois tilleuls de sinople, fruités d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un tilleul de sinople, fruité d'or.*

1682. *THIERRI DE BAMBEECK*, natif d'Amsterdam, fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, & annobli de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 26 Janv. 1682.

Ses armes sont : *d'hermines, au franc-canton de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'hermines & de gueules, & au-dessus en cimier, un lévrier naissant d'hermines.*

1682. *CHARLES DE LA BISTRATÉ*, natif d'Anvers, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres datées de Madrid du 11 Fév. 1682.

Les armes sont : de sinople , à la tour d'argent donjonnée de trois pièces. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sinople , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'argent , armé & lampassé de gueules.

1682. AUGUSTIN GOUBAU, natif de Bruxelles , Greffier du Conseil de Brabant , fils de Gregoire & de Marie van Hamme , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 6 Juillet 1682.

Les armes sont : écartelé au 1 & 4 de gueules , au chevron d'or , accompagné en chef de deux croix récroisettées au pied fiché , & en pointe d'un croissant , le tout de même ; au 2 & 3 aussi d'or , à trois maillets de gueules , & un cor-de-chasse de sable , mis en cœur. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules , & au-dessus en cimier , un croissant d'or entre un vol , dont une partie est d'or & l'autre de gueules.

1682. JEAN-BAPTISTE DE LIEU, Docteur en Médecine , natif de Bruxelles , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 6 Juillet 1682.

Les armes sont : d'or , à trois têtes & cols de chiens-braques de gueules ; l'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules , & au-dessus en cimier , un lion naissant de gueules.

1682. RODES , Seigneurie en Flandres , fut érigée en Marquisat par Lettres du Roi Charles II. du 14 Juillet 1682 , en faveur de LOPEZ RODRIGUEZ D'EVORA ET VEGA , Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques , Baron de Rodes,

Rodes , Seigneur de Berleghem , Wanneghem , Terweede , Terfaelen , Broeckstraete , Leecke , &c. Gentilhomme de la Maison du Roi , & Souverain Pannetier de Flandres.

1682. BERLEGHEM , Seigneurie en Flandres , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 27 Juillet 1682 , en faveur de LOPEZ RODRIGUEZ D'EVORA ET VEGA , Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques , Marquis de Rodes , Gentilhomme de la Maison du Roi , & Souverain Pannetier de Flandres.

1682. ANDRE'-JAQUES LISON , natif de Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres du 12 Sept. 1682.

1682. MONTFORT. François de SYLVA , Chevalier de l'Ordre Militaire de Christ , Seigneur de Montfort , Montfant , Leughenagen & Blauhoff , Conseiller & Trésorier-Général de la Princesse *Catherine* de Portugal , Reine d'Angleterre , fut élevé à la dignité de *Marquis de Montfort & du Saint Empire* , pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 23 Sept. 1682.

1682. NICOLAS MENDINGS , fut annobli conjointement avec ses freres FRANÇOIS , PIERRE & ENGELBERT MENDINGS , par Diplôme de l'Empereur *Léopold* , donné à Vienne le 8 Oct. 1682.

1682. RENE' LE ROUX , Seigneur Foncier de Tercammen , originaire de Picardie , & domicilié à Bruxelles , ci-devant Admodiateur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 8

II. Part. Z

Oct. 1682, & obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par d'autres du 1 Oct. 1684.

Les armes sont : de gueules, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un anneau, le tout d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un arbre de sinople. Supports, deux lions léopardés d'or.

1682. JEAN-BAPTISTE LUNDEN, natif d'Anvers, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi Charles II. du 8 Nov. 1682.

Les armes sont : taillé d'argent & de gueules, à trois roses de l'un en l'autre, boutonnées d'or, feuillées & tigées de sinople, mouvantes d'un bâton péri en barre d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, trois plumes de paon au naturel.

1682. MICHEL PEETERS, Conseiller & Juge de la Judicature des Tonlieu, Vénerie & Gruerie de la Ville d'Anvers, sa patrie, fut annobli par Lettres du 22 Nov. 1682, & créé Chevalier par d'autres du 18 Juin 1683.

1682. JEAN-BAPTISTE PEETERS, frere du précédent, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 22 Nov. 1682.

Les armes sont : d'argent, à trois fasces de gueules; au chef d'azur, chargé de trois écureuils assis d'or, mangeant chacun une pomme d'argent. L'écu

timbré d'un casque d'argent , grillé & liseré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent , de gueules , d'or , & d'azur , & au-dessus en cimier , un écureuil assis d'or mangeant une pomme d'argent.

1682. LUC DE LA SIERRA , Colonel & Lieutenant-Gouverneur de la Ville de Tenremonde , obtint des Supports par Lettres du Roi Charles II. du 6 Déc. 1682.

1682. CHARLES-IGNACE DE CLAISSONNE , ancien Echevin de Gand , fut créé Chevalier par Lettres du 6 Déc. 1682.

Ses armes sont : *de gueules , au chevron , accompagné en pointe d'une étoile à huit rais , le tout d'argent.*

1683. OLIVIER LIMNANDER , Avocat au Conseil de Flandres & Fiscal de la Cour Spirituelle de l'Evêché de Gand , fut annobli par Lettres du 12 Fév. 1683.

1683. DANIEL LE RICHE , natif de Bruxelles , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid sans finances le 6 Avril 1683.

Les armes sont : *d'argent , au chevron de gueules , accompagné en chef de douze mouchetures d'hermines de sable , posées 6 , 4 , & 2 , & en pointe d'un sanglier aussi de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liseré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , une hure de sanglier de sable.*

1683. JEAN LE ROSSEAU , natif du Pays & Duché de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 18 Juin 1683.

1683. WASTINE , Seigneurie en Flandres ,

fut érigée en *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Déc. 1683, en faveur de *JAQUES BRUNEAU*, Chevalier, Seigneur de *Wastine*, Trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Amman de la Ville de *Bruxelles*.

1684. *CHARLES - LANCELOT BLEREAU*, Seigneur de *Vaudrenghien*, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du 10 Janv. 1684. Il étoit fils de *Charles-Etienne Blereau*, Seigneur de *Vaudrenghien*, & petit-fils d'*Etienne Blereau*, qui avoit été annobli le 3 Fév. 1653.

1684. *JEAN-BAPTISTE VAN HERTEN*, natif de *Bruges*, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Janv. 1684. Il étoit fils de *Férotôme van Herten*, & d'*Anne Tant*.

1684. *PIERRE-SABINE DE BLENDE*, Echevin de *Bruges*, fut annobli par Lettres du 11 Fév. 1684.

1684. *PAUL KERREMANS*, Commissaire ordinaire des Montres des Gens de Guerre, fils de *Faques* & de *Jeanne-Marie Appelmans*, fut annobli avec permission de reléver & porter les armes de la Famille de son nom, éteinte en la personne d'*Arnould Kerremans*, Ecuyer, mort le 2 Mai 1621, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Fév. 1684.

Les armes de *Kerremans* sont : d'or, à trois merlettes de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un buste manchot d'un homme vêtu de sable, bou-tonné & collété d'or, coiffé d'un bonnet de sable rebrassé d'or.

1684. GABRIEL LE FEBURE, Seigneur de Gosselies, Conseiller-Asseleur du Mont de Piété de Bruxelles, Juge-Saltier du Duché de Brabant, & de la Chambre des Impôts à Vilvorde, obtint Réhabilitation de Noblesse avec annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres dépêchées à Madrid le 30 Mars 1684. Il étoit fils de Jérôme le Febure, Receveur des Contributions volontaires à Bruxelles, mort le 1 Avril 1670, & d'Anne le Mire sa 1. femme, mariée le 10 Nov. 1636, morte le 12 Juin 1650.

Ses armes sont ; burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à une tour d'argent la porte ouverte, brochante sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueules.

1684. FRANÇOIS LE FEBURE, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 30 Mars 1684.

1684. RUYTER. Corneille-Vedaste DE RUYTER, fut créé Baron par Lettres du Roi Charles II. du 21 Avril 1648.

1684. JEAN-FREDERIC DE NIEKERCKE, natif de Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bourlet, & deux lions d'or pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 20 Mai 1684.

Ses armes sont : d'argent, à deux tours de gueules, convertes d'azur & portillées de sable.

1684. LIBERCHIES, Seigneurie en Brabant,

fut érigée en Comté par Lettres du Roi Charles II. du 12 Juillet 1684, en faveur de GUILLAUME-ERNEST DE GAND dit VILAIN, Baron de St. Jean-Steene, Sergent-Général de Bataille, du Conseil de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde. Il étoit arrière-petit-fils de Maximilien de Gand dit Vilain, I. Comte d'Isenghien, Baron de Rassenghien, &c. mort en 1583, ayant été allié à *Philippine* de Jauche dite de Mastaing, Dame de Masmines, de laquelle il eut *Faques-Philippe*, & *Gilbert* de Gand. Celui-ci fut auteur de la branche des Marquis de Hem. Voyez ci-devant au Marquisat de HEM, page 391.

L'aîné fut Comte d'Isenghien, Baron de Rassenghien, St. Jean-Steene, &c. & mourut le 5 Janv. 1628, ayant été marié deux fois, 1. à *Odille* de Claerhout, qui fut mere de *Philippe-Lamoral* de Gand, duquel descendent les Princes de Masmines. Voyez ci-devant à la Principauté de MASMINES, page 261. 2. à *Isabeau* de Berghes, fille de *Ferry*, Seigneur de Grimberghes. De ce second mariage il eut *Guillaume* de Gand, Baron & Franc-Seigneur de St. Jean-Steene, mort en 1637. Il avoit épousé *Louise*, Baronne de Merode & de l'Empire, Dame de Brifeuil, morte en 1647, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne* de Montmorency, Dame de Croisilles. De cette alliance sortit *Guillaume-Ernest* de Gand, décédé à Oudenarde le 12 Sept. 1694, lequel fut créé Comte de Liberchies, dont il étoit devenu Seigneur par son mariage avec *Aurelie-Hyppolite* de Servais. *Philippe-Ernest* de Gand, fils de *Guillaume-Ernest*, étant mort sans enfans, le Comté de Liberchies

passa à son oncle *Adrien-Honoré* de Gand, Chanoine & Chancelier de Tournay, qui le céda depuis à son frere *André* de Gand, Vicomte d'Audrignies, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi Catholique, & Gouverneur d'Ath le 13 Janv. 1705. Ce dernier avoit épousé *Valerie* de Schynghen, morte le 12 Sept. 1702, fille de *Corneille-Adrien*, Seigneur de Singelbaenst, & d'*Isabelle-Marie* Masin, de laquelle vinrent I. N. . . . de Gand, Comte de Liberchies, Baron de St. Jean, tué à la Bataille d'Oudenarde le 11 Juillet 1708 sans avoir été marié. 2. *Marie-Isabelle-Ernestine* de Gand, Comtesse de Liberchies, décédée en 1749, ayant été mariée en premières nœces à *Alexandre-George* du Faing, Comte d'Hasselt, mort en 1710, pere de *Lambertine-Lamoraldine* du Faing, Comtesse d'Hasselt, alliée en 1721 à EUGENE-MARIE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Chevalier de la Toison d'Or & Gouverneur de Bruxelles, mort en Sept. 1755, dont un fils *Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest* de Lannoy, Comte de la Motterie & de Liberchies, par donation de sa grand mere. Voyez ci-devant au Comté de la MOTTERIE, I. Part. page 230. La Comtesse de Liberchies avoit épousé en secondes nœces, *Frédéric-François* Volcaert, Comte de Weldene, Grand-Bailli du Pays de Waes, mort en 1736, laissant *François* Volcaert, Comte de Weldene, mort en 1745 sans enfans.

1684. BARTHELEMI LE MIRE, Commissaire ordinaire des Montres aux Pays-Bas, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ancêtres, & annobli de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Oct. 1684. Il étoit fils de *Jacques* le Mire,

& de *Marie Néeble* ; petit-fils de *Barthélemi le Mire* , Bourguemaître des Nations à Bruxelles en 1595 , & de *Gertrude Metermans* , mariée le 13 Mai 1582 ; & arrière-petit-fils de *Humbert le Mire* , mort le 5 Fév. 1579 , & de *Marie Cuekens* , mariée le 8 Mai 1547 , morte le 4 Fév. 1611.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'argent , accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde de même , bordés d'or . L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , un paon rouant au naturel . Tenans , deux sauvages de carnation , couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople , tenant chacun en main une massue au naturel posée sur l'épaule , par concession du dit jour 20 Oct. 1684 .*

1684. THEODORE VAN ROOSENDAEL ; Seigneur de Schellebelle & de Wansel , natif d'Anvers , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Oct. 1684 .

Les armes sont : *d'argent , à une roue de sable .*

1685. ANTOINE DE VERGNIES , natif de Mons en Hainaut , obtint confirmation de noblesse par Lettres du 10 Fév. 1685 .

1685. CORNEILLE COEMANS , Droffard de Buggenhout , fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1685 .

Les armes sont : *d'argent , à trois roses de gueules , boutonées d'or & feuillées de sinople . L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , un vol , dont une partie est d'argent & l'autre de gueules .*

1685. JEAN-BAPTISTE VANDERHAGHEN, Ecuyer, ancien Bourguemaître de la Commune & Conseiller Pensionnaire du Franc de Bruges, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Fév. 1685. Il étoit fils de *Louis* van der Hagen, Seigneur de Merckeghem, Lembeke, &c. qui avoit été créé Chevalier par le Roi *Philippe IV.* le 15 Mars 1658.

1685. PIERRE DE DOPPERE, natif de Furnes, obtint Réhabilitation de noblesse par Lettres du 25 Avril 1685.

1685. MALDEGHEM. La Seigneurie de Steenuffel située en Brabant, fut érigée en Comté sous le nom de *Maldeghem*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Avril 1685, en faveur & en considération des services & de l'ancienne extraction d'EUGENE-AMBROISE DE MALDEGHEM, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, I. Baron de Leyfchot, Seigneur d'Oostwinckel, Oetsel & Avelghem, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Lieutenant des Archers Gardes du Corps du Roi aux Pays-Bas. Il étoit fils de *Philippe* de Maldeghem, Seigneur de Leyfchot, d'Oostwinckel, &c. mort Capucin en 1682, & de *Marie-Sébastienne* de Barea-y-Davila, morte en couches en 1627; petit-fils d'*Adolphe* de Maldeghem, Seigneur de Leyfchot, Oetsel & Avelghem, créé Chevalier le 30 Mars 1617, & de sa 1. femme *Marie* Casenbroot, Dame d'Oostwinckel, mariée en 1605, morte en 1614; & arrière-petit-fils de *Philippe* de Maldeghem, Seigneur de Leyfchot, Maître d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de l'Elec-

teur de Cologne , créé Chevalier par les Archiducs *Albert & Isabelle* le 21 Mai 1605 , mort en 1611 , & de *Martine* de Boneem , Dame d'Avclghem , morte en 1607 ,

Le Comte de Maldeghem avoit épousé *Isabelle-Claire-Eugénie* des Champs dite de Keffeler , Dame de Marquette , Haybes , Diepensteyn , Steenuffel , Indevelde , Nederheym , &c. fille de *Jean* , & de *Magdelene-Livine* Micault. Il eut de ce mariage *Jean-Dominique* , Comte de Maldeghem , Baron de Leyschot , Seigneur de Diepensteyn , Indevelde , Marquette , &c. Conseiller d'Etat d'Epée de S. M. I. & C. , Général de Bataille de ses Armées , Capitaine de sa Garpe Imperiale & Royale des Hallebardiers à Bruxelles , Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom , Capitaine-Châtelain du Château & de la Ville de Vilvorde , & Député de l'Etat Noble du Duché de Brabant , mort Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Imperatrice-Reine le 15 Déc. 1747. Il avoit été marié deux fois , 1. à *Marie-Thérèse* de Gand dite Vilain , veuve de *François-Philippe* de Melun , Marquis de Richebourg , & fille de *Balthazard-Philippe* de Gand dit Vilain , I. Prince de Mafmines , & de *Dona Louise* Henriquez Sarmiento. 2. en 1715 à *Anne-Amour* de Haudion , fille de *Charles* , Comte de Wyneghem , & de *Magdelene-Françoise* d'Oyenbrugge. De ce second mariage sont sortis ,

1. *Eugene-Othon-Joseph* de Maldeghem , Capitaine d'Infanterie au Régiment de Ligne , mort à Bruxelles le 5 Déc. 1743 sans alliance.

2. *Charles-Florent-Joseph* , Comte de Malde-

ghem, Baron de Leyschot, &c. Page de l'Archiduchesse *Marie-Elisabeth* en 1737, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment de Ligne en 1743, Chambellan de LL. MM. I. & R. en 1745, & Lieutenant des Archers Gardes du Corps de l'Imperatrice-Reine aux Pays-Bas en 1750, marié à N... de Stein, morte en Suabe en 1758, fille de N... Baron de Stein, & d'*Anne-Désirée* de Watteville-de-Confans, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée.

3. *Joseph-François-Ambroise* de Maldeghem, Chevalier de Malthe, Major du Régiment de Ligne depuis 1759.

Les armes de la Maison de Maldeghem sont: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes de même, trois à chaque canton du chef mises 2 & 1, & trois à chaque canton de la pointe posées en orle: l'Ecu timbré d'une couronne de Marquis.*

1685. ETIENNE JANSSENS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 13 Juillet 1685.

Les armes sont: *coupé, de gueules, à trois fleurs de souci d'or rangées en fasce, & d'argent, à deux arbres de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un vol, dont une partie est d'or & l'autre de gueules.*

1685. BALASTRE, Seigneurie au Comté de Namur, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 14 Août 1685, en faveur de JEAN-CLAUDE GOSB'E, Seigneur de Balastre.

1685. CORNEILLE BOSSCHAERT , natif d'Anvers , fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 16 Août 1685.

Les armes sont : *d'or, à l'arbre sec de sable, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef, & une en pointe ; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une merlette de sable.*

1685. JEAN-FRANÇOIS DE LA BARRE , natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 18 Sept. 1685.

1685. JACQUES-FRANÇOIS HUSMANS , natif d'Enghien , fut annobli par Lettres du 20 Sept. 1685.

1685. ELTER , Seigneurie au Pays de Luxembourg , fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Déc. 1685, en faveur de JEAN-FREDERIC HUART D'AUTEL , Baron d'Elter, Gouverneur de Luxembourg, dont

1. N..... Huart d'Autel , Commandant du l'Ampourdan , Gouverneur de Gironne , & Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne.

2. *Marie* Huart d'Autel , femme de *Jean-Baptiste* de Mailly , Seigneur de Mémillon , pere de *Louise-Pétronille* de Mailly , mariée 1. à *Charles* Fougeux-d'Escures , Maréchal-de-Camp. 2. à *Louis-Anne* Clerembauld , Marquis de Vendeuil , Seigneur de Dieu-donné , Lieutenant des Gardes du Corps & Brigadier des Armées de France , tué à la Bataille de Dettingen le 27 Juin 1743 âgé de 52 ans , avec *Louis* de

Clerembauld-de-Vendeuil, Exempt des Gardes du Corps, son fils unique âgé de 22 ans. Elle a eu du premier lit, *Louise-Adélaïde*, Dame d'Escures, qui a épousé en Juin 1740 *Louis Gaillard*, Seigneur de Courcelles, dont 3 fils.

1686. POTTELSBERGHE. Antoine de POTTELSBERGHE, Seigneur de Boulanchy, qui avoit épousé *Marie-Magdelene* de Camargo, fille unique & héritière de *Théodore* de Camargo, Baron du St. Empire, Seigneur d'Helsfelt, obtint du Roi *Charles II.* le titre de *Baron*, & des *Supports avec bannières*, l'une aux armes de *Pottelsberghe*, & l'autre à celles de *Camargo*, par Lettres du 16 Janv. 1686.

Les armes de Pottelsberghe sont : *de sable, au cor-de-chasse d'argent, lié & virolé d'or, l'embouchure à senestre ; au chef d'or.*

1686. VAN WEERDEN. Jean-Baptiste VAN WEERDEN, fut élevé à la dignité de *Baron*, applicable sur quelque Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans le Duché de Brabant, par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Fév. 1686. Il obtint par Acte dépêché à Madrid le 10 Juillet 1688 la permission de porter ce titre de *Baron* sur le nom de *van Weerden*, dit *Nevele*, jusques à ce qu'il aura trouvé une Terre & Seigneurie de sa convenance en Brabant pour y affecter ledit titre.

1686. NICOLAS-ALEXANDRE PONTHEURE-DE-BERLAERE, Colonel au service de S. M. C., obtint le titre de Chevalier, & la permission de faire supporter l'écu de ses armes par deux lions d'argent, armés & lampassés de gueules,

tenant chacun une bannière à droite aux armes de *Bretagne*, & à gauche à celles de *Ponthieu de-Berlaere*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 12 Fév. 1686.

Ses armes sont ; *fascé d'argent & de gueules de six pieces, les fascés d'argent, chargées de 12 mouchetures d'hermines de sable, la première de 5, la seconde de 4, & la troisième de 3.*

1686. RAPHAEL COOTS, ancien Conseiller de la Ville de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres datées de Madrid du 22 Mars 1686.

1686. VAN HAMME. Guillaume VAN HAMME, Seigneur de Stalle, Neer-Stalle & Over-Hem, Bourguemaître de Bruxelles en 1681, 1682 & 1691, fut créé *Baron de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Mars 1686.

Il avoit pour IV. ayeul *Gilles van Hamme*, qui épousa *Apolline van Ouderghem*, de laquelle il eut *Libert van Hamme I.* du nom, allié à *Barbe Reynbouts*, fille de *Danckaert* & de *Barbe Cloet*. Elle fut mere de *Libert van Hamme II.* du nom, Chevalier, Conseiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruxelles, qui épousa *Jeanne Vuesels*, fille de *Philippe*, Seigneur de Paddenborch, & d'*Emerentiane Sterck*. De ce mariage naquit *Pierre van Hamme*, mort le 25 Mai 1642, & inhumé à Bruxelles dans l'Eglise des Augustins avec sa femme *Marie van Schore*, fille de *Jean*, Bourguemaître de Louvain, & d'*Anne van Eynatten*. Elle mourut le 3 Janv. 1645, & fut

mere de *Libert* van Hamme III. du nom , Capitaine d'une Compagnie libre l'Infanterie Wallonne de 200 hommes au service d'Espagne , puis Echevin de Bruxelles en 1657 & 1658 , qui épousa *Barbe Fernandez-Castillo* , fille d'*Antoine* & de *Barbe Poictiers* , de laquelle il a eu *Guillaume* , créé Baron van Hamme le 27 Mars 1686 , comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé *Caroline - François* Francheim , née le 5 Mai 1641 , fille de *Marcel* & de *Marie* van den Eede , & en eut *Barbe-Caroline* van Hamme , mariée le 21 Oct. 1691 à *Philippé-Louis* , Baron van Schore , & *Guillaume-Théodore* , Baron van Hamme , Seigneur de Stalle , Neer-Stalle , Over-Hem , &c. mort le dernier mâle de sa Maison le 3 Nov. 1728 , ayant été allié avec *Anne-Thérèse Peeters dite Stommelins* , de laquelle il a laissé :

1. *Honorine-Françoise-Antoinette* , Baronne van Hamme , Dame de Stalle , Neer-Stalle , &c. actuellement vivante , & appelée Comtesse Douairière de Duras , mariée à feu *Philippe-Joseph* van der Noot , Comte de Duras , Baron de Thyne , &c. mort en 1750 , duquel elle a un fils & deux filles. Voyez ci-devant à la Baronnie de CARLOO , page 493 & suivantes.

2. *Marie-Jeanne-Augustine* van Hamme , Religieuse à la Noble Abbaye d'Herckenrode.

Les armes de van Hamme sont : écartelé , au 1 & 4 d'or , à la fasce d'azur , au sautoir de gueules brochant sur le tout , qui est de Grimberghe-d'Assche ; au 2 & 3 d'argent , à une bande losangée de gueules de cinq piéces , qui est van Ophem.

1686. SCHOORE. Charles-François-Louis

DE SCHOORE, Ecuyer, Seigneur de Morckhove, Bourguemaître du Franc de Bruges & Député des États de Flandres, fut fait & créé Comte par Lettres du Roi Charles II. du 27 Mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque Terre qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit 2 fils de Louis de Schoore, Seigneur de Morckhove & de Rostuyne, & de Marie de Bernage, Chanoinesse de Maubeuge, mariée le 2 Mai 1629; petit-fils de Jean de Schoore, Seigneur de Morckhove & de Rostuyne, & d'Isabeau Pardo; & arrière-petit-fils de Fosse de Schoore, Seigneur de Morckhove, Echevin du Franc de Bruges, & de Catherine de Bourgogne, Dame de Rostuyne, fille de Guillaume, Seigneur de Rostuyne & de Fossine van den Ryne; & petite-fille d'Arnould de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Rostuyne, Avoué de Heyft, mort le 4 Mai 1487, & de Gervaise de Wale.

Les armes de cette Maison sont : *de sable, au chevron d'argent.*

1686. JEAN-BAPTISTE MICHEL, Roi & Héraut d'Armes de S. M. C. à titre du Duché de Limbourg, & Greffier des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 27 Mars 1686.

Les armes sont : *de sinople, à trois fleurs de néflier d'argent; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sinople, & au-dessus en cimier, une merlette de sable.*

1686. CLERFAYT. Seigneurie en Hainaut, fut érigée en Comté par Lettres du Roi Charles II.

du 30 Mars 1686 , en faveur de NICOLAS DE CROIX-DE-DURMEZ , Chevalier , Seigneur d'Orville & de Clerfayt , premier Député de l'Etat Noble du Comté de Hainaut , & Grand-Prévôt de Maubeuge.

1686. PIERRE WERREBROUCK , Seigneur de Straetenhove & Wimmerghem , ancien Echevin de la Keure de Gand , fut annobli par Lettres du 15 Avril 1686.

1686. ROISIN. Les Terres de Forest , Parc , Bourchapon & Warlaunois , situées en Hainaut , furent unies & érigées en *Marquisat* , sous le nom de *Roisin* , par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Mai 1686 , en faveur de JEAN-FRANÇOIS DE ROISIN , Député de la Noblesse aux États du Comté de Hainaut , fils d'*Alexandre-François* de Roisin , & d'*Alix-Isabelle* de Hennin-Liétard. Il avoit épousé *Marie-Thérèse-Hyacinthe* le Danois , fille de *Charles* , Baron de Cernay & de Novion , Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire de Hainaut , & de *Marie* de Noyelles , de laquelle il a laissé ,

1. *Philippe-François-Joseph* , Marquis de Roisin , Capitaine aux Gardes-Wallonnes en Espagne.

2. *Marie-Thérèse-Josephe* de Roisin.

3. *Marie-Françoise-Josephe* de Roisin.

Les armes de la Maison de Roisin sont : *bandé d'argent & de guenles de six pieces.*

1686. JEAN-IGNACE COUSIN , natif de Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1686.

1686. GIBERT VAN COLEN, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse par Lettres datées de Madrid du 12 Juin 1686. Il étoit fils de *Jean* van Colen, Seigneur de Berchem, Beckerseele, Cobbeghem, Bygaerde & Zillebeke, & de *Susanne* de Aureau.

Ses armes sont : *d'azur*, à deux grelots d'or, mis en fasces ; au chef cousu de gueules, chargé de deux bourdons d'or, passés en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or, de gueules, & d'azur, & au-dessus en cimier, un ange de carnation, vêtu des émaux de l'écu, tenant de la main droite un bourdon de pèlerin d'or.

1686. ALBERT-FRANÇOIS VAN WINGHE, natif de Louvain, obtint le titre de Chevalier, deux Negres pour Tenans, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Juillet 1686. Il étoit fils de *Laurent* van Winghe, & de *Jérônime* Lambrechts ; petit-fils de *Nicolas* van Winghe, & de *Marie* van Winghe ; & arrière-petit-fils de *Jean* van Winghe, mari d'*Adrienne* Franckaerts, lequel avoit pour pere *Arnould* van Winghe, allié à *Catherine* van Waelhem, & pour ayeul *Erard* van Winghe II. du nom, qui avoit épousé *Marie* Bogaerts, & étoit fils d'*Erard* van Winghe I. du nom, & d'*Anne* Rocx.

Les armes de van Winghe sont : *d'or*, à quatre bandes de gueules ; au franc-canton d'argent, chargé de trois fleurs-de-lis au pied coupé de gueules.

1686. JACQUES-ANTOINE DE WITTE, Seigneur de Leeuwergem, Doorne, Beke & Ter-

Iæcken, Echevin d'Anvers en 1675, 1678, 1679, 1680, 1681, & second Bourguemaître en 1682 & 1684, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 16 Août 1686.

1686. GASPARD DE WITTE, frere du précédent & Greffier de la Ville d'Anvers, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet par Lettres datées de Madrid du 16 Août 1686.

Leurs armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois mouettes de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une mouette d'argent.* LA MOUETTE, est un espece de poule d'eau, qui présage, dit-on, la crue des eaux. Il y en a de noires, de blanches & de cendrées.

1686. CELLES-SUR-LE-PIETON, Seigneurie en Brabant, dans la Mairie de Nivelles, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Sept. 1686, en faveur de JEAN-BALTHAZARD DE VISSCHER, Ecuyer, Seigneur de Celles, Pottes, Schiplaecken, &c. Bourguemaître de Bruxelles en 1678, 1679, 1680, 1692, & 1693. Il étoit fils de *Jean-Balthazard* de Visscher, Seigneur de Schiplaecken, Commissaire ordinaire des Montres aux Pays-Bas, & de *Cornelie* de Norman; & petit-fils de *Jean* de Visscher, Echevin d'Anvers en 1593, 1594, 1596, 1599, 1602, 1603, 1610, & 1618, mort le 29 Mars 1619, âgé de 68 ans, & de *Catherine* Longin, morte le 31 Avril 1600, à 48 ans.

Le Baron de Celles décédé en 1694, avoit

épousé *Marie-Catherine* de Gottignies, fille d'*Augustin* de Gottignies, Chevalier, Seigneur du dit lieu & de *Borghesteyn*, & de *Marguerite Verreycken*. Leur fils *Guillaume-Louis* de Visscher, Baron de Celles, Seigneur de *Schiplaecken*, &c. mourut le 22 Mars 1712. Il a eu de *Jeanne-Marie-Albertine* Stalins son épouse, morte le 17 Janv. 1746,

1. *Ferdinand-Philippe-Ignace-Louis* de Visscher, Baron de Celles, Seigneur de *Schiplaecken*, *Pottes*, *Fraulez*, *Rollegem*, *Capelle*, *Rivieren*, &c. Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, & Bourguemaître de la même Ville en 1759, & 1760, allié à N. fille & héritière d'*Honoré-Henri*, Vicomte van der *Haeghen*, mort Chancelier de Brabant le 1 Juin 1739. De cette alliance il y a des enfans.

2. *Marie-Philippine* de Visscher, mariée à *Nicolas-Joseph* de Brouhoven, Comte de *Bergeyck*, & morte au Château de *Leefdael* le 12 Oct. 1742.

3. *Albertine-Thérèse-Rosalie* de Visscher, morte à Malines le 20 Sept. 1744, ayant été mariée à *Guillaume-Claude-Joseph* de *Ruysschen*, Comte d'*Eliffem*, dont des enfans. Voyez ci-après au Comté d'*Eliffem*.

Les armes de Visscher sont : de gueules, au fautoir d'or.

1686. LAVERNE-DE-RODES. Ferdinand de LAVERNE-DE-RODES, Sergent-Général de Bataille des Armées du Roi *Charles II.*, & Lieutenant-Général de celles de l'Empereur *Léopold*,

obtint le titre de *Marquis de Laverne-de-Rodes*, applicable à quelque Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, par Lettres datées de Madrid du 14 Sept. 1686, enrégistrées en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 9 Sept. 1687. Il étoit fils de *Denis* de Laverne-de-Rodes, Mestre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie Bourguignonne, & Gouverneur des Forts de St. Philippe & d'Austreel, mort le 18 Oct. 1677, & de *Barbe* de Gargant, morte en 1680; petit-fils de *Denis* de Laverne-de-Rodes, Seigneur d'Arnans, & de *Claudine* du Petron; & arrière-petit-fils de *Benigne* de Laverne, Chevalier, Seigneur d'Athée, de la Chapelle-d'Auvillers, d'Arnans, &c. & de *Claudine* de Rodes.

Le Marquis de Laverne-de-Rodes avoit épousé *Magdelene* de Steenberghe, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, & d'*Isabelle* de Ruddere, dont il eut pour fille unique & héritière universelle, *Anne-Françoise*, Marquise de Laverne-de-Rodes. Elle a été mariée à PHILIPPE-LOUIS DE CLARIS, Comte de Clairmont, Libre Baron d'Argenteau & de Hermalle, Membre du Conseil de Guerre, & premier Audiencier du Roi aux Pays-Bas. Voyez ci-devant au Comté de CLAIRMONT, I. Partie, page 324.

1686. MOLINET. Balthazard de MOLINET, fut créé *Baron de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Nov. 1686.

1686. SPANGHEN-DE-UYTTERNISSE. Le Roi *Charles II.* accorda par Lettres du 1. Déc. 1686 à *Charles*, Baron de SPANGHEN-DE-UYTTERNISSE, pour lui, ses hoirs & succel-

feurs tant mâles que femelles, le titre de *Comte*, applicable sur telles Terres qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit fils de *Corneille* de Spanghen, Seigneur dudit lieu & de *Baudries*, créé Baron de l'Empire par Diplôme de l'Emp. *Ferdinand II.* du 10 Sept. 1634, & allié à *Henriette* van Braeckel; & petit-fils de *Corneille* de Spanghen, Seigneur de Terlist, créé Chevalier par Lettres des Archiducs *Albert & Isabelle* du 20 Déc. 1607 & mort le 25 Oct. 1638, & d'*Anne* de Halmale, morte en 1628.

1686. IMMERSEEL, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Déc. 1686, en faveur de *GUILLAUME-RAYMOND VAN DE WERVE*, Seigneur de *Vremdyck* & d'*Immerseel*, sorti d'une ancienne Noblesse de Brabant.

Il descendoit de *Gunther* van de Werve, qui de sa femme *Gertrude*, fille d'*Arnould* Berthout, Sire de *Ranst*, laissa *Jacques* van de Werve, Bourguemaître d'Anvers en 1270, marié à *Gammare* de Liere, mere de *Guillaume* van de Werve, qui épousa *Béatrix* Sanglier, fille de *Gui*, Seigneur de *Pont-de-l'Amble*, & de *Béatrix* de *Trie*. De ce mariage vint *Jean* van de Werve, Chevalier, qui s'allia à *Ido*, fille de *Gilles*, Seigneur de *Hoboken*, & d'*Ido* de *Gymaers*, & en eut *Raimond* van de Werve, nommé avec son pere entre les nobles vassaux du Brabant sous le règne du Duc *Jean III.* & allié à *Isabelle* Tuclandt, fille de *Gilles* & d'*Isabelle* Noyts, de laquelle sortit *Jean* van de Werve II. du nom, Chevalier, mort en 1389, & inhumé à Anvers dans l'Eglise des Dominicains. Il avoit épousé *Claire* van *Wyneghem*, & en eut *Nicolas* van de

Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorst, Conseiller de *Philippe le Bon* Duc de Bourgogne, & Bourguemaître d'Anvers en 1415, 1418, 1422, 1423, 1424, 1425, & 1427, mort le 14 Avril 1431, ayant été marié 1. à *Marie* de Duffle, fille de *Henri*, Chevalier, & d'*Agnès*, Dame de Thielen & Gierlo, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2. à *Catherine* van Wilre, dont il eut *Michel* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorst, premier Echevin d'Anvers en 1432 & 1433, mort le 12 Mai 1457, laissant de *Catherine* van Moirtere, fille de *Jean* & de *Catherine* van Maertsele, *Henri* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorst. Celui-ci épousa *Marguerite* van Wymaer, qui le fit pere de *Gerard* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorst, Wassenhoven & Voorschoten, Amman d'Anvers en 1500, & Bourguemaître de la même Ville en 1521 & 1529, allié à *Anne* van Mechelen, mere de *Jean* van de Werve III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hovorst, Echevin d'Anvers en 1533, 1535, 1538, &c. tué au Sac de cette Ville le 4 Nov. 1576. Il avoit été marié à *Marguerite* de Baexem, de laquelle il eut *Jean* van de Werve IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hovorst, Gouverneur de Deynse, & Membre du Conseil de Guerre, mort le 6 Nov. 1622, ayant été marié deux fois, 1. à *Fossine* Lomellini, Dame d'honneur de l'Infante *Isabelle-Claire-Eugenie*, d'une des vingt-huit Familles Nobles de la Republique de Genes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magistrats. 2. à *Anne* de Mansdale, fille de *Rombaut*, Seigneur van ten Houte, Oosterlandt, Dilbeek, &c. Du premier lit sortit *Augustin* van de Werve,

Seigneur d'Hovorst , Bouchout , Vierfeldyck , &c. Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne , qui s'allia avec sa cousine *Marie-Anne* van de Werve , Dame de Schilde , Gyssenoudekercke , Vremdyck & Immerfeel , de laquelle il eut entre autres *Raimond* qui suit ; & *Charles-Bruno* van de Werve , dont la postérité sera rapportée.

Raimond van de Werve, Seigneur de Vremdyck & d'Immerfeel , épousa *Marie - Florence* van Mechelen dite Beaufait , & en eut *Guillaume-Raimond* van de Werve, créé Vicomte d'Immerfeel le 31-Déc. 1686 , Echevin de Bruxelles en 1700, 1701, & 1702, mort en 1720, sans laisser postérité de *Barbe* van der Linden-d'Hoochevorst sa femme.

Charles-Bruno van de Werve, second fils d'*Augustin* & de *Marie-Anne* van de Werve , fut Seigneur de Schilde , Gyssenoudekercke , &c. & Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne. Il épousa *Cornelie* van de Werve sa parente, fille de *Thierry* , Seigneur de Westkercke & Spierenbroeck , & de *Dymphne* van Bleyfwyck , de laquelle il a eu *Charles-Henri* van de Werve, Seigneur de Schilde , Gyssenoudekercke , Ste. Marie-Wavre , &c. qui eut de son mariage avec *Eléonore* de Varick , fille de *Charles-Hyacinthe* , Seigneur de Court-St-Etienne , & d'*Eléonore* de Haynin , 1. *Gertrude-Magdelene-Rose* van de Werve, mariée à *Philippe-Adrien* de Varick, Vicomte de Bruxelles, Baron de Libersart , &c. mort en 1734. 2. *Eléonore-Marie-Caroline* van de Werve , morte le 28 Août 1726 , ayant été mariée 1. à *Charles-François* Boot , Seigneur de Vethem ,

them, Ophem, Sombeke & la Motte, mort le 17 Août 1719 ; 2. à *Ferdinand-Joseph*, Marquis de la Puente, Chambellan Honoraire de l'Empereur *Charles VI.*, puis de l'Impératrice-Reine, mort en 1759. 3. *Charles-Philippe-Henri-Jean-Baptiste* van de Werve, Seigneur de Gysfenoudekercke, &c. Lieutenant-Colonel Titulaire au service de l'Impératrice-Reine, marié le 4 Août 1734 à *Marie-Anne* de Pret, fille unique de *Philippe-Louis* de Pret, Chevalier héréditaire du St. Empire, Seigneur de Vorffelaer, Lichtaert, Rielen, &c. ancien Bourguemaître d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Moretus. Il a eu de ce mariage treize enfans. Ceux qui vivent sont,

1. *Charles-Bernard-Jean-Guillaume* van de Werve, né le 17 Mai 1740.

2. *Philippe-Louis* van de Werve, né le 2 Oct. 1748.

3. *Théodore-Joseph-Laurent* van de Werve, né le 10 Août 1752.

4. *Marie-Anne-Josephe* van de Werve, née le 7 Mai 1742.

5. *Albertine-Françoise* van de Werve, née le 27 Fév. 1747.

6. *Jeanne-Josephe-Louise* van de Werve, née le 11 Mars 1755.

Les armes de van de Werve sont : écartelé & au 1. & 4 d'or, à un sanglier passant de sable ; au 2. & 3 de sable, à trois chevrons d'argent.

1687. MEERBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Janv. 1687, en faveur de *JEAN-BAPTISTE CHRISTYN*, Chevalier, Seigneur

II. Part.

A a

de Meerbeke, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé, & Surintendant de la Justice Militaire dans les Pays-Bas. Il avoit été Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. C. à la Paix conclue à Nimegue en 1679, & mourut Chancelier de Brabant au mois d'Oct. 1690.

1687. JEAN-PIERRE LE CORNET, Seigneur de la Baronnie de Gaesbeke, Echevin d'Anvers en 1683, 1685, 1687, 1688, 1694, 1695, & 1696, puis Conseiller du Conseil de Brabant, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Mars 1687.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cornets liés & virolés de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, un cornet d'or, lié & virolé de même.*

1687. MONIOT. Vincent MONIOT, de Namur, fut créé *Baron*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Avril 1687.

1687. JAQUES DU MONT dit DE BRIALMONT, Echevin d'Anvers en 1698, fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, & annobli de nouveau si besoin étoit, par Lettres données à Madrid le 1 Avril 1687.

Ses armes sont : *d'argent, à cinq fusées de guerres rangées en fasce.*

1687. JEAN-ALBERT DE CONINCK, natif de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 9 Avril 1687.

1687. CHARLES JACQUESSE, natif du Pays

de Luxembourg, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 2 Mai 1687.

1687. BARTHELEMI VAN CRAYWINCKEL, Seigneur de Sombeke, Landeghem & Boyeghem, natif d'Anvers, fut annobli par le Roi Charles II., par Lettres dépêchées à Madrid le 16 Mai 1687. Il étoit fils de *Livin* van Craywinckel, & de *Barbe* de la Chambre; petit-fils de *Barthélemi* van Craywinckel, Avocat au Conseil de Brabant, & de *Cecile* Mayal; & arrière-petit-fils de *Jean* van Craywinckel, Archer de la Garde du Corps de l'Empereur Charles V., tué au siège de Metz en 1552, & de *Marguerite* Walschart.

Les armes sont : *fascé d'or & de sable de huit pièces, le chef chargé de deux merlettes aussi de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une merlette de sable entre un vol, dont une partie est d'or & l'autre de sable.*

1687. HERENT, Baronnie en Brabant, fut de nouveau érigée en Baronnie sous le nom de *Spanghen*, par Lettres du Roi Charles II. du 15 Juillet 1687, en faveur de JUSTE-PHILIBERT UYTTERNISSE - DE - SPANGHEN, Ecuyer, Seigneur du Comté de Daelhem & de la Baronnie de Herent, fils de *Juste* de Spanghen, Seigneur de Sterthoven, & d'*Héle*ne van Dombroeck; & petit-fils de *Corneille* de Spanghen, Chevalier, Seigneur de Terlist, mort le 25 Oct. 1638, & d'*Anne* de Halmale, morte en 1628.

1687. FRANEAU. George-François-Paul de FRANEAU, Seigneur du Monceau, Beaufart,

Saint Vaast, Templeux, Sart & Quesnoy, dont le pere *Maximilien-François* avoit été honoré de la dignité de Chevalier en 1647, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, *Vicomte de Frammeau*, avec permission d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Sept. 1687.

1688. LOUIS DE NEVELE, l'un des Juges de la Chef-Chambre de Tonlieu à Bruxelles, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 8 Janv. 1688. Il étoit fils de *Louis* de Nevele, & de *Jeanne* de Ballast; & petit-fils d'*Antoine* de Nevele, & de *Marguerite* de Muntere.

1688. JEAN-TILMAN WINCHEL, Receveur des Droits du Roi sur la Meuse à Navaigne, fut créé Chevalier par Lettres datées de Madrid du 12 Janv. 1688.

Ses armes sont: *d'argent, à trois chevrons d'azur; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'or, couronné de même. Supports, deux lions d'or, couronnés de même, armés & lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux émaux de l'écu.*

1688. HEUSDEN. Théodore de HEUSDEN-D'ELSHOUT, Chevalier Banneret, Seigneur de Middelswaele & Zeyffele, premier Echevin de Bruxelles en 1688 & 1689, & Bourguemaître de la même Ville en 1690, fut créé *Baron de Heusden* lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Mars 1688.

1688. FRANÇOIS-ALOYSE VANDEN MEER-

SCHE, Seigneur de Berlaere & Baereldonck, Conseiller du Conseil de Flandres, fut créé Chevalier & obtint des Supports, par Lettres du 12 Mai 1688. Il étoit fils de *Théodore van den Meerfche*, & mourut Président du Conseil de Flandres le 7 Fév. 1739, âgé de 97 ans & 8 mois.

1688. **NICOLAS DE GROOT**, Droffard de Deurne, Bergerhout, &c. obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bouret & deux léopards d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 12 Mai 1688.

1688. **LONGUEVAL**. Charles-Philippe de LONGUEVAL, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx & de Rosemberg, fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 1 Juin 1688. Il étoit fils de *Charles-Albert* de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Général de la Cavalerie Espagnole aux Pays-Bas, mort en 1663, & de *Guillemette* de Croy-Solre; petit-fils de *Charles* de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Grand-Bailli du Hainaut, Général de l'Artillerie du Roi d'Espagne, Maréchal de Camp & Général de l'Armée Imperiale, tué dans un combat près de Neuhâuzel le 10 Juillet 1621, & enterré à Vienne en Autriche avec pompe, & de *Marguerite* de Biglia; & arrière-petit-fils de *Maximilien* de Longueval, I. Comte de Buquoy, Seigneur de Vaulx, Conseiller d'Etat d'Epée & Chef des Finances des Pays-Bas, tué au Siège de Tour-

nay en 1581, & de *Marguerite* de l'Isle, Dame de Fresnes-Gulesin.

Les armes de la Maison de Longueval-Buquoy sont : *bandé de vair & de gueules de six pieces.*

1688. HAVRECH. Pierre - Adrien de HAVRECH, obtint le titre de *Baron* applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du 12 Juin 1688.

1688. DANIEL GUYOT, Conseiller du Mont de Pieté à Anvers, obtint confirmation de noblesse & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres datées de Madrid du 30 Juin 1688.

Ses armes sont : *d'or, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'argent; au chef cousu d'argent, chargé de deux pattes de griffon de sable, onglées de gueules & passées en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or, de gueules, d'argent, & de sable, & au-dessus en cimier, un lion naissant de gueules, armé, lampassé & couronné d'argent.*

1688. MATTHIAS DE LA RUE, natif de Namur, fut annobli par Lettres du 1 Août 1688, & créé Chevalier par d'autres du 22 du même mois.

1688. JEAN-BAPTISTE HEUBENS, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 1 Sept. 1688.

1688. JEAN-PHILIPPE MEEUS, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 1 Sept. 1688.

Les armes sont : *écartelé, au 1 & d'argent,*

à trois épis de bled de sinople , mouvants d'une terrasse de même , accotés de deux chevreaux au naturel , sautants & affrontés ; au 2 & 3 de sable , à une chaudière à brasser d'or , accompagnée de trois étoiles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sinople , & au-dessus en cimier , un corbeau essorant au naturel , tenant en son bec une branche de laurier de sinople.

1688. FIERLANT. François de FIERLANT, fils de *Simon*, Chancelier de Brabant, mort en 1686, obtint le titre de *Baron* applicable sous le nom de *Fierlant*, sur une Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans le Duché de Brabant, par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Sept. 1688.

1688. GRATY. Matthias DE GRATY, Seigneur d'Aigremont, des Awirs, Fexhe, Streel, &c., Haut-Avoué de Hasbain, Bourguemaître de Liège en 1665, 1672 & 1684, Conseiller & Trésorier-Général de S. A. S. E. *Maximilien-Henri* de Bavière, Archevêque & Electeur de Cologne, Evêque de Liège, de Hildesheim, & de Munster, obtint le titre de *Baron de Graty*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Oct. 1688. Il étoit fils de *François* de Graty, Bourguemaître de Maestricht, & d'*Anne* van Aken ; & petit-fils de *Jean-Baptiste* de Graty, & de *Marie* Schellinx.

Les armes de Graty sont : d'or , à trois croisfants de sable.

1688. THEODORE VAN HEYEMBEKE, Conseiller du Conseil de Brabant, où il servoit depuis 16 ans, obtint la permission de représen-

dre les anciens Supports qui se trouvent aux armes de ses ancêtres , & notamment au sçeau de *Jean van Heyembeke* qui vivoit en 1392 & 1418 , par Acte dépêché à Madrid le 15 Oct. 1688. Il étoit fils de *Théodore van Heyembeke* , Greffier de la Ville de Bruxelles , & de *Marie-Anne Blaubeen* , Dame van der Elst ; & petit-fils de *Corneille van Heyembeke* , Secrétaire de la Ville de Bruxelles , & de *Magdelene van Afbroeck*.

Ses armes sont : *de sable : à trois molettes d'épées d'argent ; au franc-canton d'or , chargé d'une fasce d'azur , surchargée d'un lion naissant de gueules.* Supports , deux matrones , coëffées & vêtues à l'antique , l'une à droite d'une robe de sable diaprée d'argent , & l'autre à gauche d'une robe d'azur diaprée d'or. Il obtint par Lettres du 1 Avril 1690 , la permission d'omettre ledit canton dans l'écusson de ses armes , & de les enrichir d'un casque d'or sommé d'une couronne à hauts fleurons de même , & de deux bannières , l'une aux émaux du canton omis , & l'autre aux émaux de l'écu.

1688. PHILIBERT-FRANÇOIS MILOT , de Cologne , obtint une couronne au lieu de bourlet par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Déc. 1688.

1688. ALEXANDRE JANSSENS-DE-BISTHOVEN , Seigneur de Westufalle & Breedevelde , Gentilhomme de l'Artillerie des Pays-Bas , fut annoblé par Lettres dépêchées à Madrid le 10 Déc. 1688.

Les armes sont : *d'or , à trois arbres de sinople ; L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or.*

☞ de sinople , ☞ au-dessus en cimier , un arbre de sinople.

1688. FRANÇOIS HENCKEL , de Handzaeme en Flandres , obtint Réhabilitation de Noblesse avec annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit , par Lettres du 30 Déc. 1688. Il étoit fils de François Henckel , & de Jeanne Vereecque , & petit-fils de George Henckel , & de Marie Taillebert.

1689. JEAN-BAPTISTE VAN EYCKE, fut annobli avec permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems , & de les enrichir d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Fév. 1689. Ces mêmes Lettres lui donnent aussi le droit de mettre un casque sur l'écu des armes de Pierre van Eycke son ayeul , de Jacques van Eycke Seigneur de Terbiest son pere , & de Juste van Eycke Chevalier du St. Sepulchre son oncle paternel.

Les armes sont : d'argent , au chevron d'azur , accompagné de trois croix patriarchales au pied fiché de guenzles. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liseré ☞ couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent ☞ d'azur , ☞ au-dessus en cimier , une tour d'azur.

1689. PAUL MEEUS , natif de Bruxelles , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 20 Mars 1689. Il étoit fils de Walerand Meeus , Licentié es Loix , & de Marie Kerremans.

Les armes sont , écartelé , au 1 ☞ 4 d'argent , à trois épis de bled de sinople , mouvants d'une terrasse de même , accotés de deux chevreaux au na-

turel , sautants & affrontés ; au 2 & 3 de sable , à une chaudiere à brasser d'or , accompagnée de trois étoiles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sinople , & au-dessus en cimier , un corbeau efforant au naturel , tenant en son bec une branche de laurier de sinople.

JEAN VAN DEN BRANDE , Secrétaire du Grand-Conseil à Malines , & Greffier de la Cour Féodale de la même Ville & Province , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. datées de Madrid du 6 Juillet 1689. Il fut créé Chevalier par d'autres du 29 Mai 1691 , & obtint deux dragons d'or qui vomissent du feu pour Supports , par de nouvelles Lettres-patentes du 25 Oct. 1692.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'or , à trois pals de sable , au chef cousu d'argent , chargé d'une étoile à six rais de gueules ; au 2 & 3 parti , au 1 d'azur , au demi-aigle de l'Empire d'or , becquée & membrée de gueules , mouvante de la partition à droite , au 2 vairé d'argent & de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , une étoile à six rais de gueules entre un vol , dont une partie est d'or & l'autre de sable.

1689. JEAN-AUGUSTIN DE LANNOY , Bourguemaître d'Anvers en 1687 , 1690 , & 1694 , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 1 Août 1689.

Les armes sont : d'argent , à trois lions d'azur , armés , lampassés & couronnés de gueules. L'écu

timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'azur , armé , lampassé & couronné de gueules , Supports , deux lions léopardés d'or.

1689. SARS , Seigneurie en Hainaut , fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi Charles II. du 1 Sept. 1689 , en faveur de WOLFGANG DE BOURNONVILLE , Baron de Capres , Capitaine de Cavalerie. Il étoit fils de *François-Benjamin* , Marquis de Bournonville , Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques , Général de Bataille & Gouverneur de Liere , & de sa seconde femme *Marie-Ferdinande* de Ste. Aldegonde-Noircarmes ; & petit-fils d'*Alexandre I.* du nom , Duc de Bournonville , qui avoit pour quinziesme ayeul *Guillaume* de Bournonville , second fils d'*Eustache* Comte de Guines. *Guillaume* vivoit en 1071 , & eut pour son partage la Seigneurie de Bournonville en Boulonnois , dont sa posterité prit le nom.

Le Marquis de Sars fut fait en 1725 Gouverneur de Tenremonde , Général de Bataille des Armées de l'Empereur , & en 1728 , Stadthouder du Duché de Limbourg & Pays d'Outre-Meuse. Ce Seigneur a été marié deux fois : 1. en 1694 à *Marie-Magdelene* de Haudion , fille de *Nicolas* , Seigneur de Wyneghem , & d'*Anne Cottrel* ; 2. en 1708 à *Angelique-Florence* d'Ursel , fille de *François* , Comte d'Ursel , de Milan , &c. & de *Honorine-Marie-Dorothée* de Hornes. Ses enfans sont ,

1. *Jean-Joseph* , Marquis de Bournonville & de Sars , né du 1 lit l'an 1701 , Chambellan

Actuel de LL. MM. II., Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Imperatrice-Reine, & Gouverneur de Charleroy, marié en 1722 à N. . . . van de Velde, dont il n'a point d'enfans.

2. *François-Albert-Charles*, Duc de Bournonville, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, &c. né du 2 lit le 15 Fév. 1710, marié le 5 Déc. 1738 à *Bénédict-Charlotte* d'Urfel, sa cousine-germaine, née le 5 Fév. 1719, fille de *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Urfel & de Hoboken, & d'*Elisabeth-Eléonore-Christine*, Princesse de Salm & de l'Empire.

3. *Maximilien-Casimir*, Comte de Bournonville, Chambellan-Actuel de LL. MM. II., & Général Major des Armées de l'Imperatrice-Reine, né le 4 Oct. 1713.

4. *Wolfgang-Joseph* de Bournonville, Comte de Fleignies, né le 30 Nov. 1715, Second-Lieutenant dans la troisième Compagnie des Gardes du Corps du Roi Catholique.

5. *Anne-Albertine* de Bournonville, née le 1 Janv. 1712, Chanoinesse à Mons.

6. *Anne-Marie-Charlotte* de Bournonville, née le 6 Juin 1717, Chanoinesse à Mons.

7. *Marie-Lidie* de Bournonville, née le 10 Juillet 1720.

Les armes de la Maison de Bournonville sont : de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.

1689. JACQUES COPPLETERS, Seigneur de

Hollebeke, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Sept. 1689. Il étoit fils de *Pierre-François* Coppieters, Avocat au Conseil de Flandres, & de *Jeanne-Barbe* Thyerion.

1689. JEAN HELLINCX, Seigneur de Sibbe, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 6 Oct. 1689. Il étoit fils de *Gervais* Hellincx, Seigneur de Sibbe, mort le 2 Avril 1678, & d'*Hortense* Huriau, morte en 1654; & petit-fils de *Gervais* Hellincx, Seigneur de Sibbe, Capitaine-Lieutenant des Arbalétriers de la Ville de Liége en 1613, mort le 13 Juin 1615, & d'*Héle*ne Philippens, décédée le 8 Fév. 1657.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à un ours sur pied de sable; au 2 & 3 d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois sautoirs de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un ours naissant de sable.

1689. HERZELLES. Guillaume-Philippe, Baron de HERZELLES, de Werchin & de Liedekercke, Seigneur de Facuwez, Ittre, Sart, Verginal, Monsbroeck, Boiselles & Samme, Conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, obtint par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Oct. 1689, la dignité de *Marquis* pour lui & ses descendants mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Herzelles* sur quelque'une des Terres qu'il possède en Brabant, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Guillaume-Philippe avoit pour IV. ayeul *Jean* de Herzelles, Seigneur de Lillaere, qui avoit

épousé *Anne-Peronne* de Hennin-Liétard , de laquelle il eut *Jean* de Herzelles, époux de *Faqueline* de Torques dite Harpin , qui en étoit veuve en 1548, & mere de *Guillaume* de Herzelles, qui s'allia à *Marguerite* de Riffart , fille de *Guillaume*, Seigneur de Tongre-St.-Martin, & de *Jeanne* de Baillencourt , Dame d'Ittre & de Tibermont. De ce mariage sortit *Philippe* de Herzelles, Seigneur de Monsbroeck & de Boiselles , mort le 18 Mars 1638 , ayant été allié à *Françoise* de la Vieville , fille d'*Antoine* & de *Marguerite* Dame de Facuwez. Il eut de cette alliance *Philippe* de Herzelles , Chevalier , Seigneur de Monsbroeck, Werchin & Facuwez, Grand-Droffard de Brabant , lequel fut allié à *Barbe* Maes , Dame de Longchamp , fille de *Jean* Maes , Chevalier , Seigneur de Longchamp , Boufval , &c. Conseiller du Conseil de Brabant , & d'*Adrienne* Asseliers. Elle le fit pere entre autres de *Guillaume-Philippe* , créé Marquis de Herzelles , ci-dessus mentionné , qui devint Président du Grand-Conseil à Malines le 4 Janv. 1690 , & Chancelier de Brabant au mois de Nov. suivant. Il mourut en 1698 , & avoit été marié 1. à *Isabelle* de Condé , fille de *Faques* , Chevalier , Seigneur de Boiselles , de laquelle il n'eut point d'enfans. 2. à *Brigitte-Procope* de Trazegnies , dont il eut *Albert-Charles-Guillaume* , Marquis de Herzelles, mort en bas âge après son pere. Il a eu pour héritier son cousin-germain , *Ambroise* de Herzelles , fils aîné de *Jean-Baptiste* , Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne , & d'*Anne-Marie* van Couwenhoven. Ce Seigneur devenu Marquis de Herzelles par le décès de son cousin *Albert-Charles-Guillaume* , fut depuis Brigadier des

Armées de S. M. Catholique, puis Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* & de l'Impératrice-Reine, Conseiller d'Etat d'Epée de S. M. I. R. & A., Surintendant & Directeur-Général de ses Domaines & Finances aux Pays-Bas, & Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant. Il est mort en son Château de Facuwez près de Nivelles le 3 Août 1759, dans un âge fort avancé. Il avoit épousé en premières nœces *Marie-Claire-Josèphe* de Croy, fille de *Ferdinand-Josèphe-François*, Duc de Croy & d'Havré, & de *Marie-Josèphe-Barbe* de Halewyn, Comtesse de Hames, Dame de Wailly, & en secondes nœces *Christine-Philippine* de Trazegnies, actuellement vivante, & appelée Marquise douairière de Herzelles.

Les armes de la Maison de Herzelles sont : *de gueules, au chevron d'or.*

1689. THEODORE-IGNACE VAN DEN MEERSCHE, Seigneur de Terhooghen, domicilié à Gand, obtint des Supports & une couronne au lieu de boulet, par Lettres du 3 Nov. 1689.

1690. MARIE DE HAZE, veuve de BAUDOIN DE JONGHE, Seigneur de Walbourg, Bueren, & Waerde, Haut-Echevin du Pays de Waes, obtint déclaration que feu son mari est issu de la noble famille de *de Jonghe*, & que ses enfans nés en légitime mariage pourront continuer le port des Armoiries d'icelle, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Janv. 1690.

Ses armes sont : *fascé d'argent & d'azur de huit piéces.*

1690. TIRIMONT. Les Terres & Seigneuries de Dilbeke, Itterbeke & Bodeghem, furent unies & érigées en *Comté* sous le nom de *Tirimont*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Mars 1690, en faveur de LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Chevalier, Seigneur de Tirimont, Presle, Harmignies, Trahegnies, &c. Haut-Voué héréditaire de Thully, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé de S. M. C. Trésorier-Général des Domaines & Finances aux Pays-Bas, & son Ambassadeur Plénipotentiaire à Ryswick en 1697. Il mourut en 1708, & eut de sa femme *Jeanne-Marie François*, décédée en 1700, *Alexandre-Louis* Scockart, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, mort en 1718. Il avoit été allié à *Jeanne-Marie*, fille de *Frédéric-François-Hubert Volcaert*, Seigneur de Weldene & de *Françoise - Ferdinande* de Boneem, de laquelle il a eu pour fils aîné, *Philippe-Charles-Thomas* Scockart, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke & de Wanghe, Pair de Namur.

1690. TERVUEREN & DUYSBORCH. Le Vicomté de Tervueren & la Seigneurie de Duysborch en Brabant, furent acquises en 1690 par LIBERT-FRANÇOIS CHRISTYN, Conseiller du Conseil de Brabant & de l'Amirauté Suprême, auquel le Roi permit de porter le titre de *Vicomte de Tervueren & de Duysborch*, par Acte dépêché à Madrid le 1 Avril 1690. Il étoit frère du Chancelier Christyn, & mourut sans enfans en 1718.

1690. PIERRE DE NICOLARTS, Seigneur

de Hattin ; Alcalde de la Cour de Bruxelles & Conseiller-Asseffeur de la Compagnie des Gardes du Corps dit Archers , obtint la permission d'enrichir l'écu de ses armes d'un casque d'or sommé d'une couronne à hauts fleurons de même , & de deux lions aussi d'or tenant chacun une bannière aux armes de Nicolarts , ou à celles d'une famille à laquelle ses ancêtres en ligne directe se sont alliés , par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Avril 1690. Pierre de Nicolarts avoit épousé en premières nûces Isabelle-Christine van Erp , & en secondes Marie-Magdelene van den Zype. Il étoit fils de Guillaume de Nicolarts , Bourguemaître de Tongres , & d'Elisabeth de Chantelen ; petit-fils de Henri de Nicolarts , Bourguemaître de Tongres , & de Catherine de Brouckmans ; & arrière-petit-fils de Jean de Nicolarts , Bourguemaître de Tongres , & de Catherine de Heers.

Les armes de Nicolarts sont : burellé de sable & d'or de douze pièces ; au chef d'argent , chargé d'un lion naissant de sable , armé & lampassé de gueules.

1690. JEAN VAN ALTERE , ancien Echevin de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 20 Mai 1690. Il étoit fils de Pierre van Altere , & de Marguerite van Damme.

1690. EMMANUEL DE BISEAU-DE-BEUS-DAEL , domicilié à Malines , obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannières , par Lettres datées de Madrid du 24 Mai 1690.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois tressles d'or.

gent , qui est de Biseau ; au 2 & 3 de gueules , à la croix d'or , qui est de Beusdael. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liseré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & d'azur , & au-dessus en cimier , une biche naissante au naturel. Supports , deux biches au naturel tenans chacune une bannière à droite aux armes de Biseau , & à gauche à celles de Beusdael.

1690. PIERRE DE BISEAU , Domicilié à Mons en Hainaut , obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 24 Mai 1690.

1690. MARIE MAHIEU , veuve de Jean Mahieu , fut annobli avec son fils unique LEON MAHIEU , par Lettres du Roi Charles II. du 6 Juin 1690.

1690. ANTOINE VAN LIERDT , natif de Tournay , obtint confirmation d'armes par Lettres du 15 Juin 1690.

[1690. DU MONT. André DU MONT , en Allemagne , obtint du Roi Charles II. la permission de se qualifier Baron , & d'appliquer ce titre sur telle Terre que bon lui sembleroit , par Lettres-patentes du 27 Juin 1690.]

1690. GRIGNY. Catherine-Jean-Baptiste de BASSECOURT-D'HUBY , en Catalogne , fut créé MARQUIS DE GRIGNY , lui & ses descendans mâles & femelles , par Lettres du Roi Charles II. du 27 Juillet 1690.

1690. JEAN-BAPTISTE D'ESPIENNES , Ecuyer , Seigneur de le Val & de Warelles , fut maintenu dans sa noblesse & créé Chevalier , par Lettres données à Madrid le 1 Sept. 1690.

Il étoit fils de *Philippe* d'Espiennes, Seigneur de le Val, & de *Jeanne* de le Hove.

Ses armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois tressles de même.*

1690. PIERRE-FRANÇOIS PENNEMAN, Seigneur d'Arshot, domicilié à Gand, fut anobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Sept. 1690.

1690. MAXIMILIEN-ANTOINE RYM, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Walonne, puis premier Echevin de la Keure de Gand, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 10 Nov. 1690. Il étoit fils de *Charles Rym*, Chevalier, Baron de Bellem, Commissaire au renouvellement des Magistrats de Flandres, & de *Marie Rodriguez d'Evora & Vega*, fille de *Simon*, Baron de Rodes.

1690. LEEUW-ST.-PIERRE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Déc. 1690, en faveur de JEAN-CHARLES ROOSE, Seigneur de Leeuw-St.-Pierre, Miremont, Spy, Calsteren, &c. Conseiller du Grand-Conseil à Malines. Il étoit fils d'*Ambroise* Roose, Seigneur de Calsteren, Conseiller du Grand-Conseil à Malines par Patentes du mois d'Août 1637, & d'*Anne* de Ram, morte le 29 Nov. 1653; petit fils de *Jean* Roose, mort le 11 Déc. 1610, à 70 ans, & de *Marie* de Kinschot; & arrière-petit-fils de *Jean* Roose, & de *Béatrix* de Ryngout.

Le Baron de Leeuw-St.-Pierre mourut le 5 Janv. 1694, à 65 ans. Il avoit épousé *Marie-Thérèse-Florence* de Varick, morte le 31 Mai 1705,

& en eut entre autres enfans *Philippe François-Pierre* Roose , Baron de Leeuw-St.-Pierre , Seigneur de Froidmont , Ham-sur-Sambre , Mirremont , Onoz , Calsteren , Louppogne , &c. Haut-Voué de Jemeppe , Pair de Namur , Membre de l'Etat Noble de la même Province , & Ecoutette de Malines , mort le 2 Sept. 1751 , ayant été marié le 28 Oct. 1722 à *Marie-Caroline-Françoise* van der Gracht , fille d'*Antoine-Ignace* , Seigneur de Fertin , Grand-Bailli de Tournay & Tournesis , & de sa 1^e femme *Marie-Elisabeth* Bernard-de-Taintignies. De ce mariage est sortie *Eugenie-Françoise-Ignace* Roose , Baronne de Leeuw-St.-Pierre , &c. mariée le 11 Juillet, 1745 à CHARLES-VITAL-ALEXANDRE COLOMA , Chambellan Honoraire de l'Imperatrice-Reine , né le 28 Fév. 1718 , & mort à Bruxelles le 21 Nov. 1758. Voyez la 1. Partie page 357.

1691. GRYSPERRE. Guillaume - Albert de GRYSPERRE , Seigneur de Saint Lambert & de Liberfart , Conseiller d'Etat & Président du Grand-Conseil à Malines , fut décoré du titre de *Baron* applicable sous le nom de *Gryspere* , sur quelque Terre à dénommer dans les Pays-Bas Catholiques , par Lettres du 15 Janv. 1691. Il fut fait Chancelier de Brabant le 5 Mai 1698 , & étoit frere de *Louis* de Gryspere , qui avoit été créé Baron en 1661. *

1691. VAN SCHORE. Philippe-Louis VAN SCHORE , fut créé *Baron de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Fév. 1691.

Il étoit issu de *Franco* van Schore , qui de sa

femme *Mathilde* Pinnock , eut *Louis* van Schore , mort en Juillet 1459 , laissant de son mariage avec *Catherine* van den Berghe , fille de *Pierre* , & de sa 2. femme *Héle*ne de Hondt , *Louis* van Schore II. du nom , Secrétaire de la Ville de Louvain , qui mourut le 14 Avril 1502. Il avoit été marié deux fois , 1. en 1485 à *Marie* Vincke , morte le 10 Avril 1490 ; 2. le 22 Avril 1491 à *Elisabeth* van der Halvermeylen *alias* Eedele , décédée le 22 Oct. 1556 , d'où vinrent *Louis* qui suit , & *Hélie* van Schore , dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

Louis van Schore III. du nom , Chevalier , Conseiller du Grand-Conseil à Malines par Lettres du 17 Nov. 1522 , puis Chef-&-Président du Conseil Privé des Pays-Bas par autres du 10 Oct. 1540 , mourut à Anvers le 25 Fév. 1548 , & fut enterré à Louvain dans l'Eglise des Augustins , où se voit sa sepulture avec son épitaphe. Il avoit été allié 1. à *Barbe* Wyts , de laquelle il n'eut point d'enfans ; 2. à *Anne* van der Noot , morte à Liège en 1590 , fille d'*Adolphe* , Chancelier de Brabant , & de *Philippote* van Watermaele , dont il eut 1. *Erard* van Schore , Chevalier , Seigneur de Wyneghem , Suerbempden & Kersbeke , Bourguemaître de Louvain en 1597 , mort le 26 Fév. 1610 , sans enfans de sa femme *Jeanne* van der Straeten , fille de *Jean* , Chevalier , Seigneur de Gageldonck , Amman d'Anvers , & de *Catherine* van Schoonhoven. 2. *Philippote* van Schore , mariée à *Arnould* van Eynatten , Seigneur de Schoonhoven , fils d'*Arnould* , & d'*Anne* de Busleyden sa 1 femme.

Hélie van Schore , 2. fils de *Louis* II. & d'*Elis*

Jacob van der Halvermeylen *alias* Eedele , fut Secrétaire du Conseil de Brabant , & mourut le 24 Sept. 1564. Il avoit épousé *Catherine* Saverneel dite Waerseggher , morte le 23 Août 1540, fille de *Martin* , & de *Marguerite* Absolons. Elle le fit pere de *Jean* van Schore , Bourguemaître de Louvain en 1571, 1572, 1573, 1587, & 1588 , mort le 13 Oct. 1593 , ayant été marié à *Anne* van Eynatten , morte le 9 Sept. 1618. Elle étoit fille d'*Arnould* van Eynatten , Seigneur de Schoonhoven , & de sa 1 femme *Anne* de Busleyden. Il en a eu 1. *Louis* van Schore IV. du nom , Bourguemaître de Louvain en 1616, 1619 & 1620 , mort sans enfans le 15 Janv. 1631 , ayant été marié à *Marie* van der Vorst , fille de *Faques* , Chevalier , Conseiller du Conseil de Brabant. 2. *Marie* van Schore , alliée à *Pierre* van Hamme , Ecuyer. 3. *Philippe* van Schore , Bourguemaître de Louvain en 1619 & 1624. qui épousa *Marie* van Wolfwinckel , fille de *Gilles* , Seigneur de Vossemaer & de sa 2 femme *Marie* van der Vorst , de laquelle sortit *Charles* van Schore , Bourguemaître de Louvain en 1665 & 1666 , mort le 13 Juillet 1683 , ayant été allié à *Marie-Faqueline* de Damhoudere , fille de *Jean* , Chevalier , & de *Françoise* de Facuwez. Elle mourut le 1 Mars 1668 , & fut mere de *Philippe-Louis* , créé Baron van Schore le 1 Fév. 1691, & mort le 20-Déc. 1727 , ayant été allié le 21 Oct. 1691 à *Barbe-Caroline* van Hamme , fille de *Guillaume* Baron van Hamme , & de *Caroline-Françoise* Franchem. De cette alliance sont sortis :

1. *Louis-François-Joseph* , Baron van Schore , né le 28 Juillet 1692 , Président du Senat de Louvain en 1758 , non-marié en 1759.

2. *Guillaume-Joseph van Schore*, né le 22 Sept. 1693, mort le 15 Avril 1694.

3. *Marie-Philippine-Anne-Josephe van Schore*, née le 18 Déc. 1694, Religieuse au Couvent des Lepreuses, dits Siecke-lieden, à Malines.

4. *Philippe-Joseph-Guillaume van Schore*, né le 9 Nov. 1696, Chartreux à Zeelem près de Diest.

5. *Charlotte-Josephe-Thérèse-Dominique van Schore*, née le 17 Fév. 1699, Religieuse à l'Abbaye de Cortenberge.

6. *Charles-Antoine-Joseph van Schore*, né le 1 Juillet 1701, Religieux à l'Abbaye de Ste. Gertrude à Louvain, mort le 24 Juillet 1741.

7. *Louise van Schore*, née le 5 Juillet 1703, morte le 8 Sept. suivant.

8. *Edouard-Joseph van Schore*, jumeau de *Louise-Gabrielle* né le 5 Avril 1706, Chanoine de la Métropolitaine de Malines.

9. *Louise-Gabrielle van Schore*, sœur jumelle d'*Edouard-Joseph* née le 5 Avril 1706, morte le 6 Nov. 1707.

10. *Louise-Gabrielle-Josephe-Bernardine van Schore*, née le 30 Juillet 1708.

Les armes de van Schore sont : de sinople, à trois lions d'argent, armés, lampassés & couronnés d'or. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & accoté de deux sauvages de carnation couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun d'une main une massue posée sur l'épaule & de l'autre une bannière aux armes de van Schore.

1691. PIERRE COECK, natif d'Anvers, fut

annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 15 Mars 1691. Il étoit fils de *Pierre Coeck*, Chevalier de l'Ordre du St. Sepulchre, & d'*Anne de Backer*; & petit-fils de *Pierre Coeck*, & de *Claire Verspreeet*.

Les armes sont : d'or, à la fasce onnée de sinople, accompagnée de trois coqs de sable, becqués & membrés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sinople, & au-dessus en cimier, un coq de sable, becqué & membré de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or & l'autre de sinople.

1691. JEAN-BAPTISTE DE BRUYNE, Receveur des Domaines du Roi aux Quartiers de Tervueren, Vilvorde, la Hulpe, Hoolaer, Over-Yssche, Over-Zinne, &c. obtint confirmation d'armes par Lettres datées de Madrid du 14 Avril 1691. Il étoit fils de *Jean de Bruyne*, & de *Jeanne van Hulsdonck*.

Ses armes sont : d'or, à trois fers de cheval renversés de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un buste de maure naissant de sable, vêtu de même, le rabat d'or & la tête tortillée d'argent, entre un vol à l'antique d'or. Supports, un lion à droite & un griffon à gauche, tous deux d'or, armés & lampassés de gueules.

1691. THIERRI VAN PAFFENRODE, Seigneur de Neder-Brussel, Echevin de Bruxelles en 1673, obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannières, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Juin 1691.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 de gueules , à deux épées d'argent , garnies d'or , passées en sautoir , les pointes en bas , qui est van Paeffenrode ; au 2 & 3 échiqueté d'argent & de sable , qui est Montfort-ancien. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , deux épées d'argent , garnies d'or , passées en sautoir , accotées de deux demi-vols de gueules. Supports , deux léopards au naturel , accolés de gueules , tenant chacun une bannière aux émaux de l'écu.

1691. NEER-YSSCHE , Seigneurie en Brabant , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 30 Août 1691 , en faveur de JEAN-RENE' BAUWENS-VAN-DER-BOYEN , Seigneur de Neer-Yssche , Macken , Venray & Helden , Conseiller & Receveur-Général du Duché de Gueldres. Il étoit fils d'Albert Bauwens-van-der-Boyen , Seigneur de Neer-Yssche , créé Chevalier le 17 Mars 1659 , & d'Anne de Bockholt-de-Macken.

1691. MAXIMILIEN VAN VOORSPOEL , Conseiller du Conseil de Flandres , obtint le titre de Chevalier & des Supports avec bannières , par Lettres du Roi Charles II. du 1 Oct. 1691.

1691. JEAN-BAPTISTE PRINET , natif du Pays de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 5 Oct. 1691.

1691. PIERRE HUENS dit HUNEUS , Seigneur de Boyeghem , Gentilhomme de l'Artillerie des Pays-Bas , natif de Gand , fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 10 Nov. 1691. Il

étoit fils de *Juste Huens dit Huneus*, & de *Marie de Semihomo*, sœur de *Macaire de Semihomo*, Abbé de St. Michel à Anvers.

1691. OFAREL. Thadée OFAREL, fut créé Comte d'Ofarel lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du 15 Nov. 1691, & obtint par d'autres du 1 Sept. 1692 que faute de succession en ligne directe, son plus proche parent pourra succéder audit titre de Comte d'Ofarel.

1692. MAXIMILIEN-HENRI BOUILLE, natif de Fleurus au Comté de Namur, fut annobli par Lettres du 9 Juin 1692.

1692. ANTOINE DE BRABANT, domicilié en Hainaut, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 29 Août 1692.

1692. BALTHAZARD MORETUS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Sept. 1692, & obtint par Acte du 3 Déc. 1696, la permission d'exercer la Typographie sans déroger à sa noblesse. Il étoit fils de *Balthazard Moretus*, mort le 8 Juillet 1641, & d'*Anna Goos*; & petit-fils de *Jean Moretus*, mort le 22 Sept. 1610, à 67 ans, & de *Martine Plantin*, fille de *Christophe*, célèbre Imprimeur, & de *Jeanne Riviere*.

Les armes sont : d'or, à l'aigle éployée de sable, ayant sur l'Estomac un écusson de gueules, chargé d'un ombre de soleil d'or; à la champagne échiquetée d'argent & d'azur de trois tires. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or, de sable, d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un ombre de soleil d'or entre un vol, dont une partie est de sable & l'autre de gueules.

1692. WARODS, Africain de WARODS, Baron de Mervaux, Gouverneur de Venlo & du Fort St. Michel au Pays de Gueldres, obtint le titre de *Comte de Warods* pour lui & ses successeurs, & faute de succession en ligne directe, pour son frere *Philippe-François* de Warods Baron de Magny, & sa postérité, par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Oct. 1692.

1692. GASPARD DE BURBURE, Seigneur de Wefembeke, Commissaire-Général des Poudres & Salpêtres, natif de Bruxelles, fut anobli par Lettres du 25 Oct. 1692, & créé Chevalier par d'autres du 10 Avril 1694.

Ses armes sont : de sable, à la croix ancrée d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son haurlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, une croix ancrée d'argent entre un vol à l'antique, d'argent & de sable.

1792. GEORGE DU BOIS, Seigneur de Honseeck & Putts, domicilié à Gand, obtint des Supports avec bannieres par Lettres du 1 Déc. 1692.

1693. CONROY-LE-CHATEAU, Seigneurie en Brabant, que *René* de Nassau-Châlon Prince d'Orange, donna l'an 1540 avec celle de *Frasne* à son frere *Alexis* de NASSAU, Chevalier, élevé Page d'Honneur de l'Empereur *Charles V.*, allié en 1541 à *Walbolmine* de Bronckhorst, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Schoote. Il fut pere de *René* de Nassau, Seigneur de Conroy, *Frasne* & *Chenemont*, qui épousa en 1575 *Catherine* de Namur, de laquelle il eut entre autres

Alexis de Nassau II. du nom, Seigneur de Conroy, Frasne & Chenemont, allié à *Adrienne* de Savary, Baronne de Warcoing. De cette alliance vint *Maximilien* de Nassau, Baron de Warcoing, Seigneur de Conroy, de Frasne, &c. dont la femme *Marie-Catherine-Florence* de Harchies-de-Ville dite d'Estrepy, eut pour fils *Joseph-Ignace-Florent-Louis* de Nassau, Baron de Warcoing, en faveur duquel la Seigneurie de Conroy fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Fév. 1693. Le Comte de Conroy avoit épousé *Marie-Anne-Adrienne* de Ghistelles-Saint-Floris. Elle fut reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1729, & fut mere de *Guillaume-Adrien-Joseph* de Nassau, Comte de Conroy & de Sweveghem, Baron de Warcoing & Petit-Rœux, Membre de l'Etat Noble de Brabant, Chambellan Actuel de LL. MM: I. & R., & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier de Louvain, qui s'est allié à *Petronille-Françoise* van der Linden-d'Hoghevorst, de laquelle sont sortis :

1. *Guillaume-François-Joseph* de Nassau, né le 30 Mars 1737, au service de l'Imperatrice-Reine.

2. *Alexandre-Constantin-Joseph* de Nassau, né le 5 Mai 1738, Coadjuteur d'un Tréfonciat de Liège, & de l'Archidiaconat de Famenne dans la même Eglise.

3. *Arnould-Alexandre-Guilain-Joseph* de Nassau, né le 5 Juin 1739.

4. *Charles-Florent* de Nassau, né le 7 Oct. 1748.

5. *Marie-Anne-Léontine-Apolline* de Nassau, née le 9 Fév. 1742, Chanoinesse de Moustier.

6. *Marie-Isabelle* de Nassau-de-Contoy, née le 15 Nov. 1744, Chanoinesse de Moustier.

7. *Marie-Thérèse-Charlotte* de Nassau-de-France, née le 16 Déc. 1745, Chanoinesse d'Andenne.

8. *Constance-Josèphe* de Nassau, née le 25 Juin 1747.

9. *Marie* de Nassau, née en 1755.

Le Comte de Conroy a pour frere & sœurs,

1. *Charles-Josèph* de Nassau-de-Conroy, Capitaine aux Gardes-Wallonnes en Espagne.

2. *Marie-Adrienne* de Nassau, Chanoinesse d'Andenne.

3. *Marie-Brigitte* de Nassau-de-Conroy, Chanoinesse d'Andenne.

4. *Marie-Isabelle* de Nassau-Warcoing, Chanoinesse de Mons.

5. *Marie-Thérèse* de Nassau-de-Marchenelle, Chanoinesse d'Andenne.

6. *Constance-Josèphe* de Nassau-Sweveghem, Chanoinesse de Mons.

Les armes du Comte de Conroy sont : écartelé, au 1 & 4 d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueules, qui est Nassau; au 2 & 3 de gueules, à la fasce d'argent, qui est Vianden.

1693. PIERRE DE FRAYE, Juge ou Homme de Fief de la Chasse & de la Pêche, dit le Consistoire de la Trompe à Bruxelles, obtint deux lévriers, accolés d'azur & bouclés d'or pour Supports, par Lettres du Roi Charles II. du 12 Mars 1693. Il étoit fils de François de Fraye,

Greffier de la Chasse & de la Pêche, dit le Con-
sistoire de la Trompe, & de *Maria* van Steen-
winckel; & petit-fils de *Henri de Fraye*, mari
de *Catherine* van Wilre, lequel avoit pour pere
Josse de Fraye, allié à *Elisabeth* Mattieus, &
pour ayeul *Henri de Fraye*, qui avoit épousé
Jeanne van der Vlaest, qui se remaria à *Jean* van
Mierle, & mourut le 25 Nov. 1564.

Ses armés sont : écartelé, au 1 & 4 d'azur, à
trois faucons d'argent, chaperonnés & grillés d'or,
qui est de Fraye; au 2 & 3 de gueules, à trois
pals d'or, au franc-canton d'or, chargé d'une aigle
éployée de sable, qui est van der Vlaest. L'écu tim-
bré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné
de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'a-
zur, & au-dessus en cimier, une corne d'or d'où
sortent cinq plumes d'autruche, deux d'azur, une
d'argent, une d'or; & une de gueules.

1693. JEAN-PIERRE CHRISTYN, Chevalier
de l'Ordre Militaire de Christ par Bref du Pape
Alexandre VIII. du 22 Nov. 1690, & Secrétaire
du Conseil de Brabant, fut honoré de la dignité
de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du
10 Avril 1693. Il étoit frere de *Jean-Baptiste*
Christyn, I. Baron de Meertbeke, & de *Libert*-
François *Christyn*, créé Vicomte de Torvueren
& de Duysborch le 1 Avril 1690.

1693. SIMON DE NEUF, Seigneur de Hoo-
ghelande, Conseiller & Auditeur du Château
d'Anvers, qui avoit épousé *Faqualine-Martine*
van Eversdyck, fut annobli avec permission de
porter les armes de van Eversdyck, par Lettres
du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693.

Les armes de van Eversdyck sont : d'or, à

trois heures de sangliers au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bouclier & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un sanglier naissant au naturel.

1693. ELISSEM ou ELIXEM, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693, en faveur de MICHEL-CONSTANTIN DE RUYSSCHEN, Seigneur d'Elissem, Marquette, Battershem, Sevenplancken, &c. Conseiller du Grand-Conseil à Malines, puis Président du Conseil Souverain de Hainaut, que le Roi *Philippe V.* par ses Lettres du 30 Avril 1705, éleva à la dignité de Comte pour lui & ses hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ses frères & de leurs descendans mâles & femelles: titre qui lui fut confirmé & affecté sur la Terre d'Elissem par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Janv. 1722. Il avoit été fait auparavant par ce Prince son Conseiller d'Etat, & Surintendant de la Justice Militaire dans les Pays-Bas. Il étoit fils aîné de *Jean-Antoine* de Ruysschen, Seigneur d'Elissem, Marquette, Battershem, Sevenplancken, Crainiere, Hamme, &c. né à Malines le 12 Fév. 1607, mort le 26 Juin 1670, & de *Marie-Agnès* Vecquemans, mariée en 1645; petit-fils de *Guillaume* de Ruysschen, Conseiller du Grand-Conseil à Malines, né à Maestricht le 13 Mai 1570, mort en 1651, & de *Claudine* Sucquet, mariée en 1604; & arrière-petit-fils de *Pierre* de Ruysschen, Seigneur de Battershem & Marquette, Conseiller & Receveur-Général de Fauquemont & Pays d'Outre-Meuse, qui avoit épousé à Malines en 1554 *Anne* Peeters

dite Vrancx, & dont le pere *Pierre Vreen* aliàs *Ruysschen*, avoit mérité des distinctions de la part de l'Empereur *Charles V.*, & avoit été allié avec *Marguerite de Vrede*.

Le Comte d'Elissem mourut le 31 Mars 1732. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1690 à *Marguerite-Thérèse van der Gracht*, Chanoinesse d'Andenne, décédée le 6 Mai 1698, fille de *Philippe-Robert van der Gracht*, Seigneur de Sweveghem, & de *Barbe van der Gracht*, Dame de Dudzeele; 2. en 1706 à *Magdelene-Françoise-Thérèse van der Gracht*, morte à Tournay le 23 Juin 1707. Elle étoit cousine-germaine de sa 1^e femme, & fille d'*Ignace van der Gracht*; Seigneur de Fertin, & de *Marie-Marguerite-Aldgonde de Pally*; 3. à *Petronille-Eugenie-Josephine de Vicq*, morte le 20 Juin 1744 sans lignée, fille de *Philippe-Albert de Vicq*, II. Baron de Cumptich, & de *Magdelene-Caroline-Christine le Cocq-d'Humbeke*, décédée le 29 Fév. 1720.

Du premier lit est sortie,

Anne-Marie-Claudine de Ruysschen, née le 9 Avril 1694, qui épousa en 1716 son cousin-germain *Guillaume-Claude-Joseph de Ruysschen*, qui fut créé Baron par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Avril 1729. Elle mourut en couches le 8 Juillet 1717, & son mari le Baron de Ruysschen, aujourd'hui Comte d'Elissem, qui est né à Gand le 10 Août 1695, s'est remarié à *Albertine-Thérèse-Rosalie de Visscher*, fille de *Guillaume-Louis*, Baron de Celles, & de *Feanne-Marie-Albertine Stalins*. Il est veuf depuis le 20 Sept. 1744, & a eu pour enfans de ce second mariage,

1. *Albertine-Constantine-Guilaine* de Ruysschen, née à Malines le 31 Juillet 1731, mariée le 1 Sept. 1756 à *Philippe-François-Albert*, Baron de Vicq, né à Malines le 7 Déc. 1708, Colonel Commandant le Régiment de Cuirassiers du Général Comte Luquesi, à présent Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine.

2. *Chrétien-Guillaume-Charles-Guilain* de Ruysschen, né à Malines le 9 Mars 1733, non-marié en 1759.

3. *Ferdinand-Joseph-Guilain* de Ruysschen, né à Malines le 8 Juillet 1734, Capitaine d'Infanterie au service de l'Impératrice-Reine, dans le Régiment de Platz.

4. *François-Honoré-Philippe-Guilain* de Ruysschen, né à Malines le 12 Avril 1740.

1693. JACQUES LAUREYNS, au Pays de Waes, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693.

1693. BELMONTE. Emmanuel DE BELMONTE, Résident d'Espagne à Amsterdam, obtint le titre de *Baron* applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Juin 1693.

1693. PIERRE PEELLAERT, Seigneur de Stuvekenskercke en Flandres, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 22 Juillet 1693. Il étoit fils de *Jean-Adrien Peellaert*, natif de Furnes, & de *Marie Baes*.

1693. IGNAOB SIMON, Conseiller d'Etat & du Conseil Privé des Pays-Bas, & ci-devant

Président du Conseil d'Artois & Conseiller de l'Amirauté Suprême, obtint la permission de porter le nom de *Ville* conjointement avec celui de *Simon*, par Acte dépechée à Madrid le 5 Août 1693.

1693. BERNARD DIAZ D'OSSEGUERA, Notif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid le 16 Sept. 1693.

Les armes sont : d'or, à l'arborescent de *simple*, fruité de gueules, & posé sur une terrasse de *simple*, adextré d'un ours au naturel, grimpant à l'arbre; parti d'argent, à sept têtes de maures de sable, les turbans de gueules, tortillés d'argent, posés 2, 2, & 1.

1693. COLINS. Philippe-François COLINS, Conseiller & Avocat-Fiscal du Grand-Conseil à Malines, fils d'Antoine Colins, Président du Conseil d'Artois, & petit-fils de Bierre Colins, honoré du titre de Chevalier par le Roi Philippe IV. fut décoré du titre de Baron, & obtint deux griffons d'or tenant chacun une bannière aux armes de Colins pour Supports, par Lettres du Roi Charles II. du 25 Oct. 1693.

1693. ST. LAMBERT & LIBERSART, Seigneuries au Brabant Wallon, furent unies & érigées en Baronnie, sous la dénomination de *Libersart*, par Lettres du Roi Charles II. du 25 Oct. 1693, en faveur de PHILIPPE DE GRYSPERRE, Seigneur de St. Lambert & de Libersart, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de S. M. C., avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres ou fiefs en augmentation.

Ce titre de Baron de *Libersart* fut confirmé &

renouvelé par Acte de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Juillet 1717, en faveur de **PHILIPPE-ADRIEN DE VARICK**, Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaële, Ixel, Huyfinghen, Buysinghen, Tournepepe, &c. Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, tant pour lui, que pour ses descendans mâles & femelles, en ligne directe & collatérale.

Il étoit issu de *Jean* de Varick, qui de sa femme *Marguerite* van Isendor, eut *Goswin* de Varick, Amman de la Ville d'Anvers, marié à *Jeanne* van de Poi, dont le fils *Goswin* de Varick II. du nom, Sire de Weyenraet, fut allié avec *Claire* de Croix. De ce mariage sortit *Goswin* de Varick III. du nom, Chevalier, Gouverneur de Diest, & Marckgrave d'Anvers en 1574, tué au sac de cette Ville le 4 Noy. 1576. Il avoit épousé *Constance* de Berchem, fille de *Henri*, Sire de Berchem, laquelle se remaria à *Frédéric* Perrenot-de-Granvelle, Chevalier, Sire de Champigny, Gouverneur d'Anvers, puis Conseiller d'Etat & Chef des Finances des Pays-Bas, ayant eu de son premier époux, *Henri* de Varick, Chevalier, Marckgrave d'Anvers en 1600, & Membre du Conseil de Guerre, mort le 5 Oct. 1641. Il avoit été allié à *Anne* Damant, Vicomtesse de Bruxelles, Dame de Boondaële, Bauwel, Olmen, Ixel, &c. morte le 6 Mai 1633, fille de *Nicolas*, Chevalier, Vicomte de Bruxelles, Chancelier de Brabant, & de *Barbe* Brant. De cette alliance vint *Nicolas* de Varick, Chevalier, Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaële, Bauwel, &c. Colonel d'Infanterie au service d'Espagne, Membre du Conseil de Guerre, & Marckgrave d'Anvers en 1628, mort en

1656, ayant été marié à *Anne-Marie Micault*, Dame de Huyfinghen, Buyfinghen, Tournepepe, &c. de laquelle il eut trois fils & trois filles, 1. *Nicolas-Frédéric* de Varick, Vicomte de Bruxelles, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite* de Schoonhoven: 2. *Philippe-François* de Varick, qui suit: 3. *Charles-Hyacinthe* de Varick, dont la postérité sera rapportée: 4. *Marguerite-Françoise* de Varick, mariée à *Jean-Frédéric* van der Gracht, I. Baron de Vremde: 5. *Marie-Barbe* de Varick, alliée à *Lamoral-François* van den Berghe, Seigneur de Pieterbais, Président de la Chambre des Comptes en Brabant: 6. *Claire* de Varick.

Philippe-François de Varick, devint Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaele, d'Huyfinghen, &c. par la mort de son frere aîné, & fut Bourguemaître d'Anvers en 1679, puis Chancelier de Gueldres. Il épousa *Marie-Anne* van de Werve, fille d'*Augustin*, Seigneur d'Hovorst, & de *Marie-Anne* van de Werve, Dame de Schilde, Vremdyck, &c. Elle le fit pere de *Philippe-Adrien* de Varick, créé *Baron de Liberfart* le 17 Juillet 1717, & mort en 1734. Il avoit été allié 1. à sa cousine-germaine *Gertrude-Rogere* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoinesse de Moustier, morte sans enfans. 2. à *Gertrude-Magdelene-Rose* van de Werve, de laquelle est né *Charles-Philippe-Théodore-Emmanuel-Henri-François-de-Paul* de Varick, Vicomte de Bruxelles, Baron de Liberfart, &c. qui a épousé le 13 Janv. 1756 *Marie-Jeanne-Charlotte* de Rouvroy.

Charles-Hyacinthe de Varick, troisieme fils de *Nicolas* & d'*Anne-Marie Micault*, étoit en 1692

Seigneur de Court-St.-Etienne & Witterfé. Il épousa *Eléonore* de Haynin , fille de *Philippe* ; Seigneur de Wauvrans , & d'*Eléonore* du Bois dite de Fiennes , & eut de ce mariage I. *Eléonore* de Varick , mariée à *Charles-Henri* van de Werve , Seigneur de Schilde , Gyffenoudekercke & Ste. Marie-Wavre. 2. *Philippe-François* de Varick , Seigneur de Court-St.-Etienne , Witterfé , &c. qui de son mariage avec *Marguerite-Philippine* , fille de *Roger* de Baexem , Seigneur de Thielen , & d'*Anna-Françoise* van der Noot-de-Carloo , eut *Marie-Catherine-Philippine* de Varick , mariée le 3 Juillet 1734 à *Roger-Philippe* van der Gracht , Baron de Rommerswael & de Vremde ; & *Philippe-François* de Varick , Seigneur de Court-St.-Etienne , de Thielen ; &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II. , Grand-Maître des Cuisines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , & Député ordinaire du Corps de la Noblesse en 1755 , 1756 , & 1757. Il a épousé le 16 Sept. 1727 *Lambertine-Josephe* Verreycken , Comtesse de Sart , Baronne de Bonlez , &c. fille unique de *Henri* Verreycken , Comte de Sart , Baron de Bonlez , &c. & de *Barbe- Gertrude* van der Gracht. De cette alliance font nés ,

I. *Philippe-Joseph* de Varick , Comte de Sart , Baron de Bonlez , &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II. , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , & Député ordinaire du Corps de la Noblesse en 1758 , 1759 , & 1760 , marié le 16 Déc. 1759 à *Thérèse* , née Comtesse de Cobenzl , fille puînée de *Charles* , Comte de Cobenzl & du-St. Empire , Baron de Proseck ,

Mossa & Leitenburg, Seigneur de Hasperg, Stegberg, Loitsch, Lueg, Reiffemiz, Ifernico, Flambruzzo, & Sivigliano, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Echanson du Duché de Carniole & de la Marche des Vandales, Grand-Fauconnier héréditaire & Grand-Porte-manger du Comté de Gorice, Chambellan, Conseiller d'Etat Actuel Intime, & Ministre Plénipotentiaire de LL. MM. I. & R. dans les Pays-Bas, & de *Maria-Thérèse*, née Comtesse de Palsy-Ecdödy, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée depuis le 3 Mai 1735; & petite-fille de *Jean-Gaspard*, Comte de Cobenzl & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort le 30 Avril 1742, & de sa 2 femme *Charlotte-Sophie*, née Comtesse de Rindsmul, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée.

2. N. de Varick, dite Mademoiselle de Sart.

Les armes de la Maison de Varick sont : *d'argent, à trois têtes de lions arrachées de gueules, lampassées & couronnées d'azur.*

1693. FRANÇOIS VAN DER BORCHT, natif d'Anvers, fut anobli par Lettres du Roi Charles II. du 28 Oct. 1693.

Les armes sont : *d'or, à trois maillets de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, une tour de gueules soutenue d'un cygne d'argent.*

1693. JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE SCHOCKAERT, fut créé Chevalier & obtint une couronne au lieu de bourlet, & deux lions d'or pour Supports, par Lettres datées de Madrid

du 24 Nov. 1693. Il étoit fils de *Jean Schockaert*, qui avoit été annobli le 12 Déc. 1678, & d'*Anne Vits*, mariée le 12 Nov. 1656; & petit-fils de *Guillaume Schockaert*, & de *Jeanne Maïens*.

1693. CHARLES VINCKE, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Nov. 1693.

Les armes sont : d'argent, au chevron de sable chargé de trois maillets d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bouquet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un pinçon de sable.

1693. FRANÇOIS-GODEFROI ULLENS Prêtre & Rectoratane Apostolique, fut annobli conjointement avec ses freres *Jean-Baptiste*, & *Henri Ulens*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Déc. 1693.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à une aigle de sable, armée & lampassée de gueules, au 2 & 3 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gerbes ou faisceaux de joncs de sinople, liés d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bouquet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un faisceau de joncs de sinople, lié d'or.

1693. SIMON-CONRAD DOUGLAS dit DE SCHOT, domicilié à Anvers, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de noblesse de ses ancêtres, & annobli de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 24 Mars 1693.

Ses armes sont : d'argent, au cœur de gueules,

couronné d'une couronne Royale d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bouclier, & de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, une Salamandre au naturel sur des flammes de même. Supports, un sauvage de carnation à droite, & un cerf au naturel à gauche.

1694. GRIMBERGHE, une des six Vicomtés de Brabant, fut acquise en 1692 par HENRI DE KERRENBROECK, Seigneur de Tertommen, Borch, Oyck & Haute-Croix, Conseiller du Conseil de Brabant, auquel le Roi Charles II. permit pour lui & ses descendans en ligne directe & collatérale, mâles & femelles, de porter le titre de *Vicomte de Grimberghes*, par Acte du 13. Avril 1694. Il étoit fils d'André van Kerrenbroeck, Avocat au Conseil de Brabant, mort en 1666, & de Jeanne-Marie van Hove, Dame de Bouchohout. Il mourut en 1699, sans laisser de postérité d'Angelique-Thérèse de Marselaer, son épouse, & eut pour héritier son frere cadet Ignace-Henri de Kerrenbroeck, Secrétaire du Grand-Conseil à Malines. Celui-ci épousa Anne-Catherine Santes, veuve de Jean van den Brande, Chevalier, & en eut Catherine-Thérèse de Kerrenbroeck, Vicomtesse de Grimberghes, Dame de Borch, Tertommen, &c. mariée avec son cousin-germain JEAN-FRANÇOIS VAN DEN DYCKE, créé *Vicomte de Grimberghes* le 29 Août 1722.

1694. NICOLAS MUYTINGKX, Echevin d'Anvers en 1690, 1692, & 1693. fut annobli par Lettres du 28 Avril 1694.

Les armes sont : d'or, à l'ours naissant sur pied de sable, accolé de gueules, bordé & bouclé d'or.

1694. REYNBOUTS. Pierre-Ignace REYNBOUTS, obtint le titre de *Vicomte*, applicable sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques, par Lettres du 20 Juin 1694. Il étoit fils de *Ferôme* Reynbouts, créé Chevalier le 1 Mars 1658, & de *Gertrude* van Doorne.

1694. JEAN-PIERRE ZAMAN, obtint déclaration de Noblesse en tant que besoin seroit, par Lettres du 6 Juillet 1694.

1694. LIMMINGHE. Charles VAN DEN BERGHE-DE-LIMMINGHE, Seigneur de Pieterbais, Grez & Nieuw-Cappelle, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service d'Espagne, puis Bourguemaître de Bruxelles en 1703, 1704, 1705 & 1706, & Député de l'Etat Noble de Brabant en 1725, fut élevé à la dignité de *Comte* par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Juillet 1694, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie qu'il possède, ou qu'il pourra acquérir dans le Duché de Brabant.

Godefroi van den Berghe son XII. ayeul, mourut en 1322, & fut enterré aux Dominicains à Louvain. Il fut pere de *Godefroi* van den Berghe II. du nom, qui de sa femme *Hermengarde* Heim, eut *Jean* van den Berghe, Bourguemaître de Louvain, nommé avec son pere entre les nobles vassaux du Brabant sous le regne du Duc *Jean III.* & mort en 1366, ayant été allié à *Catherine* van Raetshoven. Leur fils *Godefroi* van den Berghe III. du nom, Bourguemaître de Louvain, fut tué dans une émotion populaire en 1379. Il avoit épousé *Gertrude* van Everweghe, de laquelle il eut *Godefroi* van den Berghe IV. du nom, Bourguemaître de Louvain en 1389, 1391,

1393, 1395, & 1397, allié à *Catherine de Vos*, morte en 1409, mere de *Godefroi van den Berghe V.* du nom, qui épousa *Elisabeth van Bockhorn*, & en eut entre autres *Pierre van den Berghe I.* du nom, décédé en 1453, laissant de sa femme *Machtilda Davidts*, *Pierre van den Berghe II.* du nom. Celui-ci fut marié en premières nœces avec *Marie van den Bruggen*, & en secondes nœces avec *Hélène de Hondt*. Du second lit sortit entre autres *Augustin van den Berghe*, Echevin de Louvain en 1505, 1507, 1508, 1509, &c. mort le 26 Janv. 1533, ayant été marié à *Gertrude Saverneel dite Waerseggher*, morte le 16 Sept. 1545, & inhumée en l'Eglise de St. Martin à Louvain avec son mari, duquel elle eut *Daniel van den Berghe*, Conseiller du Conseil de Flandres, qui décéda le 22 Fév. 1554. Il avoit épousé *Marie de la Tour-Tassis*, morte le 6 Avril 1601, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Hemessen, Grand-Maître des Postes de l'Empire, & de *Christine de Wachtendonck*. De ce mariage naquit *Jean-Baptiste van den Berghe*, Président de la Chambre des Comptes en Brabant, mort le 4 Nov. 1623, ayant été marié à *Anne Baert*, morte le 10 Mars 1618, fille de *Nicolas*, Conseiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1572, & d'*Anne van den Heetvelde*, morte le 1 Oct. 1573. Elle fut mere de *Lamoral van den Berghe*, Seigneur de Pieterbais, Echevin d'Anvers en 1617, 1618, 1619, & Trésorier de la même Ville en 1620, 1621, & 1622, qui fut allié à *Catherine de Tassis*, fille de *Charles* & de *Catherine de Sicclers*, de laquelle il eut *Lamoral-François van den Berghe*, Seigneur de Pie-

terbais, Président de la Chambre des Comptes en Brabant, allié à *Marie-Barbe* de Varick, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, dont il eut *Gerrardo-Rogere*, mariée à son cousin *Philippe-Adrien* de Varick, Baron de Liberfart, & *Charles* van den Berghe de Limminghe, qui fut élevé à la dignité de Comte le 7 Juillet 1694, & mourut le 30 Nov. 1756, âge de 96 ans 7 mois & 18 jours. Il avoit été allié 1. à *Anne-Isabelle* Arazola-de-Onate, fille de *Jean* & d'*Anne-Isabelle* de Remaine sire de Cordes. la 2. femme. 2. à *Jeanne-Thérèse-Josephe* de Massiet, fille de *Philippe-François*, Seigneur de Beaufart, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & d'*Agnès-Christine* van Pulle. Il a eu pour enfans :

Du premier lit.

1. *Charles-Joseph* van den Berghe-de-Limminghe, allié à sa cousine-germaine N Arazola-de-Onate, & mort sans postérité le 9 Août 1744.

2. *François-Joseph* van den Berghe, Comte de Limminghe, Brigadier des Armées de S. M. C. & Capitaine de Grenadiers dans les Gardes-Wallonnes, qui de son mariage avec *Eléonore* O'Brien-Olonergain, n'a qu'une fille.

3. *Guillaume-François-Joseph* van den Berghe-de-Limminghe, Echevin de Bruxelles en 1737 & 1744.

4. *Philippe-Charles-Lamoral* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoine du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht en 1728.

5. *Marie-Barbe* van den Berghe-de-Limminghe, morte en 1750 sans postérité. Elle avoit

été mariée 1. à *Jean-Ferdinand*, Comte de Nostitz & du St. Empire, Chambellan de l'Empereur *Charles VI.* 2. à *Ferdinand*, Comte de Nostitz & du St. Empire, cousin de son premier mari.

6. *Catherine-Augustine-Josèphe* van den Berghe-de-Limminghe, mariée à *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waes & du St. Empire, Libre Seigneur de Kessenich, dont *Anne-Salomé-Josèphe* de Waes, alliée le 19 Mai 1756 à *Louis-Gabriel* des Acres, Comte de l'Aigle, Lieutenant-Général des Armées de France, dont elle est la troisième femme.

Et du second lit.

7. *Philippe-Josèph* van den Berghe-de-Limminghe, Seigneur de Wommerfom, ci-devant Capitaine de Cavalerie au service de France, Echevin de Louvain en 1754, 1755, & 1756, allié à *Françoise-Caroline-Josèphe* d'Udekem, fille de *Charles-Guilain*, Baron de Gentinnes, & d'*Anne-Françoise*, fille de *Robert-Henri* Baron de Nicolarts.

8. *Anne-Philippine* van den Berghe-de-Limminghe, épouse de *Pierre-Eugene Fusco-de-Mataloni*, Seigneur de Sart.

9. *Justine-Norbertine* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoinesse à Andenne depuis 1754.

Les armes de cette Maison sont : d'or, à trois pals d'azur, au chef de gueules.

1694. MEAN. *Jean-Ferdinand* de MEAN, Grand-Doyen de Liège, Prévôt de St. Servais à Maëstricht, & de St. Paul à Liège, fut créé

Baron du St. Empire conjointement avec ses freres & leur postérité par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 3 Nov. 1694. Il étoit fils de *Charles* de Mean, Seigneur d'Atrin, Commissaire Déciseur à Maestricht, & Bourguemaître de Liège en 1641, mort le 6 Avril 1674, & de *Jeanne* van der Heyden à Blissa, morte le 17 Déc. 1672; petit-fils de *Pierre* de Mean, Echevin de Liège & Commissaire Déciseur à Maestricht, & d'*Anne* de Gherinx; & arrière-petit-fils de *Laurant* de Mean, Bourguemaître de Liège en 1585, mort le 15 Juin 1587, & d'*Isabeau* de Lacu.

1694. HUMBÈKE, Seigneurie en Brabant, à une lieuë & demie de Malines, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 24 Nov. 1694, en faveur de *JAQUES-FRANÇOIS LE COCQ*, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte & Groenhoven, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie.

Il descendoit de *Hugues* le Cocq, Chevalier, qui de sa femme *Charlotte* l'Hermitte, eut *Jean* le Cocq, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, lequel vint de Normandie s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa *Michelle* de Mamez. De cette alliance sortit *Luc* le Cocq, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guldou d'hommes d'armes, au service de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, en 1466, allié à *Marie* de Limoges, qui eut pour fils *Hugues* le Cocq, Seigneur de la Motte, la Haye & Lionne, Secrétaire du Grand-Conseil de *Philippe le Bel*, Roi de Castille, en 1498, puis Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à

Lille en 1507. Celui-ci épousa *Anne de Lestret*, de laquelle il eut *Baudouin le Cocq*, Seigneur de la Motte, Groenhoven & Winterpoele, Conseiller & Procureur-Général du Grand-Conseil à Malines, mort le 25 Avril 1558. ayant été marié à *Marguerite de Gortere* aliàs van Sombeke, morte le 26 Mai 1556. De ce mariage naquit *Pierre le Cocq*, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, &c. Conseiller du Conseil de Flandres mort le 16 Avril 1593. Il avoit épousé *Catherine de Wyts*, Dame de Waerde, décédée le 5 Avril 1577, de laquelle il eut *François le Cocq*, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, &c. mort le 9 Juin 1602, ayant été allié à *Anne-Isabelle Damman*, morte le 3 Sept. 1638, fille aînée de *Jean*, Seigneur d'Oomberghe, mort le 5 Juillet 1581, & de sa seconde femme *Jeanne van Waelbroeck*, Dame de Houthage, morte le 24 Nov. 1605. Il eut de cette alliance *Baudouin le Cocq*, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, Schilthove & Humbeke, qui mourut le 18 Nov. 1655. Il avoit été marié à *Françoise van Laethem*, Dame de Liefkenrode, décédée le 24 Sept. 1652, fille de *Rhilibbe*, Bourguemestre de Malines en 1619, & de *Jeanne Baert* sa femme, de laquelle il eut entre autres *Comte le Cocq*, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte, &c. mort le 19 Mai 1673. Il avoit épousé à Malines le 31 Mars 1658 *Petronille-Charlotte* de Schieterre sa cousine-soûgermaine, morte le 15 Sept. 1703, & fut pere de *Faques-François le Cocq*, créé Comte de Humbeke le 24 Nov. 1694, comme il a été dit ci-dessus. Il mourut le 4 Déc. 1724, &

avoit épousé *Barbe-Jaqueline* de Variok , Dame de Dieval , de laquelle il a laissé *Charles-Baudouin* le Cocq , Comte de Humbeke , &c. allié en 1710 à *Thérèse-Charlotte* de la Tour-Saint-Quentin , fille de *Julien-Joseph* , Comte de Seneghem , & de *Théodore-Geneviève* de Thiennes sa 2 femme. De ce mariage il a eu pour fils unique ,

Charles-Joseph-Guilain le Cocq , Comte de Humbeke & de Dieval , mort de la petite vérole à l'Abbaye de Messines le 2 Juin 1747 , n'ayant eu de son mariage contracté en 1736 avec *Louise-Catherine* de Clermont-Tonnerre , que *Marie-Louise-Guilaine* le Cocq , mariée le 26 Mars 1753 à EUSTACHE-JOSEPH DE TOURNAY-D'ASSIGNIES , Marquis d'Oisy , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orleans , fils aîné de *Charles-Joseph-Eugene* de Tournay-d'Assignies , Chevalier de l'Ordre de St. Lazare , Comte d'Oisy , Colonel d'Infanterie , & de *Bénigne* de Massuan , fille de *Jean-Louis* de Massuan , Marquis d'Arcelot , Président au Grand-Conseil à Paris , & d'*Elisabeth* de Guéribout.

Les armes de le Cocq sont : *d'argent , au coq hardi de sable , crêté , becqué , barbé & membré de gueules.*

1695. DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS, Seigneur de Rymenant , Muyselwyck , Zutingen , &c. obtint une couronne d'or au lieu de bouquet & des Supports avec bannieres , par Lettres du Roi *Charles-II.* du 17 Janv. 1695. Il étoit fils de *Pierre* Cuypers, Conseiller du Grand-Conseil à Malines , mort le 26 Mai 1669 , & de *Marie*

van der Hoffstadt , Dame de Muyselwyck , morte le 6 Août 1685 ; petit-fils de *Daniel Cuypers* , & de *Cornelie van den Nieuwenhuyse* ; & arrière-petit-fils de *Gilles Cuypers* , & de *Catherine van der Duynen*.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 coupé , au premier d'or , à une tresse de sinople , parti pallé de gueules & d'or de six pièces , au second d'azur , à l'étoile à six rais d'argent : au 2 & 3 quartier d'argent , à trois fasces ondées d'azur , surmontées de trois merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & d'azur , & au-dessus en cimier , une tête & col de coq de sable , crêté , barbé & allumé de gueules , entre un vol , dont une partie est d'or & l'autre d'azur. Les Supports sont deux tigres tenant chacun une bannière , à droite aux émaux du 1 & 4 quartier , & à gauche aux émaux du 2 & 3 quartier.

1695. PIERRE THIENPONT , Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie libre de 200 fusiliers , & Grand-Mayeur de Mont-St.-Wibert au Roman Pays de Brabant , obtint une couronne d'or au lieu de bourlet , & la permission de faire tenir par le lion naissant du cimier de ses armes une bannière aux armes de *Pierens* , par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 3 Mars 1695. Il étoit fils de *Gaspard Thienpont* , & de *Barbe Thienpont* , mariée en 1649 ; petit-fils de *Martin Thienpont* , Droffard de *Goycke & Liefferinghe* , & de *Marie Verhoeven* ; & arrière-petit-fils de *Pierre Thienpont* , & d'*Anne Pierens*.

Les armes de Thienpont sont : de sable , au lion

lion d'or , armé & lampassé d'azur , la queue fourchée & passée en sautoir ; l'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'or , armé & lampassé d'azur.

Celles de Pierens sont : d'argent , fretté d'azur , à deux fasces d'or brochantes sur le tout.

1695. PIERRE-FRANÇOIS DU CHAMBGE , Conseiller-Honoraire & Auditeur de la Chambre des Comptes à Bruges , obtint le titre de Chevalier , une couronne au lieu de bourlet , des Supports avec bannieres , & changement de cimier , par Lettres du Roi *Charles II.* du 8 Juin 1695. Il étoit fils de *Nicolas* du Chambge , Echevin de Lille ; & frere de *Séraphin* du Chambge , Seigneur de Liefart , qui avoit été honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1695. FRANÇOIS HUENS , ancien Echevin de Malines , obtint une couronne d'or au lieu de bourlet , & deux sauvages tenant chacun une banniere aux armes de Huens pour supports , par Lettres du Roi *Charles II.* du 9 Juin 1695. Il mourut en 1717 , & avoit épousé *Marie* van den Zype , fille de *Bernard-Alexandre* , Conseiller du Grand-Conseil à Malines , de laquelle il a eu :

I. *Bernard-Alexandre* Huens , Bourguemaître de Malines en 1725 , marié à N van Volden , sœur de *Pierre* , Président du Grand-Conseil à Malines par Patentés du 8 Avril 1726. De ce mariage sont nés ,

II. *Part.*

C c

I. *Philippe-Antoine* Huens , Echevin de Malines en 1759 & 1760. Il n'est pas marié.

2. *Thérèse-Caroline* Huens , morte sans alliance le 15 Avril 1759.

3. *Marie* Huens , mariée le 5 Fév. 1760 à son cousin-germain *Jean-Pierre-Antoine* van Volcken , Conseiller du Conseil Privé à Bruxelles , fils de *Pierre* , nommé ci-dessus.

II. *Charles-Joseph* Huens , Greffier de la Ville de Malines en 1725 , allié à *Isabelle* Keyaerts , fille aînée de *Jean-Ferdinand* , Conseiller & Procureur-Général du Grand-Conseil à Malines. De cette alliance. il y a plusieurs enfans.

III. *Françoise - Lambertine* Huens , mariée en 1713 à *Charles-Ferdinand* van der Noot-de-Kiefghem , Colonel au service d'Espagne , mort en 1724 , laissant *Marie-Françoise-Charlotta* van der Noot , née en 1714 , & mariée en 1734 à *Claude-François* le Roy , Marquis de Valanglart , Seigneur de Moyenville , Blenfait , Acheu , Allery & du Quesnoy.

Les armes de Huens sont : écartelé, au 1 d'argent , à trois fleurs-de-lis de gueules ; au 2 d'argent , au tourteau de sable , chargé d'une étoile d'or ; au 3 de sable , à trois annelets d'or ; au 4 d'or , au chevron de sable , chargé sur la pointe d'une chaîne de quatre chaînons d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourslet & de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , une fleur-de-lis de gueules , accotée de deux demi-vols , dont l'un est d'argent , & l'autre de gueules.

1695. PIERRE-PHILIPPE DE BISEAU , Con-

seiller & Receveur-Général des Aides & Subsidés de la Province de Hainaut, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juillet 1695.

1695. GUILLAUME-ALBERT LE FEBURE, Echevin de Bruxelles en 1683, 1684, 1686, & Trésorier de la même Ville en 1687 & 1688, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 9 Sept. 1695. Il étoit fils de *Faques le Febure*, & de *Marie van der Reest*; & petit-fils de *Jean le Febure*, & de *Catherine de Caverfon* sa 2^e femme.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quinte-feuilles d'argent percées d'or, & en pointe d'un maillet de sable penché vers la droite de l'écu, qui est le Febure; au 2 & 3 d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules armé & lampasse d'or, naissant de la fasce, & en pointe d'une étoile à six rais d'azur, qui est van der Reest. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un vol, dont une partie est d'or & l'autre de gueules.

1695. JEAN-BAPTISTE PYL, Bailli de Boulers, fut annobli par Lettres du 15 Sept. 1695.

1695. PHILIPPE-PHILIBERT DE SIBILLE, Seigneur de Buifferet, obtint une couronne au lieu de bourlet, deux lions d'or armés & lampassés de gueules pour Supports, & la permission de porter le nom de *Buifferet*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Déc. 1695.

Ses armes sont : *de sable , au lion d'argent , armé & lampassé de gueules ; au chef d'or , chargé d'un sautoir de gueules.*

1695. SCHENCK-DE-NYDEECKEN. Les Terres & Seigneuries de Hillenraedt & de Swalmen en Gueldres , furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Schenck-de-Nydeecken* , par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Déc. 1695, en faveur d'ARNOULD SCHENCK-DE-NYDEECKEN, Seigneur de Hillenraedt & de Swalmen.

1696. GUILLAUME VERSCHRIECK , natif de Louvain fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 10 Janv. 1696.

Ses armes sont : *de gueules , à trois lévriers courants d'argent , l'un sur l'autre , accolés d'azur , bouclés & bordés d'or.*

1696. JEAN-CLAUDE PREUD'HOM , Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , issu d'une Famille noble originaire du Comté de Bourgogne , obtint une couronne au lieu de bourlet & la permission de faire supporter ses armes , par deux lions tenant chacun une bannière aux émaux de l'écu , par Lettres datées de Madrid du 10 Avril 1696.

Ses armes sont : *d'or , à trois serpens de sable.*

1696. GRUUTERE. Léonard-François de GRUUTERE , Seigneur en Yedeghem , obtint le titre de *Baron de Gruutere* , applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas , par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1696. Il étoit fils de *Viglius* de Gruutere , Seigneur en Yedeghem , & de *Catherine* de Lalain-d'Oudenarde ; & petit-fils

d'*Antoine-François* de Gruntere , Seigneur en Yedeghem , créé Chevalier le 9 Sept. 1643 , & de *Cornelis* d'Yedeghem-de-Wattou.

1696. VOOGHT. Pierre-Charles de VOOGHT, Chevalier héréditaire du St. Empire, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , puis Intendant de la Ville de Bruges , issu d'une noble & ancienne famille d'Utrecht , obtint le titre de *Vicomte de son nom* , pour lui & ses descendants mâles & femelles , applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique , par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juillet 1696. Ces Lettres portent , que c'est en considération de ses services , & de ceux que ses ancêtres avoient rendus aux Rois prédécesseurs de Sa Majesté , & notamment *Pierre de Vooght* qui se seroit distingué au service de l'Empereur *Charles V.* , ce qui auroit porté ce Prince à gratifier tous ses descendants du titre de *Chevaliers héréditaires du St. Empire* , avec cette prérogative particulière , que les femelles communiqueroient ce titre & la Noblesse à leurs maris , par Diplôme donné à Bruxelles le 24 Sept. 1540.

1696. HOUTHEN - STE. - MARGUERITE , Seigneurie en Brabant , fut portée en mariage par *Anne-Marie* de Stembor , à JEAN-FLORENT DE THULDEN , Conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid , que le Roi *Charles II.* créa *Baron de Thulden* pour lui & ses descendants , par Lettres du 8 Juillet 1696. , par lesquelles il érigea en *Baronnie* la Terre & Seigneurie de Houthem-Ste.-Marguerite en faveur de

son fils aîné *Corneille-Arnould* de Thulden, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur.

1696. RUMPSDORP, Seigneurie en Brabant, fut portée en dot par *Anne-Claudine-Catherine* de Wachtendonck, à ANTOINE VAN DER GRACHT, Seigneur de Romerswael, Battenbroeck, &c. dont la fille *Elisarde-Chrétienne* van der Gracht, fut la seconde femme de JEAN-FLORENT DE THULDEN, créé Baron de Thulden. Elle lui porta cette Seigneurie, qui fut érigée en *Baronie* le 8 Juillet 1696, en faveur de leur fils *Jean-Florent* de Thulden, & de ses hoirs mâles & femelles.

1696. JACQUES-ALBERT POLLART, ancien Receveur de la Province de Hainaut, fut anobli par Lettres datées de Madrid du 7 Sept. 1696.

Les armes sont : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lionceaux de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'or.

1696. LOUIS VAN DEN HECKE, Receveur héréditaire du Vieuxbourg de Gand, fut anobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 13 Sept. 1696.

1696. DENIS WILLEMAERS, Seigneur de Nedervelppe, issu d'une noble & ancienne famille d'Anvers, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 3 Déc. 1696.

Ses armes sont : de sable, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de deux tires, accotée de deux quintes-feuilles d'argent.

1696. ALBERT-JULE DES CHAMPS, Ecuyer, Capitaine des Bourgeois & Lieutenant-Major de la Ville de Bruxelles, obtint une couronne au lieu de bourlet & deux lions d'or pour Supports, par Lettres dépêchées à Madrid le 3 Déc. 1696. Il étoit fils de Charles des Champs, & de sa 1^e femme Isabelle del Rio; petit-fils de Charles des Champs, Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Prince de Barbançon, tué au siège de Maestricht en 1634, & de Marguerite le Febure; & arrière-petit-fils de Nicolas des Champs, & de Nicole le Bailly.

Ses armes sont : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une rose de gueules.

1696. BAUDOUIN DE LAU, Ecuyer, Seigneur de Davion & de Bettenbourg en partie, Agent de l'Ordre de Malthe, obtint la permission de faire soutenir l'écu de ses armes, par deux Sauvages de carnation couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun à la main une bannière aux émaux de son Blason, par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid le 5 Déc. 1696. Il étoit fils de Warnand de Lau, Ecuyer, Seigneur de Davion & de Bettenbourg en partie, Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie libre d'Infanterie Allemande au service d'Espagne, tué en 1658, & d'Elisabeth de Houllard.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'azur, à cinq fleurs-de-lis d'or posées en sautoir; au 2 & 3 de gueules, à deux ébaufrons d'argent, courants l'un

sur l'autre. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, une tête & col de lévrier d'argent.

1696. FRANÇOIS-DENIS VAN DER HA-GHEN, Avocat au Conseil de Flandres, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du 5 Déc. 1696.

1696. GUILLAUME GERARDI, Seigneur de Clercxhove, domicilié à Louvain, fut créé Chevalier par Lettres du 5 Déc. 1696.

Ses armes sont : coupé, enté, d'or & d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, un vol, dont une partie est d'or & l'autre d'azur.

1697. VECQUEMANS, Jean-Joseph VECQUEMANS, Bourguemaître d'Anvers, fut créé Baron de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre ou Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi Charles II. du 21 Avril 1697. Il étoit fils de George Vecquemans, Seigneur de la Verre, Conseiller & Maître Général extraordinaire des Monnoyes du Roi aux Pays-Bas, & d'Anne Schot, fille de Jaques & d'Elisabeth van Hoinsem.

1697. JEAN-GERARD LAMBILLON, Conseiller du Conseil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 18 Juin 1697.

Les armes sont : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

1697. PIERRE PROVENS, Receveur des Droits d'Entrées & de Sorties au Chef Comp-

toir de Ruremonde, fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, & annobli de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Août 1697.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de six étoiles à six rais de même, 3 en chef, 2 en flancs, & 1 en pointe ; au 2 & 3 de gueules, à cinq losanges d'argent posées en croix. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une tête & col de cerf d'or.

1697. FERDINAND DU TRIEU dit VAN DEN DRIESSCHE, Echevin de Louvain en 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, & Bourguemaître en 1700, 1701, 1702 & 1703, obtint pour lui & ses héritiers présomptifs, leur enfans, & postérité, nés & à naître en légitime mariage, la confirmation des nom & armes de *du Trieu dit van den Driessche*, une couronne d'or au lieu de bourlet, & deux griffons de sable, armés & lampassés de gueules pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Nov. 1697. Il étoit troisieme fils de *Maximilien du Trieu dit vanden Driessche*, Drossard Général & Lieutenant-Grand-Veneur du Pays de Malines, mort le 6 Nov. 1654, & de *Catherine Anthoin*, décédée le 25 Nov. 1654 ; & petit-fils de *Jean du Trieu dit van den Driessche*, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, époux de *Marije van den Eynde*, lequel avoit pour pere *Thomas du Trieu dit van den Driessche*, allié à *Marguerite de Pices*, & pour ayeul *Gilles du Trieu dit van den Driessche*, Bailli de la Ville de

Hulst, qui avoit épousé *Barbe van Swyndrecht*.

Ses armes sont : tiercé en pale d'or, le chef chargé d'une aigle de sable, languée & onglée de gueules, & les deux flancs de deux lions affrontés de sable, armés & lampassés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une aigle naissante de sable, languée de gueules.

1697. ADRIEN-FRANÇOIS D'YSEMBART, Seigneur de Regalle, ancien Mayor d'Ath, qui avoit épousé *Alexandrine-Thérèse du Smet*, obtint la permission de décorer ses armes d'une couronne d'or au lieu de bourlet, & de deux Satyres au naturel pour Tenants, ayant chacun en main une bannière à droite aux armes de *du Smet*, & à gauche à celles de *Daelman*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Nov. 1697. Il étoit fils d'*Adrien-Gilles d'Ysembart*, & de *Marie de la Haye*.

Ses armes sont : d'or, à un bouc au naturel rampant contre un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; à la bordure engrêlée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sinople, & au-dessus en cimier, un bouc naissant au naturel.

1698. VANDER STEGHEM. Jean VANDER STEGHEM, Drossard de Brabant, fut créé Comte par Lettres du 30 Janv. 1698, avec faculté d'affecter ce titre & le nom de *van der Steghem* sur quelque Terre ou Seigneurie dans les Pays-Bas Catholiques, tant pour lui que pour ses descendants mâles & femelles. Il étoit fils de

Philippe van der Steghen, Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1640, 1641, & 1642, & d'*Anne van Affche*; & petit-fils de *Jean van der Steghen*, Président de la Chambre des Comptes en Brabant, mari de *Catherine de Faure*, lequel avoit pour pere *Nicolas van der Steghen*, Conseiller du Conseil de Brabant, allié à *Marguerite Sterck*, & pour ayeul *Gosuin van der Steghen*, Echevin de Bois-le-Duc, qui avoit épousé *Anne van Kessel*.

Le Comte van der Steghen a été marié deux fois, 1. à *Faqueline-Isabelle van Affche*, fille de *François* & d'*Agnès Wolfaert*; 2. à *Françoise van der Meere*. Il a eu de ce second mariage *Philippe-Norbert*, Comte van der Steghen, Drossard de Brabant, qui épousa *Anne-Antoinette-Josephine de Man*, de laquelle il eut *Jean-Baptiste-Joseph*, Comte van der Steghen, Drossard de Brabant, marié à *Marie-Josephe de Corfwarem*, fille de *Joseph*, Seigneur de Faux & Mozet, & de *Marie-Barbe*, Comtesse de Glimes & du St. Empire sa 2 femme.

Les armes de van der Steghen sont : d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, la queue fourchée & passée en sautoir. L'écu timbré d'une couronne de comte, & supporté par deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.

1698. JEAN-BAPTISTE SECUS, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville & Châtellenie d'Ath, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 30 Janv. 1698.

Les armes sont : d'azur, à la fasces, accompagnée en chef d'un soleil à droite & d'un Tournesol

à gauche, le tout d'or, & en pointe d'une épée d'argent garnie d'or, accotée de deux étoiles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une étoile d'or.

1698. JACQUES-FRANÇOIS CAVE'E, Avocat au Conseil de Hainaut, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 11 Avril 1698.

Les armes sont : d'or, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une étoile à six rais d'or, & accompagné de trois flammes de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, une aigle éployée d'or.

1698. JACQUES TACQUENIER, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 19 Juin 1698, & créé Chevalier par d'autres du 20 Janv. 1706.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois maillets de sable; au 2 & 3 cinq points d'or, équipolés de quatre de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un lévrier naissant de sable, accolé & bouclé d'or.

1698. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH CARBON, Seigneur de Hanschin en Hainaut, fut annobli par Lettres du 15 Juillet 1698.

Les armes sont : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de sable & accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules,

Et au-dessus en cimier, un canard sauvage essorant au naturel.

1698. HAUDION. La Terre & Seigneurie de Wyneghem en Brabant, fut érigée en Comté sous le nom de *Haudion*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 30 Juillet 1698, en faveur de *CHARLES DE HAUDION*, Seigneur de Wyneghem, & de ses descendans mâles & femelles tant en ligne directe que collatérale. Il étoit fils de *Nicolas de Haudion*, Seigneur de Wyneghem, Colonel & Commandant de la Ville de Damme, mort le 10 Nov. 1674, & d'*Anne Cottrel*; petit-fils de *Lancelot de Haudion*, Seigneur de Guiberchies & de Wyneghem, & de *Gertrude Hoen-de-Hoensbroeck*, Chanoinesse de Nivelles; & arrière-petit-fils de *Pierre de Haudion*, Seigneur de Guiberchies, mari de *Florence de Bernemicourt*, lequel avoit pour pere *Rasse de Haudion*, Seigneur de Guiberchies, allié à *Marguerite de Roisin*; & pour ayeul *Antoine de Haudion*, Seigneur de Guiberchies, qui avoit épousé *Agnes de Bracle*, fille de *Gilles de Bracle van den Bosche*, mort le 4 Oct. 1517, & de *Catherine van der Meeren*, morte le 12 Mai 1527.

Le Comté de Haudion avoit épousé *Magdelene-Françoise d'Oyenbrugge*, veuve d'*Ernest-Balthazard d'Oyenbrugge*, Comte de Duras, & fille d'*Engelbert-Godefroi d'Oyenbrugge*, & de *Marie-Ernestine de Berlo*. Il a eu pour enfans,

1. *Anne-Amour de Haudion*, mariée en 1715 à *Jean-Dominique*, Comte de Maldeghem, dont elle fut la 2. femme.

2. *Anne-Louise de Haudion*, allée à *Max*

milien-Henri, Comte de Berlo, dont deux filles Chanoinesses à Nivelles depuis 1754.

Les armes de Haudion sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à dix losanges d'azur, 3, 3, 3, & 1, qui est Haudion ; au 2 & 3 fascé d'argent & de gueules de huit pièces, au lion de sable, couronné d'or brochant sur le tout, qui est Hoen-de-Hoensbroeck. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux griffons d'or.

1698. JEAN DE LANDEGHEM, fut annobli avec permission de porter les armes de la Noble Famille de Landeghem, par Lettres du Roi Charles II. du 13 Août 1698. Il étoit fils de Paul de Landeghem, Greffier du Pays de Waes, & de Marie Colmans.

1698. PIERRE FARISEAU, Seigneur de Steynockerfeel, Immelghem, Wambeek, Sterrebeke, &c. Entrepreneur des Fourages des Armées du Roi & de celles des Alliés aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 13 Août 1698, & créé Chevalier par d'autres du 23 Avril 1699. Il étoit fils aîné de Guillaume Fariseau, & de Marie de Plecker ; & petit-fils de Guillaume Fariseau, & de Barbe van Santbergen.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or & accompagné de trois lionceaux de gueules, armés & lampassés d'azur, qui est Fariseau ; au 2 & 3 d'argent, à un corbeau essorant de sable, perché sur un écot de gueules, qui est de Plecker. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son hourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un lion naissant de gueules, armé & lampassé d'azur.

1698. SPANGHEN. Assuere-Henri, Baron de SPANGHEN-D'UYTTERNISSE, Capitaine au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, fut créé *Comte de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique, par Lettres du Roi Charles II. du 18 Août 1698.

1698. JEAN-LOUIS DE BLOIS, natif d'Ath, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid le 27 Août 1698.

Les armes sont : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.*

1698. FRANÇOIS MARTINI, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 6 Nov. 1698.

1698. ERNEST-FERDINAND MARTINI dit MARTOZ, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 6 Nov. 1698.

1698. JOSSE DE LA VILLETTE, Directeur de la Navigation de la Province de Flandres, & Commis aux Droits de Convois, fut annobli par Lettres du 30 Déc. 1698, & créé Chevalier par d'autres du 2 Janv. 1699.

1699. JEAN-ADRIEN PIERSON, Conseiller du Conseil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 26 Fév. 1699.

Les armes sont : *d'argent, à trois léopards lionnés de sable, armés & lampassés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & léfé d'or, orné de son bouquet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un griffon vaissant d'or.*

1699. JEAN-BAPTISTE GANSACKER, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 26 Mars 1699.

Les armes sont : de sable, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion de même armé & lampassé de gueules brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une fleur-de-lis d'or.

1699. PIERRE VAN DEN BROECK, Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Etats de Brabant, obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannieres, par Lettres dépêchées à Madrid le 23 Avril 1699. Il étoit fils de Gerard van den Broeck, ancien Echevin de Breda, mort en 1631, & de Marie Doncker.

Ses armes sont : d'or, à la fasce breteffée & contre-breteffée de sable, accompagnée en chef d'un fer de falot de même accoté de deux gerbes de sinople portans des fleurs au naturel, & en pointe de trois mouches-à-miel de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un vol d'or, chaque aîle chargée d'une bande breteffée & contre-breteffée de sable. Supports, deux griffons d'or tenant chacun une banniere à droite aux armes de van den Broeck, & à gauche à celles de Roevere. Devise, Tranquille.

1699. PASCHASE DE HEYNE, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 28 Juillet 1699.

1699. DOMINIQUE-PIERRE DE KERPEN, Seigneur de Vertryck, Quabeek, &c. natif de

Bruxelles, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 28 Juillet 1699. Il étoit fils aîné de *Dominique* de Kerpen, & de *Catherine* Bosch, Dame de Vertryck, Quabeeck, &c.

Les armes sont: *d'argent, à cinq fusées de gueules rangées en fasce.*

1699. JEAN-CHARLES DE LA BISTRATE, Seigneur de Laer & de Neerwinden, ancien Echevin d'Anvers, sa patrie, obtint le titre de Chevalier, deux lévriers pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Sept. 1699. Il fut admis le 13 Juin 1701 dans la Noble Famille de *Coudenberghe* une des 7 Patriciennes de Bruxelles, & étoit fils aîné de *Charles* de la Bistrate, Ecuyer, mort le 20 Mai 1685, & de *Cornelie* Doncker, morte le 1 Juillet 1680; & petit-fils de *Charles* de la Bistrate, mort le 25 Mai 1644, & de *Françoise* de le Disme, morte le 12 Sept. 1652.

1699. THILDONCQ ou TIELDONCK, Seigneurie en Brabant, dans la Mairie de Herent, fut érigée en Comté par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Sept. 1699, en faveur de CHARLES L'ARCHIER, Seigneur de Thildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* l'Archier, Echevin de Bruxelles, honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 16 Déc. 1661, & de *Catherine* van der Cammen, Dame de Thildoncq; petit-fils de *Charles* l'Archier, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, créé Comte du Sacré Palais-Latin par Diplôme de l'Empereur *Rodolphe II.* du 26 Janv. 1585, & de *Marie*

513 NOBILIAIRE

de Potter ; & arrière-petit-fils de *Philippe l'Archier*, Secrétaire du Conseil Privé des Pays-Bas, & de *Marguerite Vranck*.

Le Comte de Thildoncq avoit épousé *Marie-Françoise Dannatieres*, fille unique de *Charles-Philippe*, Seigneur de Croix-au-Mont, & de *Catherine-Louise* de Landas, Dame de Wannehain & du Marez, dont il eut pour fille unique & héritière universelle, *Marie-Catherine l'Archier*, Comtesse de Thildoncq. Elle épousa le 31 Janv. 1703 *MAXIMILIEN-JOSEPH DE LALAIN*, Vicomte d'Oudenarde, &c. qui fut admis à l'Etat Noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Thildoncq, le 6 Oct. 1707, & élu Député ordinaire du Corps de la Noblesse le 13 Janv. 1711. *Voyez ci-après LALAIN.*

1699. *PHILIPPE-FRANÇOIS D'HANINS*, Ecuyer, Seigneur de Roodonck, obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bouclier, & des Supports avec bannières, par Lettres datées de Madrid du 2 Nov. 1699.

1699. *GODEFROY HARDY*, du Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 4 Nov. 1699.

1699. *FRANÇOIS-EUSTACHE DE BANDE*, du Pays de Luxembourg, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 10 Déc. 1699.

Ses armes sont : *d'azur, à une fonce de tondeur renversée d'argent, accompagnée de trois quintes-feuilles de même, deux en chef, une en pointe.*

1699. *CHARLES MANCHETTE-DE-ROUELLE*, du Pays de Luxembourg, obtint confirmation de Noblesse par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1699.

1700. JEAN-ANTOINE DE MOOR, Lieutenant-Ecouteur d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi Charles II. données à St. Laurent-le-Royal le 20 Avril 1700.

Les armes sont : coupé , au 1 d'or , à une tête de maure de sable , tortillée d'argent , recoupé de gueules , au lévrier courant d'argent accolé & bouclé d'or ; au 2 d'azur , au chevron d'argent , accompagné d'un cygne de même en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable , & au dessus en cimier , un buste de maure vêtu de sable & tortillé d'argent , entre un vol , dont une partie est d'or & l'autre de sable.

1700. ANDRÉ VAN KERRENBROECK, Avocat au Conseil de Brabant , fut annobli sur la requête de Joanne-Marie van Hove Dame de Bouchout sa veuve , lui , ses enfans , postérité & lignée , tant mâles que femelles , nés & à naître en légitime mariage , par Lettres du Roi Charles II. données à Madrid le 15 Juillet 1700.

Les armes sont : d'or , à trois coqs de sable , crévés , barbés & membrés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable , & au dessus en cimier , une tête & col de coq de sable , crévé & barbé de gueules , entre un vol d'or.

1701. ALVERADO. Jean-Guillaume D'ALVERADO-Y-BRACAMONTE , Conseiller & Receveur Général des Domaines & Finances des Pays-Bas , fut honoré par Lettres du Roi Philippe V. du 9 Mars 1701 , du titre de Vicomte , pour lui & ses hoirs mâles & femelles , avec

faculté d'appliquer ce titre & le nom d'*Alverado* à une de ses Terres en Brabant, Melis, Roost, Wolputte, Obberghen, ou autres. Il étoit fils de *George* d'Alverado-y-Bracamonte, Gouverneur du Fort St. Antoine près de Douay, & de *Catherine* de Longin sa 1^e femme; petit-fils de Don *Juan* d'Alverado-y-Bracamonte, Lieutenant-Mestre-de-Camp-Général des Armées du Roi Catholique & Gouverneur de Tenremonde, & de *Charlotte* Hoffman-de-Ranshusen; & arrière-petit-fils de Don *Antonio* d'Alverado-y-Bracamonte, Chevalier de l'Ordre de Christ, Seigneur de Ponte-de-Mar, Maître d'Hôtel du Roi *Philippe III.*, & de *Dona Isabel* de Solorzano. Don *Antonio* d'Alverado-y-Bracamonte avoit pour pere Don *Juan* d'Alverado-y-Bracamonte, mari de *Dona Maria* de Sarra-bia; pour ayeul Don *George* d'Alverado-y-Bracamonte, allié à *Dona Maria* Sanchez-de-Puerta; & pour bisayeul Don *George* d'Alverado-y-Bracamonte, premier Chambellan du Duc de Frias, qui avoit épousé *Dona Catherine* de Ayala, & étoit fils de Don *Fernando* Sanchez d'Alverado-y-Bracamonte, Châtelain du Château de Frias en Castille, & de *Dona Maria* de Lerma.

Le Vicomte d'Alverado avoit épousé *Claire-Petronille* Rubens, fille d'*Albert*, Secrétaire du Conseil Privé des Pays-Bas, & de *Claire* del Monte, de laquelle il a eu,

1. *André-Joseph* d'Alverado-y-Bracamonte.
2. *Jean-Philippe* d'Alverado-y-Bracamonte.
3. *Alexandre-Guillaume* d'Alverado-y-Bracamonte, tous trois morts sans postérité.

4. *Catherine-Josèphe* d'Alvérado-y-Bracamonte, mariée à N. . . de Blondel, Ecuyer, Seigneur de Lillers, dont une fille unique *Catherine* de Blondel, Dame de Lillers, &c. qui a épousé en 1725 N. . . . Baron de Boneem, fils unique de *Ferdinand-Philippe*, Baron de Boneem par Lettres du 26 Fév. 1699.

1701. THEODORE PIERLOOT, natif de Dixmude, Echevin du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 18 Avril 1701.

1701. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH CARBON, Seigneur de Hanschin, qui avoit été annobli par le Roi *Charles II.* le 15 Juillet 1698, obtint du Roi *Philippe V.*, une couronne au lieu de bouquet & deux Dogues tigrés pour Supports, par Lettres du 1 Juin 1701.

1701. JEAN-LOUIS BONNEAU, du Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 29 Juin 1701.

1701. ARNOULD - MARTIN - LOUIS DU BOIS, Seigneur de Vroylande, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 13 Juillet 1701. Il étoit fils de *Louis* du Bois, Seigneur d'Aïssche, créé Chevalier le 7 Janv. 1676 ; & petit-fils de *Gilles* du Bois, qui avoit été annobli le 24 Avril 1672.

1701. PIERRE VAN DEN BROECK, Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Etats de Brabant, fut créé Chevalier par Lettres du 21 Sept. 1701.

1701. HENRI-GUILLAUME VAN DEN BROECK, fils du précédent, & de *Livine-Cornelie* de Vaegere, Adjoint - Conseiller - Pensionnaire

& Greffier des Etats de Brabant , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 21 Sept. 1701.

1702. JEAN-BAPTISTE MAELCAMP , domicilié à Gand , fut annobli par Lettres du 20 Janv. 1702.

Les armes sont : coupé , au 1 de gueules , à un cerf passant d'argent , le col percé d'une flèche d'or , en barre , la pointe en haut ; au 2 d'or , à la bande d'azur , chargée de trois montagnes de six coupeaux d'or dans le sens de la bande. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liseré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent , de gueules , d'or , & d'azur , & au-dessus en cimier , un griffon issant d'or entre deux plumes d'autruche d'azur. Supports , deux griffons d'or.

1702. ROLAND VAN ZELLER , du Pays de Gueldres , obtint Réhabilitation de Noblesse , par Lettres du 20 Janv. 1702.

1702. JACQUES VAN DEN DENDERE , domicilié à Gand , fut annobli par Lettres du 2 Fév. 1702. Il étoit fils d'Alexandre van den Dendere , Avocat au Conseil de Flandres , & de Livine van der Heyden dite la Bruyere.

1702. FRANÇOIS VERHOEVEN , natif de Bruges & domicilié à Louvain , obtint le titre de Chevalier , des Supports , & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 1 Mars 1702.

1702. IGNACE DE HOOGE , Seigneur de Ten-Heede , Baeshove , Walle , Peute , Villeck , &c. natif de Gand & domicilié à Bruges , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi Philippe V. du 1 Avril 1702. Il étoit fils

de Bernard de Hooghe, & d'Anne van de Walle dite Reyphins.

1702. DE VILLE. Arnould DE VILLE, Libre, Baron du Saint Empire, obtint du Roi Philippe V. le 19 Oct. 1702 des Lettres-patentes portant naturalisation, déclaration de noblesse de nom & d'armes, ordonnance de recevoir en tous les Etats & assemblées de Noblesse notamment à Namur, érection de *Marquisat* ou *Comté*, & dispensation de faire preuves de Noblesse.

1703. HENRI CABER, Avocat au Conseil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 14 Avril 1703, non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.

1703. JACQUES-LOUIS LE MARIE, du Pays de Hainaut, fut créé Chevalier par Lettres du Roi Philippe V. du 10 Nov. 1703.

1704. MARIE-CLAIRE JACOBS, veuve du 7. Déc. 1690, d'ANTOINE DU BOIS dit VAN DEN BOSSCHE, Commissaire ordinaire des gens de guerre, obtint pour elle & ses enfans procréés légitimement de son dit mari, Réhabilitation de noblesse avec supplément à tout défaut, par Lettres datées de Madrid du 29 Fév. 1704.

Les armes de cette Famille sont: d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un carreau composé des émaux de l'écu, & paré d'une aigrette de plumes de héron au naturel.

1704. GILLES-CORNEILLE DE VLIEGHERE, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* datées du Camp devant Idanha-Velha le 12 Mai 1704.

Les armes sont : d'azur, à trois aiglettes d'argent, tenant chacune au bec une branche de laurier de même, accompagnées de trois étoiles à six rais mal ordonnées d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, une aiglette d'argent, tenant en son bec une branche de laurier de même.

1704. DE BRUNE. François DE BRUNE, Seigneur de Volandere, Bouchout, &c. issu d'une noble & ancienne famille de Flandres, obtint le titre de *Baron* applicable sur telle Terre & Seigneurie qu'il choisiroit sous le nom de *Brune*, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Mai 1704.

Il étoit issu de *Jean* de Brune, qui de sa femme *Claire* de Pape, laissa *François* de Brune, Conseiller du Conseil de Flandres, marié à *Anne* van den Zype, fille de *Roland* & d'*Anne* van den Eede. De ce mariage sortit *Jean* de Brune II. du nom, qui épousa *Jeanne* de Cerf, fille de *Louis*, Seigneur de Gruuterfale, & en eut *Claude* de Brune, Seigneur de la Cour de Gendtbrugge, Bourguemaître du Franc de Bruges en 1643, 1648, & 1652. Celui-ci épousa *Marguerite* Borluut, Dame de Volandere, de laquelle il eut *Claude-Philippe* de Brune, Seigneur de la Cour de Gendtbrugge & Volandere, allié 1. à *Jeanne* le Prevost dite de Baefrode, fille d'*Adrien* & de *Fossine* Borluut; 2. à *Philippote* de

de Kerckhove , veuve de *Louis* le Poyvre Seigneur d'Emaus. Il eut du 1. lit *François* de Brune , créé Baron le 12 Mai 1704 , & mort le 2 Janv. 1729 , à 89 ans. Il avoit épousé en 1677 sa cousine-germaine *Marie-Jacqueline* le Prevost dite de Baesfode , Dame d'Enghien , Willecomme , Croix & Varembeke , de laquelle il a laissé 1. *George-Hyacinthe* qui suit : 2. *Catherine-Philippote* , mariée en 1704 à *Jean-François* Borluut , Seigneur d'Hooghstraete , mort en Fév. 1729 : 3. *Emmanuel-Philippe* , Chevalier de Malthe : 4. *François-Dominique* , Seigneur de Croix : 5. *Ange-Louise* , alliée en 1718 à *Henri-Walerand* Gage , fils de *Henri* , Colonel d'un Régiment d'Infanterie Ecoissoise au service d'Espagne , & de *Jeanne* de Kerckhove.

George-Hyacinthe , Baron de Brune , Seigneur de Willecomme , mourut à Aix-la-Chapelle le 24 Juillet 1729. Il avoit épousé en 1715 *Anne-Lucie* van Vilteren , morte le 13 Déc. 1722 , fille de *Gerard* , Baron de Laerne , & de sa 2. femme *Marie-Livine* de Beer. De ce mariage sont nés ,

1. *François-Joseph-Hyacinthe* , Baron de Brune , mort en 1752.

2. *Nicolas-Tolentin-Claude-Xavier-Guilain* de Brune , reçu Chevalier de Malthe en 1724.

3. *Gaspard-Louis-Guilain* de Brune , reçu Chevalier de Malthe en 1724 , Haut-Pointre de la Châtellenie de Courtrai en 1758 & 1759.

4. *Catherine-Josephe-Guilaine* de Brune , Abbesse de Moustier depuis 1754.

5. *Marie-Catherine-Philippino-Guilaine* de Bru-

ne , Chanoinesse de Moustier , mariée en 1753 à *Ignace-François* van der Linden , Baron d'Hoo-ghevorst , dont elle est la 2 femme.

Les armes de cette Maison sont : *d'argent , à la fasce de gueules , chargée de trois rocs d'échiquier d'or , & accompagnée en chef de trois merlettes de sable.*

1704. **JAKES - IGNACE HUYBRECHTS** , Seigneur de Lombeque-Notre-Dame , fut créé Chevalier par Lettres du 18 Juin 1704. Il étoit fils aîné de *Sebastien* Huybrechts dit Borckman , qui avoit été annobli le 19 Oct. 1679 , & de *Catherine* de Nevele , fille de *Louis* & de *Jeanne* de Ballast.

1704. **BAY**. Le Roi *Philippe V.* pour récompenser les services d'**ALEXANDRE MAITRE-DE-BAY** , Seigneur de Laer , Lieutenant-Général de ses Armées & premier Lieutenant de ses Gardes du Corps , l'éleva à la dignité de *Marquis de Bay* , applicable à quelque Terre & Seigneurie qu'il choisiroit , tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles , par Lettres données à Madrid le 23 Juillet 1704. Ce Général qui est mort Chevalier de la Toison d'Or & Vice-Roi d'Estramadoure le 14 Nov. 1715 , étoit fils de *Louis* Maître , Seigneur de Sornai , Ugier & Bay , d'une famille de Salins , titré Chevalier par le Roi d'Espagne , mort Gouverneur des Forts de Salins , & de *Jeanne* Pournier-d'Aigle-Pierre. Le Marquis de Bay avoit épousé *Cécile* de Wissenkercke , née à Louvain le 7 Sept. 1670 , dont il a eu une fille mariée au Marquis de Texala , & *Isidore* , Marquis de Bay , Seigneur de Laer , Lieutenant-Général

des Armées de S. M. C. , Inspecteur d'Infanterie & Colonel du Régiment de Flandres , marié à la fille du Marquis de la Quintana.

Le Marquis de Bay avoit deux freres ainés.

1. *Jean-François* Maître , Seigneur de Sornai & d'Ugier , marié à *Claudine* de Pillot-de-Chenecey , mere de *Louis* Maître , Seigneur de Sornai & d'Ugier , qui épousa N. . . Baignard. De ce mariage est né *Bénigne* Maître , Seigneur de Sornai & d'Ugier , Capitaine au service d'Espagne , dans le Régiment de Flandres.

2. *Ferdinand* Maître , Major du Régiment du Marquis de Bay son frere. Il a laissé un fils , qui étoit en 1737 Gouverneur de Fraga.

1704. HUBERT MORTGAT , Drossard du Marquisat d'Assche , natif de Buggenhout en Brabant , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Août 1704. Il étoit fils de *Pierre* Mortgat , & de *Catherine* Goes dite Goossens ; & petit-fils de *Hubert* Mortgat , Drossard de Buggenhout , & de *Marie* Verbert.

Les armes sont : de sable , à trois étoiles d'or , au chef d'argent.

1704. SEVERIN - JOSEPH D'ESPIENNES , Seigneur de le Val , domicilié à Mons en Hainaut , obtint le titre de Chevalier & deux lions de sable pour Supports , par Lettres du Roi *Philippe V.* du 31 Août 1704. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* d'Espiennes , Seigneur de le Val & Warrelles , qui avoit été créé Chevalier par le Roi *Charles II.* le 1 Sept. 1690 , & de *Florence* du Mont.

1704. GODIN. Jaques-François GODIN ,

Ecuyer , Seigneur de Beaumez & de Marlicourt , obtint le titre de *Baron* , applicable sous le nom de *Godin* , sur une Terre ou Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas , sous la domination de Sa Majesté Catholique , par Lettres données à Madrid le 30 Sept. 1704.

1704. JAKUES-DONATIEN & FRANÇOIS VAN DER MEERSCH , natifs & domiciliés à Dixmude , furent annoblis par Lettres du 12 Oct. 1704.

1705. JEAN-BAPTISTE GHELLINCK , Seigneur de Gorghem , Peperstraete , Raselbergh , &c. Bourguemaître de la Ville de Courtray , fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* du 10 Mars 1705.

Les armes sont : *d'or* , à la fasce *d'azur* , chargée de trois besans *d'or* , chaque besan surchargé d'une croissette de gueules ; la fasce accompagnée en chef de deux têtes de lions affrontées de sable , & en pointe d'une tête de léopard de même.

1705. CHARLES - FRANÇOIS DAELMAN , natif d'Enghien & domicilié à Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Mars 1705.

Les armes sont : *d'or* , au chevron *d'azur* , accompagné en chef d'une étoile & d'un croissant de gueules , & en pointe d'une rose de même , feuillée de sinople. L'écu timbré d'un casque *d'argent* , grillé & liséré *d'or* , orné de son bourlet & de ses lambrequins *d'or* & *d'azur* , & au-dessus en cimier , une étoile de gueules entre un vol *d'or*.

1705. ANDRE' VAN DEN BOGAERDE , ancien Echevin & Trésorier de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres du 20 Avril 1705.

Les armes sont : *d'or , au chevron d'azur , accompagné de trois arbres de sinople.*

1705. LAURENT JACQUIER , Seigneur de la Baronnie de Gelves , de Rosée , d'Emptines & de Goschenée , domicilié en Hainaut , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 13 Mai 1705.

Les armes sont : *de sinople , à deux lions adossés & posés en sautoir d'argent , accompagnés en chef d'une étoile à six rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liseré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sinople , & au-dessus en cimier , un lion naissant d'argent. Supports , deux griffons d'or.*

1705. JEAN-BAPTISTE DU JARDIN , Seigneur de Mosschere , Tenhove & Terlinden , natif de Courtray , fut annobli par Lettres du 30 Mai 1705. Il étoit fils de *Philippe* du Jardin , Seigneur des susdits lieux , & de *Marie* van Lansberghe ; & petit-fils de *Faques* du Jardin , & de *Marguerite* de Semerpont.

1705. BAUDOUIN DE MEULENARE , Echevin de la Keure & des Parchons de Gand , obtint des Tenans avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du Roi *Philippe V.* du 31 Mai 1705. Il étoit fils de *François* de Meulenare , Conseiller du Conseil de Flandres , & d'*Isabelle* de Gaule , fille de *Férôme* , Chancelier de Gueldres , & d'*Anne* de Kinschot.

1705. IGNACE DE CRITS , natif de Bruges , fut annobli par Lettres du 5 Août 1705. Il étoit fils de *François* de Crits , & de *Jeanne* Aerts.

1705. BARTHELEMI DE CRITS , Echevin de la Ville de Bruges , sa patrie , fut annobli par Lettres du 5 Août 1705. Il étoit fils de *Barthelemi* de Crits , Echevin de Bruges , & de *Marie-Thérèse* van den Zande.

1705. LIVIN VAN DEN SOMPELE , premier Conseiller-Pensionnaire & Greffier du Pays & Terroir du Franc de Bruges , fut annobli , & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du Roi *Philippe V.* du 20 Sept. 1705.

1705. JAQUES TALBOUT , Conseiller-Pensionnaire & Greffier de la Trésorerie de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres du 24 Sept. 1705. Il étoit fils de *Jaques* Talbout , & de *Jeanne* Maroux.

1705. BERTRAND DE MOLLE , domicilié à Charleroy , fut annobli par Lettres datées de Madrid du 13 Déc. 1705. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* de Molle , & de *Jeanne* Bady.

Les armes sont : d'or , à la croix , cantonnée de quatre losanges , le tout de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules , & au-dessus en cimier , un lion d'or , armé , lampassé , couronné & accollé de gueules.

1706. JEAN-FRANÇOIS , BARON D'ITRE-DE-CAESTRE , obtint conjointement avec son frere *George-Joseph* d'Itre-de-Caestre , des Lettres-patentes du 12 Mars 1706 , portant consentement & permission d'adoption.

1706. WINTERFELT. Charles-Théodore , Baron de WINTERFELT , Lieutenant-Général

des Armées du Roi *Philippe V.* & Gouverneur de la Ville de Lière , fut créé *Marquis de Winterfelt* , lui & sa postérité de l'un & de l'autre sexe , avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Winterfelt* , sur telle Terre ou Seigneurie qui sera choisie dans la suite , par Lettres données à Madrid le 12 Mars 1706. Il étoit fils aîné de *Charles-Frédéric* , Baron de Winterfelt , Chevalier , Seigneur de Daluun , Stresan & Poppendorf , & de *Marie-Anne* de Calonne-de-Courtebonne ; petit-fils de *Jean-Théodore* de Winterfelt , Chevalier , Seigneur de Daluun , Stresan , Krumbu & Poppendorf , & d'*Anne* de Hahuen-d'Arensberg ; & arrière-petit-fils de *Bernard* de Winterfelt , Chevalier , Seigneur de Daluun , & de *Marguerite* de Haken-de-Schulpe.

1706. DANIEL VERNIMMEN, natif de Tenremonde & domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres du 20 Mars 1706.

1706. OVER-HEEMBEKE. Le Roi *Philippe V.* par Lettres du 6 Avril 1706 , éleva à la dignité de Baron JEAN-BAPTISTE VAN UFFELE , Conseiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas , lequel appliqua ce titre de *Baron* à sa Terre d'*Over-Heembeke*.

1706. FRANÇOIS JONART , domicilié à Mons, fut annobli par Lettres du 7 Déc. 1706 , non - enrégistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.

1707. JAQUES DU MONT , Seigneur du Comté de Rouffi au Duché de Luxembourg , fut annobli , & obtint des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du Roi *Philippe V.* du 4 Avril 1707.

1707. FRANÇOIS-JOSEPH BUREAU, *Ecuyer*, Seigneur de l'Éclaterie & de la Glisœul, domicilié à Mons en Hainaut, obtint confirmation de noblesse par Lettres du 13 Juin 1707, *non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1708. FRANÇOIS ROUILLEON *dit* CASTAGNE, Seigneur d'Arbre, Bourguemaître de Namur, fut annobli avec continuation d'armes, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 30 Oct. 1708, *non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. PASCALE. François de PASCALE, Conseiller de Guerre de Sa Majesté Catholique, Général de son Infanterie, & Commandant de la Ville de Bruxelles, obtint en considération de ses services le titre de *Marquis de Pascale*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du Roi *Charles III.* depuis Empereur *Charles VI.*, du 6 Janv. 1709. Ce fut lui qui fit lever le siège de Bruxelles en 1708, & qui obligea l'Electeur de Baviere à se retirer. Il fut depuis Gouverneur de cette Ville, & mourut subitement à Anvers le 31 Mars 1711, revenant d'un voyage qu'il avoit fait à Londres, uniquement pour les intérêts du Duc de Marlborough & du Lieutenant-Général Cadoghan.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 de sinople, à l'agneau pascal d'argent, tenant une croix d'or avec sa bannière d'argent, chargée d'une croix de gueules ; au 2 & 3 d'azur, à deux tours couvertes d'or, rangées sur une même ligne ; l'écu entouré d'une bordure d'argent, sur laquelle est écrit en chef & autour en lettres de sable, SUB CUJUS PEDE,*

FONS VIVUS EMANAT. Supports , *deux lions addossés & couchés derrière l'écu , qui a pour timbre une couronne de Marquis.*

1709. **WRANGEL.** Le Roi *Charles III.* , depuis Empereur , accorda par ses Lettres du 6 Janv. 1709 , des Supports avec bannieres & la dignité de *Comte* , à **FABIEN BARON DE WRANGEL** , Lieutenant-Général de ses Armées , pour lui & ses successeurs ; avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Wrangel* sur telle de leurs Terres & Seigneuries acquises ou à acquérir dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique. Ce Général est mort sans postérité légitime le 30 Août 1737 , étant Gouverneur de Bruxelles & Commandant en Chef des Troupes aux Pays-Bas.

1709. **VILLERS.** Philippe-Balthazard de **VILLERS** , Seigneur d'Olgrand , Ste. Adile & d'Orp-le-petit , Conseiller & Receveur des Domaines , Aides & Subsides de la Province de Limbourg , Pays d'Outre-Meuse & Sprimont , fut créé *Baron de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du Roi *Charles III.* données à Barcelonne le 6 Janv. 1709.

Ses armes sont : *d'or , au sautoir engressé de sable , & un écusson de gueules , semé de fleurs-de-lis d'argent brochant sur le tout. L'écu timbré d'une couronne de Baron , & supporté par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , tenant chacun une banniere chargée du même Blason , par concession dudit jour 6 Janv. 1709.*

1709. **LIPPENS.** Paul **LIPPENS-DE-ROO-**
D d 5.

SENDAEL, Aide de Camp & Colonel de Cavalerie, obtint le titre de *Baron de son nom*, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'il choisiroit, par Lettres du Roi *Charles III.* du 6 Janv. 1709.

Ses armes sont : *parti d'argent, à la croix posée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de Jerusalem; & de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois dragons aîlés & sans pattes de même, qui est Lippens-de-Roosendael.*

1709. JEAN-MARC-ANTOINE LE ROY, Ecuyer, natif de Mons en Hainaut, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe V.* du 28 Fév. 1709, *non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. SCHOONENBERG. François de SCHOONENBERG, Ambassadeur Plénipotentiaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies à la Cour de Portugal, fut créé *Marquis de Schoonenberg*, lui & sa postérité de l'un & de l'autre sexe, avec faculté d'appliquer ce titre sur telle Terre ou Seigneurie qui sera choisie dans la suite, par Lettres du Roi *Charles III.* du 6 Mars 1709, *non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. PHILIBERT-FRANÇOIS MILOT, du Pays de Hainaut, obtint confirmation de noblesse & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 10 Mars 1709, *non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. COLINS. Adrien-François, Baron de COLINS & de Sausel, Colonel au service des

États-Généraux des Provinces-Unies, fut élevé à la dignité de *Comte* par Lettres du Roi *Charles III.* du 15 Mars 1709, avec permission pour lui & ses descendans, d'appliquer ce titre & le nom de *Colins* sur telle Seigneurie qu'ils pourrout acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

Ses armes sont : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six tourteaux de même, mis en orle. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, & supporté par deux lions d'or, armés & lampassés de gueules, tenant chacun une bannière chargée du même Blason, par concession dudit jour 15 Mars 1709.*

1709. HUART. Gerard-Mathias D'HUART, Brigadier des Armées de Sa Majesté Catholique, & Capitaine aux Gardes Wallonnes, obtint en considération de ses services le titre de *Baron de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 19 Juillet 1709, non-enregistrées par le *Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. JEAN-CHARLES GAILLARD, natif de Chievres en Hainaut, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Août 1709, non-enregistrées par le *Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. MARIE JAQUELINE DE CRIS, veuve de FRANÇOIS CLAESMAN, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruges, fut annoblie avec ses enfans légitimes procréés dudit *François Claesman* son défunt mari, par Lettres du Roi *Charles III.* données à Barcelonne le 29 Nov. 1709.

Les armes sont : *tranché d'or & de sable ; l'or*

chargé d'un membre de lion de sable, & le sable d'une bande d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un membre de lion de sable. Supports, deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.

1709. MESNIL. Jean-François-Joseph de MESNIL, Seigneur de Hoffelt, Lieutenant-Colonel au service du Roi *Philippe V.*, fut élevé à la dignité de *Baron*, lui & ses descendants mâles & femelles, par Lettres de ce Prince du 2 Déc. 1709, non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.

1710. ROY-DE-VILLE. Ferdinand DE LE ROY-DE-VILLE, Brigadier des Armées de S. M. C. & Capitaine aux Gardes Wallonnes, obtint le titre de *Comte*, applicable sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 30 Avril 1710, non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes. Ce même Prince consentit par Act. du 31 Mai 1711, qu'au défaut de sa postérité, ce titre de Comté passeroit à ses freres & à leurs descendants, nés en légitime mariage.

1710. GUILLAUME-HUBERT DE SCHERER-DE-SCHERBOURG, Seigneur de Tourmignies, domicilié à Lille, fut reconnu noble d'extraction, maintenu dans sa noblesse, & créé Chevalier lui & tous ses descendants mâles, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 16 Mai 1710.

1711. SCHLIPPENBACH. Christophe, BARON DE SCHLIPPENBACH, Général-Major

& Colonel d'un Régiment de Dragons au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies , fut créé *Comte* conjointement avec son fils CASIMIR - ABRAHAM DE SCHLIPPENBACH , Major de son Régiment , par Lettres du Roi *Charles III.* du 28 Fév. 1711.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 de gueules , à la tour d'argent , la porte ouverte du champ ; au 2 & 3 d'or , à un bras armé , mouvant du côté sénestre de l'écu , & tenant un cimenterre nud & élevé ; sur le tout d'azur , à une chaîne de cinq chaînons d'or mise en pal. L'écu timbré d'une couronne de Marquis , par concession dudit jour 28 Fév. 1711.

1711. ROUTART. Pierre - François ROUTART, Lieutenant-Colonel au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies , obtint le titre de *Baron* , une couronne de Comte , & des Supports avec bannieres , par Lettres du Roi *Charles III.* du 28 Fév. 1711.

Ses armes sont : d'azur , au lion d'or , la queue fourchée & passée en sautoir , accompagné à dextre au haut de l'écu d'une étoile à six rais de même.

1711. GONDRECOURT. Adam de GONDRECOURT , Général-Major au service de l'Empereur , issu d'une noble & ancienne Maison du Duché de Bar , féconde en personnes de mérite , fut créé avec ses descendans mâles & femelles , *Comte de Gondrecourt* , avec permission d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit sous la domination de Sa Majesté Catholique , par Lettres du Roi *Charles III.* du 12 Avril 1711.

1711. LOUVAIN. Le Roi *Charles III.* accorda par ses Lettres du 5 Mai 1711 à JEAN-JAQUES VAN DE VEN, Bourguemaître de Louvain, la dignité de *Vicomte*, avec faculté de porter ce titre sous le nom de *Louvain*, ou de l'appliquer sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, & ce en considération de sa fidélité, de ses services & de sa louable conduite lorsque le Partisan du Moulin surprit par escalade la Ville de Louvain.

Ses armes sont : de gueules, à une clef d'or, posée en pal, le panneton en bas, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable brochantes sur le tout. Supports, un lion d'or armé & lampassé de gueules, & une levrette d'argent accolée de gueules : Devise, *Fortiter & Fideliter*, par concession dudit jour 5 Mai 1711.

1711. JEAN-BAPTISTE LESPERON, Directeur-Général des Postes de l'Armée de France en Espagne, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 31 Mai 1711, non-enregistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.

1711. REYNEGOM. Simon de REYNEGOM, alors Colonel & Aide-Major de la Compagnie des Gardes du Corps Flamandes, & depuis Amman de la Ville de Bruxelles, fut honoré par Lettres du Roi *Philippe V.* du 1 Juillet 1711, du titre de *Baron de Reynegom*, applicable pour lui & ses successeurs, sur quelque Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques, avec clause que s'il vient à mourir sans

hoirs, ledit titre de Baron passera à son frere aîné, & à ses descendans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage. Il mourut en 1737, & étoit fils puîné de *Cornaille* van Reynegom, Seigneur de Coensbourg & Buzey, qui avoit été créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Sept. 1668.

1711. ELZIUS. Le Roi *Philippe V.*, en considération des bons & agréables services de *LEONARD D'ELZIUS*, Conseiller de Courte-Robe du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, & Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, lui accorda & à sa postérité le titre de *Comte d'Elzius*, par Lettres du 6 Juillet 1711, avec clause qu'au défaut de sa postérité, ce titre passeroit à sa sœur *Thérèse* d'Elzius, épouse de *FRANÇOIS CORNET* Seigneur de Peischant, & à leurs descendans, & au défaut de ceux-ci, au fils unique de défunt *EDOUARD OLIMAR*, & de défunte *Catherine* d'Elzius sa sœur aînée, & à sa postérité & lignée, tant mâles que femelles.

1711. BAERT-DE-BERENTRODE. *Nicolas-Joseph* de BAERT-DE-BERENTRODE, natif de Malines, Sergent-Major du Régiment de *Littorio*, Infanterie Italienne, issu d'une noble famille admise dans les Colléges & Chapitres nobles, obtint en considération de ses services & de sa noble extraction, le titre de *Baron de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 8 Juillet 1711.

Ses armes sont : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais d'or ; au

chef d'or chargé d'un lion léopardé d'azur , armé & lampassé de gueules.

1711. WASSEMBERGH. Charles-Emmanuel RAES , ancien Capitaine d'Infanterie au service de l'Empereur Léopold , obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron de Wassemergh* , par Lettres du Roi Charles III. du 5 Août 1711.

Ses armes sont : *de gueules , au lion d'argent , couronné d'or.*

1711. JEKERMANS. Le Roi Charles III. proclamé Empereur le 12 Oct. 1711. sous le nom de Charles VI. , accorda par ses Lettres du 5 Sept. 1711 à CORNEILLE DE JEKERMANS , Major Titulaire au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies , la dignité de *Baron* applicable pour lui & ses successeurs , sur quelque Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

Ses armes sont : *d'argent , à trois cerfs élançés & mal ordonnés de sable.*

1712. SEBASTIEN-FRANÇOIS JARDON , de Limbourg , obtint confirmation de noblesse ; annoblissement en tant que besoin seroit , Chevalerie héréditaire du St. Empire , confirmation , approbation & concession d'armes , & permission de porter pour timbre deux casques affrontés & couronnés d'or , par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 8 Janv. 1712 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1712. PHILIPPE-LOUIS DE PRET , alors Greffier , & depuis Bourguemaître de la Ville d'Anvers , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du St. Empire* , lui & tous ses descendants

mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 11 Avril 1712, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1712. WARLUZEL. Charles-Joseph d'HÔSTEL, Seigneur d'Acren & Remincour, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712, la confirmation de l'adoption faite en sa faveur le 16 Janv. 1676 par *Antoine-Médard* Baron de Warluzel, & la permission de prendre pour lui & ses enfans le titre de *Baron*, & de porter le nom & les armes de *Warluzel*.

1712. FRANÇOIS JAUPAIN, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

Les armes sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules, au chef de sinople, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.*

1712. MALE-LES-BRUGES, Baronnie en Flandres, fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur de FRANÇOIS CLAESMAN & de ses descendans, avec permission de se qualifier *Baron de Male*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

1712. JACQUES THYSEBAERT, premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Gand, & Député ordinaire des Etats de Flandres, fut annobli, créé Chevalier, & obtint une couronne au lieu de bourlet & deux ours d'argent emmêlés de gueules pour Supports, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce ondée d'or, supportante une aigle éployée & naissante de même.*

1712. MAXMILIEN DE JONGHE, Prêtre, à Gand, obtint Réhabilitation de noblesse &

annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit , par Lettres du 5 Oct. 1712.

Ses armes sont : *fascé d'argent & d'azur de huit piéces.*

1712. HENRI-FRANÇOIS GOUVERNEUR , Conseiller & Receveur Général des Pays d'Outre-Meuse , obtint le titre de Chevalier , deux lions pour Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 25 Oct. 1712.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 d'or , au lion de sable ; au 2 & 3 d'argent , à trois merlettes de sable.*

1712. EYNATTEN. NICOLAS VAN EYNATTEN , Seigneur de Terheyden , Terhaegen , Gerardmont , &c. Echevin de Louvain , puis premier Conseiller-Pensionnaire de la même Ville & Député ordinaire aux Etats de Brabant , obtint le titre de *Baron de son nom* , applicable sur telle Terre qu'il choisiroit , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 25 Oct. 1712.

Il étoit issu de Jean van Eynatten , qui de sa femme Jeanne van Nieuwenbourg , Dame du dit lieu , laissa Thibaut van Eynatten , Seigneur de Heuckelom près de Maestricht , marié à Catherine van Mulchem , de laquelle il eut Herman van Eynatten , Seigneur de Heuckelom , Gouverneur & Droffard du Pays de Stochem , mort en 1503 , & enterré dans l'Eglise Collégiale d'Arfchot , où se voit sa sépulture avec son épitaphe. Il avoit épousé en 1484 Elisabeth d'Arfchot , Dame & héritière de Schoonhoven & de Thys décédée en 1531 , fille de Henri d'Arfchot , Sire de Schoonhoven , & de Jushe van Edelbampy , Dame de Thys. De ce mariage vint entre autres Arnould van Eynatten , Seigneur de Heuckelom

& de Schoonhoven, mort en 1562, ayant été marié 1. à *Anne* de Busleyden, morte en 1545 ; 2. à *Marguerite* Verhaecht, morte le 11 Fév. 1579. De ce dernier mariage sortit *Thibaut* van Eynatten II. du nom, qui de *Barbe* van Berckel, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Erembodeghem, eut *Arnould* van Eynatten II. du nom, Echevin de Louvain en 1662, 1663, & 1682, allié à *Françoise* de Borchgreef, fille d'*Engelbert*, & de *Catherine* le Febure. Elle fut mere de *Thierry* van Eynatten, Seigneur de Terheyden, Terhaegen, &c. Echevin de Louvain en 1667, 1668, 1669, 1671, &c. mort le 9 Mars 1685, ayant été marié 1. à *Marie* t'Seraerts, dont il n'eut point d'enfans ; 2. à *Anne-Machtild*e van Ophem, de laquelle il eut *Arnould-Lambert* van Eynatten, mort Bourguemaître de Louvain le 4 Oct. 1701, & *Nicolas* van Eynatten, créé Baron le 25 Oct. 1712, comme il a été dit ci-dessus, & mort en 1720. Il avoit épousé *Anne* de Juncis, fille de *Guillaume*, & d'*Ursule-Veronique* de Houthem, de laquelle il laissa *Thierry-Guillaume-Marie*, Baron van Eynatten, Seigneur de Terheyden, Terhaegen, &c. Bourguemaître de Louvain en 1750, 1751, 1752, 1753, 1754 & 1755, marié en premieres nôces à *Ursule-Veronique* de Juncis sa cousine-germaine, Dame & héritiere de Kersbeeck & de Mons au Pays de Liége, dont il ne lui reste qu'une fille ; & en secondes nôces à N. . . de Vos-de-Steenwyck, veuve de *Louis* d'Amenzaga, Seigneur de Niel-Pierreuse, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes de van Eynatten sont : d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même rangées en orle.

1712. ST. ALBERT , Seigneurie en Flandres , fut érigée en *Vicomté* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Oct. 1712 , en faveur de CLAUDE-FRANÇOIS DE HUMYN , Ecuyer , Seigneur de St. Albert , Conseiller & Trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or , tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles , & faute d'hoirs mâles , aux maris des femelles qui seroient Gentilshommes.

Les armes de Humyn sont : *de gueules , à trois cœurs d'argent , couronnés d'or.*

1712. GERARD DRIESSENS-D'OPHEYDEN , Conseiller & Receveur-Général des Domaines de la Province de Limbourg , fut créé Chevalier , & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 25 Oct. 1712.

Ses armes sont : *d'azur , au croissant tourné à dextre d'argent , au chef d'or , chargé d'un sautoir de gueules , cantonné de quatre roses de même.*

1712. REYLOFF. Olivier REYLOFF , de Gand , obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron de Reyloff* , applicable sur une Terre & Seigneurie que lui & ses Successeurs pourroient acquérir dans la suite , par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Oct. 1712.

Ses armes sont : *d'or , à une hure de sanglier de sable , défendue d'argent & languée de gueules.*

1712. JEAN - FREDERIC - CHARLES RAMONT , Seigneur de Clippelrove , Greffier du Pays de Waes , fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Ramont* la particule *de* , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Déc. 1712 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1713. MAXIMILIEN-ANTOINE VAN SCHUTTEPUT, Seigneur de Haefrode, fut élevé à la dignité de *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Juillet 1713, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes sont : de sable, à trois croix pattées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, une étoile à six rais d'or, & derrière elle un vol à l'antique, dont l'aile droite est coupée d'argent & de sable, & la gauche de sable & d'argent.

1713. PIERRE ADRIEN DE L'ESPE'E, natif de Bruges, fut créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Juillet 1713, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1713. FRANÇOIS-JOSEPH DIEUSART, Seigneur en Vroedenhove, domicilié à Ypres, fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Dieusart* la particule *de*, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Juillet 1713, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1713. DEFFONSECA. Marc DEFFONSECA, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas Autrichiens, obtint en considération de ses services le titre de *Baron de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas sous la domi-

nation de S. M. I. & C. par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Nov. 1713.

Ses armes sont : d'or , à cinq étoiles à six rais de gueules , posées en sautoir. L'écu timbré d'une couronne de Baron , & supporté par deux griffons d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 1. Nov. 1713.

1714. JEAN-FRANÇOIS ET JEAN-DOMINIQUE WOLFF, freres, Avocats au Conseil Souverain de Hainaut , furent annoblis par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Janv. 1714, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. HENRI ROUSSEL , domicilié à Bruges, fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Roussel* la particule *de* , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Janv. 1714, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE-FRANÇOIS ANNEZ , Seigneur de Zillebeke, Raefeghem, Masseme, &c. fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Annez* la particule *de* , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. J A Q U E S - F R A N Ç O I S - R E M A C L E TRONSON , Seigneur de Steenhuyse, domicilié à Ypres , obtint le titre de *Chevalier du Saint Empire* , pour lui & ses descendans mâles , une couronne au lieu de bourlet, confirmation & approbation d'armes, & la permission d'ajouter au nom *Tronson* la particule *de* , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE THIBAUT , fut maintenu

dans la noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous les descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. CHARLES-FRANÇOIS BOSSCHAERT, domicilié à Anvers , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Juillet 1714 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. ALEXANDRE VAN HAVRE , Secrétaire de la Ville d'Anvers ; fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* donné à Vienne le 8 Juillet 1714 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE COENE , Secrétaire de la Ville d'Anvers , obtint le titre de *Chevalier du St. Empire* , pour lui & ses descendans mâles , avec confirmation & approbation d'armes , & concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Juillet 1714 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. BARTHELEMI - ALEXANDRE VAN GOETHEM , Greffier du Pays de Tenremonde , fut honoré du titre de *Chevalier du Saint Empire* , pour lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne

d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* donné à Vienne le 8 Juillet 1714, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1714. JEAN-NICOLAS DE BEECKMAN , Seigneur de Vieux-Sart , Neufart , Corroy-le-Grand , Val en Wavre , &c. fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Déc. 1714 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

Il étoit issu de *Guillaume* de Beeckman , qui de sa femme *Petronille* de Scagier dite Sylvius , sœur de *Gregoire* Sylvius de l'Ordre de St. Dominique , Evêque de Tagaste & Suffragant de Liège , laissa *Jean* de Beeckman , allié à *Marguerite* Bouxhon , mere de *Guillaume* de Beeckman II. du nom , Seigneur de Vieux-Sart , Montreville , Oignies , &c. Bourguemaître de Liège en 1608 , 1613 , 1616 , 1618 , 1623 , & 1630 , mort le 29 Janv. 1631 , & enterré à Liège dans l'Eglise Paroissiale de St. Martin , où se voit sa sépulture avec son épitaphe. Il avoit épousé *Marguerite* de Bau , morte le 3 Fév. 1630 , & en eut entre autres enfans , *Ferdinand* de Beeckman , Seigneur de Vieux-Sart , Neufart , Oignies , Steen , Orsmael , &c. Bourguemaître de Liège en 1654 , mort le 12 Déc. 1690 , à 76 ans. Il avoit été marié à *Anne* de Fontigny , morte le 3 Janv. 1712 , fille de *Guillaume* , Seigneur de Schore , & de *Marie* de la Rigauderie , de laquelle il a eu :

I. *Maxi-*

1. *Maximilien-Henri* de Beeckman , Chanoine de l'Eglise Collégiale de St. Paul à Liége.

2. *Jean-Nicolas* de Beeckman , Seigneur de Vieux-Sart , &c. créé *Chevalier du Saint Empire* le 17 Déc. 1714 , & marié à *Jeanne-Charlotte-Thérèse* d'Udekem , fille de *Charles-Guibert* , Seigneur de Gentinnes , Limelette , &c. & de *Fa-queline-Robertine-Ernestine* de Hellin. De ce mariage est sorti N. . . de Beeckman Seigneur de Corroy-le-Grand , qui a épousé N. . . van der Meere , sœur de *Philippe-Norbert* Comte van der Meere , Baron de Boutersem , & fille de *Faques* van der Meere , Seigneur de Voorde , & de *Florence-Caroline* de Grafs.

3. *Ferdinand-Isidore* de Beeckman , Chanoine de l'Eglise Collégiale de St. Paul & Ecolâtre de St. Barthélemi à Liége.

4. *Philippe-Antoine* de Beeckman , Seigneur de Schore , aussi créé *Chevalier du St. Empire* lui & sa postérité par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Déc. 1714 , a été fait Conseiller du Grand-Conseil à Malines par Patentes du 21 Sept. 1716 , & se maria avec *Louise-Thérèse-Ludgarde* de Braze , fille de *Henri* , Seigneur d'Avernas & Bertrais , & de *Marie-Isabelle* de Monceau. Il a eu de ce mariage deux filles & deux fils , dont l'aîné *Jean-Nicolas* de Beeckman , Seigneur d'Avernas & Bertrais , a épousé *Clai-re-Josèphe* d'Udekem , fille Cadette de *Charles-Guilain* , Baron de Gentinnes , & d'*Anne-Françoise* , Baronne de Nicolarts.

Les armes de Beeckman sont : de gueules , à la fasce onnée d'argent , accompagnée de trois roses
II. Part. E e

de même , feuillées de sinople , boutonnées & couronnées d'or , deux en chef , une en pointe.

1715. JEAN-JOSEPH BOUWENS , domicilié à Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli de nouveau si besoin étoit , & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Janv. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes sont : *d'argent , à une tête & col de bœuf de sable , posé de front.*

1715. GASPARD SCHRYNMAECKERS , Inspecteur de la Monnoye d'Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Janv. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-FRANÇOIS DE WILS , Avocat au Conseil de Brabant , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Janv. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-BAPTISTE DE BRAYNE , domicilié en Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Avril 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. GASPARD-JOSEPH VANDER SCHUEREN , domicilié à Bruxelles , fut maintenu dans sa noblesse , annobli de nouveau si besoin étoit ,

créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Avril 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. FERDINAND-FRANÇOIS BLOOTACKER, natif de Bruges, fut maintenu dans sa noblesse, annobli si besoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & toute sa postérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juillet 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. HENRI PROPPER, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juillet 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JACQUES-PHILIPPE POSSON, Avocat au Conseil de Namur, fut annobli, & obtint la permission de porter les armes que ses ayeux avoient portées de tous tems, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Juillet 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. Les descendans de GASPARD & HENRI VAN YSENDYCK, freres & enfans de *Jean*, & de *Petronille van Yeghem*, ont obtenu renouvellement, restitution & confirmation de noblesse, annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit, réhabilitation de noblesse, permission de porter les armes pleines de la noble famille d'*Ysendyck*, conjointement ou séparé-

ment avec celles de leur famille s'ils en ont , moyennant qu'elles soient conformes à leur état, Chevalerie héréditaire du Saint-Empire, & concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Juillet 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. CHRETIEN-JEAN-PHILIPPE DE NEVE, Seigneur de Roden, Dullaert, Peperstraeten, &c. fut maintenu dans sa noblesse, annobli de nouveau si besoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Oct. 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes sont : *de gueules, à un poisson d'argent, posé en bande.*

1715. ANTOINE-LEON MAHEU, Seigneur de Warelles, ancien Bourguemaître d'Ath, obtint des Supports & le titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & toute sa postérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Oct. 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-MARIN DE GHELTHOF, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse & le titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & toute sa postérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Oct. 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. HENRI-GERMAIN VAN DEN BERGEN, Seigneur de Houthem-Ste-Marguerite,

Bunsbeke , Wissenacken , St. Martin , &c. Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Tirlemont , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du Saint Empire* , conjointement avec ses freres *Paul-François & François-Joseph van den Bergen* , pour jouir de ce titre , tant pour eux que pour leurs enfans & postérité mâle , nés & à naître en légitime mariage , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 20 Oct. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. PHILIPPE D'HANINS , Conseiller-Pensionnaire du Chef Collège du Pays de Waes , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Oct. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. NICOLAS LE CAMBIER , Avocat au Conseil Souverain de Hainaut , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Nov. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-FRANÇOIS LAMS , Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers , fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1715 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes sont : d'azur , au chevron d'or , ac-

compagné de trois cygnes d'argent , besqués & membrés de gueules ; au chef d'or , chargé d'une aigle éployée d'azur.

1715. ROBERT VERHULST , Avocat au Conseil de Brabant , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Déc. 1715, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JEAN-BAPTISTE & HENRI-JOSEPH VAN DEN PUTTE , freres , domiciliés à Bruxelles , furent maintenus dans leur noblesse , anoblis si besoin étoit , & créés *Chevaliers du Saint Empire* , eux & tous leurs descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Janv. 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. PHILIPPE LIMBOURG , domicilié à Limbourg , fut maintenu dans sa noblesse , anobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Fév. 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. NICOLARTS. Robert-Henri de NICOLARTS , Conseiller & Auditeur Général des Armées de S. M. I. & C. & Alcalde de la Cour de Bruxelles , fut créé *Baron de Nicolarts* lui & ses descendans mâles & femelles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Mars 1716 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. GENTINNES, La Terre de Gentinnes

est entrée avec celles de Limelette, Pont Bray, Villeroux, Orbais, &c. dans la Maison d'UDEKEM, par l'alliance de *Jeanne-Marguerite* Nobili, fille & héritière de *Jerôme*, Gouverneur de Grave, avec *Gerard* d'Udekem, Seigneur de Gertechien & Rosieres, Capitaine au service d'Espagne. Leur fils aîné *Charles-Guibert* d'Udekem, Seigneur de Gentinnes, &c. Capitaine au service d'Espagne en 1674, épousa *Faqueline-Robertine-Ernestine* de Hellin, fille de *Jean-Charles*, Vicomte d'Angest, & de sa 1^{re} femme *Marie-Jeanne* de la Jonciere, dont il eut *Charles-Guilain* d'Udekem, Seigneur de Gentinnes, Limelette, Orbais, &c. Grand-Forestier de Brabant, en faveur duquel la Terre de Gentinnes fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mai 1716. Le Baron de Gentinnes avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *Robert-Henri* Baron de Nicolarts, de laquelle il a laissé :

1. *Robert-Joseph* d'Udekem, Baron de Gentinnes.

2. *Anne-Françoise* d'Udekem, veuve d'*Adrien-François-Joseph* de la Bawette, Seigneur de Warnicamp & d'Avion, mort *Mousquetaire* de la Garde du Roi Très-Chrétien, dans la seconde Compagnie.

3. *Françoise-Caroline-Joséphine* d'Udekem, mariée à *Philippe-Joseph* van den Berghe-de-Limminghe, Seigneur de Wommersom, fils de *Charles*, Comte de Limminghe, & de sa 2^e femme *Jeanne-Thérèse-Joséphine* de Massiet.

4. *Claire-Joséphine* d'Udekem, alliée à *Jean-Nicolas* de Beeckman, Seigneur d'Avernas & Bertrais.

E c 4

Maximilien-François d'Udekem, second fils de *Gerard*, & de *Jeanne-Marguerite* Nobili, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Bade, & Capitaine de ses Gardes. Il épousa *Catherine* de Marotte-de-Cadenelle, fille de *Jean* & d'*Hélène* d'Enghien-Havrech, de laquelle il a laissé :

1. *Michel-Joseph* d'Udekem, Seigneur de Gertechien, pere par *Marguerite* de Borlée, de *Pierre-Maximilien* d'Udekem, Capitaine au service de S. M. I. & C. dans le Régiment de Wurmbbrand, qui a épousé N. . . Baronne de Schrolenbergh, de laquelle il a deux filles.

2. *Ferdinand-François* d'Udekem, marié à N. . . de la Bawette, de laquelle est née *Catherine* d'Udekem, Religieuse a la noble Abbaye d'Herckenrode.

Les armes d'Udekem sont : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois maillets d'or dans le sens de la bande.

1716. CASSAL & BOMMAL. *Jaques-Ignace* de CASSAL, Seigneur de Rendeux, Fribach & Bommal, Conseiller de Courte-Robbe du Conseil de Luxembourg, où il servoit depuis 47 ans, fut élevé à la dignité de *Baron de Cassal & de Bommal*, tant pour lui que pour ses hoirs & successeurs mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mai 1716. Il étoit fils de *François* de Cassal, Capitaine de Cavalerie au Terce du Mestre-de-Camp de Longueval, & Prévôt de la Terre de Durbuy; & petit-fils de *François* Cassal, Receveur des Domaines à Marche-en-Famenne.

Leurs armes sont : écartelé au 1 & 4 d'azur , au lion d'argent , armé & lampassé de gueules ; au 2 & 3 d'or , à un sor-de-chasse de sable , l'embouchure à senestre. L'écu timbré d'une couronne de Marquis , & supporté par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 4 Mai 1716.

1716. GILLES DONS, Seigneur de Lovendeghem , Scheldewindeke , Tenbroucke , &c. obtint des Supports & le titre de Baron , pour lui & ses descendans mâles & femelles , applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 4 Mai 1716.

1716. Les enfans de feu HENRI VAN HAVRE , & de Thérèse van Wesembeke , ont obtenu confirmation de noblesse , Chevalerie , Supports & couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 4 Mai 1716.

Leurs armes sont : d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois quinte-feuilles de même ; au chef d'hermines , chargé de trois pals de gueules.

1716. JEAN-CHARLES CORNEILLE PEELLAERT , Seigneur de Steenmaere , Westhove , &c. domicilié à Bruges , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé Chevalier du Saint Empire , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 10 Mai 1716 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. CLAUDE ROELANTS , natif de Brux-
E-c 5

elles & domicilié à Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Mai 1716 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. EDQUARD VAN DE WALLE , natif de Bruges , fut maintenu dans sa noblesse , annobli de nouveau en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Mai 1716. , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JAQUES-FRANÇOIS HUWYN Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Fortifications de la Ville de Bruges , obtint confirmation de noblesse & une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 27 Mai 1716.

Ses armes sont : *d'or, à la tour d'azur, la porte ouverte du champ ; au chef d'azur, chargé de deux mortiers de guerre d'or, montés sur leurs affûts de même.*

1716. PHILIPPE-FRANÇOIS VANDER MANDERE , Conseiller du Conseil de Flandres , & JEAN-BAPTISTE VAN DER MANDERE , Receveur-Général des Confiscations de la même Province , son fils , obtinrent le titre de Chevalier , des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 4 Juin 1716.

Leurs armes sont : *de sable, au cygne d'argent,*

nageant sur une rivière au naturel, le col passé dans une couronne d'or.

1716. CLAUWEZ - BRIANT. L'Empereur *Charles VI.* accorda à CHARLES-JOSEPH CLAUWEZ dit DE BRIANT, la confirmation du titre de *Baron*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, par Diplôme du 18 Juillet 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. CAMARA. Jean-Baptiste DEL CAMPO-Y-CAMARA, Bourguemaître d'Anvers, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Août 1716, des Supports & la dignité de *Viscomte de la Camara* pour lui, ses successeurs ou ayant cause en ligne directe; titre applicable sur quelque Seigneurie acquise ou à acquérir dans le Duché de Brabant.

1716. GUILLAUME VAN WYNGAERDEN, Seigneur de Putthem, Stueren-ambacht, & Moesenbroucke, Capitaine de la Ville de Gand, fut maintenu dans sa noblesse, annobli si besoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Août 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. HENRI-JOSEPH HOEGAERTS, Seigneur de Riemen & Orssagen, domicilié à Anvers, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Sept. 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JEAN-BAPTISTE GHELLINCK, Seigneur de Gorghem, Peperstraete, Raselbergh, &c. domicilié à Courtray, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses des-

cendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Oct. 1716 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. LOUIS VAN COLEN , Seigneur de Broechem , Oelegem , Burcht , Sibbe , &c. domicilié à Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 14 Oct. 1716 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. ENGELBERT-ZEGER BORREKENS , domicilié à Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Oct. 1716 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JAQUES CORNELIS , natif d'Anvers , fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* ; lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir de porter les armes de l'Ernout sa mere , & de les décorer d'une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Oct. 1716 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. PHILIPPE-JAQUES VAN DER HANNE , Seigneur de Bifecq , natif de Flandres & domicilié à Bruxelles , fut annobli en tant que beso-

seroit & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec faculté d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bouclier, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Oct. 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JACQUES-SERVAIS SNOUCK fut maintenu dans sa noblesse, annobli de nouveau si besoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Déc. 1716, enregistré dans la Matricule de l'Empire. Il est mort sans alliance le 20 Avril 1723.

1716. SOLEUVRE. Charles-Guillaume d'ARNOULT, Seigneur de Schengen, Beauportre, Solenvre & Differdange, Membre de l'Etat Noble du Duché de Luxembourg, fut honoré par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Déc. 1716, du titre de *Baron*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur la Terre & Seigneurie de *Solenvre*, & d'écarteler ses armes avec celles de ladite Seigneurie, & ce en considération de ses services & de ceux rendus par son pere *Jean d'Arnoult*, Chevalier, Président du Conseil de Luxembourg, & son ayeul *Jean-Mathieu d'Arnoult*, Seigneur de Schengen, Vice-Président du même Conseil.

Ses armes sont: écartelé, au I & 4 d'argent, à la croix de Bourgogne, cantonnée de quatre lionsceaux; le tout de gueules; qui est d'Arnoult; au 2 & 3 d'or, au lion de sable, armé d'une lampasse de gueules, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir, qui est de Solenvre. L'écu timbré d'une cor-

ronne de Comte , & supporté par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , par concession du dit jour 26 Déc. 1716.

1716. MEISENBURG. Christophe d'ARNOULT , Seigneur de Keill , Bubange , Meisenbourg & Bubourg , Président du Conseil de Luxembourg , frere du précédent , fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ce titre sur sa Terre & Seigneurie de *Meisenbourg* , & d'écarteler ses armes avec celles de ladite Seigneurie , par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Déc. 1716.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'argent , à la croix de Bourgogne , cantonnée de quatre lionsceaux , le tout de gueules , qui est d'Arnoult ; au 2 & 3 coupé de gueules & d'or , le gueules chargé de trois merlettes d'argent rangées en fasce , qui est de Meisenbourg. L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux griffons d'or , armés & lampassés de gueules , par concession du dit jour 26 Déc. 1716.

1717. GASPARD-JOSEPH VAN HORNE , Seigneur d'Hooghpoorte , Conseiller-Secrétaire de la Ville d'Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous les descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Fév. 1717 , enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. ANTOINE GONZALES , Capitaine du Château d'Anvers , natif du Pays d'Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles*

VI. du 27 Fév. 1717, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. CORNEILLE-JEAN-MARIE VANDEN BRANDE, Seigneur de Reeth & de Laer, domicilié à Malines, fut maintenu dans sa noblesse, annobli en tant que besoin seroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendants mâles, par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 31 Mai 1717, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. EMMANUEL PAPEJANS, de Flandres, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permission de porter le nom de *Papejans de Morchoven dit van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 25 Juin 1717.

1717. JEAN-BAPTISTE PAPEJANS, d'abord Auditeur, puis Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes, & ensuite Conseiller & Commis des Domaines & Finances à Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permission de porter le nom de *Papejans de Morchoven dit van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 25 Juin 1717.

1717. JAQUES PAPEJANS, Gardien du Port de Messine en Sicile, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permission de porter le nom de *Morchoven dit van der Strepen*, conjointement avec celui de *Papejans*, par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 25 Juin 1717.

Les armes de Papejans de Morchoven dit van

der Strepen sont : écartelé. au 1 & 4 de gueules , au lion couronné d'or ; au 2 & 3 d'or , à six fleurs-de-lis de gueules , 3 , 2 , & 1 ; sur le tout de gueules , à la fasce d'or , chargée d'une autre fasce vivrée d'azur.

1717. PIERRE VAN DEN BOGAERDE , ancien Echevin de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 24 Juillet 1717.

Les armes sont : d'or , au chevron d'azur , accompagné de trois arbres de sinople.

1717. MEERE , Baronnie en Flandres , fut confirmée dans le titre de Baronnie en faveur de JEAN-BAPTISTE-BERNARD BLONDEL , & de ses descendans , avec pouvoir de se qualifier Baron de Meere , par Acte de l'Empereur Charles VI. du 28 Juillet 1717. Il étoit fils de Jacques-Horace Blondel , Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas , & d'Isabelle-Françoise le Clercq dite d'Olmen ; & petit-fils de Pierre Blondel , Chevalier , Baron d'Oudenhove-Ste.-Marie , Conseiller d'Etat & Privé , & du Conseil de l'Amirauté Suprême , & de Marguerite Graffis.

1717. JEAN-FANÇOIS DE BOUSSU , Seigneur de Mur en Escaudain , fut annobli conjointement avec son frere GILLES-JOSEPH DE BOUSSU , Echevin de Mons , par Lettres du 30 Juillet 1717.

1717. JEAN-HENRI BARING-DE-WALLERODE , Seigneur dudit Heu , obtint déclaration & confirmation d'ancienne Chevalerie héréditaire , & permission de porter sur ses armes

une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Sept. 1717, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. MELCHIOR VAN SUSTEREN , Seigneur de s'Gravenwefel , natif d'Amsterdam & domicilié à Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec permission de porter sur ses armes deux Casques affrontés & couronnés d'or , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Sept. 1717, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. Les enfans de feu SIMON FRANQUET , à Mons , ont obtenu confirmation de noblesse , Supports & couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 27 Sept. 1717.

Leurs armes sont : *de gueules , au lion d'or , à la bande vairée d'argent & d'azur de deux traits bréchante sur le tout.*

1717. CHARLES-PIERRE DE BERLAERE , Docteur ès Droits , & Amman héréditaire de la Ville de Gand , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Oct. 1717 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. JEAN DE LANSER , Conseiller & Procureur-Général du Conseil de Luxembourg , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne

d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Oct. 1717 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1717. PONTY. Jean-Philippe de PONTY , Seigneur de Hingeon , Pontillas , &c. Membre de l'Etat Noble du Comté de Namur , obtint le titre de *Baron de son nom* , pour lui & ses descendans mâles & femelles , applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas sous la domination de S. M. I & C. par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Nov. 1717.

Ses armes sont : *d'azur , à trois étoiles à six rais d'or , l'une au côté sénestre du chef & les deux autres en pointe ; au franc-quartier d'or , chargé d'un lion de sable , couronné d'or.*

1718. JEAN-FRANÇOIS HOUZEAU , Trésorier des Chartres de la Province de Hainaut , fut annobli par Lettres du 28 Janv. 1718.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.*

1718. JOSEPH HOUZEAU , domicilié en Hainaut , obtint confirmation de noblesse en tant que besoin seroit , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Fév. 1718 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. HENRI-JOSEPH HOEGAERTS , Seigneur de Riemen & Orsfägen , qui avoit été annobli le 18 Sept. 1716 , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. FRANÇOIS-MAXIMILIEN DE WOESTYNE, Seigneur de Ronsele & Pilekem, fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin seroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. JAKES-FRANÇOIS DE WOESTYNE, frere du précédent, fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin seroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. LUC HORE, domicilié en Flandres, obtint la permission de pouvoir commercer en gros, par Acte du 6 Avril 1718.

1718. NICOLAS-JOSEPH JAQUIER, Seigneur de Lompret, Boutonville & Virelles, Avocat de la Cour à Mons, & ci-devant Pré-vôt de la Ville de Chimay en Hainaut, fut anobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Avril 1718, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. THYSEBAERT. JAKES THYSEBAERT, Chevalier, premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Gand & Député ordinaire des États de Flandres, obtint des bannieres & le titre de *Baron de son nom*, applicable sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 20 Mai 1718.

1718. POTTELSBERGHE, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Vicomté* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mai 1718, en fa-

veur & en considération de la noble & ancienne extraction de HUBERT-FRANÇOIS VAN-NIEU-LANT, Seigneur de Pottelsberghe, premier Echevin de la Keure de Gand, & Député des Etats de Flandres.

1718. ERNEST DU LELOZ, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Juin 1718, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. CHARLES-FRANÇOIS PATOUL, Seigneur du petit-Cambray, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Mons, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Juillet 1718, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. PHILIPPE-DOMINIQUE PAPEJANS, Seigneur de Hoetsfele & de Puyhen, Conseiller du Conseil de Flandres, fut déclaré Noble & créé Chevalier, avec pouvoir de porter le nom de *Papejans de Monchoven dit van der Strepen*, & d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, & un Sauvage & une Sauvagesse pour Tenans, ayant chacun en main une bannière à droite aux armes de *Papejans*, & à gauche à celles de *van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Août 1718.

Ses armes sont : *de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une autre fasce vivrée d'azur.*

1718. ROGER VAN BROECHEM, domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Août 1718.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq besans d'argent & cantonnée au canton dextre du chef d'une merlette de sable, & au canton sénestre d'une étoile de gueules.*

1718. MAUVE. Le titre de *Comté* fut confirmé à la haute Cour de Mauve en Flandres par Acte de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Sept. 1718, en faveur d'IGNACE-FERDINAND DE CROIX, Seigneur de Dadezeele, Morflede, Blauwentorre, Walmotte, Thirifart, &c. Membre de l'Etat Noble du Comté de Hainaut, issu de l'ancienne Maison du *Mez*, qui prit le nom & les armes de Croix en 1430.

1718. GODEFROI-LAURENT-SERVAIS DE L'ESCAILLE, de Namur, fut annobli avec confirmation & approbation d'armes, changement de cimier, & concession de Supports, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Oct. 1718, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. Les enfans de JAQUES DE CRITS, Trésorier principal de la Ville de Bruges, furent annoblis sur la requête d'*Isabelle* Bacchuys sa veuve, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Oct. 1718.

Les armes sont : *de gueules, au chevron engrefté d'or, accompagné en chef de deux quinte-feuilles d'argent, & en pointe d'une besan de même, chargé d'une croix pattée & alésée de sable.*

1718. CLOOTS. Paul-Jaques GLOOTS, originaire de la Province de Limbourg & domicilié à Anvers, obtint le titre de *Baron de Cloots*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Oct. 1718.

Ses armes sont : *d'or, à la fasce de sable, chargée de trois besans d'or & accompagnée en chef d'une aigle éployée de sable. L'écu timbré d'une couronne*

de Comte , & supporté par deux tigres au naturel tenant chacun une bannière à droite d'or , à l'aigle éployée de sable , & à gauche d'or , à la fasce de sable chargée de trois besans d'or , par concession dudit jour 24 Oct. 1718.

1718. FRANÇOIS-JOSEPH DUVELIN , Echevin de Mons , fut annobli par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 26 Oct. 1718.

Les armes sont : d'argent , au chef de gueules , chargé de trois lions naissants d'argent , posés sur une même ligne.

1718. VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN. Herman-Gisbert VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN , Ecuyer , Lieutenant de la Cour Féodale de Malines , fut créé avec ses descendans mâles & femelles , *Baron van der Hemm de Nider-Stein* , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 17 Nov. 1718 , avec permission d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquérait dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Imp. & Cath.

Il étoit issu de *Gelase van der Hemm* , qui de sa femme *Elisabeth Bardeesen* , laissa *Gelase van der Hemm II.* du nom , allié à *Jeanne Heerman-van-Oestgeest* , de laquelle il eut *Herman van der Hemm* , qui épousa *Marie Louff*. Leur fils *Arnould van der Hemm* , Seigneur de Carl & Hillebrandt , fut créé *Chevalier de l'Eperon doré & Comte du Sacré Palais-Latran* par Bref du Pape *Gregoire XV.* expédié le 17 Juin 1621 & scellé de l'anneau du Pêcheur , & *Chevalier du Saint Empire* par Diplôme de l'Empereur *Ferdinand II.* du 1 Déc. 1622. Il s'allia à *Marguerite de Vos-*

van-Vossenburg, Dame héritière de *Nider-Stein* au Comté de Glatz en Bohême, & en eut 1. *Herman-Gisbert* qui suit. 2. *René van der Hemm*, reçu Membre de la noble & illustre Nation Germanique établie en l'Université Royale d'Orléans le 27 Mars 1645, & mort à Rome, sans avoir été marié. 3. *Gisbert van der Hemm*, qui eut en partage les Seigneuries de *Nider-Stein*, de *Carl* & d'*Hillebrandt*, & s'établit en Bohême, où il épousa *Eve-Marie-Stillfridt von Ratonits-Newroda*, d'où est issue la branche des Barons de *Hemm-Stein*, Seigneurs de *Nider-Stein*, qui s'est rendue illustre par ses alliances, & qui subsiste encore aujourd'hui en Bohême.

Herman-Gisbert van der Hemm de *Nider-Stein*, mourut le 4 Avril 1671. Il avoit épousé le 24 Juin 1640 *Aleyde Oly-van-Velsen*, née le 23 Oct. 1619, morte à Utrecht le 4 Sept. 1668, fille de *Gerard Oly-van-Velsen*, mort le 18 Sept. 1630, & de *Cornelie van Driebergen*. De cette alliance vint *Gerard van der Hemm* de *Nider-Stein*, né le 11 Mai 1641, mort à Utrecht le 14 Nov. 1695, ayant été marié le 14 Fév. 1676 à *Gertrude-Marguerite van Blocklant*, née le 14 Oct. 1655, morte le 19 Nov. 1737, fille de *Gerard van Blocklant*, Seigneur de *Emmickhoven*, & de *Suzanne de Rout*, mariée le 22 Janv. 1639. Ils eurent pour fils unique *Herman-Gisbert*, créé Baron van der Hemm de *Nider-Stein* le 17 Nov. 1718 comme il a été dit ci-dessus, & mort à Malines le 10 Avril 1758. Il avoit été marié deux fois, 1. le 13 Sept. 1704 à *Françoise-Alexandrine-Victoire de Lindick*, morte le 1 Janv. 1716, fille unique d'*Albert-Antoine-Joseph*

de Lindick, Conseiller du Grand-Conseil à Malines, & de Marie de Grysperre. 2. le 27 Janv. 1720 à Isabelle Snoy, née le 2 Janv. 1692, fille de Jean-Charles Snoy, Vicomte d'Orzeele, Bourguemaître de Malines, mort en Juin 1714, & de Suzanne-Catherine de Wynants, morte le 26 Août 1743. Il a eu pour enfans :

Du premier lit.

1. Gerard van der Hemm de Nider-Stein, né le 5 Juillet 1705, mort le 28 Oct. 1731, sans avoir été marié.
2. Gertrude van der Hemm de Nider-Stein, morte très-jeune.
3. Marie-Suzanne van der Hemm de Nider-Stein, née le 7 Nov. 1707, Religieuse-Bernardine à l'Abbaye de Nôtre-Dame de Nazareth près Liere en Brabant, où elle a fait profession le 11 Mai 1727, & où elle est morte le 21 Sept. 1730.
4. Gaspard-Joseph, Baron van der Hemm de Nider-Stein, né le 5 Août 1709, marié à Elisabeth-Françoise Charles, morte sans enfans le 24 Juillet 1759.
5. Marie-Joséphie van der Hemm de Nider-Stein, née le 10 Oct. 1711, non encore mariée en 1759.
6. Gertrude-Marguerite van der Hemm de Nider-Stein, morte jeune.
7. Arnould-Jean van der Hemm de Nider-Stein, né le 29 Juin 1713 & mort le 11 Juillet suivant.

Et

Et du second lit.

8. *Arnould-Hyacinthe-Guïlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 17 Oct. 1720, Maître de Police de la Ville de Malines depuis Nov. 1759. Il n'est point encore marié.

9. *Charles-Joseph*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 16 Déc. 1721, mort le 29 Fév. 1724.

10. *Alphonse-Louis-Guïlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 4 Fév. 1724, Religieux-Bénédictin à l'Abbaye d'Eenhaeme près d'Oudenarde en Flandres, depuis 1742.

11. *Thérèse*, née Baronne van der Hemm de Nider-Stein le 26 Mai 1725, & morte le 23 Sept. suivant.

12. *Jean-Baptiste-Joseph-Guïlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein en 1726, Prêtre, mort à Malines le 20 Janv. 1750.

13. *Jochim-Charles-Guïlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 10 Sept. 1727, Lieutenant au Corps d'Artillerie des Pays-Bas Autrichiens, tué au siège de Breslau en Silesie, en Déc. 1757.

14. *Christine-Barbe*, née Baronne van der Hemm de Nider-Stein le 25 Juillet 1729, mariée le 12 Mai 1754 à *Philippe-Alexandre-Joseph* de Beer, fils de *Gaspard-Robert-François*, Baron de Meulebeke, & de *Françoise-Camille* Denneries.

15. *Gaspard-Joseph-Marie-Guïlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 31 Juillet 1730, Chanoine de St. Gommar à Liere.

II. Part.

F f

Les armes du Baron van der Hemm de Nider-Stein sont : écartelé, au 1 & 4 de gueules, au lion couronné d'or, tenant de sa patte dextre de devant une épée d'argent, garnie d'or, posée en barre ; au 2 & 3 de sable, à un cavalier armé de toutes pièces d'or, tenant de la main droite une bannière de même, terminée en pointe & posée en bande ; sur le tout d'azur, au cygne efforant d'or, becqué & membré de sable, accoté de deux palmes adossées de sinople. L'écu timbré d'une couronne de Baron, ayant au milieu, & à chacune de ses extrémités un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or ; dont le premier est couronné & surmonté du lion du premier quartier, qui est naissant & aussi couronné. Le second est de profil & surmonté d'un homme naissant armé de toutes pièces, tenant de la main droite une bannière chargée du Blason qui est sur le tout, & appuyant la gauche sur la banche. Le troisième est aussi de profil & surmonté d'un cygne efforant d'or, becqué & membré de sable. Les lambrequins à droite sont d'or & de gueules, au milieu d'or & de sable, & à gauche d'or & d'azur. Les supports sont à droite un homme armé de toutes pièces, tenant une bannière aux émaux du second quartier, & à gauche un lion d'or, tenant une bannière aux émaux du premier quartier. La Devise est : Durum patientia vincit.

1718. MATTHIEU DE LE TENRE, Conseiller & Greffier de la Ville d'Ath, fut annobli par Lettres du 24 Déc. 1718.

Les armes sont : d'azur, au pélican dans son aire d'or.

1718. JEAN-FRANÇOIS & LEON-BERNARD ROMBOUT, freres, domiciliés à Gand, fu-

rent maintenus dans leur noblesse , annoblis de nouveau en tant que besoin seroit , créés *Chevaliers du Saint Empire* , eux & tous leurs descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Déc. 1718 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. JEAN-ANTOINE BRENART , Seigneur de la Baronnie de Corbeeck-over-Loo , Docteur & Antécenseur primaire en l'Université de Louvain , fut annobli , créé Chevalier , & obtint des Supports & une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 7. Janv. 1719.

Les armes sont : *d'argent , à la bande cousue d'or , chargée de trois anolottes d'éperons de gueules , au chef cousu d'argent , chargé d'une choquette de gueules.*

1719. FRANÇOIS-PHILIPPE HUET , ancien Echevin de Mons & Député du Tiers-Etat de Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9. Fév. 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. ABRAHAM-JOSEPH DE CONINCK , mort Conseiller du Conseil de Flandres , fut maintenu dans sa noblesse , annobli si besoin étoit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Mars 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes sont : *d'azur, à la fasce oncée d'argent, accompagnée de trois oisillons d'or.*

1719. BAILLET. Christophe-Ernest de BAILLET, Seigneur de Reckingen, Strassen & Munnischbach, Conseiller d'Etat & Président du Grand-Conseil à Malines, mort Chef-&-Président du Conseil Privé à Bruxelles en 1732, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 10 Mars 1719, tant en considération de ses services que de ceux de son pere *Maximilien-Antoine* de Baillet, son ayeul *Matthieu*, son bisayeul *Guillaume*, son trisayeul *Pierre* & ses autres ancêtres, des Supports & le titre de *Comte*, avec clause qu'au défaut de sa postérité cette dignité passeroit à l'ainé des descendants de son frere aîné feu *Jean-Baptiste* de Baillet Seigneur de la Tour, & à ses hoirs & successeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage.

Ses armes sont : *d'azur, à une voile en poupe, attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux aigles de sable.*

1719. JEAN SUYS, natif de Flandres, fut annobliconjointement avec son frere *PIERRE-DOMINIQUE SUYS*, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Avril 1719, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. LALAIN. Maximilien-Joseph de LALAIN, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de Sandtberghe, Rammelaere, Humbeke, &c. Général Major au service de Sa Maj. Imp. & Cath., Surintendant-Général de la Gendarmerie de Flandres, Membre de l'Etat Noble du

Duché de Brabant, Député ordinaire du Corps de la Noblesse en 1711, Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & district de Bruges & du Pays & territoire du Franc, fut créé *Comte* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Avril 1719, avec permission à lui & à ses descendans de porter le titre de *Comte de Lalain*, applicable sur telle Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Maximilien-Joseph avoit pour IV. ayeul *Philippe* de Lalain, Seigneur de la Mouillerie & de Maffle, Maître d'Hôtel de la Princesse *Marguerite* d'Autriche Duchesse de Savoye, Régente des Pays-Bas, Commissaire au renouvellement des Magistrats de Flapdres en 1528, 1529, 1535, 1536, & 1538, & Ambassadeur de l'Empereur *Charles V.* vers le Roi de France, qui avoit épousé *Florence* de Rechem, Vicomtesse d'Oudenarde, fille de *Josse* & de *Barbe* Stommelins. Leur fils *Jaques* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, Maffle, &c. fut allié à *Marie* d'Enghien, Dame de Sandtberghe, dont il eut *Charles* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de Sandtberghe, qui mourut le 2 Avril 1632. Il avoit été marié à *Catherino* de Fourneau, fille de *Charles*, Seigneur de Wambeke, & de *Martie* de Ghyn, Dame de Ternath & de Cruyckenbourg, de laquelle il laissa *Ferry-Servais* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, qui de sa femme *Anne-Marie* van der Noot-de-Kieseghem, eut *Jaques* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, &c. allié à *Marie-Thérèse* Rym fille de *Charles*, Baron de Bellem, & de *Marie* Rodriguez d'E-

vora & Vega. De ce mariage est sorti *Maximilien-Joseph*, créé Comte de Lalain le 7 Avril 1719, & mort à Bruxelles le 19 Avril 1756, âgé de 79 ou 80 ans, étant alors Conseiller d'Etat Intime Actuel de LL. MM. I. & R., Général d'Artillerie, & Conseiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas. Il avoit été marié deux fois, 1. le 31 Janv. 1703 à *Marie-Catherine* l'Archier, Comtesse héritière de Thildoncq, morte le 25 Juin 1709; 2. en Mars 1726 à *Digna van Hove*, veuve d'*Ernest* Comte de Winterfelt, & fille de *Jean-Charles van Hove*, Bourguemaître d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Roose. Il a eu pour enfans :

Du premier Lit.

1. *Charles-Joseph*, Comte de Lalain & de Thildoncq, Seigneur de Sandtberghe, Rammelaeie, Humbeke, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., marié en 1734 à *Marie-Camille* de Beer, morte en 1743, de laquelle est né *Charles*, dit le Comte de Lalain, Page de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar.

2. *Hélène-Jacqueline* de Lalain.

3. *Charlotte* de Lalain.

Et du second Lit.

4. *Eugene* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., allié à N. . . de la Coste, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Terstraeten & Watermaele, Bourguemaître de la Ville de Bruges & Député des Etats de Flandres.

Les armes du Comte de Lalain & de Thil-

doncq font : de gueules à dix losanges d'argent , 3 , 3 , 3 , & 1. L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux griffons d'or.

1719. FRANÇOIS-JOSEPH DU SART , Seigneur de l'Escagne & de Bouland , Avocat au Conseil de Hainaut , obtint le titre de Chevalier , des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 27 Avril 1719.

1719. JEAN-BAPTISTE DU SART , Seigneur de la Bastie & de la Cour de Joye , obtint le titre de Chevalier , des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 27 Avril 1719.

Les armes de du Sart font : coupé d'azur & de sable , à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable posées sur le coupé , accompagnée en chef d'une aigle d'argent , & en pointe d'un lion léopardé d'or.

1719. FRANÇOIS JONART , domicilié à Mons en Hainaut fut annobli par Lettres du 15 Mai 1719.

Les armes font : d'azur , à la quinto-feuille d'or , boutonée d'argent.

1719. ALBERT-FRANÇOIS TAHON , Seigneur d'Haine , St. Pierre , &c. domicilié à Mons , fut annobli par Lettres du 26 Juin 1719.

Les armes font : écartelé , au 1 & 4 d'or , à une tête & col de cerf de gueules ; au 2 & 3 d'azur , au pélican dans son aire d'or.

1719. Les enfans de JEAN - ANTOINE DE HOOSE , domiciliés à Bruges , furent annoblis sur la requête d'Angelina-Thérèse Pattyn sa

veuve ; par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Juillet 1719.

Les armes sont : *d'hermines, au chevron d'azur.*

1719. JAKUES-GERARD KNYFF, Bourguemaître d'Anvers en 1711, 1712, 1722, 1723 & 1724, puis Chanoine gradué de la Cathédrale de la même Ville, fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin seroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Sept. 1719, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. THEODORE LE DUC, Seigneur de la Trouille, Conseiller-Pensionnaire du Clergé de Mons, fut déclaré Noble conjointement avec THOMAS LE DUC, Seigneur de Bersilliers, son cousin, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Sept. 1719, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. WINTERFELT. Ernest Baron de WINTERFELT, Capitaine de la Compagnie des Archers Gardes du Corps de l'Empereur dans les Pays-Bas, Lieutenant-Feld-Maréchal de ses Armées, & Gouverneur de Tenremonde, fut créé *Comte* avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt sur quelque Terre ou Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Antrichiens, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Sept. 1719. Il mourut le 12 Oct. 1724, & étoit frere puîné de *Charles-Théodore*, créé Marquis de Winterfelt par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Mars 1706.

1719. FRANÇOIS-ANTOINE SOPHIE, Seigneur de Bourdeaux, Surintendant du Mont de Pieté à Bruxelles, fut maintenu dans sa noblesse, annobli si besoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous les descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 30 Sept. 1719, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. OVERSCHIE. Charles-Joseph D'OVERSCHIE, originaire de Hollande & domicilié à Bruxelles, obtint confirmation d'armes, couronne de Comte, Supports, bannieres, & le titre de *Baron* applicable sur quelque Terré dans les Pays-Bas, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Oct. 1719. Il étoit fils de *Michel-Godefroi* d'Overschie, créé *Libre Baron du St. Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 10 Janv. 1676, & de *Marie* de Landas, Dame de Bierges. Il s'étoit allié en premières noces avec *Eléonore-Charlotte* Denne-tieres, fille de *Faques-François-Hypolite*, Marquis de Mottes, & en secondes avec *Marie-Barbe-Lucie-Amélie* Bauwens-van-der-Boyen, Baronne de Neerysche. Il eut du premier lit, *Adrien-François*, Baron d'Overschie & du St. Empire, qui a épousé *Eléonore* de Burscheid, Chanoinesse de Rheinsdorff près Cologne. On ignore s'il a des enfans.

Les armes du Baron d'Overschie sont : d'or, à une gerbe de joncs de marais de sinople, liée d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte & d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, orné de

sur lambrequins d'or & de sinople , & au-dessus en timbré , deux cornes de cerf d'or. Supports, deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , tenant chacun une bannière à droite aux armes de l'Empire, & à gauche à celles d'Overfchie.

1719. JAKUES-PHILIPPE AULENT , Receveur-Général de la Ville d'Ath , fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 9 Oct. 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. JAKUES DE GHELDERE , natif de Bruges , fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 11 Oct. 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. THISQUEN. L'Empereur Charles VI. , en considération des longs & agréables services de JEAN-REMACLE DE THISQUEN , Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne , lui accorda le titre de Vicomte , & la dignité de Chevalier à ses enfans & à leur postérité mâle , par Lettres du 14 Oct. 1719.

Ses armes sont : burelé d'argent & d'azur de dix piéces , à la bande de gueules , chargée de trois étoiles à six rais d'or brochante sur le tout. L'écu timbré d'une couronne de Vicomte , & supporté par deux griffons d'or , langués & armés de gueules , tenant chacun une bannière chargée du même Blason , par concession dudit jour 14 Oct. 1719.

1719. HENRI-JOSEPH MOENYN , de Gand , fut annobli par Lettres du 16 Oct. 1719.

Les armes sont : de gueules , à l'aigle éployée d'argent ; au chef cousu d'azur , chargé de trois étoiles à six rais d'or.

1719. PAUL-IGNACE ANTHEURIS , P^{re}

vôt de la Monnoye d'Anvers , fut maintenu dans sa noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bouclier , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 30 Oct. 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1719. FRANÇOIS-JOSEPH POLLART , domicilié à Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres du 14 Nov. 1719.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois lions de même.*

1719. ADRIEN-JOSEPH CRINON , du Pays d'Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Déc. 1719 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois roses de même , celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent.*

1720. LUNA. Philippe-François SERSANDERS dit DE LUNA , Seigneur de la Woestyne , Cleenbrugge , Caeterleye , &c. Grand-Bailli de la Ville & de la Châtellenie du Vieuxbourg de Gand , issu d'une famille de Flandres qui prouve sa noblesse depuis plus de 400 ans , obtint le titre de *Marquis* applicable sur telle Seigneurie qu'il choisiroit sous le nom de *Luna* , par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Janv. 1720.

Ses armes sont : *de gueules , au croissant d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Marquis , &*

supporté par un lion d'or à droite & par un griffon de même à gauche , par concession dudit jour 28 Janv. 1720.

1720. ADRIEN-DAMIEN-GERARD , COMTE DE LANNOY & de Clervaux , Lieutenant-Maréchal-Général-de-Camp , fut créé Chevalier par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Fév. 1720. Il étoit fils de *François-Ferdinand* , Comte de Lannoy & de Clervaux , & d'*Anne-Apolline* , Baronne van der Horst , Dame de Ham ; petit-fils d'*Albert* , Comte de Lannoy & de Clervaux , Ambassadeur du Roi *Charles II.* en différentes Cours , & d'*Anne-Marguerite* , Baronne de Reede-de-Sasfelt , Dame de Bouland ; & arrière-petit-fils de *Claude* de Lannoy , I. Comte de la Motterie , Chevalier de la Toison d'Or , Gouverneur de Maestricht , puis de Namur , & de sa seconde femme *Claudine* , Baronne d'Elst & de Clervaux.

Adrien-Damien-Gerard , Comte de Lannoy & de Clervaux , mourut le 19 Déc. 1730 , laissant de sa femme *Aldegonde-Louise-Françoise* , Baronne de Warnant , fille de *Dieudonné-Nicolas* Baron de Warnant , & d'*Anne-Florence* d'Outremont ,

1. N. Comte de Lannoy & de Clervaux , marié à N. de Wignacourt , Chanoinesse de Maubeuge , fille d'*Albert-Denis-Florent* , Comte de Vieteren , Grand-Bailli de Cassel.

2. *Adrienne-Thérèse* de Lannoy , Chanoinesse à Nivelles en 1750.

3. N. . . . de Lannoy , Chanoinesse de Maubeuge , puis femme de *Louis-Albert* , Comte d'Outremont.

1720. GALESI. Charles de GALESI , Secrétaire de S. M. I. & C. , fut élevé à la dignité de *Baron* par Lettres du 2 Mars 1720 , avec permission pour lui & ses descendans d'appliquer ce titre & le nom de Galesi , sur telle Seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

1720. JEAN DE WAEPENAERT , Seigneur d'Erpe , Haut-Echevin du Pays de Tenremonde , fut maintenu dans sa noblesse & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Mars 1720 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. PHILIBERT-FRANÇOIS-JOSEPH MILOT , Seigneur de Redemont en Hainaut , fut annobli si besoin étoit & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mars 1720 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. BARTHELEMI VINET , Receveur de l'Hôpital-Royal de Mons en Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mars 1720 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. THULDEN. Laurent-Henri CORTEN , obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 10 Mai 1720 pour lui & ses descendans mâles & femelles , selon l'ordre de primogéniture , le titre de *Baron de Rumpsdorp* , sous le nom de *Thulden* , & la permission de porter pour armes : écartelé , au 1 & 4 de sinople , à six besans d'ar-

gent, 3, 2 & 1, qui est Corten ; au 2 & 3 d'argent, à cinq fusées de gueules rangées en fasce, celle du milieu chargée d'un lionceau d'argent, qui est Brialmont ; & sur le tout de sable, à troistierces d'or, au chef de même, qui est Thulden. L'écu timbré d'une couronne de Comte, sommée d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins des émaux de son Blason, & surmonté d'un bonc naissant d'argent pour cimier : l'écu aussi tenu par deux sauvages de carnation, couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun d'une main une massue renversée, & de l'autre une bannière à droite aux armes blasonnées ci-dessus, & à gauche à celles de van der Gracht.

Laurent-Henri Baron de Thulden étoit fils de Rombaut Corten, Avocat au Grand-Conseil à Malines, mort le 30 Juillet 1707, & d'Anne-Marie van Thuynen, décédée le 3 Sept. 1694. Il mourut à Malines le 27 Nov. 1747, & avoit épousé Jeanne-Jossine-Isabelle, Baronne de Thulden & de Rumpsdorp, Dame d'Overwinde, morte le 11 Mai 1740, fille aînée de Jean-Florent, Baron de Thulden, Conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, & de sa seconde femme Elisabeth Chrétienne van der Gracht, Dame de Rumpsdorp & d'Overwinde. De ce mariage font sortis,

I. Joseph-Emmanuel-François, Baron de Thulden, Seigneur d'Overwinde, né à Malines le 24 Déc. 1725, marié le 21 Sept. 1748 à Lucretia du Jardin, fille de Joseph-Augustin, Bourguemaitre de Malines en 1719, 1720, 1721, &c. & de Marie van der Meeren, Dame de Terhaegen ; & petite-fille de Philippe du Jardin,

Conseiller & Procureur-Général du Grand-Conseil à Malines , & de *Charlotte* Bunnens.

Ils n'ont pour enfant que *Mario-Lucrece-Gervarde* de Thulden , née à Malines le 11 Déc. 1752.

II. *Marie-Isabelle* de Thulden , née à Malines le 14 Sept. 1727, mariée le 4 Déc. 1744 à *François-Joseph* de Crane , Ecuyer , ci-devant Cornette de Dragons dans le Régiment de Ligne , né à Destelberghe près de Gand le 19 Déc. 1705, fils de *Faques* de Crane , & de *Louise-Nathalie* van Schoone. Leurs enfans sont ,

1. *Mario-Joseph-Alexandre-François* de Crane, né à Malines le 7 Janv. 1754.

2. *Ferdinande-Angelique-Marie* de Crane , née à Malines le 22 Juillet 1746.

3. *Jeanne-Marie-Charlotte-Josephe* de Crane , née à Malines le 23 Nov. 1747.

4. *Lucrece-Marie-Josephe* de Crane , née à Malines le 14 Fév. 1749.

5. *Mario-Josephe* de Crane , née à Vilvorde le 1 Juillet 1755.

1720. GABRIEL , ALEXANDRE-JOSEPH , & JEAN VAN TURNHOUT , freres & enfans de *Jean* , Seigneur de Paddesehoot & d'Arckel , & de *Barbe-Cécile* le Febure , furent maintenus dans leur noblesse , annoblis de nouveau en tant que besoin seroit , & créés *Chevaliers du Saint Empire* , eux & tous leurs descendans mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Mai 1720, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. DUPIGNIES. Charles GERLAYS, Seigneur de Creup & Corbiron, fut élevé à la dignité de *Vicomte Dupignies*, tant pour lui que pour ses descendants mâles & femelles, par Lettres du 24 Mai 1720.

1720. BLECHEM, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 28 Mai 1720, en faveur de VALENTIN-BENIN STAUTHALS, Seigneur de Blechem, ten Hove, &c. Soubailli de la Ville de Gand, dont le pere Pierre Stauthals avoit été Vice-Président du Conseil de Flandres.

Ses armes sont : *de sable, à la tour d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix recroisettées au pied fiché de sable. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & supporté par deux tigres au naturel, accolés de sable, bordés & cloués d'or, tenant chacun une bannière chargée du même Blason, par concession dudit jour 28 Mai 1720.*

1720. VAN DER VARENT. LOUIS VAN DER VARENT, Conseiller du Conseil de Flandres, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Vicomte*, applicable pour lui & ses successeurs, sur quelque Terre ou Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 15 Juin 1720.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la bande fuselée de sable; au 2 & 3 d'argent, à trois fers de cheval de sable.*

1720. LOUIS VAN DER VARENT, domicilié à Tenremonde, fut créé Chevalier & obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 15 Juin 1720.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la bande fuselée de sable; au 2 & 3 d'azur, à la bande ondulée d'argent, accotée de deux quintes-feuilles d'or.

1720. ETIENNE MAELCAMP, de Gand, fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 1 Juillet 1720, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes sont : coupé, au 1 de gueules, à un corf passant d'argent, le col percé d'une flèche d'or, en barre, la pointe en haut; au 2 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois montagnes de six coupeaux d'or dans le sens de la bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, un griffon issant d'or entre deux plumes d'autruche d'azur.

1720. VAN DER BURCH. Antoine-Félicien VAN DER BURCH, Seigneur de la Franche-Comté d'Hubersart, & d'Escauffines en Hainaut, obtint des Supports & le titre de Comte, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du 14 Juillet 1720.

Ses armes sont : d'hermines, à trois étrilles de gueules.

1720. IGNACE-NICOLAS-BERNARD ET FRANÇOIS-THEODORE CROMBEEN, domiciliés à Courtray, furent annoblis avec confirmation d'armes & concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 27 Juillet 1720, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. KÖNIGSEGG-ROTENFELS. L'Em-

pereur *Charles VI.* accorda par Acte du 2 Oct. 1720 à CHARLES-FERDINAND COMTE DE KÖNIGSEGG-ROTENFELS & du St. Empire, la permission de relever le nom & les armes de *Boiffchot*, en se nommant dorénavant Charles-Ferdinand de Boiffchot, Comte de Königsegg-Rotenfels & Erps, & en portant ses armes écartelées avec celles de Boiffchot, l'écu timbré de la couronne dont la maison de Königsegg se fert en qualité de Comte du St. Empire, & supporté par deux lions d'or comme la famille de Boiffchot les a portés, tenant chacun une bannière à droite aux armes de Boiffchot, & à gauche à celles de Königsegg. *Charles-Ferdinand* étoit fils aîné d'*Albert-Eusebe*, Comte de Königsegg-Rotenfels, de Roussi & du St. Empire, Seigneur d'Aulendorff, Stauffen & Cronembourg, & de *Claire-Félicité*, née Comtesse de Manderscheid-Blanckenheim; & petit-fils de *Léopold-Guillaume*, Comte de Königsegg-Rotenfels & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat de l'Empereur & Vice-Chancelier de l'Empire, mort à Vienne le 5 Fév. 1694, & de *Marie-Polixene*, fille de *Jean-Guillaume*, Seigneur de Scharffenberg, morte le 9 Sept. 1683.

1720. FRANÇOIS-ANCILLON, Seigneur de la Franchise de Wavre, ancien Bourguemaître des Nations de la Ville de Bruxelles, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bouquet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Oct. 1720, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1720. DELFOSSE ET D'ÉPIERES. Nicolas DELFOSSE, Seigneur de la Locquerie & d'Épieres, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 20 Nov. 1720, des Supports avec bannières & le titre de *Baron de Delfosse & d'Épieres*, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations sur quelque Terre ou Seigneurie dans les Pays-Bas sous la domination de S. M. I. & C.

Ses armes sont : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois roses de gueules & accompagnées en pointe d'une fleur d'aubespine d'argent.*

1721. ARTEAGA. Don Joseph de ARTEAGA, Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & C. & Gouverneur du Château de Gand, fut créé *Marquis de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Fév. 1721, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1721. VECQUEMANS. Jean-Ferdinand VECQUEMANS, fut créé *Baron de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du 12 Fév. 1721. Il étoit fils puiné de *Jean-Joseph Vecquemans*, Bourguemaître d'Anvers, créé Baron par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Avril 1697, & de *Regine-Marie van Horenbeke.*

Ses armes sont : *d'or, à une barrière de prairie de sable, surmontée d'un lion léopardé de même, couronné d'azur, armé & lampassé de gueules, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir ; le tout dans une bordure engreslée d'azur. L'écu timbré d'une couronne de Baron & supporté par deux lions de sa-*

ble , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 12 Fév. 1721.

1721. BAILLENCOURT. Charles-François de BAILLENCOURT, Baron d'Antigny, obtint des Supports & le titre de *Comte de Baillencourt*, applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mars 1721.

Ses armes sont : *parti & emmanché d'argent & de gueules.*

1721. JEAN BARQUIN, co-Seigneur de la Terre de Rienne au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 14 Mars 1721.

Les armes sont : *d'or , à l'ours sur pied de sable.*

1721. JACQUES TRAPPEQUIERS, de Bruges, fut annobli par Lettres du 4 Avril 1721.

Les armes sont : *d'or , au basilic éployé de sable , barbé & créte de gueules.*

1721. JOSEPH-HENRI DE CRABBE', domicilié à Bruxelles, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8. Avril 1721, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1721. DE MESNIL. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ses Lettres-Patentes du 3 Mai 1721 le titre de Baron, une couronne de Marquis & des Supports, à CHARLES-THEODORE DE MESNIL, Capitaine au Régiment du Prince *Léopold* de Lorraine, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Mesnil*, sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois fasces de gueules & une étoile à six rais de même entre la première & la seconde fasce ; au 2 & 3 de gueules, à l'aigle d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, ayant à chacune de ses extrémités un casque d'argent, grillé & liséré d'or, se regardant l'un l'autre, celui de la droite surmonté d'une étoile, accôtée de deux demi-vols d'argent, chargés chacun de trois fasces de gueules, & celui de la gauche couronné & surmonté d'une aigle naissante d'argent. Les lambrequins sont d'argent & de gueules, & les Supports, deux lions de gueules, couronnés d'or, armés & lampassés d'azur.

1721. JEAN DU FAY-DOREUX, de Luxembourg, fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 11 Mai 1721, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1721. ETIENNE DE RONS, domicilié à Bruxelles, fut annobli par Lettres du 24 Mai 1721.

Les armes sont : d'or, à la fasce ondée de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de sable, & en pointe d'un loup passant au naturel

1721. JOSEPH-HENRI DE CRABBE, qui avoit été annobli le 8 Avril 1721, fut maintenu dans sa noblesse & créé Chevalier du St. Empire, lui & tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 25 Juin 1721, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1721, JEAN-FERDINAND ROTSART, Gref-

fier du Franc de Bruges , fut annobli par Lettres du 15 Août 1721.

Les armes sont : *de sinople , au chevron d'argent , accompagné en chef de deux fleurs-de-lis d'or , & en pointe d'un rocher d'argent.*

1721. JEAN-FRANÇOIS VERTEGANS, Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Tournay & Tournesis , & Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Tournay , fut maintenu dans la noblesse , annobli en tant que besoin seroit , créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Oct. 1721 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1721. DANIEL-GERARD DE MELYN, Seigneur de Swyndrecht , domicilié à Anvers , fut annobli en tant que besoin seroit & créé *Chevalier du Saint Empire* , lui & tous ses descendants mâles , avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1721 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes sont : *de gueules , à trois pals de vair.*

1721. NICOLAS-PAUL DE WAGHENART , domicilié en Hainaut , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1721 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1721. WYNANTS. L'Empereur *Charles VI.* en considération des bons & agréables services de GOSUIN DE WYNANTS, Conseiller-Régent du

Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, lui accorda la dignité de *Vicomte*, & le titre de *Chevalier* à ses enfans & à leur postérité mâle, par Lettres du 24 Déc. 1721. Le Vicomte de Wynants étoit fils de *Goswin de Wynants*, Conseiller du Conseil de Brabant mort en 1679, & d'*Isabelle van Veen*. Il fut créé *Comte* par autres Lettres du même Prince du 3 Sept. 1727, & mourut à Vienne en 1732.

Ses armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grappes de raisins de pourpre, feuillées de sinople; au chef de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Vicomte, & supporté par deux griffons d'or, armés & lampassés de gueules, tenant chacun une bannière à droite aux armes de Wynants, & à gauche à celles de van Veen, par concession dudit jour 24 Déc. 1721.*

Les armes de van Veen sont : *de Brabant, au bâton de gueules, chargé de trois annelets d'argent.*

1722. VAN DEN HONERT. JEAN VAN DEN HONERT, Conseiller du Conseil de Brabant établi à la Haye en Hollande, obtint des Supports & le titre de *Baron de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Imperiale & Catholique, par Lettres du 29 Janv. 1722. Il étoit fils de *Roch van den Honert*, & d'*Anne Persyn*; petit-fils de *Jean van den Honert*, Conseiller de la Cour de Hollande & Ambassadeur Extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne, & de *Cornelie Hallinck*; & arrière-petit-fils de *Roch van den Honert*, Chevalier, premier Conseiller de la Cour Suprême de Hol-

lande, Zélande & Frise, Curateur de l'Université de Leyde, Ambassadeur Extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne & en Suede. Celui-ci qui avoit été marié avec *Marguerite* Hallinck, avoit pour pere *Thomas* de Wesele, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de van den Honert, la principale terre de son partage & le transmit à sa postérité, & qui avoit épousé *Ide* de Jonghe; & pour ayeul *Roch* de Wesele, Seigneur van den Honert, lequel fut marié avec *Marie* van Tol, & eut pour pere *Thomas* de Wesele, Gentilhomme Brabançon, qui avoit épousé à Dort *Christine* van Slingelant.

1722. FRANÇOIS-JOSEPH & JOSEPH SERVAIS, freres, domiciliés à Bruxelles, furent maintenus dans leur noblesse, annoblis en tant que besoin seroit, créés *Chevaliers du Saint Empire*, eux & tous leurs descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Fév. 1722, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1722. JAQUES TOBIN, natif d'Irlande & domicilié en Flandres, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 24 Fév. 1722.

1722. PIERRE ZAMAN, du Pays de Waes, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ses descendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Avril 1722, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1722. Les enfans de JAQUES-FRANÇOIS DE
LEUSE,

LEUSE , ont obtenu des décorations d'armes , sur la requête de *Jeanne-Marie Pattey* sa veuve, par Lettres du 23 Avril 1722.

1722. THOMAS-MAXIMILIEN NEYTS, Seigneur de Cleyhem , Echevin du Franc de Bruges , fut annobli par Lettres du 28 Avril 1722. Il étoit fils de *Thomas Neyts* , mort le 20 Janv. 1700 , & d'*Anne Spanoghe* , Dame de Cleyhem, morte le 30 Nov. 1678.

Les armes sont : *de gueules , à une tête & col de cheval d'argent , animée & bridée d'or , mouvante du bas de l'écu ; au chef d'argent , chargé de deux tressles de sinople.*

1722. JAQUES DE WINTRE , domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 15 Mai 1722.

1722. FRANÇOIS-JOSEPH DE BURBURE , Seigneur de Wefembeke & Ophem , fut annobli par Lettres du 8 Juin 1722.

Les armes sont : *de sable , à la croix ancrée d'argent.*

1722. MONIOT. Philippe-François MONIOT, Seigneur d'Hestroy & Divoy , obtint des Supports , une couronne de Comte , & le titre de *Baron* , applicable pour lui & ses descendans mâles & femelles sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas , par Lettres du 18 Juin 1722.

1722. HENRI-JOSEPH VIVIEN , domicilié à Mons , obtint déclaration de noblesse & concession d'armes , par Lettres du 25 Juin 1722.

Les armes sont : *d'argent , au chevron de gueules.*

II. Part.

G g

les , accompagné en chef de deux têtes & cols de bœufs de même , & en pointe d'une hure de sanglier de sable , défendue d'argent.

1722. JEAN-MATHIAS LUDOVISI dit LIEBER-DE-CLARENZ , Gouverneur des Pages de l'Empereur Charles VI. , puis Conseiller Actuel de la Chambre Aulique des Finances à Vienne & Secrétaire Intime de S. A. S. l'Archiduchesse Marie-Elisabeth Gouvernante-Général edes Pays-Bas Autrichiens , faisant aussi la fonction de Secrétaire d'Etat au département de l'Allemagne , & PIERRE LUDOVISI dit LIEBER-DE-CLARENZ , son frere , tous deux Patrices Romains , furent naturalisés Hongrois & admis dans le Corps de la Noblesse de l'ancienne Chevalerie de Hongrie , par Lettres du même Empereur données à Presbourg où ce Prince tenoit la Diète le 15 Juillet 1722. Ces Lettres furent confirmées & ratifiées par d'autres du 23 Oct. 1734 , enrégistrées par le Conseiller & premier Roi d'armes le 15 Déc. suivant & en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 7 Oct. 1735 , par lesquelles il créa ces deux freres Chevaliers , & leur accorda la confirmation de l'adoption faite en leur faveur le 4 Nov. 1724 par l'ancienne & noble famille Luxembourggeoise d'ORLEY , leur permettant d'en porter le nom & les armes , & de les faire supporter par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules.

Les armes d'Orley sont : *écartelé , au 1 & 4 d'argent , à deux pals de gueules , qui est d'Orley ; au 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix pieces , au lion de gueules , armé , lampassé & couronné d'or , la queue fourchée & passée en sautoir ,*

brachant sur le tout, qui est Luxembourg. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins à droite d'argent & de gueules, & à gauche d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'or, accoté de deux demi-vols de sable & de deux branches d'olivier de sinople.

Celles de Ludovisi sont : écartelé au 1 & 4 d'or, à une croix pattée & alésée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même; au chef de gueules, chargé de trois bandes d'or, qui est Ludovisi : au 2 & 3 d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, qui est une concession. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or, de gueules, d'argent, & d'azur, & au-dessus en cimier, un vol d'or, chaque aile chargée d'une croix pattée & alésée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même. Supports, deux jeunes hommes de carnation, vêtus de gueules à doublure & paremens d'or, bottés & ceints d'une ceinture de même, la tête couverte d'un bonnet à la dragonne de gueules, rebrassé d'or, tenant chacun en main une espèce de banderole fendue par le bout, beaucoup plus longue que large, qu'ils passent en sautoir derrière l'écu. La 1. de gueules, à deux aigles l'une sur l'autre éployées d'or, & une croix de même brachante sur le tout; la 2. d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or.

1722. JEAN-BAPTISTE-IGNACE DU BOIS-D'INCHY, Seigneur de Wadenlencourt, la Failleries, &c. Député ordinaire des Etats de Tournay & Tournesis, fut déclaré noble & maintenu dans sa noblesse, conjointement avec

ANTOINE-GUILLAUME DU BOIS-DE-HARNES, son neveu, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Août 1722. Le 4 Juin 1729, ce même Prince leur accorda des Supports, & le 8 Août 1731, ils obtinrent des bannieres, & furent tous deux créés Chevaliers.

1722. **GRIMBERGHE.** Jean-François VAN DEN DYCKE, qui avoit épousé *Catherine-Thérèse* de Kerrenbroeck, Vicomtesse de Grimberghe, obtint des Supports avec bannieres, & le titre de *Vicomte de Grimberghe* pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, par Lettres du 29 Août 1722.

Ses armes sont : *de sable, à trois fasces d'or, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux lions d'or tenant chacun une bannière à droite aux armes de van den Dycke, & à gauche à celles de Kerrenbroeck.*

1722. **ERQUELINES**, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en Comté par Lettres du 6 Sept. 1722, en faveur de FRANÇOIS-LEONARD DE LA BARRE, Seigneur d'Erquelines, de Mamage & de Quevaucamp.

Ses armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de lions arrachées d'or, lampassées de gueules.*

1723. **HINNISDAEL.** L'Empereur *Charles VI.* accorda à FRANÇOIS DE HINNISDAEL, Seigneur de Betho, Oly, Grantaxhe, Soumagne, Melen, &c. pour lui & ses descendants mâles & femelles, le titre de *Comte* applicable sur quelque-une de ses Terres dans les Pays-Bas, par

Lettres du 10 Fév. 1723. Ce Comte est issu d'*Herman* de Hinnisdael, Chevalier, qui vivoit en 1234 avec *Catherine*, Dame de Heurne sa femme, de laquelle il eut *Daniel* de Hinnisdael, Chevalier, Seigneur de Heurne, qui fut allié à *Mechtilde* de Sassebroeck, dont le fils *Wathieu* de Hinnisdael, Chevalier, Seigneur de Heurne, épousa *Marguerite* de Steenhuyfen. De ce mariage vint *Herman* de Hinnisdael II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heurne, qui s'allia à *Anna* Pouilhet de Ferme, & en eut *Wathieu* de Hinnisdael II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heurne, marié à *Emilie* de Guigoven. Elle fut mere d'*Herman* de Hinnisdael-de-Kerckum III. du nom, époux de *Jeanne* de Sepperen, dont le fils *Herman* de Hinnisdael-de-Kerckum IV. du nom, mort en 1418, avoit épousé *Catherine* de Gutschoven, mere d'*Herman* V. dont on parlera ci-après, & de *Gilles* de Hinnisdael. Celui-ci vivoit encore en 1431, & fut allié à *Marie* Lyfsoens, de laquelle il eut *Arnould* de Hinnisdael, pere par sa femme *Marie* Averweys, de *Wathieu* de Hinnisdael III. du nom, qui épousa *Marguerite* de Kersbeeck, mere de *Melchior* de Hinnisdael, marié à *Marie* van den Cruys. Leur fils *Léon* de Hinnisdael, mort en 1612, laissa de *Marie* van der Hulst dite Taxis, *Melchior* de Hinnisdael II. du nom, Commissaire Déciseur à Maestricht, mort en 1623. Celui-ci avoit été allié à *Jeanne* de Meers, morte en 1634, mere de *François* de Hinnisdael, Seigneur de Monstreuil, qui décéda en 1675. Il a eu entre autres enfans de *Catherine-Dorothée* de Beeckman, morte en 1686, *Wathieu-Lambert* de Hinnisdael, Chevalier, Seigneur de Monstreuil,

Echevin de Liège en 1685 , mort en 1693. Il avoit été marié à *Jeanne-Marie* de Simonis , morte en 1672 , de laquelle il a eu *Dorothee* de Hinnisdael , mariée en 1691 à *Charles* Baron de Mean , & *François* de Hinnisdael créé Comté , lequel étant veuf de *Marie-Anne-Florence-Thérèse* de Berchem , Dame de Tongelaer , Craynhem , St. Pierre , &c. prit le parti de l'Eglise , & fut Chanoine de la Cathedrale de Liège & Prévôt de Tongres. Ses enfans sont ,

1. *Joséph-Guillaume-Waschieu* Comte de Hinnisdael , &c. marié en 1723 à *Isabelle-Charlotte* , née Comtesse de Hoensbroeck-de-Geul , dont il a eu *Henri-Antoine-Bernard* , né le 23 Mai 1725.

2. *Dorothee-Françoise* de Hinnisdael , Dame de Tongelaer , morte à Liège le 25 Janv. 1747 , ayant été mariée en 1715 à *Adrien-Joséph* van der Gracht , Baron de Rommerswael , & de Vremde , Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant , mort à Malines le 25. Fév. 1743 sans enfans.

Herman de Hinnisdael-de-Kerckum V. du nom , fils aîné d'*Herman* IV. & de *Catherine* de Gutschoven , fut marié à *Isabelle* de Ryckel , qui fut mere d'*Herman* VI. époux de *Marguerite* de Schroors , & pere d'*Herman* VII. qui d'*Elisabeth* de Langhen eut *Herman* VIII. , mort en 1548. Celui-ci avoit été allié à *Marie* de Corfwarem , de laquelle il a eu *Robert* de Hinnisdael-de-Kerckum , marié à *Barbe* Rosu , Dame de Danicken , dont il eut *Nicolas* de Hinnisdael-de-Kerckum , Seigneur de Danicken , qui de son mariage avec *Christine* de Donchierf , eut *Nicolas* de Hinnisdael II. du nom , Seigneur de

Danicken , puis de Fumal , par sa femme *Antoinette* de Fumal dite de Warnant , mariée en 1607. Elle fut mere de *Philippe-Herman* de Hinnisdael , Baron de Fumal , Colonel de Cavalerie , & Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur , marié en 1637 à *Barbe* d'Ostrel-de-Lieres , fille d'*Antoine* , Seigneur de Freffay , & de *Faqueline* de Rillebeke , de laquelle il eut *Philippe-Herman-Dominique* de Hinnisdael , Baron de Fumal , Seigneur de Gratzen , Cannars , &c. Capitaine d'une Compagnie de Hauts-Allemands , allié en 1673 à *Charlotte-Catherine* de Walenrode , fille d'*Ernest* , Baron de Walenrode , & de *Catherins-Charlotte* de Bertholet. De ce mariage vint *Jean-Herman* de Hinnisdael , Baron de Fumal , Seigneur de Freffay , Zillebeke , Cannars , &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , & Brigadier des Armées de France , qui épousa en 1714 *Marie-Claire-Eugenie* de Carnin , Chanoinesse de Maubeuge , fille de *Maximilien-François* de Carnin , Marquis de Nedonchel , Seigneur de Lillers , Bonrecourt , &c. mort en 1710 , & d'*Alexandrine-Charlotte* de Bethune-d'Hesdigneul. De ce mariage sont sortis ,

1. *Louis-Joseph-Herman* de Hinnisdael , né le 2 Juillet 1715.

2. *Adrien-Eugene Herman* de Hinnisdael , Baron de Fumal , Seigneur de Freffay , &c. né le 30 Août 1718 , allié en 1747 à *Marie-Philippine* de Bournel , fille de *Jean-Charles* , Baron de Monchy , de Thiembronne , &c. Lieutenant-Général des Armées de France , Commandeur de l'Ordre de St. Louis , & Maître de la Garde-

robe du Duc de Berry , & de *Marie-Catherine* de Forcadel. Il a deux fils de ce mariage.

3. *François-Maximilien-Herman-Druon* de Hinnisdael , dit le Chevalier de Fumal , né le 2 Avril 1711 , Chevalier de St. Louis , & Capitaine au Régiment des Grenadiers de France.

4. *Philippe-Joseph-Herman* de Hinnisdael , dit l'Abbé de Fumal , né le 26 Sept. 1723 , Abbé Commandataire de Beauport en Bretagne , & Prévôt de la Metropole de Cambrai.

5. *Louise-Charlotte-Gillette* de Hinnisdael , née le 30 Juillet 1716.

6. *Marie-Philippine-Aldegonde* de Hinnisdael , née le 16 Juillet 1717.

7. *Dorothée-Claire-Françoise* de Hinnisdael , née le 12 Août 1722.

Les armes de Hinnisdael sont : *de sable , au chef d'argent , chargé de trois cannes de sable.*

1723. GILLES-MAXIMILIEN DESMANET , du Pays d'Hainaut , fut annobli avec confirmation d'armes , par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8. Mai 1723 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. JEAN-OCTAVE-JOSEPH-ONUPHRE DESMANET , fut annobli conjointement avec *Charles-Ferdinand-Maximilien-Célestin* son frere & *Célestine* Desmanet sa sœur , par Diplôme de l'Emperer *Charles VI.* du 23 Mai 1723 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. ROBERT SCORION , natif de Tournay , fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Mai 1723 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. ANTOINE-PHILIPPE LE BON, Licencié ès Loix en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Mai 1723, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. JAKUES MINCE-DU-FOND-BARRE', Capitaine au Régiment du Marquis de Deynse, obtint confirmation de noblesse par Lettres du 10 Août 1723.

Ses armes sont : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, chargé d'un besan d'argent sur l'épaule gauche.*

1723. JAKUES-FERDINAND DE REGNAUCOURT, de Flandres, obtint la permission de relever la noblesse, le nom & les armes, de la noble & ancienne famille de BAENST, par Lettres du 12 Nov. 1723.

1723. JEAN-FRANÇOIS DE MALINGRAU, ancien Echevin de Mons, & NICOLAS-FRANÇOIS DE MALINGRAU son frere, obtinrent le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Nov. 1723.

1723. FRANÇOIS DE MALINGRAU, Conseiller-Pensionnaire des Etats de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Nov. 1723.

Les armes de Malingrau sont : *de gueules, au chevron d'argent; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

1723. PIERRE-LOUIS-JOSEPH NACHTEGAEL, Avocat au Conseil de Brabant, puis

Conseiller du même Conseil, fut annobli par Lettres du 16 Déc. 1723.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes de même; au 2 & 3 de sinople, à deux faucilles d'argent, emmanchées d'or, affrontées & posées en chevron, accompagnées de quatre étoiles à six rais aussi d'or, 2 en chef, 1 en cœur, & 1 en pointe.

1723. FRANÇOIS-JOSEPH NAVIGHEER, natif d'Ypres, fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 30 Déc. 1723, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1724. JEAN-CHARLES DE BISTHOVEN, d'Anvers, fut annobli par Lettres du 4 Fév. 1724.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois arbres de sinople; au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure aussi d'argent, chargée de huit étoiles à six rais de gueules.

1724. JEAN-BAPTISTE VAN BLOOTACKER, Echevin du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 3 Mars 1724.

Les armes sont : de sinople, & deux bandes d'or.

1724. PIERRE MARINGH, ancien Conseiller & Fermier-Général des Droits d'Entrées & de Sorties du Duché de Luxembourg & Comté de Chinny, fut annobli par Lettres du 16 Juin 1724.

Les armes sont : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux épis de froment au naturel, rigés & feuillés de même, & en pointe d'une vase renversée de gueules, rigée & feuillée de sinople.

1724. FRANÇOIS-IGNACE D'ARDEMBOURG, Seigneur de Gibieck, Capitaine d'une Compagnie Bourgeoise de la Ville de Mons, fut annobli par Lettres du 16 Juillet 1724.

Les armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux treffles, & en pointe d'une rose, le tout d'or.*

1724. JOACHIM-JOSEPH-ANTOINE SIRE-JACOBS, de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 6 Août 1724.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois quinte-feuilles de gueules & accompagné de trois fleurs-de-lis d'argent.*

1724. FRANÇOIS CORNET, Seigneur de Peischant, Sailliermont, des Haboudans, &c. Conseiller du Conseil Souverain de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 20 Août 1724.

Ses armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois cornets de même, les embouchures à sénestre.*

1724. HENRI HUYBRECHTS, Seigneur de Lombeque-Nôtre-Dame, & Strythem, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 1 Sept. 1724.

Ses armes sont : *d'azur, à trois tierces d'or ; au chef confus de gueules, chargé de trois annelets d'or.*

1724. JAQUES-GILLES ACART, Echevin du Franc de Bruges, fut déclaré noble & an-

nobli en tant que besoin seroit conjointement avec CHARLES ACART son cousin-germain, par Lettres du 28 Sept. 1724.

Ses armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'or, à une chevre saillante contre un sep de vigne posé sur une terrasse, le tout au naturel ; au 2 & 3 de gueules, à trois tours d'argent.

1724. MOENS. L'Empereur Charles VI. accorda par ses Lettres-Patentes du 1 Oct. 1724, le titre de Baron à HENRI MOENS, & à son frere Gérébrand, fils de feu Bernardin Moens, Ecuyer, libre Seigneur en Klinckerlant, Grysoort, &c. & de Marie-Magdelene Ornia, libre Dame de Vryenisse, Sluypwyck, Ravensbergh, Gravecoop, &c. aussi créée Baronne par autres Lettres de même date ; titre applicable sur quelque Terre des Pays-Bas Autrichiens.

1724. Les enfans de MATTHIEU DU BOIS, Avocat au Conseil de Flandres, furent annoblis sur la requête de Faqueline-Sabine Codde sa veuve, par Lettres du 16 Nov. 1724.

Les armes sont : d'or, à l'arbre arraché de sinople.

1724. MOENS. L'Empereur Charles VI. accorda par ses Lettres-Patentes du 16 Déc. 1724, le titre de Comte à HENRI BARON DE MOENS, & à son frere Gérébrand, fils de feu Bernardin Moens, & de Marie-Magdelene Ornia, aussi créée Comtesse par autres Lettres de même date ; titre applicable sur quelque Terre des Pays-Bas Autrichiens.

Les armes du Comte de Moens sont : écartelé, au 1 & 4 coupé d'or & d'azur ; l'or chargé d'une épée d'argent, garnie de sable, la pointe en

haut ; & l'azur d'un carreau ou oreiller d'argent , bordé & huppé d'or , les houppes en sautoir , qui est Moens : au 2 & 3 parti d'or , à l'aigle éployée de sable , mouvante de la partition à droite , & d'argent , à l'arbre de sinople , posé sur une terrasse de même , le tronc de l'arbre accolé d'un serpent d'or , qui est Ornia . L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux lions léopardés d'or , armés & lampassés de guenles , par concession dudit jour 16 Déc. 1724.

1725. PHILIPPE-GABRIEL DESMANET , du Hainaut , fut annobli avec confirmation , d'Armes , par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 23 Janv. 1725 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1725. CHASTELER. Jean-François DU CHASTELER, issu d'une maison qui est comptée à juste titre parmi les plus illustres du Hainaut , tant pour l'ancienneté de son origine , que par le lustre de ses alliances , fut créé avec ses descendans mâles & femelles , *Marquis du Chasteler* , avec permission d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit sous la domination de Sa Majesté Imperiale & Catholique par Lettres du 15 Mars 1725.

Ses armes sont : d'argent , à la bande de guenles , accompagnée en chef d'un lion de sable , armé , lampassé & couronné d'or . L'écu timbré d'un cercle d'or enrichi de perles & de pierreries , rehaussé de huit grands fleurons , entre chacun desquels il y a une perle , & tenu par deux Anges revêtus de longues robes blanches , par concession dudit jour 15 Mars 1725.

1725. CHASTELER. Philippe - Claude DU

CHASTELER, de la même maison que le précédent, obtint des Supports & le titre de *Marquis*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du 15 Mars 1725.

1725. CLAUDE-HYACINTHE GENINS, de Luxembourg, obtint confirmation de noblesse par Lettres du 24 Mars 1725.

Ses armes sont : écartelé, au 1 de gueules, à trois croissants renversés & rangés en pal d'or ; au 2 d'azur, à une comète à six rais d'or, périé en barre ; au 3 d'azur, à une roue d'or ; au 4 de sable, à une épée d'argent, garnie d'or, posée en barre, la pointe en haut.

1725. CHARLES-ALEXANDRE NOUST, de Namur, fut annobli par Lettres du 28 Mars 1725.

Les armes sont : d'argent, à trois mouches-à-miel de sinople.

1725. GOTTIGNIES. L'Empereur Charles VI. accorda par ses Lettres-Patentes du 26 Mai 1725, le titre de *Baron* à LANCELOT-FRANÇOIS DE GOTTIGNIES, Seigneur de la Haye, Borghesteyn, ter-Borch, ter-Hagen, &c. & à son fils unique LANCELOT-IGNACE-JOSEPH DE GOTTIGNIES Seigneur de Gestel, tant pour eux que pour leurs descendants mâles & femelles, en considération de leur ancienne noblesse & des services rendus par leurs ancêtres, avec faculté d'appliquer ce titre de *Baron* & le nom de Gottignies sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

La Maison de Gottignies est originaire du Comté de Hainaut, & tire son nom du Village

de Gottignies situé près de l'Abbaye de St. Denis. L'ancienneté de cette Maison se prouve par une chartre de *Bouhard*, Evêque de Cambray, de l'an 1119, par laquelle il approuve la donation d'un certain bien près du Village de Peronne, faite à l'Abbaye de St. Denis, par *GODSCHALCK*, Seigneur de Gottignies. Ce *Godschalck* fut le VIII. ayeul de *Gilles de Gottignies*, Chevalier, lequel commanda en 1418 la Cavalerie de *Jean sans-pour*, Duc de Bourgogne. Il avoit épousé *Jeanne* de Bethune, de laquelle il eut *Lancelot de Gottignies I.* du nom, pere de *Lancelot II.* Sénéchal de Rumpst, qui épousa *Jeanne van Steenen* aliàs *Schoonjans*, de laquelle vint *Gilles de Gottignies*, Bourguemaître de Malines en 1483 & 1489. Celui-ci épousa *Jeanne Estor*, qui fut mere de *Lancelot de Gottignies III.* du nom, Bourguemaître de Malines en 1504, 1509, & 1511, créé Chevalier en 1516, allié à *Marguerite van den Broecke*, de laquelle il laissa *Lancelot de Gottignies IV.* du nom, Bourguemaître de Malines en 1544, & *Gilles de Gottignies*, Chevalier, aussi Bourguemaître en 1560, & 1561. Ce dernier épousa *Petronille van Thienwinckel*, & en eut *Lancelot de Gottignies V.* du nom, Seigneur de la Haye, Borghesteyn, &c. Bourguemaître de Malines en 1587, allié à *Anne van der Laen*, morte le 21 Juin 1617, fille *Nicolas*, Seigneur de Haegelsteyn, Schrieck & Grootloo, & d'*Agathe de Huyter*. De ce mariage sortit entre autres, *Augustin de Gottignies*, Secrétaire du Conseil Privé des Pays-Bas, qui fut créé Chevalier le 27 Sept. 1623, & qui vivoit encore en 1652. Il laissa de sa femme *Marguerite Verreye-*

ken , fille de *Louis* , & de *Louise* Micault , *Ignace* de Gottignies , Seigneur de la Haye , Borghesteyn , &c. créé Baron de l'Empire en 1658 par l'Empereur *Léopold* , & marié en 1670 à *Isabelle-Christine* de Steenhuyts , qui fut mere de *Lancelot-François* , créé Baron de Gottignies le 26 Mai 1725 , comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé *Catherine-Cécile-Thérèse* de Steelant , de laquelle il a laissé pour fils unique , *Lancelot-Ignace-Joseph* , Baron de Gottignies , de l'Empire & de Goycke , Seigneur du Mortier , la Haye , Borghesteyn , &c. Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R. le dernier de son nom , lequel n'a point d'enfans de sa femme *Anne-Philippine-Thérèse* van der Noot , fille de *Roger-Wauthier* , Baron de Carloo.

1725. BEYER. Jean-Frédéric de BEYER , Conseiller & Receveur des Aides & Subsidés du Duché de Luxembourg , obtint de l'Empereur *Charles VI.* en considération de ses services & de ceux de son pere *Jean* de Beyer , Receveur-Général des Etats du Duché de Luxembourg , puis Conseiller & Receveur des Aides & Subsidés du même Duché , le titre de *Baron* pour lui & ses descendans mâles & femelles , par Lettres du 6 Juillet 1725 , avec faculté d'appliquer ledit titre de Baron sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

Le Baron de Beyer est mort en 1750 , Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles. Il avoit épousé en 1728 *Marie-Suzanne-Joséphine* Fraula , de laquelle il a eu un fils , mort jeune , & six filles vivantes actuellement : sçavoir ,

1. *Anne-Elisabeth-Josephe*, Baronne de Beyer, née le 1 Oct. 1730, mariée le 13 Déc. 1753 à *Jean-Joseph* de Felines, Baron d'Uffac & de Vergy, Seigneur de la Renaudie en Limousin.

2. *Suzanne-Elisabeth-Josephe* de Beyer, née le 19 Oct. 1731, alliée le 18 Déc. 1748 à *Jean-Baptiste-Joseph* de Sahuguet-Damarzit, Chevalier, Baron de Cazillac, Seigneur d'Espagnac, Brigadier des Armées de France, & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Iffoudun, né le 25 Mars 1713, dont 1. *Frédéric-Guillaume* de Sahuguet-Damarzit, né le 3 Mars 1750. 2. *Léonard-Marie*, né le 24 Mars 1751. 3. *Marc-René-Marié*, né le 28 Sept. 1752.

3. *Jeanne-Begge-Josephe* de Beyer, née le 12 Déc. 1733.

4. *Marie-Jeanne-Catherine* de Beyer, née le 25 Mars 1736.

5. *Elisabeth-Anne-Rosalie-Josephe* de Beyer, née le 15 Juillet 1737.

6. *Charlotte-Louise* de Beyer, née le 15 Juin 1746.

Jean-Frédéric, Baron de Beyer, avoit pour sœurs 1. *Anne-Elisabeth* de Beyer, morte en 1743, ayant été mariée à *Joseph-Philippe-Hyacinthe*, Duc de Corfwarem-Looz. 2. *Hélène* de Beyer, morte en 1738, épousé de *François* de Maringh, au Pays de Luxembourg. 3. *Marie* de Beyer, à présent veuve de *Faques*, Baron de Libot, & du Petit-Rechaire au Pays de Limbourg. 4. *Anne-Marie* de Beyer, aujourd'hui veuve de *Guillaume*, Comte de Brias & d'Hollenfelt. 5. *Anne-Marguerite* de Beyer, morte fem-

me d'*Antoine*, Baron de Haen & de Scheweisdorff dans la Lorraine-Allemande.

Les armes de la Maison de Beyer sont : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.*

1725. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH HANOT, Conseiller du Conseil Souverain de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports avec bannières, & une couronne au lieu de boulet, par Lettres du 12 Juillet 1725.

Ses armes sont : *d'or, à la hure de sanglier de sable, defendue d'argent.*

1725. HOENS-DE-BUSTANZY. Joseph HOENS-DE-BUSTANZY, Ecuyer, Seigneur de Voerde, fils de Don *Facomo* Bustanzy, adopté dans la famille de HOENS par le Testament de son grand-oncle maternel *Henri* Hoens du 30 Déc. 1630, à la charge de porter à perpétuité lui & ses descendants le nom & les armes de Hoens, & petit-fils de *David* Bustanzy, qui vint s'établir en Brabant & y épousa *Jeanne* Hoens, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 16 Juillet 1725, pour lui & ses descendants mâles & femelles, le titre de *Baron de Hoens de Bustanzy*, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

1725. VAN EESBEKE dit VAN DER HAEGHEN. L'Empereur *Charles VI.*, par ses Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à HONORE'-HENRI VAN EESBEKE dit VAN DER HAEGHEN, Ecuyer, Seigneur de Riviere-d'Arshot, de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c. alors

Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne , & depuis Chancelier de Brabant , la dignité de *Vicomte* pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *van der Haeghen* sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'argent , à deux fleurs-de-lis au pied coupé de gueules ; l'une en chef sur le second quartier & l'autre sur la pointe de l'écu , au franc-canton de gueules : au 2 & 3 d'or , à la fasce d'azur , chargée d'un écusson parti & emmanché d'argent & de gueules de dix pièces , accompagnée en chef d'un lion naissant de gueules , armé & lampassé d'azur : sur le tout gironné d'argent & de sable de huit pièces , les quatre gironis de sable chargés chacun de trois mouchetures d'hermines d'argent posées 2 & 1. L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux griffons d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 16 Juillet 1725.

1725. VAN DER HAEGHEN. Honoré-Ignace VAN DER HAEGHEN , Ecuier , Trésorier de la Ville de Bruxelles , obtint deux griffons d'or armés & lampassés de gueules pour Supports , & le titre de *Baron de son nom* , applicable pour lui & ses descendants mâles & femelles sur quelque Terre dans les Pays-Bas , par Lettres du 16 Juillet 1725. Ce Baron qui est mort Surintendant du Canal de Bruxelles en 1731 , avoit épousé la sœur du Comte d'Erquelines. Il étoit neveu de *Honoré-Henri* , Vicomte van der Haeghen , Chancelier de Brabant , & fils de *Georga-*

Ignace van Eesbeke dit van der Haeghen, Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1679, 1680, & 1681, & de *Clemence de Puz*.

1725. ANDRE'-MELCHIOR VAN KESSEL, premier Secrétaire & second Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers, obtint réhabilitation de noblesse par Lettres du 7 Août 1725.

Ses armes sont : *d'argent, à cinq losanges de gueules formant une croix.*

1725. ROBERT-FRANÇOIS MOERMAN, Seigneur de Romais, domicilié à Courtray, fut annobli par Lettres du 26 Août 1725. Il obtint par Acte du 6 Oct. suivant, la permission de trafiquer en gros sans déroger à sa noblesse.

Les armes sont : *de sable, à une hache d'or, le manche terminée en cercle.*

1725. Les enfans de LOTHAIRES-FERDINAND MOHR-DE-WALDT, Seigneur de Betzdorff, Peterwaldt, &c. Conseiller d'Épée du Conseil de Luxembourg & Député de l'État Noble de la même Province, ont obtenu la permission de pouvoir relever le nom & les armes d'AUTEL, & de les porter sur le tout de celles de Mohr-de-Waldt, par Acte du 2 Oct. 1725.

1725. JEAN VAN CAMPEN, natif de Leyde & domicilié à la Haye, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Oct. 1725, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1725. VINCENT ET CORNEILLE OUDE-ROGGE, freres, natifs de Rotterdam & domiciliés à la Haye, furent annoblis par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Nov. 1725, enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1725. Les enfans de DANIEL-ALBERT ADRIANSENS, obtinrent réhabilitation & confirmation de noblesse sur la requête d'Anne-Constance Bane sa veuve , par Lettres du 24 Déc. 1725.

Leurs armes sont : *de gueules , à deux lions adossés d'or , sur le tout un écusson d'or , à la bande d'azur , chargée d'un autre bande fuselée d'argent de cinq pieces.*

1726. JACQUIER. Jaques-Gabriel de JACQUIER , Seigneur de Rosée, Fontaine, Banc , d'Anthée, &c. domicilié à Namur , fut élevé à la dignité de *Baron* par Lettres du 16 Janv. 1726 , avec permission pour lui & ses descendans , d'appliquer ce titre & le nom de *Jacquier* sur telle Seigneurie qu'il pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : *de sinople , à deux lions adossés & posés en sautoir d'argent , accompagnés en chef d'une étoile à six rais d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte , par concession dudit jour 16 Janv. 1726.*

1726. JEAN-BAPTISTE ADRIANSENS , domicilié à Ypres , obtint le titre de Chevalier & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 30 Janv. 1726.

1726. DANIEL-JOSEPH ADRIANSENS , obtint le titre de Chevalier & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 30 Janv. 1726.

1726. GASPARD-JOSEPH DU PRE , demeurant à Tournay , fut annobli par Lettres du 19 Fév. 1726.

Les armes sont : *d'or , à trois pals d'azur , chargés chacun au milieu d'une étoile à six rais d'or.*

1726. JACQUES-IGNACE DE VOOGHT, Echevin du Franc de Bruges , fut annobli par Lettres du 26 Mars 1726.

Les armes sont : *d'or , à la fasce vivrée de gueules , accompagnée en chef d'un léopard de sable.*

1726. CLOOTS. L'Empereur *Charles VI.* , par ses Lettres du 10 Avril 1726 , accorda sur la requête de *Jeanne de Pret* veuve de *Paul-Jaques* Baron de Cloots , la confirmation du titre de *Baron de Cloots* à son beau frere JEAN-BAPTISTE CLOOTS , tant pour lui que pour ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

1726. DOMINIQUE DE BEHAULT, Lieutenant-Prévôt de la Ville de Mons , Avocat au Conseil Souverain de Hainaut & Receveur-Général des Vingtièmes , fut annobli par Lettres du 26 Avril 1726.

Les armes sont : *d'azur , à deux fascés d'argent , accompagnées au milieu de l'écu d'un léopard d'or , tenant de sa patte dextre un sabre recourbé de même , garni d'or.*

1726. PROVINS. George-Théodore de PROVINS, Seigneur d'Epshoven , Steen , Terloirt , Larré , &c. fut créé *Baron de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du 4 Mai 1726. Il étoit fils de *Pierre de Provins* , Chef & Gouverneur de l'Academie de Bruxelles , & de *Mario-Isabelle Stevens*.

Ses armes sont : *d'azur , à une fleur-de-lis d'or , accompagnée de six étoiles à six rais de même , 3 , 2 , 1 . L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux lions d'or , par concession du dit jour 4 Mai 1726 .*

1726. ADRIEN-FRANÇOIS MARIN , Lieutenant de Dragons au service de Sa Majesté Impériale & Catholique , fut annobli par Lettres du 12 Mai 1726 .

Les armes sont : *d'azur , au chevron , accompagné de trois trefles , le tout d'or .*

1726. FRANÇOIS-LOUIS MARIN , Seigneur de Thieusies en Hainaut , fut annobli par Lettres du 12 Mai 1726 .

Les armes sont : *d'azur , au chevron , accompagné de trois trefles , le tout d'or .*

1726. FRANÇOIS LOCQUERELLE dit LE RICHE , domicilié à Tournay , fut annobli par Lettres du 20 Juin 1726 , avec clause qu'au défaut de sa postérité mâle , ce titre de noble passeroit avec le surnom de MARLIÈRE au fils de son frere , & à ses descendans mâles & femelles , nés & à naître en légitime mariage .

Les armes sont : *d'azur , au chevron , accompagné en chef de deux coquilles renversées , & en pointe d'un tête & col de loup , le tout d'argent .*

1726. JEAN & FRANÇOIS SCHONAMILLE , freres , domiciliés à Ostende , furent créés Chevaliers du Saint Empire , eux & toute leur postérité mâle , par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 22 Juin 1726 , enregistré dans la Matri-cule de l'Empire .

1726. DE LA BARRE. Philippe-Joseph DE LA BARRE, Seigneur de Balinghe en Hainaut, obtint le titre de *Baron de la Barre*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du 19 Sept. 1726.

Ses armes sont : *de gueules, à la bande de vair.*

1726. DE LA BARRE. Adrien-François DE LA BARRE, Seigneur du Hocquet en Hainaut, fut créé *Baron de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du 19 Sept. 1726.

Ses armes sont : *de gueules, à la bande de vair.*

1726. PELICHY. Théodore PELICHY, Seigneur de Turckxwaert, Lieutenant-Colonel au service des États - Généraux des Provinces-Unies, obtint des Supports, & le titre de *Baron* applicable sur telle Seigneurie qu'il choisiroit sous le nom de *Pelichy*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Oct. 1726.

1726. JEAN BOUSCHERON, Seigneur de Schailmont, Bois & Menage, Agent de l'Ordre de Malthe à Bruxelles, fut annobli par Lettres du 30 Oct. 1726.

Les armes sont : *de gueules, à un canon sur son affut d'or ; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux d'azur.*

1726. Les enfans de JEAN VAN LAETHEM, Commissaire-Général des Logemens des Gens de Guerre & Conseiller de la Jointe Suprême des Monts de Piété aux Pays-Bas, furent annoblis sur la requête d'*Anne van Langenhove* sa veuve, avec pouvoir de porter les armes de la noble famille

mille éteinte de *van Laethem*, par Lettres du 10. Nov. 1726.

Les armes sont : *d'hermines, à la fasce d'azur.*

1727. KURZ. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ses Lettres du 30 Janv. 1727 des Supports & le titre de *Baron*, sous le nom de *Kurz*, applicable à quelque Terre située sous sa domination, à *ANDRE-FRANÇOIS DE KURZ*, Conseiller & Secrétaire du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles.

1727. CORNEILLE WALCKIERS, Conseiller Commis & Receveur Général de la Province de Flandres, fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1727.

Les armes sont : *parti d'or, à un faucon au naturel, contourné & perché sur un rocher de gueules, surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même; & de gueules, à un faucon au naturel, perché sur un rocher d'or, surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un faucon essorant au naturel, surmonté sur la tête d'une étoile parti d'or & de gueules.*

1727. KUIEVRAIN. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres du 22 Mars 1727, accorda à *JEAN-MICHEL-VALENTIN DE MAROTTE dit KUIEVRAIN*, tiers-Seigneur & Prévôt héréditaire de la Ville de Couvin, Seigneur de Bouffu-en-Faigne, Ste. Monegonde, Acoz, Villers-Potterie, Lassus, Opdorp, Calenelle, Tergnies, Loxem, &c. la dignité de *Comte* pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles.

II. Part.

H h

les , avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Kuievrain* sur quelqu'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Ses armes sont : *d'or , au chef bandé de gueules & d'argent de six piéces. L'écu timbré d'une couronne de Marquis , par concession dudit jour 22 Mars 1727.*

1727. CHARLES-FRANÇOIS CUSTIS , natif de Bruges , fut annobli par Lettres du 13 Mai 1727.

Les armes sont : *écartelé , au 1 & 4 de sable , au chef cousu de gueules , à l'aigle d'argent , tenant en son bec une branche de laurier de sinople brochante sur le tout ; au 2 & 3 d'azur , au chevron d'argent , accompagné en pointe d'une demi-fleur-de-lis d'or défailante à droite. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or , de sable , d'argent , & d'azur , & au-dessus en cimier , un arbre de sinople.*

1727. LAMBERT JACQUES , Possesseur du Fief & des Forges de Grandvoire au Pays de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 15 Juin 1727.

1727. CHARLES DE GHELDERE , Garde de l'Hôtel des Monnoyes à Bruges , fut annobli par Lettres du 5 Juillet 1727.

Les armes sont : *parti d'azur , au lion contourné d'or , & d'or , au lion de sable ; l'écu enté ou chapé d'argent , à un tourteau de gueules.*

1727. NICOLAS-ANTOINE DE BACCRE , ancien Echevin d'Ath , fut annobli par Lettres du 7 Juillet 1727.

Les armes sont : *d'argent , à la croix pastée , alésée & recroisettée de gueules , accompagnée de trois étoiles à six rais de même , 2 en chef , 1 en pointe.*

1727. CHARLES DE WESEMAEL , ancien Echevin de Mons & Député des Etats de Hainaut , Intendant de la Maison d'Artemberg , puis Surintendant du Mont de Piété à Mons , fut annobli , par Lettres du 20 Août 1727.

1727. JEAN-JOSEPH DE LE CROIX , Avocat au Conseil de Hainaut & Châtelain de Leuze , fut annobli par Lettres du 23 Août 1727.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'argent , chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable , & accompagné de trois croisettes d'argent , 2 en chef , 1 en pointe.*

1727. JEAN-JAQUES PEËTERS dit STOMMELINS , Bailli du Pays de Rodes & Député ordinaire du Pays d'Alost , obtint des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 27 Août 1727.

1727. FERDINAND DU BELLOY , demeurant à Mons en Hainaut , fut annobli par Lettres du 22 Sept. 1727.

Les armes sont : *d'azur , au chevron , accompagné de trois molettes d'éperons , le tout d'or.*

1727. OTHON DE LAVAL , Seigneur du Mesnil en partie , Lieutenant-Prévôt & Contrôleur du Comté de Chiny , résidant à Izel au Pays de Luxembourg , obtint réhabilitation & confirmation de noblesse , par Lettres du 30 Oct. 1727.

Ses armes sont : parti d'or , à une demi-aigle de l'Empire de sable mouvante de la partition à dextre , & de sable , au croissant d'argent tourné à sénestre ; au chef d'azur brochant sur le parti , chargé de deux étoiles à six rais d'or ; sur le tout un écusson haussé d'or , chargé de quatre fascés de sable.

1727. PIERRE PROLI , natif de Milan & mort à Bruxelles en 1732 , fut annobli par Lettres du 17 Nov. 1727 , & obtint la permission de trafiquer en gros sans déroger , par Acte du 1 Fév. 1730.

Les armes sont : coupé , au 1 d'argent , à une aigle de sable couronnée d'or , soutenue d'une devise de gueules ; au 2 d'argent , à trois bandes de gueules.

1727. MAXIMILIEN-ANTOINE VAN SCHUTTEPUT , Seigneur de Haestode , Conseiller du Conseil de Brabant depuis le 2 Mars 1720 , obtint le titre de Chevalier , des Supports avec bannieres & une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 24 Nov. 1727.

1727. JEAN-PIERRE CAPITAINE , natif de Briourge au Duché de Luxembourg , fut annobli avec confirmation d'armes , par Lettres du 29 Nov. 1727.

Les armes sont : d'argent , à la fasce de sable , accompagnée en chef de trois merlettes de même , & en pointe d'une étoile à six rais de gueules , accotée de deux grappes de raisins de pourpre , feuillées & tigées de sinople , les tiges en bas.

1727. JEAN-PHILIPPE DE RICHEBOURG , domicilié à Gand , fut annobli par Lettres du 14 Déc. 1727.

Les armes sont : d'azur , au cerf passant d'or , sénestré en chef d'une quinte-feuille d'argent.

1728. HENRI-CHARLES DIRICX , natif de Louvain & domicilié à Bruxelles , fut annobli par Lettres du 7 Fév. 1728.

Les armes sont : *d'argent , au chevron de gueules , chargé de trois étoiles à six rais d'or , & accompagné de trois oiseaux de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , un cygne naissant s'efforçant d'argent , becqué de gueules.*

1728. JEAN-ÉTIENNE MIGETTE , natif de Virton au Pays de Luxembourg , obtint confirmation de noblesse , par Lettres du 26 Fév. 1728.

Ses armes sont : *de sable , à trois lions d'argent , couronnés d'or.*

1728. LINDEMAN-DE-NEVELSTEYN. L'Empereur Charles VI. par ses Lettres-patentes du 28 Fév. 1728 , accorda à JEROME-ALBERT DE LINDEMAN-DE-NEVELSTEYN , Seigneur de Vordesteyn , le titre de *Baron* , avec pouvoir de transférer ce titre à un de ses plus proches héritiers à dénommer.

1728. IGNACE-FRANÇOIS LE DUC , Seigneur de Mannuy St. Pierre , & PIERRE-FELIX-JOSEPH LE DUC son fils , furent créés Chevaliers , & obtinrent des Supports avec bannières & une couronné au lieu de bourlet , par Lettres du 13 Mars 1728.

Leurs armes sont : *de sable , à la croix ancrée d'argent ; au chef de même.*

1728. SCHILDE , Terre & Seigneurie en
H h 3

Brabant à 2 lieues d'Anvers , fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 17 Avril 1728, en faveur de JEAN-ALBERT VAN HOVE ; Ecuyer , Seigneur de Schilde , premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers & Député ordinaire des Etats de Brabant.

1728. DE BANDE. Ferdinand-Joseph DE BANDE , Seigneur de Breaugies , Rinfart , Beurieu , Engies , &c. obtint des Supports & le titre de *Baron* , applicable à quelque Terre située sous la domination de Sa Majesté Imp. & Cath. par Lettres du 8 Mai 1728.

Ses armes sont : *d'azur , à une force de tondeur renversée d'argent , accompagnée de trois quintefeuilles de même , 2 en chef , 1 en pointe.*

1728. PARCQ , Baronnie en Brabant , fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur de LOUIS-JOSEPH DE STEELANT , Seigneur de Bergh , Lille , Perregate , &c. ancien Boutguemaitre de Bruxelles , avec pouvoir de se qualifier Baron de Parcq , par Lettres du 22 Mai 1728.

Ses armes sont : *de gueules , à la fasce d'argent , chargée de quatre sautoirs accolés & rangés en fasce d'azur.*

1728. Les enfans de JEAN VAN DER STRICHT , Seigneur de la Cour de Caneghem , ancien Echevin de Gand , furent annoblis sur la requête de Marie-Agnès de Calendries sa veuve , par Lettres du 26 Mai 1728.

Les armes sont : *de sable , au chevron , accompagné de trois tours , le tout d'or.*

1728. ROMRE'E. Pierre-François-Vital de

ROMRÉE, Ecuyer, Seigneur de Bonheyden, Mazée, Paddenborch, Caneghem, &c. ancien Bourguemaître de Malines, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Juin 1728, le titre de *Comte* applicable pour lui & ses descendans mâles & femelles sur quelque Terre dans les Pays-Bas.

Pierre-François-Vital, Comte de Romrée, avoit pour III. ayeul *Jean* de Romrée, Ecuyer, qui avoit épousé *Catherine* de la Marck, fille de *Mauger*, Seigneur de Verennes, & de *Mario* de Hofden, de laquelle il eut *Jean* de Romrée II. du nom, Gentilhomme de la Maison de l'Empereur *Maximilien II.*, allié à *Emerentiane* Vuesels, Dame de Paddenborch, fille de *Philippe*, & d'*Emerentiane* Sterck. De ce mariage vint *Jean* de Romrée III. du nom, Seigneur de Fraypont, de Vifné & du tiers de la Chapelle en Condroz, Gentilhomme de la Maison des Archiducs *Albert & Isabelle*, créé Chevalier le 30. Nov. 1622, & allié 1. à *Jeanne* de Berchem, de laquelle vinrent *Guillaume-Arnould* de Romrée Lieutenant de la Garde Royale des Hallebardiers à Bruxelles, & *Antoine* de Romrée, qui épousa *Marie-Claire* de la Broye Chanoinesse de Denain. 2. à *Catherine* Scholier, sœur de *Pierre* créé Chevalier le 6 Avril 1629, dont il eut *Jean-Charles* de Romrée, Seigneur de Mazée, Bourguemaître de Malines en 1676, 1677, 1678, 1679, & 1681. Celui-ci épousa *Lucrece* van Hoof, fille de *Jean* & de *Jeanne* Kerremans, & en eut entre autres *Pierre-François-Vital*, créé Comte de Romrée comme il a été dit ci-dessus, & marié à *Marie-Anne-Thérèse* Bauwens-van-der-Boyen sa cousine-sougermaine, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Engelbert* de Romrée, Comte de Jo-doigne, Seigneur de Bonheyden, Zellar, &c. allié à *Jeanne-Isabelle* Vecquemans, fille de *Jean-Joseph*, créé Baron de Vecquemans le 21 Avril 1697, & de *Regine-Marie* van Horenbeke. Il a eu de ce mariage trois fils & une fille, *Isabelle-Thérèse-Joseph* de Romrée, mariée à *Jean-Philippe-René-Joseph* d'Yve, Vicomte de Bavay, Député de l'Etat Noble de Hainaut en 1749, 1750, & 1751.

2. *Marie-Claire-Philippine* de Romrée, née le 25 Juin 1688, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1733, & mariée 1. le 31 Août 1706 à *Jean-Pierre* Coloma, Baron de Morienfart, né à Anvers le 15 Mai 1670, mort à Malines le 5 Mai 1714. 2. le 21 Fév. 1729 à *Jean-Alphonse* Comte de Coloma, Conseiller Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, frere de son premier mari. Voyez ci-devant au Comté de BORNHÉM, I. Part. page 352 & suiv.

1728. FRANÇOIS ROUSSEAU, fut annobli conjointement avec ses freres ETIENNE & JACQUES ROUSSEAU, par Lettres du 19 Juillet 1728. *François & Etienne*, ont obtenu le même jour la permission de trafiquer en gros sans déroger à leur noblesse.

Les armes sont : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois oiseaux de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'argent.

1728. NICOLAS-GILLES CHARLEZ, natif d'Ath & domicilié à Mons, fut annobli par Lettres du 19 Juillet 1728.

Les armes sont : d'argent, au chevron d'azur

chargé de deux glands & d'une étoile à six rais , le tout d'or.

1728. COLOMA. L'Empereur *Charles VI.* content des services que lui avoit rendu *JEAN-ALPHONSE COLOMA* , Conseiller-Régent de son Conseil Suprême des Pays-Bas , l'éleva par ses Lettres-patentes données à Gratz en Stirie le 3 Août 1728 à la dignité de *Comte* pour lui & ses hoirs mâles & femelles ; & au défaut d'hoirs , en faveur de son neveu le Baron de Morienart & de ses descendans de l'un & de l'autre sexe , lui permettant & à ses enfans qui auront le droit d'aînesse d'appliquer ce titre sur quelque Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas , & de faire supporter leurs armes décorées d'une couronne de Marquis , par deux aigles éployées d'or , lampassées de gueules ; & accordant à ses autres enfans & descendans qui n'ont point le droit d'aînesse , la permission d'orner leurs armes d'une couronne à perles posées à rez du cercle sans étaies , de retenir & porter les mêmes Supports , & de se qualifier *Messire* : S. M. I. & C. voulant perpétuer en la famille dudit *Jean-Alphonse Coloma* , la mémoire de ses signalés services , par ce témoignage de sa gratitude. *Voyez ci-devant au Comté de BORNHEM , I. Part page 352 & suiv.*

1728. CHRETIEN - LOUIS GEELHAND , Chanoine de la Cathédrale d'Anvers , fut annobli conjointement avec son frere *HENRI GEELHAND* , par Lettres du 6 Nov. 1728.

Les armes sont : *écartelé , au 1 d'azur , à une main gauche appaunée d'or ; au 2 d'argent , à un*

H h 5

ours de sable , rampant contre un chêne de sinople , posé sur une terrasse de même ; au 3 d'or , à trois treffles de sinople ; au 4 de sinople , à l'oiseau de proie d'argent , chaperonné de gueules.

1728. THEODORE-NICOLAS SCHOUTEN , natif d'Amsterdam , fut annobli par Lettres du 10 Nov. 1728.

Les armes sont : d'or , à la fasce de gueules , accompagnée de trois rencontres de busles de sable.

1728. AMOR-DE-SORIA. Jean AMOR-DE-SORIA , obtint de l'Empereur Charles VI. la permission de se qualifier *Baron* , & d'appliquer ce titre sur telle Terre que bon lui sembleroit , par Lettres-patentes du 10 Nov. 1728.

1728. NICOLAS-EDMOND DE SMACKERS , Seigneur de Mirwart & Montigny , domicilié à Luxembourg , obtint confirmation de noblesse , par Lettres du 13 Nov. 1728.

Ses armes sont : de sable , à une belandre d'or , équipée d'argent , le mât surmonté d'une couronne comtale d'or.

1728. REMACLE GROFFEY , Seigneur haut Justicier de Champion & de Vervox au Pays de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 16 Nov. 1728.

Les armes sont : d'azur , à trois fusées d'argent rangées en fasce.

1728. CHARLES-NICOLAS DE SOMBERGHE , Bailli & Receveur de Fontainè-l'Evêque , obtint réhabilitation de noblesse par Lettres du 10 Déc. 1728.

Ses armes sont : parti d'argent & de gueules ,

au sautoir alésé de l'un à l'autre ; au chef d'or brochant sur le parti.

1728. MARCHANT. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ses Lettres-patentes du 10 Déc. 1728, des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* à THOMAS DE MARCHANT, Seigneur d'Anferbourgh, Sept-Fontaines & autres lieux, avec faculté d'affecter ce titre sur quelque une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de sable, couronné d'or ; au 2 & 3 d'argent, à une herse triangulaire de sable.*

1728. QUENTIN-JOSEPH GUISLAIN, demeurant à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 20 Déc. 1728.

Les armes sont : *de sable, au chevron, accompagné en chef de deux poissons renversés, & en pointe d'un gland feuillé & tigé, la tige en bas, le tout d'or.*

1729. CLAUDE DE NISRAMONT, Seigneur de Mabouge, Avocat au Conseil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 27 Janv. 1729.

Les armes sont : *de gueules, au léopard lionné d'or.*

1729. Les enfans de PIERRE-JOSEPH PANGAERT, Conseiller & Receveur Général des Medianates & Provéedor des Troupes à Bruxelles, & de *Marie-Anne Vleys*, furent annoblis avec rétroaction de noblesse en la personne de feu leur dit pere, par Lettres du 29 Janv. 1729.

1729. MARTIN ROBYNS, Entrepreneur-Général des Fourages & Provéedor des Vivres des Armées de Sa Majesté aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 4 Fév. 1729.

Les armes sont ; de sable , à deux bagues-d'or avec leurs chatons garnis d'un rubis , l'une en chef sur le second quartier & l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc canton de sinople , chargé d'un poisson d'argent , posé en bande.

1729. JACQUES VERSEYDEN , Seigneur de Zyl , natif de Leyde & domicilié en Brabant , obtint des Supports avec bannieres , une couronne au lieu de bourlet & la permission de porter le nom de *Versejden-de-Varick* , par Lettres du 4 Fév. 1729.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 de sinople , à trois oiseaux mal ordonnés d'or , qui est Versejden ; au 2 & 3 d'argent , à trois têtes de lions arrachées de gueules , lampassées & couronnées d'azur , qui est Varick.

1729. ANTOINE BOULE , Seigneur de Farvacq , du Châtelier & autres lieux en Hainaut , fut annobli par Lettres du 16 Fév. 1729.

Les armes sont : d'azur , au chevron , accompagné en chef de deux besans , & en pointe d'un lion , le tout d'or.

1729. GABRIEL-FRANÇOIS DE FRAYE , obtint confirmation de noblesse & des Supports avec bannieres , par Lettres du 5 Mars 1729. Il étoit fils de *Pierre de Fraye* , Juge de la Chasse & de la Pêche dit le Consistoire de la Trompe à Bruxelles , & de *Marie-Anne Schelkens*.

1729. RUYSSCHEN. Guillaume-Claude-Joseph de RUYSSCHEN , Ecuyer , natif de Gand & domicilié à Malines , fut créé *Baron de Ruysschen* lui & ses descendans mâles & femelles , par Lettres du 27 Avril 1729 , & obtint par

Acte du 14 Sept. suivant, la permission d'appliquer ce titre de Baron sur une Terre ou Seigneurie à son choix. Il étoit fils de *François-Philippe de Ruysfchen*, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, mort à Gand le 15 Fév. 1731, & de *Marie-Philippine d'Hane*, morte le 17 Sept. 1724; & petit-fils de *Jean-Antoine de Ruysfchen*, Seigneur d'Elissem, Marquette, Battershem, &c. mort le 26 Juin 1670, & de *Marie-Agnès Vecquemans*. Voyez ci-devant à l'article du Comté d'ELISSEM, page 577 & suiv.

1729. JEAN-CHARLES BOSSCHAERT, ancien Grand-Aumonier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Mai 1729.

Les armes sont: écartelé, au 1 & 4 d'or, à l'arbre sec de sable, accompagné de trois merlettes de même; au 2 & 3 d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre clefs de même. L'écu timbré d'une casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une merlette de sable.

1729. ALBERT-JOSEPH EMTINCK, d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Mai 1729.

Les armes sont: écartelé, au 1 & 4 d'argent, à l'aigle de sable; au 2 & 3 de gueules, à une porte de ville d'argent, flanquée de deux hautes tours couronnées de même; sur le tout de sable, à une gerbe d'or.

1729. FRANÇOIS-BERNARD DE SMET, Seigneur de Leystraeten & Tervarent, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du 4 Août 1729.

Les armes sont: coupé d'azur & de sable, à trois Anémones d'argent, boutonnées de sinople brachantes sur le tout, 2 & 1.

1729. ANDRE'-CHARLES COENE , Bailli de Rodes & Député ordinaire du Pays d'Alost , fut annobli par Lettres du 6 Sept. 1729.

Les armes sont : *d'argent , à la fasce de sable , chargée de trois tours d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de sable.*

1729. NICOLAS LE BLON , Conseiller & Receveur-Général de l'extraordinaire de la Province de Flandres , fut annobli par Lettres du 20 Sept. 1729.

Les armes sont : *d'azur , à une sirene d'argent sur une mer de même , couronnée d'or , peautrée & lorrée de gueules.*

1729. BARTHELEMI VAN OPHOVEN , Echevin de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres du 15 Oct. 1729.

Les armes sont : *d'azur , au chevron cousu de sable soutenu d'un autre chevron d'argent , surmonté d'une étoile à six rais d'or , & accompagné en pointe d'un arbre de même.*

1729. JEAN-BAPTISTE & FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE PANGAERT , freres , furent créés Chevaliers & obtinrent une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 26 Oct. 1729.

1729. BAUDOIN WAUTERS , Prêtre , demeurant à Bruges , fut annobli avec ses cinq fils procrées ci-devant en mariage légitime de Marie de Laete , par Lettres du 3 Déc. 1729.

Les armes sont : *d'or , au chevron de gueules , accompagné de trois merlettes de sable.*

1730. HENRI-JOSEPH VLEYS , Seigneur de

Tehdoele, domicilié à Bruges, fut annobli par Lettres du 1 Fév. 1730.

Les armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux treffles, & en pointe d'un croissant figuré & tourné à dextre, le tout d'or.*

1730. MARC-CHARLES & FRANÇOIS-JEAN-DOMINIQUE VLEYS, freres, natifs de Bruges; furent antioblis avec rétroaction de noblesse en la personne de feu *Jean-Baptiste* Vleys leur pere, par Lettres du 12 Fév. 1730.

Les armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef d'un soleil à dextre, & d'un croissant figuré & tourné à droite, à senestre, & en pointe d'une treffle, le tout d'or.*

1730. MARIE-THERÈSE ROUILLON DE CASTAIGNE, obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son époux ANTOINE BELHOMME, en son vivant Seigneur de Bois, Ophain & Seigneur-Isaac, Prévôt de Louge & Conseiller Receveur-Général des Aides & Subsidés du Comté de Hainaut, par Lettres du 22 Fév. 1730.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, accotée de deux lions de même.*

1730. CANO & MEGHEM. Alexandre-Michel-Joseph de CANO, Seigneur de Bolines, Mol, Balen, Desschel, &c. ancien Echevin de Bruxelles, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron de Cano & de Meghem*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Fév. 1730.

1730. JEAN-FRANÇOIS-DOMINIQUE VAN BUGGENHOUT, Secrétaire de la Ville de Louvain, fut annobli conjointement avec son frere ARNOULD-JOSEPH VAN BUGGENHOUT, Recteur Magnifique de l'Université de Louvain, Docteur, & Professeur ordinaire en Droit Canon & en Droit Civil, Président du Collège de St. Donat, & Chanoine du Chapitre de Nivelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juin 1730.

Les armés sont : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au sautoir alésé & cramponné d'argent; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent; sur le tout d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux fleurs-de-lis de même.*

1730. MANGIN. François-Blaise MANGIN, Capitaine de Grénadiers dans le Régiment de Dragons du Général Comte de Jorger, natif de St. Medard en Lorraine, fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui & ses descendans mâles & femelles par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Juin 1730, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles Terres qu'il trouvera convenables.

1730. JEAN MANGIN, Prévôt de Remich & Greven-Macheren, puis Secrétaire & Greffier en Chef du Conseil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 1 Juillet 1730:

Les armes sont : *d'azur, au rencontre de buffe d'argent, accorné & bouclé d'or, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef, une en pointe.*

1730. PIERRE-IGNACE COENE, Seigneur de Calckers, du Pilloy, de Patures & de la Blanche-Motte, natif de Séville & domicilié à

Lille , obtint réhabilitation de noblesse avec Supports & couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 5 Août 1730.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 de gueules , à un fer de moulin d'argent en sautoir , alésé , paré , arché & ouvert en losange ; au 2 & 3 d'argent , à la fasce de gueules , chargée de trois tours d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de sable.

1730. GUILLAUME ARCHDEACON , demeurant à Bruges , obtint la permission de trafiquer en gros sans déroger à sa noblesse par Acte du 12 Août 1730.

1730. NICOLAS PORTER , domicilié à Bruges , obtint la permission de trafiquer en gros sans déroger à sa noblesse par Acte du 14 Oct. 1730.

1731. JAQUES VERANNEMAN , Seigneur de Lannoy , la Follie , Gentbrugge , Poele , &c. domicilié à Bruges , sa patrie , fut annobli , créé Chevalier , & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 30 Janv. 1731.

Les armes sont : échiqueté d'or & de gueules.

1731. HENRI-LAURENT VOTHIER , demeurant à Namur , fut annobli par Lettres du 17 Fév. 1731.

Les armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'azur , à deux barres d'or ; au 2 & 3 d'or , au lion de sable , tenant de la patte droite un sabre recourbé d'argent , la garde d'or , menaçant de frapper ; sur le tout de gueules , à trois chaudières d'or.

1731. FRANÇOIS-EDOUARD-ANTOINE DE

HEYDEN , Conseiller d'Epée au Conseil de Luxembourg & Député de l'Etat Noble de la même Province , fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 18 Avril 1731.

Ses armes sont : *d'argent , à la fasce de sable , accompagnée de trois lions de gueules.*

1731. FLODORP. Jean-Pierre-Touffaint de FLODORP , Seigneur de Clabbecq-en-Marche , Grimberghe & autres lieux , fut créé avec ses descendants mâles & femelles , *Vicomte de Flodorp* , avec permission d'affecter ce titre sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite , par Lettres du 19 Mai 1731.

1731. DU BUZ. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres-patentes du 30 Mai 1731 accorda des Supports avec bannieres & le titre de *Comte* à PHILIPPE-EMMANUEL DU BUZ , Seigneur de Moustier , la Motte , Sempy , Augimont , &c. pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ledit titre sur quelque Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : *d'azur , au chevron d'argent , chargé de deux flèches de sable , & accompagné de trois molettes d'éperons d'argent.*

1731. GUILLAUME-NICOLAS MOREAU , Seigneur de Bioul au Comté de Namur & de Dommelbroeck en Flandres , Bailli & Mayeur de Charleroy , fut créé Chevalier , & obtint confirmation de noblesse , Supports , bannieres , & couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 9 Juin 1731.

Ses armes sont : *d'or, à un fer de lance de sable.*

1731. JOSEPH GOUPY, Seigneur de Vertryck & du Vicomté de Quabeek, natif de la Touraine & domicilié en Brabant, fut annobli par Lettres du 22 Juillet 1731.

Les armes sont : *d'argent, à deux fasces de sable.*

1731. GILLES DE SAGER, Avocat au Conseil de Brabant, fut annobli par Lettres du 15 Août 1731.

Les armes sont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au sauvage au naturel, tenant une massue de même, & posé sur une terrasse de sinople, accompagné en chef d'un lambel de trois pendans de gueules; au 2 & 3 d'argent, à trois chapeaux de gueules, avec des cordons pendans de même.*

1731. LOUIS-BONAVENTURE VAN DE WOESTYNE, Conseiller-Asseffeur du Mont de Piété de Gand, puis Secrétaire de la même Ville, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 17 Oct. 1731.

Ses armes sont : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même; à la bordure componnée d'or & de gueules.*

1731. VILLEGAS. Gaspard-Joseph de VILLEGAS, Conseiller du Conseil de Brabant, fut élevé à la dignité de *Vicomte* pour lui, ses hoirs & successeurs, par Lettres du 20 Oct. 1731. Il étoit second fils de *Paul-Philippe* de Villegas, Seigneur de Luttre, & d'*Anne-Thérèse-Hyacinthe* de Kinschot, Comtesse héritière de St. Pierre-Yette; & petit-fils de *Paul-Melchior* de Villegas, I. Baron d'Hovorst, & d'*Isabelle* van Ophem.

Le Vicomte de Villegas avoit épousé *Marie-Françoise* de Coxie , & mourut sans postérité le 1^r Janv. 1738.

Il portoit pour armes : écartelé , au 1 d'argent , à une croix vidée & enhendée de sable , à la bordure componnée de seize pieces de gueules & d'argent , chaque compon de gueules chargé d'une tour d'or , & chaque compon d'argent d'une chaudiere de sable , qui est Villegas ; au 2 d'or , à la fasce breteffée & contre-breteffée de sable , qui est Kinschot ; au 3 d'argent , à une bande fuselée de gueules de cinq pieces , qui est van Ophem ; au 4 fascé d'or & de sinople de six pieces , qui est Oyenbrugge. L'écu timbré d'une couronne de Comte , par concession dudit jour 20 Oct. 1731.

1731. JAQUES-JOSEPH BAUWENS, Avocat au Conseil de Flandres , fut annobli par Lettres du 17 Nov. 1731.

Les armes sont : d'azur , à deux fasces d'argent , surmontées de trois fleurs-de-lis de même , 2 & 1.

1731. DEFFONSECA. Marc , Baron DEFFONSECA , Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays - Bas à Vienne , obtint de l'Empereur *Charles VI.* la permission de se qualifier *Comte* , & d'appliquer ce titre sur telle Terre que bon lui sembleroit , par Lettres du 24 Déc. 1731.

1732. DE VEYDER. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres du 10 Janv. 1732. accorda à FRANÇOIS-MAURICE DE VEYDER , Seigneur de Malberg , Mehr , Bettenfeld , Obersche , Heyer , Hobenzelz , &c. des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* , pour lui , ses hoirs

& successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ce titre sur quelqu'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 d'or , à un ours de sable passant ; ayant au col une chaîne de même , qui lui passe dessus le dos & dessous les pattes de derrière ; au 2 & 3 d'argent , à l'écuillon de gueules.*

1732. GUTIERREZ DE LARA. Don Joseph GUTIERREZ-DE-LARA , Secrétaire & premier Official des affaires du Roiaume de Sicile , fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , par Lettres du 10 Janv. 1732.

1732. STEGNER. Chrétien de STEGNER , Chevalier du Saint Empire , obtint des Supports & le titre de *Baron* , applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas , par Lettres du 16 Janv. 1732.

1732. SURMONT. Jaques-Jean-Benoît de SURMONT-DE-VLOOSWYCK , Chevalier du St. Empire , obtint par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 14 Fév. 1732 le titre de *Vicomte* , applicable pour lui & ses descendants mâles & femelles , sur quelque Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : *de sable , à la fasce breteffée & contre-breteffée d'argent.*

1732. LOUIS DE LA HAMAIDE , domicilié à Ath , fut annobli par Lettres du 28 Mars 1732.

Les armes sont : *d'or , à trois hamaïdes de gueules , surmontées d'un croissant de sable.*

1732. FRAULA. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres du 23 Avril 1732, enrégistrées en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 9 Juin suivant, accorda des Supports & le titre de *Vicomte* à THOMAS FRAULA, Seigneur de Rosierbois, Conseiller d'Etat & ancien Directeur Général des Domaines & Finances des Pays-Bas; & par autres Lettres du 21 Juillet 1736, enrégistrées au même endroit le 15 Oct. suivant, ce Prince le décora de celui de *Comte* & titres applicables sur quelques Terres des Pays-Bas sous la domination de S. M. I. & C. & successibles à l'aîné de ses enfans mâle ou femelle.

Le Comte de Fraula étoit issu d'une noble famille Napolitaine, qui tire son nom de la Terre de Fraula située entre les Villes de Naples & d'Acerra. Il avoit pour bisayeul *Jacomo Fraula*, Ecuyer, qui avoit épousé *Zenobie* de Millo, de laquelle il eut *Virgilio Fraula*, Ecuyer, né le 30 Oct. 1588, lequel vint dans les Pays-Bas en qualité de Lieutenant-Colonel pour *Philippe II.* Roi d'Espagne, auquel il fut attaché jusqu'à la fin de ses jours, ayant été tué à son service en combattant avec beaucoup de valeur. Il avoit épousé le 31 Mai 1612 *Jeanne Motkin*, qui le rendit pere entre autres, 1. de *Marc Fraula*, né le 30 Juin 1613, lequel, à l'exemple de son pere, servit très-fidèlement le Roi *Philippe IV.* en qualité de Capitaine de Cuirassiers, & mourut en 1642 des blessures qu'il reçut à la bataille de Honcourt; 2. de *Nicolas Fraula*, Ecuyer, Commissaire Extraordinaire des Montres des Gens de Guerre & Pagador Général des Armées de S. M. C. né le 18 Oct. 1614. Celui-ci épousa le 8 Janv. 1643 *Marie Anthoine*, & en eut

entre autres , 1. *Thomas* qui fuit : 2. *Emmanuel* , dont il sera parlé après son frere : 3. *Martin Fraula* , né le 10 Juin 1657 , Colonel de Cavalerie , Brigadier des Armées d'Espagne , Gouverneur de Vic en Catalogne , mort à Tortone le 25 Août 1717.

Thomas Fraula naquit le 11 Janv. 1646 , & fut créé Vicomte le 23 Avril 1732 , & Comte le 21 Juillet 1736 , comme il a été dit ci-dessus. Il mourut le 24 Avril 1738 , & avoit épousé le 27 Sept. 1680 sa cousine-germaine *Marie-Alexandrine* Anthoine , morte en 1723 , fille de *Jean-Baptiste* Anthoine , Chevalier , Directeur de la Poste d'Anvers , & de *Marie-Suzanne* de Lannoy. Leurs fils aîné *Jean-Baptiste-Joseph* , Comte de Fraula , Conseiller d'Etat , & Président de la Chambre des Comptes à Bruxelles , a été marié à *Suzanne-Isabelle* le Cat , de laquelle il a eu ,

1. *Louis-Grégoire-Joseph* , Comte de Fraula , qui n'est point encore marié.

2. *Marie-Suzanne-Josephe* Fraula , veuve de *Jean-Frédéric* , Baron de Beyer , qu'elle avoit épousé en 1728.

3. & 4. deux filles non-mariées.

5. & 6. deux autres Religieuses.

Le second fils de *Thomas* , premier Comte de Fraula , *Jean-Baptiste-Guillaume-Joseph* Fraula , Seigneur de Rosierbois & Amman de la Ville d'Anvers , fut créé *Vicomte de Fraula* par Lettres du 15 Sept. 1736 , & épousa *Anne-Marie* de Heuvel , dont il n'a point d'enfans.

Thomas-Augustin-Joseph Fraula , autre fils

de *Thomas*, a pour femme *Marie-Louise van Colen*, dont deux fils & deux filles.

François-Thomas-Joseph Fraula, Seigneur du Mets-Blanbois, Conseiller du Conseil de Brabant par Patentes du 12 Nov. 1717, quatrième fils de *Thomas*, est mort, & a laissé deux fils : 1. *Thomas-François-Joseph Fraula*, Seigneur du Mets-Blanbois ; 2. *Jean-Baptiste-Florent-Joseph Fraula*.

Thomas Comte de *Fraula*, a laissé encore quatre filles, dont deux Carmelites à Bruxelles ; les deux autres sont, 1. *Jeanne-Emmanuelle Fraula*, mariée à *Thomas-Emmanuel Fraula* son cousin-germain de pere & de mere : 2. *Marie-Alexandrine-Josephe Fraula*, alliée à *Philippe-Charles* de Schietere, Seigneur de Malstapel, Houtschen, Eeckhoutschen & Hauweelschen, Ecoutette de Bruges, mort vers l'an 1755.

Emmanuel Fraula, Ecuyer, né le 26 Déc. 1653, frere de *Thomas*, Comte de *Fraula*, fut Colonel propriétaire d'un Régiment de Cuirassiers de son nom, Inspecteur-Général de Cavalerie, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Catholique, & mourut en 1741, ayant épousé 1. le 4 Oct. 1691 sa cousine-germaine *Isabelle-Claire* Anthoine, sœur de pere & de mere de la femme de *Thomas*, Comte de *Fraula* son frere aîné, morte en 1694. 2. en 1697 *Jean-Françoise*, fille de *Jean-Jaques* d'Hinslin, Chevalier, Seigneur de Maibe & Flawinæ. Du premier lit vint pour fils unique *Thomas-Emmanuel Fraula*, né le 23 Juillet 1692, & mort en 1740, ayant été marié le 27 Déc. 1714 à sa cousine-germaine de pere & de mere *Jeanne-*
ne-

me-Emmanuelle Fraula, fille de *Thomas*, Comte de Fraula, & de *Marie-Alexandrine Anthoine*. De cette alliance naquirent *Isabelle-Barbe-Josepha Fraula*, femme de *Jean-Charles-Antoine* de Neuforge, Chevalier, originaire du Duché de Luxembourg, qui en a des enfans ; & *Charles-Joseph*, Baron de Fraula, Chef-Mayeur de la Ville & dépendances de Vilvorde, né en 1717, qui a épousé en premières nœces le 15 Avril 1743 *Angelique-Antoinette Cools*, née en 1713, & morte le 22 Fév. 1748, & en secondes nœces le 26 Oct. de la même année, *Marie-Magdelene* le Brum-de-Miraumont, fille de *Maximilien Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Puiffieux, Bacquelroy, &c. & d'*Agnès Modé*. Ses enfans sont,

Du premier Lit.

1. *Thomas-Augustin-Joseph Fraula*, né le 6 Mai 1747.

2. *Jeanna-Ignace-Josephe-Charlotte Fraula*, née le 24 Avril 1744.

3. *Marie-Isabelle-Josephe Fraula*, née le 25 Sept. 1745.

Du second Lit.

1. *Jean-Charles-Antoine Fraula*, né le 30 Juin 1751.

2. *Jean-Joseph-Nicolas Fraula*, né le 5 Déc. 1752.

3. *Hyppolite-Pierre-Daniel Fraula*, né le 27 Fév. 1754.

4. *Faques-Joseph Fraula*, né le 20 Juin 1756.

5. *Marie-Anne-Françoise-Louise Fraula*, née le 26 Mai 1755.

II. Part.

I i

Emmanuel de Fraula , nommé ci-dessus , & eu de son second mariage ,

1. *Joseph-Emmanuel* Fraula , Capitaine & Adjudant-Général de la Cour de Bruxelles.

2. *François-Joseph* Fraula , Jésuite , Prédicateur de la Cour de Bruxelles.

3. *Jean-Baptiste* Fraula , Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne.

4. *Albertine-Guillaume* Fraula.

5. *Anne-Thérèse* Fraula.

Les armes de la Maison de Fraula sont : *d'azur , à la fasce échiquetée d'or & de gueules de trois , sires , accompagnée de trois quintes-feuilles d'argent , boutonnées d'or.*

1732. **JACQUES-BENOIT PAUWENS** , Seigneur de Houten , Secrétaire du Conseil de Brabant , fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Août 1732 , & ce Prince lui donna pour armes : *un écu de sable , au paon rouant d'or , posé sur une terrasse de sinople.* Le 2 Nov. 1733 , ce même Prince , par de nouvelles Lettres-patentes , lui accorda le titre de Chevalier , des Supports avec bannieres , une couronne au lieu de bourlet , & la permission de changer son nom en celui de **POWIS** , & ses armes en *un écu d'or , au lion de gueules.*

1732. **DENIS-JOSEPH MARIN** , Seigneur de la Motte , Receveur-Général de la Province de Hainaut , obtint rétroaction de noblesse , avec Supports & bannieres , par Lettres du 10 Sept. 1732.

Ses armes sont : *d'azur , au chevron , accompagné de trois tressles , le tout d'or.*

1732. RUYSBROECK , Seigneurie en Brabant , fut érigée en Comté par Lettres du 20. Sept. 1732 , en faveur & en considération de la noble extraction de GASPARD-HENRI-RENE' , BARON D'YVE-D'OSTICHE , Seigneur de Warelles , grand & petit Rouffi , Rottebroeck , Ruysbroeck , &c. qui obtint par les mêmes Lettres des Supports & la permission de porter sur ses armes une couronne de Marquis.

1732. FRANÇOIS SCHILDER , ancien Aumonier de la Ville d'Anvers , fut créé Chevalier & obtint une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 8 Oct. 1732.

Ses armes sont : *d'argent , à deux pals d'azur , accompagnés en chef de trois merlettes de sable , à la fasce vivrée de gueules brochante sur le tout.*

1732. PIERRE VAN CUTSHEM , Secrétaire du Conseil de Brabant , fut annobli par Lettres du 6 Déc. 1732.

Les armes sont : *écartelé , au 1 & 4 de sinople , à deux faucilles d'argent , emmanchées d'or , affrontées & posées en chevron , accompagnées de trois étoiles à six rais aussi d'or , 2 en chef , 1 en abysme ; au 2 & 3 de sable , à trois pals d'or , au chef d'argent , chargé de trois merlettes de sable.*

1733. CHARLES-HENRI COPPIETERS , Seigneur de Cruyshille , fut annobli par Diplôme de l'Empereur Charles VI. du 21 Avril 1733 , enregistré dans la Matricule de l'Empire.

1733. JEAN-CHARLES HUGO , Officier & Bailli de Villemont & de Ste. Marie , domicilié à Belle-Fontaine au Pays de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 2 Mai 1733.

Les armes sont : *parti d'azur & de gueules , au lion d'argent , couronné d'or brochant sur le tout.*

1733. Les enfans de PIERRE VAN THIE-NEN , Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruges , furent annoblis sur la requête de *Jeanne-Antoinette Terwe* la veuve , par Lettres du 3 Juin 1733.

Les armes sont : *d'or , à dextre un palmier de sinople , posé sur une terrasse de même ; à sénestre un ours posé de bout sur ses pieds de derrière de sable , accolé d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sinople , & au-dessus en cimier , un ours naissant de sable , accolé d'argent.*

1733. Les enfans de JACQUES VAN OCHER-HOUT , de Bruges , furent annoblis sur la requête de *Jeanne-Antoinette Terwe* la veuve , par Lettres du 3 Juin 1733.

Les armes sont : *d'argent , à l'écureuil rampant de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules , & au-dessus en cimier , un écureuil issant de gueules.*

1733. CUVELIER. François-Gaston CUVELIER , Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne , obtint en considération de ses services , des Supports & le titre de *Comte de son nom* , pour lui & ses descendans mâles & femelles , applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas , par Lettres du 24 Juin 1733.

Ses armes sont : *d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois arbalètes d'argent.*

1733. Les enfans de feu PIERRE PROLI , ont obtenu la permission de trafiquer en gros fans déroger à leur noblesse par Acte du 8 Juillet 1733.

1733. LAMBERT RENETTE , de Bruxelles , fut annobli par Lettres du 29 Juillet 1733.

Les armes sont : *d'azur , au sautoir alésé d'or , accompagné d'une merlette de même en chef , & de trois pommes-reinettes aussi d'or , tigées d'argent , 2 aux flancs , 1 en pointe.*

1733. JEAN-BAPTISTE CORNELISSEN , ancien Receveur-Général & second Trésorier de la Ville d'Anvers , fut annobli par Lettres du 8 Août 1733.

Les armes sont : *parti & emmanché de sable & d'or de quatre pointes & une demie ; au chef d'azur , charge d'une coquille d'or , accotée de deux losanges d'argent.*

1733. FRANÇOIS-DOMINIQUE & JACQUES-TOUSSAINT-DOMINIQUE CARY , freres , furent annoblis , & obtinrent la confirmation de l'adoption faite en leur faveur par *Thomas-Maxilien* Neyts Seigneur de Cleyhem , & la permission pour eux & leur postérité de porter le nom & les armes de NEYTS , par Lettres du 30 Sept. 1733.

1733. LAURENT LE JOEUNE , Seigneur de la Cour & Ban de Lulange au Duché de Luxembourg , fut annobli conjointement avec ses freres *Jean-Baptiste* , Avocat au Grand-Conseil à Malines , & *Joséph* le Joeune , Seigneur propriétaire de la Cour Fonciere de Fanzel , par Lettres du 30 Oct. 1733.

Les armes sont : d'azur , au chevron d'or , chargé de trois œillets au naturel , feuillés & tigés de sinople , accompagné de trois étoiles à six rais d'or , 2 en chef , 1 en pointe.

1733. NORBERT-FRANÇOIS BOLS , Seigneur d'Arendonck , domicilié à Turnhout en Brabant , fut annobli par Lettres du 7 Nov. 1733.

Les armes sont : de gueules , à deux lions d'or , affrontés & jouant de la patte , posés sur une terrasse de sinople ; au chef soussu d'azur , chargé de trois besans d'or.

1733. Les enfans de PIERRE-JAQUES SCHOUTHEET , Bourguemaître de Tenremonde , furent annoblis sur la requête de Mathilde-Louise van Calendries sa veuve , par Lettres du 14 Nov. 1733.

Les armes sont : de sable , aux caps d'or , trois en fasce. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , une lion issant de gueules entre un vol , dont une partie est d'or & l'autre de sable. Devise , in compe de virtus.

1733. SANDROUIN. Gédéon de SANDROUIN , Seigneur de Heppignies au Comté de Namur , obtint des Supports & le titre de Vicomte , applicable sur telle Terre qu'il choisiroit , par Lettres du 14 Nov. 1733.

Les armes sont : de gueules , à trois foinnes l'une sur l'autre d'or.

1733. LEOPOLD-ANTOINE-JOSEPH DE HARVEN , Seigneur de Harweng , Avocat au Conseil de Hainaut & Capitaine d'une Compag-

nie Bourgeoise de la Ville de Mons , fut annobli par Lettres du 21 Nov. 1733.

Les armes sont : *de gueules , au chevron , accompagné de trois quinte-fouillés , le tout d'argent.*

1733. GOOS. Jaques-Xavier GOOS , Secrétaire de la Ville d'Anvers , obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* , applicable sous le nom de *Goos* , sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Imp. & Cath. , par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Déc. 1733. Il étoit fils puiné de *Pierre Goos* , qui avoit obtenu des Lettres de Noblesse du Roi *Charles II.* le 27 Janv. 1676 , & d'*Anne-Isabelle Vecquemans*.

1734. JOSEPH VAN LAETHEM , Conseiller-Affesseur du Mont de Piété de Bruxelles & Commissaire - Général des Logemens des Gens de Guerre , obtint des Supports & le titre de Chevalier , par Lettres du 30 Janv. 1734.

1734. FRANÇOIS & GABRIEL-JOSEPH VAN LAETHEM , freres du précédent , obtinrent des Supports & le titre de Chevalier , par Lettres du 30 Janv. 1734.

1734. PHILIPPE-JOSEPH DU BUS , Receveur-Général des vingtièmes de la Ville de Mons , fut annobli par Lettres du 17 Avril 1734.

Les armes sont : *de gueules , au chevron , accompagné en chef de deux tressles & en pointe d'un croissant , le tout d'argent.*

1734. JAKES-ANDRÉ VAN PRAET , ancien Grand-Aumônier de la Ville d'Anvers , fut annobli par Lettres du 19 Mai 1734.

Les armes sont : d'argent , à trois treffles de sople.

1734. **ANDRE'-FRANÇOIS JAERENS**, Ecuyer , Roi & Héraut d'Armes de S. M. I. & C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny , & Conseiller & premier Roi d'Armes des Pays-Bas en survivance , obtint le titre de Chevalier & des Supports avec bannieres , par Lettres du 2 Juin 1734.

Il étoit issu de *Marcel Jaerens* , Ecuyer , qui de sa femme *Marie Berrewouts* , eut *Michel Jaerens* , Ecuyer , Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne , marié le 20 Fév. 1634 à *Catherine le Mire* , nièce de *Jean le Mire* , Evêque d'Anvers , & fille de *Thomas* , & de sa première femme *Catherine Sicherant* morte le 20 Sept. 1605 , à 36 ans. De cette alliance vint *Antoine-Ignace Jaerens* , Ecuyer , Capitaine d'Infanterie , puis Roi & Héraut d'Armes de S. M. C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny par Patentes du 3 Juillet 1698 , né le 12 Fév. 1635 , & mort à Bruxelles le 6 Mai 1711. Il avoit été marié le 17 Mars 1663 à *Catherine van den Bemden* , née le 4 Avril 1642 , morte le 20 Janv. 1729 ; elle le fit pere 1. d' *Antoine-Ignace* qui suit. 2. de *Charles-François* , Chanoine & Ecolâtre du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht , né le 15 Juillet 1671 , mort le 21 Juin 1744. 3. de *Barthelemi-Joseph* , dont il sera parlé après son frere aîné. 4. de *Jean-Baptiste* , Lieutenant au Régiment de Salablanca , mort sans alliance en 1708. 5. d' *André-François* , dont la postérité sera rapportée.

Antoine-Ignace Jaerens , Ecuyer , Lieutenant-

Colonel au service de l'Empereur *Charles VI.*, mourut le 28 Nov. 1740. Il avoit épousé en premières nûces le 27 Fêv. 1706 *Marie-Sara-Magdelene* van der Aa, morte le 14 Janv. 1712, fille de *Melchior*, & de *Sara* van Breuseghem ; & en secondes nûces le 26 Juin 1712 *Anne-Catherine* Loth aliàs l'Host, née le 15 Avril 1683, morte le 26 Avril 1739, fille de *Simon*, & de *Françoise* Sittaert. Il a eu pour enfans :

Du premier Lit.

1. *Antoine-Ignace-Marianus* Jaerens, Ecuyer, Echevin de la Ville d'Alost en 1757, 1758, & 1759, marié le 7 Oct. 1749 à *Barbe-Françoise* van den Broecke, de laquelle il n'a point enfans.

2. *Charles-Léopold-Dominique-Jean-Baptiste* Jaerens, Ecuyer, marié à Nivelles le 25 Mars 1734 avec *Marie-Magdelene-Joséphé-Sophie* de Lau, fille de *Jean-François*, & d'*Anne-Marie* de Charlez, de laquelle il a une fille unique, nommée *Marie* Jaerens.

Et du second Lit,

3. *Pierre-François* Jaerens, Ecuyer.

4. *Thérèse-Françoise* Jaerens, mariée le 2 Mai 1736 à *Gilles-Jean* Moors, Seigneur de la Baronnie d'Arquennes, dont plusieurs enfans.

5. *Anne-Marie* Jaerens, non-mariée en 1759.

6. *Isabelle-Catherine* Jaerens, non-mariée en 1759.

7. *Regine-Thérèse-Joséphé* Jaerens, morte sans alliance le 29 Oct. 1754, & inhumée à Vilvorde dans l'Eglise du Monastere des Religieuses de Sion.

Barthélemi-Joseph Jaerens, troisième fils d'*An-toine-Ignace* & de *Catherine* van den Bemden, naquit le 12 Juillet 1681, & fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui, ses hoirs & successeurs, avec permission de porter & relever les nom & armes de la noble & ancienne famille de VAN DEN HEETVELDE, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Fév. 1739. Il étoit alors Lieutenant-Colonel, & Sergent-Major de la Ville de Tenremonde, fut fait Lieutenant-Gouverneur de la même Ville par Patentes du 3 Juillet 1749, Colonel le 20 Oct. 1751, & Général-Major des Armées de l'Imperatrice-Reine au mois d'Août 1759. Il a épousé le 1 Nov. 1710 *Marie-Caroline-Cornelie* van den Heetvelde, née le 26 Mai 1689, morte le 24 Janv. 1722, fille unique de *Jean-Edouard* van den Heetvelde, Ecuyer, Seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, &c. & de *Marie-Petronille* Terlinden. De ce mariage il a eu pour enfans,

1. *Barthelemi-Joseph-Charles* van den Heetvelde dit Jaerens, Ecuyer, Seigneur d'Haetgoet, Uytberghen, &c. Haut-Echevin du Pays de Tenremonde, qui n'est point encore marié.

2. *Marie-Anne* van den Heetvelde dit Jaerens, Dame de Schoonendaël, morte le 19 Mars 1758, sans avoir été mariée.

3. *Petronille-Thérèse-Caroline* van den Heetvelde dit Jaerens, Dame de Rooversberghe, non-mariée en 1759.

4. *Barbe-Françoise-Caroline* van den Heetvelde dit Jaerens, Dame de Roosendaël, non-mariée en 1759.

5. *Marie-Angelique-Caroline* van den Heetvelde dit Jaerens , non-mariée en 1759.

André-François Jaerens , cinquième fils d'*Antoine-Ignace* & de *Catherine* van den Bemden , fut créé Chevalier le 2 Juin 1734 comme il a été dit ci-dessus , & mourut à Bruxelles le 2 Mars 1750 , âgé de 65 ans 11 mois & 16 jours. Il avoit épousé le 7 Sept. 1709 *Caroline-Jeanne* van den Leene , née le 29 Août 1690 , morte le 18 Avril 1752 , fille aînée de *Joséph* van den Leene , Ecuyer , Seigneur de Lodeliniaert & Castillon , Conseiller & premier Roi d'Armes de S. M. I. & C. aux Pays-Bas , mort le 16 Fév. 1742 , & de sa première femme *Catherine* Borrens , décédée le 17 Fév. 1697. De ce mariage sont sortis ,

1. *Antoine-François-da-Paul* Jaerens , Ecuyer , premier Page du Comte de Daun , Prince de Thiano , Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Bas , puis Enseigne au Régiment du jeune Comte de Daun son frere , qui s'est signalé , aux combats de Colorno & de Parme , & qui est mort à Mantoue le 26 Déc. 1734 , sans avoir pris d'alliance.

2. *André-François-Joséph* Jaerens , Ecuyer , Conseiller & premier Roi d'armes de Sa Majesté Imp. , Royale & Apostolique aux Pays-Bas par Patentes du 15 Août 1750 , admis dans la noble famille de t'*Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de Bruxelles le 13 Juin 1731. Il n'est pas marié.

3. *Barthélemi-Joséph* Jaerens , Ecuyer , Roi & Héraut d'Armes de S. M. Imp. , Royale &

Apostolique à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, admis dans la noble famille de t'Serhuyghs le 13 Juin 1738.

4. *Charles-Léopold-Eugene-Ferdinand* Jaerens, Chanoine & Ecolâtre du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht.

5. *Joséph-Antoine-Albert* Jaerens, Ecuyer, admis dans la noble famille de t'Serhuyghs le 21 Déc. 1747, non-marié en 1759.

6. *Henri-Michel* Jaerens, Ecuyer, mort le 8 Juillet 1740 sans alliance.

7. *Marie-Angelique-Joséph* Jaerens, mariée 1. à *François-Louis* de Bretel, Ecuyer, Seigneur de la Cocquerie, &c. 2. à *Pierre-François* Core, Greffier de la Chambre Suprême à Bruxelles.

Les armes de Jaerens sont : *d'argent, à la bande breteffée & contre-breteffée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un Serpent qui forme un cercle, d'azur, couronné d'or, surmonté d'une étoile à six rais de même & accoté de deux demi-vols d'argent, chargés chacun d'une bande breteffée & contre-breteffée de gueules. Devise, Eternitas.*

Celles de van den Heetvelde sont : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois maillets d'argent dans le sens de la bande, & accompagnée en chef d'un petit cussion de sable, chargé d'un lion d'argent.*

1734. **IGNACE MORTGAT**, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 7 Juin 1734.

Les armes sont : *de sable, à trois étoiles à six rais d'or à au chef d'argent.*

1734. JAQUES-JOSEPH DE WAVRANS, domicilié à Ypres, fut annobli par Lettres du 22 Juin 1734.

Les armes sont : *de gueules, à la tête de licorne, d'argent, accompagnée de huit billettes de même, mises en orle.*

1734. JEAN-CHARLES VAN HEURCK, natif d'Anvers, fut annobli, & obtint la permission de porter les armes de la famille éteinte de VAN BERCKEL, par Lettres du 4 Sept. 1734.

Ces armes sont : *d'or, à deux fasces breteffées & contre-breteffées d'argent, bordées de sable.*

1734. PIERRE-FRANÇOIS-GISBERT VAN SCHOREL, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 15 Sept. 1734.

Les armes sont : *d'azur, à une figure de Saint Michel, foulant aux pieds le dragon de sable.*

1734. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH OTGENS, Seigneur de Middelharnisse en Hollande, natif de Hoeven en Brabant & domicilié à Anvers, fut annobli conjointement avec son frere MICHEL-JOSEPH-BERNARD OTGENS, par Lettres du 18 Sept. 1734.

Les armes sont : *d'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même.*

1734. JAQUES-GERARD KNYFF, Bourguemaître d'Anvers en 1711, 1712, 1722, 1723 & 1724, puis Chanoine gradué de la Cathédrale de la même Ville, obtint des Supports avec bannieres, & confirmation de noblesse & annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit avec rétroaction au 1 Sept. 1719, par Lettres du 28 Sept. 1734.

Ses armes sont : *de gueules , au chevron d'argent , accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or , & en pointe d'une tour de même ; au chef aussi d'or , chargé d'une aigle éployée de sable.*

1734. FRANÇOIS DE WILLAEYS , Conseiller de la Ville de Bruges , fut annobli par Lettres du 2 Oct. 1734.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'or , chargé de trois flammes au naturel , & accompagné de trois coquilles d'or.*

1734. PIERRE-ANTOINE WELLENS , ancien Echevin d'Anvers , fut annobli par Lettres du 20 Oct. 1734.

Les armes sont : *d'azur , à trois étoiles à huit rais d'or , une au canton senestre du chef , & les deux autres au canton dextre & senestre de la pointe ; au franc-quartier d'argent , chargé de trois chevrons de sable.*

1734. GASPARD-JOSEPH VAN HORNE , Seigneur d'Hooghpoorte , ancien Conseiller-Secrétaire de la Ville d'Anvers , obtint la confirmation du titre de Chevalier & des Supports avec bannieres , par Lettres du 3 Nov. 1734.

Ses armes sont : *d'or à la fasce de gueules , accompagnée en chef de trois merlettes de sable.*

1734. CLAUDE ROELANTS , natif de Bruxelles & domicilié à Anvers , obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 19 Mai 1716 , par Lettres du 6 Nov. 1734.

Ses armes sont : *de sable , au sautoir engresté d'or , accompagné en chef d'un croissant figuré d'argent.*

1734. LOUIS VAN COLEN , Seigneur de Broechem , Oelegem , Burcht , Sibbe , &c. domicilié à Anvers , sa patrie , obtint des Supports avec bannieres , & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 14 Oct. 1716 , par Lettres du 10 Nov. 1734.

Ses armes sont : *d'azur , à deux grelots d'or , mis en fasce ; au chef cousu de gueules , chargé de deux bourdons d'or , passés en sautoir.*

1734. ENGELBERT-MARIE-JOSEPH BORREKENS , natif d'Anvers , obtint confirmation de noblesse & du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 15 Oct. 1716 , par Lettres du 10 Nov. 1734.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 d'azur , à trois fleurs-de-lis d'argent ; au 2 & 3 d'or , au sanglier rampant de sable , posé sur une terrasse de sinople.*

1734. VAN CAUTEREN. Antoine-François VAN CAUTEREN , Seigneur de Bas-Braeckel , Salardinge , Parence , Meerbeke & de la Baronnie de Wedergraet , Conseiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas , obtint des Supports avec bannieres & le titre de Baron pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 20 Nov. 1734.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 de sable ; au lion d'or ; au 2 & 3 d'azur , à l'aigle éployée , d'or ; sur le tout de sinople , à deux fasces d'argent ,*

au chef de sinople , chargé d'une épée d'argent , garnie d'or , posée en pal la pointe en haut.

1734. JEAN-MARIN DE GHELTHOF , natif d'Anvers , obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 18 Oct. 1715 , par Lettres du 27 Nov. 1734.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'azur , à la fasce d'or , accompagnée en chef de trois besans d'or , chargés chacun d'une croissette de sable ; au 2 & 3 de sable , au dauphin d'argent ; sur le tout une rose de gueules.

1734. CHARLES - HENRI COPPIETERS , Seigneur de Cruyshille , Conseiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruges , fut créé Chevalier avec rétroaction au 22 Avril 1733 , par Lettres du 11 Déc. 1734.

Ses armes sont : parti d'azur & de gueules , à une épée d'argent , garnie d'or , posée en barre sur le parti , & une coupe couverte d'or brochante sur le tout.

1734. JOSSE WALCKIERS , natif de Ninove & domicilié à Grandmont , fut annobli par Lettres du 18 Déc. 1734.

Les armes sont : parti , au 1 d'or , à un faucon au naturel , contourné & perché sur un rocher de gueules , surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même , à la bordure engreslée de gueules en chef & au flanc droit , & d'or en pointe ; au 2 de gueules , à un faucon au naturel , perché sur un rocher d'or , surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même , à la bordure engreslée d'or en chef & au flanc gauche , & de gueules en pointe.

1734. LOOZ-CORSWAREM. Louis-Felix-Emmanuel-Christofôme-Denis de CORSWAREM, Seigneur d'Ancre, Malot, &c. Colonel d'Infanterie au service de S. M. I. & C. depuis le 7 Oct. 1713, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Déc. 1734 le titre de *Duc*, applicable sous le nom de *Looz-Corswarem*, sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, & transmissible à ses enfans, descendans & parens & à tous ceux de son nom, tant en ligne directe que collatérale.

1734. CORSWAREM-LOOZ. Joseph-Philippe-Hyacinthe de CORSWAREM, Seigneur de Boulogne, Erstal, Nantimont, Ste. Marie, Fratin, &c. frere du précédent, & Capitaine au service de France dans le Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie Allemande, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Déc. 1734 le titre de *Duc*, applicable sous le nom de *Corswarem-Looz*, sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, & transmissible à ses enfans, descendans & parens & à tous ceux de son nom, tant en ligne directe que collatérale.

Ces deux freres avoient pour VI. ayeul *Jean* de Corswarem, Chevalier, Seigneur de Hierges, Herck-St.-Lambert, &c. qui épousa le 15 Juillet 1479 *Faqueline* de Moriamez, Dame heritiere de Landelis, Merceneau & Bois-Pollart, de laquelle il eut entre autres *Jean* de Corswarem, Chevalier, Seigneur de Landelis, Merceneau, Bois-Pollart, &c. Gouverneur & Châtelain de Thuin, mort le 1 Janv. 1535. Il avoit épousé 1. le 4 Sept. 1516 *Isabeau* de Ligne, morte le 3 Sept. 1522, fille de *Jean*

de Ligne , Chevalier , Seignett de Ham , & de *Catherine* de Roisin ; 2. *Jeanne* de Hamal , morte le 21 Mai 1561 , fille de *Jean* d'Alsteren , Chevalier , Seigneur de Hamal , Boutershem , &c. & de *Marguerite* de Hamal. De son premier mariage vint *Jacques* de Corswarem , Chevalier , Seigneur de Landelis , Merceneau , &c. Gouverneur & Châtelain de Thuin ; mort le 18 Oct. 1595 , ayant été marié à sa cousine-soûgermaine *Catherine* de Corswarem , Comtesse héritière de Nyle , Dame de Corswarem , Château-Etienne , &c. qui fut mere de *François* de Corswarem , qui mourut avant son pere le 3 Fév. 1593 , laissant de sa femme *Antoinette* de Gulpen , Dame de Wangnée & de Lonchamp en partie , deux fils *Jean* & *Rasse* , qui firent deux branches.

De l'aîné est issu *François-Joseph-Bernard* de Corswarem , Comte de Bornhem & de Nyle , Vicomte de Dourlens , Seigneur de Landelis , Bomerée , &c. Chambellan Honoraire de l'Impératrice-Reine , non-marié en 1759.

De *Rasse* de Corswarem Seigneur de Longchamp en partie , le puîné , marié le 2 Août 1618 à *Marie* de Binckhem , & mort le 8 Oct. 1633 , vint *Hubert* de Corswarem , créé Baron de Longchamp le 19 Fév. 1652 , & mort le 26 Juin 1671. Il avoit épousé en premieres nôces le 13 Nov. 1648 *Isabelle* van den Broecke , Dame de Boufval , Eyndonck , la Loux , Calemont & de Longchamp en partie , morte le 28 Juin 1664 ; & en secondes nôces le 9 Juillet 1665 *Marie-Agnès* de Glimes-de-Brabant , soeur germaine du Marquis de Florenne & de Cour-

celles. Du premier lit fortit *Jean-Hubert* de Corfwarem, Baron de Longchamp, Vicomte de St. Gertrude, Seigneur de Faux, Grandlez, Lenze, &c. Pair du Comté de Namur, allié le 6 Mars 1673 à *Marguerite-Claire-Thérèse* d'Argenteau, fille & héritière de *Charles*, Comte d'Argenteau, Seigneur de Peissant, Saliermont, &c. & d'*Antoinette-Caroline* de Bonnières-de-Souastre, de laquelle il a eu :

I. *Nicolas-Charles-François-Alexandre* de Corfwarem, Baron de Longchamp, Vicomte de St. Gertrude, Seigneur de Ligny, Tongrines, Lenze, Velaine, &c. marié le 2 Oct. 1697 à *Anne-Marie-Françoise* de Trazegnies, Comtesse de Nivelles, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, morte vers l'an 1741, fille d'*Eugène-François-Charles*, Marquis de Trazegnies, Baron de Silty, & de *Catherine-Charlotte* de Merode, Dame de Villemont, Clairemont, &c.

II. *Jean-Jaques-Alexandre* de Corfwarem, Seigneur du Vivier, Chambellan & Colonel de Cavalerie au service de l'Electeur de Baviere, puis Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* & Grand-Maître de l'Argenterie de l'Archiduchesse *Marie-Elisabeth*, Gouvernante Générale des Pays-Bas Autrichiens, mort sans enfans vers l'an 1750 ayant été allié en 1714 à *Marie-Florence* Coloma, Comtesse héritière de Bornhem, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 3 Mai 1730, & morte le 16 Nov. 1759.

III. *Louis-Felix-Emmanuel-Christophe-Denis*, créé Duc de Looz-Corfwarem le 24 Déc. 1734, & mort à Nivelles en Août 1759. Il avoit été

allié 1. à *Hélène-Thérèse-Philippine* de Spanghien.
 2. le 10 Avril 1715 à *Marie-Françoise-Odille Ferdinande* d'Assignies, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, fille unique de *Ferdinand*, Comte d'Assignies, Seigneur de Baudimont, Angest, Cathem, Betiffaer, &c. Député de l'Etat Noble du Hainaut, & de *Marie-Odille* de la Barre, Baronne du Maisnil. Il a eu de cette seconde alliance.

1. *Charles-Louis-Auguste-Ferdinand-Emmanuel*, Duc & Prince de Looz-Corfwarem, Baron du Maisnil, Seigneur de Baudimont, Angest, Betiffaer, Escauffine, St. Remy, la Folie, Heripont, Triviere, &c. Gentilhomme de la Clef d'Or, & Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* en 1736, Chambellan de l'Impératrice-Reine en 1745, créé *Prince* le 15 Nov. 1749, & pourvu de la charge de Grand-Chambellan du Roi de Prusse en 1756.

2. *Charles-Alexandre*, Chambellan Actuel de LL. MM. II. & Capitaine d'Infanterie au Régiment de los Rios.

3. *Florent-Lamoral*, Enseigne au même Régiment.

4. *Marie*, Dame d'Honneur de l'Archiduchesse *Marie-Elisabeth* en 1736, mariée à *Ferdinand-Joseph*, Marquis de la Puente, Chambellan Honoraire de l'Empereur *Charles VI.* puis de l'Impératrice-Reine, mort en 1759.

IV. *Emmanuel-Marie-Louis-Ferdinand* de Corfwarem, marié le 1 Fév. 1717 à *Marie-Thérèse-Apolline* de Merode-de-Trêlon.

V. *Joseph-Philippe-Hyacinthe*, créé Duc de

Corfwarem-Looz le 24 Déc. 1734, allié 1. à *Anne-Elisabeth* de Beyer, sœur de *Jean-Frédéric* Baron de Beyer. 2. en Mars 1747 à *Marie-Jeanne* de Montmorency-Laval, née le 10 Déc. 1725, fille de *Gui-André*, Marquis de Laval-Lezai en Poitou, & de Magnac dans la Marche, Comte de Fontaine-Chalandrai & de la Bigestiere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort le 7 Mars 1745, & de *Marie-Anne* de Turmenies-de-Nointel, morte à Paris le 17 Nov. 1756, à 72 ans.

Les armes du Duc & Prince de Looz-Corfwarem sont : écartelé, au 1 & 4 burellé d'or & de gueules de dix pièces, qui est Looz ; au 2 & 3 d'argent, à deux fasces de sable ; sur le tout d'hermines, à deux fasces de gueules, qui est Corfwarem. L'écu timbré d'une couronne de Prince, posé sur un manteau Ducal semé ou chargé des émaux des armes & doublé d'hermines, & supporté par deux levrettes d'argent, accolées de gueules, tenant chacun une bannière à droite aux armes de Looz, & à gauche à celles de Corfwarem.

1735. TELLEZ-DE-SYLVA. Emmanuel TELLEZ-DE-SYLVA-MENEZES & CASTRO, des Comtes de Tarouca, Conseiller & Doyen du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, fut élevé à la dignité de Duc par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Janv. 1735, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à un de ses neveux, & à ses descendans mâles & femelles. Le Duc Tellez-de-Sylva qui a été depuis Président du Conseil Suprême des Pays-Bas, est présentement Duc de Furnhoût, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat

Intime Actuel de LL. MM. I. & R., & premier
Conseiller d'Épée du Conseil d'Etat des Pays-
Bas.

1735. MELCHIOR VAN SUSTEREN, Sei-
neur de s'Gravenwefel, natif d'Amsterdam,
& domicilié à Anvers, obtint la confirmation
du titre de Chevalier avec rétroaction au 7 Sept.
1717, par Lettres du 19 Janv. 1735.

Ses armes sont: écartelé, au 1 & 4 de gueules,
au chevron, accompagné en chef de deux têtes &
cels de cerfs, & en pointe d'une tête de léopard, le
tout d'or; au 2 & 3 d'azur, à une roue d'argent.

1735. ROSSI. Antoine-François de ROSSI,
Conseiller de la Chambre des Finances de Hon-
grie, & Conseiller-Secrétaire-Aulique & Maître
des Comptes de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth,
Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autri-
chiens, fut créé Baron, conjointement avec
son frere SEBASTIEN-JOSEPH DE ROSSI, Ca-
pitaine d'Infanterie dans le Régiment de Wüfle-
titz, à présent Platz, par Lettres de l'Empe-
reur Charles VI. du 22 Janv. 1735.

Leurs armes sont d'azur, à un bras armé, mou-
vant du côté sénestre de l'écu & sortant d'une nuée
d'argent, tenant une épée de même, garnie d'or,
posée en barre, accompagnée en chef à dextre d'une
étoile à six rais de même, & à sénestre d'un crois-
sant tourné d'argent; à la champagne d'or, chargée
d'une aigle éployée de sable, couronnée d'or.

1735. GUILLAUME - ERNEST CATERS,
Echevin de Tournay, fut annobli par Lettres
du 22 Janv. 1735, & obtint par Acte de même
date la permission de trafiquer en gros sans dé-
roger à la noblesse.

Les armes sont : *d'azur , à trois chats rampans d'or , deux en chef affrontés & jouant de la patte , & un en pointe.*

1735. DANIEL-GERARD DE MELYN, Seigneur de Swyndrecht , & JEAN-MICHEL DE MELYN , ancien Echevin d'Anvers , freres , obtinrent changement de cimier , Supports , bannieres , confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 19 Nov. 1721 , & nouvelle création dudit titre en tant que besoin seroit , par Lettres du 2 Fév. 1735.

1735. THEODORE LE DUC , Seigneur de la Trouille , demeurant à Enghien en Hainaut , obtint le titre de Chevalier , des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 2 Fév. 1735.

Ses armes sont : *de sable , à la croix ancrée d'argent ; au chef de même.*

1735. ALBERT-FERDINAND RYQUIER , ci-devant Capitaine d'Infanterie , puis Echevin de la Salle & Châtellenie d'Ypres , obtint réhabilitation de noblesse , annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit , couronne au lieu de bourlet & permission de porter les nom & armes de LONGIN , par Lettres du 9 Fév. 1735.

1735. DOMINIQUE STOULTGEN , Seigneur de Statbredimus , natif de Hachy , au Pays de Luxembourg , fut annobli par Lettres du 26 Fév. 1735.

Les armes sont : *de gueules , à une colombe d'argent sur une terrasse de sinaple , tenant en son bec un rameau d'olivier de même.*

1735. PAUL-IGNACE-ANTHEUNIS, Prévôt de la Monnoye d'Anvers, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 30 Oct. 1719, par Lettres du 26 Fév. 1735.

Les armes sont : *d'azur, à une tau ou béquille de St. Antoine d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef, une en pointe.*

1735. JEAN-FRANÇOIS & JEAN-DOMINIQUE WOLFF, freres, natifs de Mons en Hainaut, obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 13 Janv. 1714, par Lettres du 16 Mars 1735.

Leurs armes sont : *d'or, à trois loups ravissants de sable.*

1735. Les enfans de feu ABRAHAM DE CONINCK, Conseiller du Conteil de Flandres, ont obtenu confirmation de noblesse avec rétroaction au 2 Mars 1719, par Lettres du 16 Mars 1735.

1735. PHILIPPE-LOUIS DE PRET, Seigneur de Vorsselaer, Lichtart & Rielen, ancien Bourguemaître d'Anvers, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 11 Avril 1712, par Lettres du 23 Mars 1735.

Ses armes sont : *d'argent, à une fleur-de-lis de gueules, au pal de sable, chargé de trois chevrons d'or brochant sur le tout.*

1735. HENRI DE VINCK, Juge des Droits & Domaines au Quartier d'Anvers, fut annobli par Lettres du 26 Mars 1735.

Les armes sont : *d'argent, à cinq pinçons de sable, 3 & 2.*

1735.

1735. GASPARD-JOSEPH VANDER SCHUEREN , Ecoutette de Liere , obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 9 Avril 1715 , par Lettres du 2 Avril 1735 .

Ses armes sont : *d'argent , à deux fleurs-de-lis au pied coupé d'azur , une en chef sur le second quartier , & l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc-canton de gueules , chargé d'un lion d'argent .*

1735. PHILIPPE-JOSEPH DE BRAY , Avocat au Conseil de Hainaut , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 5 Fév. 1725 , par Lettres du 23 Avril 1735 .

Les armes sont : *de sable , au chef emmanché d'or de trois pieces .*

1735. MALE-LÈS-BRUGES , Baronnie en Flandres , fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur d'ALBERT CLAESMAN , Echevin du Franc de Bruges , par Lettres du 1^r Mai 1735 , avec clause qu'au défaut de sa postérité ce titre passeroit à ses plus proches parens de la famille de Claesman . Il étoit fils de François Claesman , Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruges , & de Marie-Faqueline de Crits ; & petit-fils de Jacques Claesman , & de Christine de Crits , fille d'Adrien & de Marie van Wambeke . Le Baron de Male avoit épousé Isabelle Trappequiers , fille de Jacques & d'Anne-Felix Neyts , de laquelle il a laissé une fille unique , Isabelle Claesman , Baronne de Male , riche héritière , actuellement vivante , & non-mariée .

1735. Les enfans de feu ADRIEN-JOSEPH CRINON , ont obtenu confirmation de nobles-

II. Part.

K k

se & annoblissement de nouveau , avec rétroaction au 15 Déc. 1719 , par Lettres du 25 Mai 1735.

1735. MARIE-ISABELLE LAMS , fille unique de feu *Jean-François* Lams , Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers , & épouse de *Robert Swarts* , Colonel au service de l'Empereur *Charles VI.* , obtint confirmation de noblesse & annoblissement de nouveau , avec rétroaction au 19 Nov. 1715 , par Lettres du 25 Mai 1735.

1735. HARO. Henri de HARO ET D'ENGLISHIEN , Vicomte de la Pandry & de Lincourt , Seigneur de Kestergate en Hainaut , obtint la ratification & confirmation du titre de *Vicomte* , avec faculté de pouvoir au défaut d'hoirs , transmettre ce titre à un de ses plus proches parens de la famille de Haro , soit par Testament ou autre disposition , par Lettres du 31 Août 1735. Il étoit fils puîné de Don *Henri* de Haro , & d'*Isabelle-Anne-Françoise* d'Enghien ; Vicomtesse de Santa-Cruz & de la Pandry , Dame de Kestergate , fille de *Guillaume* d'Enghien , Vicomte de Santa-Cruz & de la Pandry , Seigneur de Kestergate , & de *Béatrix-Thérèse* de Boiffchot.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 gironné d'argent & de sable de dix pieces , chaque giron de sable chargé de trois croix recroisettées , au pied fiché d'or , qui est d'Enghien ; au 2 & 3 d'or , à trois fers de moulin d'azur en sautoir , alésés , parés , anchés & ouverts en losange , qui est Boiffchot ; sur le tout d'argent , à deux loups de sable portants proye , & une bordure de gueules ,

chargée de huit sautoirs d'or , qui est de Haro. L'écu timbré d'un cercle d'or enrichi de perles & de pierreries , rehaussé de huit fleurons , entre chacun desquels il y a une perle , par concession dudit jour 31 Août 1735.

1735. JOSEPH HOUZEAU , ancien Echevin de Mons , obtint confirmation de noblesse & annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit , avec rétroaction au 7 Fév. 1718 , par Lettres du 14 Sept. 1735.

Ses armes sont : d'azur , au chevron d'or , accompagné de trois coquilles d'argent.

1735. DEVENISH-D'ATHLONE. Jean-Jaques DEVENISH-D'ATHLONE , Lieutenant-Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Courtray , fut élevé à la dignité de Marquis par Lettres du 17 Sept. 1735 , avec permission pour lui & ses descendans , d'appliquer ce titre & le nom de *Devenish-d'Athlone* sur telle Seigneurie qu'il pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'argent , à un arbre de sinople , posé sur une terrasse de même , accoté de deux lions affrontés de gueules , armés & lampassés d'azur , & accompagné en chef à dextre d'un croissant d'or tourné à gauche , & à senestre d'un soleil de même ; au 2 & 3 d'argent , à trois lions léopardés de gueules , l'un sur l'autre ; sur le tout écartelé , au 1 & 4 de sinople , au sautoir denché d'argent , cantonné de quatre croix recroisettées au pied fiché de même ; au 2 d'or , au lion de sable , armé & lampassé d'azur ; au 3 de gueules , à la fasce vivrée d'or accompagnée de six crois

recroisettées de même , 3 en chef , 3 en pointe. L'écu timbré d'une couronne de Marquis , & supporté par deux aigles de sable , membrées & lampassées de gueules , par concession dudit jour 17 Sept. 1735.

1735. LOUIS SANCHEZ-DE-AGUILAR , originaire d'Espagne & domicilié à Bruxelles , fut déclaré noble & maintenu dans sa noblesse , par Lettres du 15 Oct. 1735.

Ses armes sont : d'azur , à la bande d'argent , chargée de trois étoiles à six rais de gueules ; la bande accompagnée en chef d'une tour d'or , & en pointe de trois chaudieres de même , posées en bande.

1735. PIERRE-JAQUES-JOSEPH JAQUIER , Seigneur de Virelles , obtint le titre de Chevalier , des Supports , une couronne au lieu de bourlet , & confirmation de noblesse avec rétroaction au 7 Avril 1718 , par Lettres du 19 Oct. 1735.

Ses armes sont : d'azur , à une voile en poupe attachée à une antenne posée en fasce , le tout d'or.

1735. VAN DEN PUTTE. Jean - Baptiste VAN DEN PUTTE , demeurant à Bruxelles , fut créé *Vicomte de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du 22 Oct. 1735.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'argent , à trois bandes d'azur ; au 2 & 3 d'or , à trois maillets penchés de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Comte , & tenu à droite par la Déesse Pallas , & à gauche par le Dieu Hercule , par concession dudit jour 22 Oct. 1735.

1735. PIERRE - JAQUES VAN KESSEL , Franc-Maître héréditaire de la Monnoye d'Anvers , fut annobli par Lettres du 26 Oct. 1735.

Les armes sont : *d'argent , à trois cailles au naturel , posées chacune sur une petite monticule de sinople , 2 & 1. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur , & au-dessus en cimier , une caille au naturel.*

1735. PIERRE ZAMAN , natif du Pays de Waes , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 17 Avril 1722 , par Lettres du 26 Oct. 1735.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 & 4 fascé d'argent & de gueules de six pièces , les fascés d'argent chargés de neuf mouchetures d'hermines de sable ; la première de 4 , la seconde de 3 , & la troisième de 2 ; au 2 & 3 d'or , au chevron de sable , accompagné de trois roses de gueules.*

1735. ANTOINE MATHEYS , Seigneur van den Broucke , Bailli d'Escornaix , & Assesseur ordinaire du Collège du Comté d'Alost , obtint confirmation de noblesse en tant que besoin seroit avec rétroaction au 8 Avril 1721 , par Lettres du 2 Nov. 1735.

Ses armes sont : *d'or , au chevron de sable ; au chef d'azur.*

1735. CHARLES-ANDRE' PATOUL , Seigneur du petit-Cambray , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 18 Juillet 1718 , par Lettres du 9 Nov. 1735.

Ses armes sont : *de sable , à la fasce vivrée d'argent.*

1735. JEAN-BAPTISTE RAELEN , Seigneur de ten Bulcken , Bailli de la Principauté de Gavre & Affecteur ordinaire du Collège du Comté d'Alost , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 8 Mai 1721 , par Lettres du 16 Nov. 1735.

Ses armes sont : *coupe d'or & de sable , à trois hures de sangliers de l'un en l'autre , défendues d'argent.*

1735. JEAN-FRANÇOIS DE PASCAL , Echevin de la Keure de Gand , & ci-devant Capitaine de Dragons , fut annobli par Lettres du 16 Nov. 1735.

Les armes sont : *de gueules , à l'agneau pascal d'argent ; au chef d'or , chargé de trois bandes d'azur.*

1735. EMMANUEL DE WAEPENAERT , Haut-Echevin du Pays de Tenremonde obtint des Supports , une couronne au lieu de bourlet , & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 18 Mars 1720 , par Lettres du 23 Nov. 1735.

1735. JEAN-PHILIPPE DE WAEPENAERT , Seigneur de Kerrebroeck , obtint le titre de Chevalier , des Supports & une couronne au lieu de bourlet par Lettres du 23 Nov. 1735.

1735. EMMANUEL , FERDINAND , & ANTOINE-LOUIS DE WAEPENAERT , freres du précédent , obtinrent le titre de Chevalier , des Supports & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 23 Nov. 1735.

Les armes de Waepenaert sont : *de gueules , à trois têtes humaines de carnation armées chacune*

d'un casque d'acier poli. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un homme naissant armé de toutes pièces, le visage de carnation, ceint d'une écharpe d'or, tenant de la main droite un marteau d'armes emmanché d'or, & appuyant la gauche sur la hanche. Supports, deux hommes armés de toutes pièces, les visages de carnation, tenant chacun d'une main l'écu & de l'autre un marteau d'armes emmanché d'or.

1735. JEAN-FRANÇOIS VERTEGANS, Noble de Nordelos, Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Tournay & Tournesis, & Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Tournay, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 6 Oct. 1721, par Lettres du 3 Déc. 1735.

Ses armes sont : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes de sable; trois à chaque canton mises 2 & 1.*

1735. PATTYN. L'Empereur Charles VI. en considération des bons & agréables services de CHARLES-PHILIPPE DE PATTYN, Seigneur de Langhemarck, van der Beke, Burgcoutere, &c. Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, lui accorda le titre de *Vicomte*, & celui de Chevalier à ses enfans, par Lettres du 5 Déc. 1735.

Ses armes sont : *coupé, au 1 d'argent, à une aigle naissante de sable; au 2 de gueules, à trois losanges d'argent, chargées chacune d'une fleur-*

de-lis de sable. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux lions d'or, armés & lampassés de gueules, par concession dudit jour 5 Déc. 1735.

1735. JEAN - BAPTISTE GHELLINCK, Seigneur de Gorghem, Peperstraete, Raselbergh, &c. obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 3 Oct. 1716, par Lettres du 21 Déc. 1735.

Ses armes sont : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or, chargés chacun d'une croissette de gueules; la fasce accompagnée en chef de deux têtes de lions arrachées & affrontées de sable, lampassées de gueules, & en pointe d'une tête de léopard de sable.

1735. JEAN-FRANÇOIS DE WILS, Avocat au Conseil de Brabant, obtint des Supports, une couronne au lieu de bourlet, & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 28 Janv. 1715, par Lettres du 24 Déc. 1735. Il mourut sans postérité le 6 Juin 1737.

Ses armes sont : de gueules, au cygne efforant d'argent; au chef d'argent, chargé d'une roue de gueules.

1735. ALEXANDRE-JOSEPH, GABRIEL-JOSEPH, & FRANÇOIS-JOSEPH-ALEXANDRE DE VERHULST, furent créés Chevaliers & obtinrent la confirmation du même titre pour leur défunt pere Robert de Verhulst, par Lettres du 24 Déc. 1735.

Les armes sont : d'argent, au chef de sable, chargé d'un pal d'or, surchargé de deux roses de gueules, rangées sur une même ligne.

1736. ALEXANDRE-JOSEPH & JEAN VAN TURNHOUT, freres, obtinrent la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 18 Mai 1720, par Lettres du 28 Janv. 1736.

Leurs armes sont : écartelé, au 1 d'argent, à une demi-aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules, mouvante du flanc sénestre du quartier ; au 2 & 3 de gueules, à deux fasces d'or ; au 4 d'argent, à une demi-aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules, mouvante du flanc dextre du quartier.

1736. JEAN DE VIGNRON, Seigneur de la Haye, natif du Pays de Namur & domicilié à Fontaine-l'Evêque, fut annobli par Lettres du 1 Fév. 1736.

Les armes sont : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs-de-lis d'argent, & en pointe d'une quinte-feuille de même.

1736. PIERRE THIBAUT, domicilié à Ypres, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 16 Mars 1714, par Lettres du 8 Fév. 1736.

Ses armes sont : de gueules, à un globe d'argent, cerclé & croiseté d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même.

1737. DELLA FAILLE. François-Albert DELLA FAILLE, Seigneur de Huyffe, Oycke, Borre & ten Hove, obtint le titre de Baron, pour lui & ses descendants mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 11 Fév. 1736.

Ses armes sont : de sable, au chevron d'or,

chargé de trois fleurs-de-lis d'azur , accompagné en chef de deux têtes de lion , arrachées & affrontées d'or , lampassées de gueules , & en pointe d'une tête de léopard d'or , bouclée d'un anneau de fer. L'écu timbré d'une couronne de Comte , & supporté par deux léopards d'or couronnés de même , tenant chacun une bannière chargée du même Blason , par concession dudit jour 11 Fév. 1736.

1736. MONÇEAU. Robert-Joseph de MONÇEAU , Seigneur dudit lieu , du Chesne , de Masul , d'Ebly , de la Herie , &c. obtint le titre de Comte , pour lui & ses descendans mâles , & femelles , applicable sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas , ou qu'il pourra y acquérir dans la suite , par Lettres du 15 Fév. 1736.

Ses armes sont : d'or , à la fasce d'azur , accompagnée en chef de trois merlettes de gueules , & en pointe de trois étoiles à six rais de même. L'écu timbré d'une couronne de Comte & supporté par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 15 Fév. 1736.

1736. JEAN VAN CAMPEN , natif de Leyde & domicilié à la Haye , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 29 Oct. 1725 , par Lettres du 18 Fév. 1736.

Ses armes sont : de sable , à deux demi-vols accotés & addossés d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , une plante de trois chardons de sinople , feuillés & tigés de même , fleuris de gueules. Supports , une aigle au naturel , cou-

ronnée , becquée & membrée d'or à droite , & un griffon aussi d'or à gauche , tenant chacun une bannière chargée du même Blason , par concession dudit jour 18 Fév. 1736.

1736. **IGNACE-NICOLAS-BERNARD CROMBEEN** , résident à Courtray , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 27 Juillet 1720 , par Lettres du 22 Fév. 1736.

Ses armes sont : d'azur , à deux fasces ondées d'argent ; au chef d'argent , chargé d'une aigle naissante de sable.

1736. **PIERRE GONZALES** , Echevin de Mons , obtint déclaration & confirmation de noblesse , avec Supports & couronne au lieu de boulet , par Lettres du 25 Fév. 1736.

1736. **PIERRE-FRANÇOIS ANNEZ** , Seigneur de Zillebeke , Raeseghem , Masseme , &c. obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 16 Mars 1714 , par Lettres du 29 Fév. 1736.

1736. **FRANÇOIS-JOSEPH NAVIGHEER** , natif d'Ypres , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 30 Déc. 1723 , par Lettres du 3 Mars 1736.

Ses armes sont : losangé d'or & de sable ; au chef d'azur , chargé d'un léopard d'or.

1736. Les enfans d'**ANTOINE-PHILIPPE LE BON** , ont obtenu confirmation de noblesse avec rétroaction au 23 Mai 1723 , par Lettres du 10 Mars 1736.

Les armes sont : d'or , à la fasce d'azur ; au chef d'azur , chargé d'un chevron d'or , accompagné

en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une merlette de sable.

1736. Les enfans de feu NICOLAS-PAUL DE WAGHENART, obtinrent changement d'armes, Supports, couronne au lieu de bourlet, & confirmation de noblesse avec rétroaction au 19 Nov. 1721, par Lettres du 17 Mars 1736.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, au paon d'azur faisant la roue de sinople, posé de profil sur une terrasse de même ; au 2 & 3 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois croix pattées de même.

1736. JOSEPH-HENRI DE CRABBE', de Bruxelles, obtint confirmation de noblesse & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 8 Avril & 25 Juin 1721, par Lettres du 7 Avril 1736.

Ses armes sont : d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable.

1736. VINCENT & CORNEILLE OUDE-ROGGE, freres, natifs de Rotterdam & domiciliés à la Haye, obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 9 Nov. 1725, par Lettres du 7 Avril 1736.

Leurs armes sont : d'argent, au lion naissant de sable, armé & lampassé de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, une aigrette de trois plumes d'autruche, dont celle du milieu est de sable, & les deux autres d'argent.

1736. JEAN-HENRI BARING-DE-WALLE-RODE , Seigneur dudit lieu & pour un quart de la haute Cour d'Amel , Receveur de la Seigneurie de St. Vit , obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 2 Sept. 1717 , par Lettres du 25 Avril 1736.

Ses armes sont : *d'or , à la croix de gueules , posée en bande , la traverse alésée , accompagnée de six flammes au naturel rangées en orle ; les flammes sont représentées à trois pointes.*

1736. LADOS. Antoine-François-André de LADOS , Seigneur de Dampremy , Greffier du Conseil des Domaines & Finances des Pays-Bas , fut créé *Baron de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du 12 Mai 1736.

Ses armes sont : *d'argent , à la fasce de gueules , chargée d'une autre fasce vivrée d'or. L'écu timbré d'une couronne à perles posées à rez du cercle sans étaies , & supporté par deux lions d'or , armés & lampassés de gueules par concession dudit jour 12 Mai 1736.*

1736. LIBERT WIRIX , Seigneur de Wolffhaege , Docteur en Droit de l'Université de Louvain , fut annobli par Lettres du 23 Juin 1736.

Les armes sont : *d'argent , au lion de gueules , armé & lampassé d'azur , tenant de sa patte droite un compas ouvert d'or.*

1736. Les enfans de feu ETIENNE MAELCAMP , obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 1 Juillet 1720 , par Lettres du 14 Juillet 1736.

1736. BAUDINNE. Gabriel de BAUDINNE, Seigneur de la Baronnie de Doulieu en Flandres, & des Seigneuries de Oudenem, Terwelant, Crebe, Kemelant & Lichtervelde; Directeur de la Poste d'Ypres, obtint le titre de *Baron*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur quelque'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par Lettres du 18 Juillet 1736.

Ses armes sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable. L'écu timbré d'une couronne à perles posées à rez du cercle sans étaies, & supporté par deux lions d'or, armés & lampasses de gueules, par concession dudit jour 18 Juillet 1736.*

1736. FRANÇOIS-JOSEPH & JOSEPH SERVAIS, freres, obtinrent des Supports & la confirmation du titre de Chevalier, avec rétroaction au 24 Fév. 1722, par Lettres du 28 Juillet 1736.

Leurs armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cerfs élançés de sable.*

1736. JEAN-FRANÇOIS ROMBOUT, Seigneur de Terhaeghen dit de Volkarsbeken, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 29 Déc. 1718, par Lettres du 1 Août 1736.

Ses armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux flèches émoussées de même, & en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

1736. Les enfans de feu JEAN-FREDERIC-

CHARLES DE RAMONT, Seigneur de Clippel-hove, Greffier du Pays de Waes, obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 12 Déc. 1712, par Lettres du 11 Août 1736.

Leurs armes sont : *de gueules, à la fasce échiquetée d'or & de sable. de deux tires, accompagnée de six besans d'argent, 3 en chef rangés en fasce, & 3 en pointe posés 2 & 1.*

1736. PHILIPPE VAN DER LAEN, Seigneur de Bisecq, natif de Flandres & domicilié à Bruxelles, obtint confirmation de noblesse & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 28 Oct. 1716, par Lettres du 29 Août 1736.

Ses armes sont : *de sinople, au chevron d'or, accompagné de trois barrillets couchés de même, cerclés d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.*

1736. FRANÇOIS-IGNACE VAN DE WALLE, Seigneur de Zwancendamme, obtint confirmation de noblesse pour lui & son frere JOSEPH-ANTOINE VAN DE WALLE, par Lettres du 29 Août 1736.

Leurs armes sont : *de gueules, au lion d'argent, couronné d'or.*

1736. DE NEVE. Chrétien-Jean-Philippe DE NEVE, Seigneur de Roden, Dullaert, Bistelles & Peperstraeten, obtint le titre de Baron, des Supports avec bannieres, & une couronne rehaussée de perles, par Lettres du 3 Oct. 1736. Il étoit fils aîné de Pierre-Sixte de Neve, Seigneur de Roden, Dullaert, &c. Haut-Echevin du Pays de Waes, créé Chevalier en 1661, mort le 18 Mai 1687, & d'Ag-

nès-Marguerite d'Oosterlinck, morte le 20 Avril 1700. Le Baron de Neve avoit épousé le 17 Fév. 1707 *Angeline-Thérèse* d'Hanins, & en eut *Jean-François-Philippe*, Baron de Neve, Seigneur de Roden, Dullaert, &c. Haut-Echevin du Pays de Waes, allié en 1734 à *Marie-Marguerite* d'Oosterlinck sa cousine-germaine, fille de *Jean-Charles* d'Oosterlinck, Seigneur de Boesdael, décédé le 14 Oct. 1727, & de *Barbe-Rose* de Neve, morte le 30 Oct. 1728.

1736. JEAN DE LANSER, Conseiller & Procureur-Général du Conseil de Luxembourg, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 19 Oct. 1717, par Lettres du 3 Oct. 1736.

1736. JEAN HENRI DE LANSER, fils du précédent, obtint confirmation d'armes & du titre de Chevalier avec rétroaction au 25 Nov. 1721, par Lettres du 3 Oct. 1736.

Ses armes sont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois ancres de sable dans le sens de la bande.*

1736. JEAN DE LANDEGHEM, fut créé Chevalier par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Oct. 1736, & ce Prince lui permit de porter pour armes un écu d'argent, à trois coquilles de gueules ; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une coquille de gueules entre un vol, dont une partie est d'argent & l'autre de gueules.

1736. HEEMS. Jean-Baptiste de HEEMS,

Sou-bailli de la Ville de Gand , fut crée *Baron de son nom* , avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix , par Lettres du 21 Oct. 1736.

Ses armes sont : *d'or , à quatre bandes de gueules ; au chef d'or , chargé d'un lion léopardé de sable.*

1736. PIERRE DE L'ÉPÉE, Seigneur de Stuyvenberghe , Capitaine d'Infanterie au service de S. M. I. & C. dans le Régiment du Prince Claude de Ligne , obtint confirmation de noblesse & d'une couronne d'or au lieu de bouret , par Lettres du 21 Nov. 1736.

Ses armes sont : *de sable , à une étrille d'or.*

1736. GODEFROI-LAURENT-SERVAIS DE L'ESCAILLE , natif de Namur , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 8 Oct. 1718 , par Lettres du 28 Nov. 1736.

Ses armes sont : *de gueules , à une main , tenant le licol d'une bride , le tout d'argent , au chef d'or , chargé d'une aigle de sable.*

1736. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH MORAIKEN , natif du Pays de Limbourg , Seigneur de Jemeppe & autres Terres situées dans le Duché de Luxembourg , ci-devant Chanoine & aujourd'hui Doyen de l'Eglise Collégiale de St. Pierre à Liége , obtint le titre de Chevalier , des Supports , & une couronne au lieu de bouret , par Lettres du 1 Déc. 1736.

Ses armes sont : *d'argent , à la croix de gueules.*

1736. JACQUES-PHILIPPE POSSON , demeurant à Namur , obtint confirmation de no-

blesse avec rétroaction au 29 Juillet 1715, par Lettres du 15. Déc. 1736.

Ses armes sont : *de gueules, à trois burettes d'argent.*

1736. NICOLAS-JOSEPH DOBIES, Avocat au Conseil de Hainaut, & ci-devant du Conseil de la Ville de Mons, sa patrie, fut annobli par Lettres du 29 Déc. 1736.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois œillets au naturel, feuillés & rigés de sinople.*

1736. BERTOUT. Alexandre BERTOUT-DE-CARILLO, Seigneur de Cauwenbourg, Ottignies, Quenonville, &c. obtint des Supports & le titre de *Vicomte*, applicable sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par Lettres du 6 Mars 1737.

Ses armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

1737. Les enfans de JEAN-BAPTISTE FOURBISSEUR, Intendant de la Maison d'Urfel & Bailli d'Oostcamp en Flandres, furent annoblis sur la requête de *Marie-Françoise van Assenede* sa veuve, par Lettres du 20 Mars 1737.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais d'or, & en pointe d'un arbre de même.*

1737. ATTENRODE, Baronnie en Brabant, fut confirmée dans le titre de *Baronnie*, en faveur de JOSEPH-FRANÇOIS DE MAN, Seigneur de Beersele, Terhoelen, Attenrode & Wevere, par Lettres du 5 Juin 1737.

Ses armes sont : d'argent , au chevron de gueules , accompagné de trois têtes de maures de sable , tortillées d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte , par concession dudit jour 5 Juin 1737.

1737. HEMPTINES. Guillaume-François-Joseph de HEMPTINES , Seigneur de Jaudrain , Jaudrenouille , d'Worp , Kesterbeeck , &c. Conseiller & Procureur-Général du Conseil Souverain de Brabant , obtint tant en considération de son extraction que de ses services & de ceux de ses ancêtres , le titre de *Baron* , par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 6 Juillet 1737 , pour lui , ses hoirs & successeurs mâles & femelles , avec faculté d'appliquer ledit titre sur quelque Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : de gueules , à deux étriers d'argent , noués de même , un en chef sur le second quartier , & l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc-canton d'argent , chargé d'une rose de gueules. L'écu timbré d'une couronne à perles posées à rex du cercle sans étaies , & supporté par deux lions léopardés d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 6 Juillet 1737.

1737. GUILLAUME-JEAN-ALPHONSE VERDONCK , Avocat au Conseil de Brabant , fut annobli par Lettres du 6 Juillet 1737 , & créé Chevalier par d'autres du 28 Déc. suivant.

Ses armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'azur , au lion d'argent ; au 2 & 3 d'azur , à trois gerbes d'or , liées de même.

1737. BAUDOUIN LE ROY , natif de Mons

en Hainaut , fut annobli par Lettres du 17 Aout 1737.

Les armes sont : écartelé , au 1 & 4 d'argent , à un merle efforant de sable , becqué d'or & perché sur une branche de laurier de sinople ; au 2 & 3 d'azur , au lion d'or ; au chef d'or , chargé de trois têtes de maures de sable , tortillées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent , de sable , d'or , & d'azur , & au-dessus en cimier , une aigle naissante de sable.

1737. PATRICE MAC NENY , Avocat au Conseil de Brabant , obtint le titre de Chevalier & une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 2 Nov. 1737.

Ses armes sont : de gueules , au chevron d'or , chargé de deux quinte-feuilles tigées de sinople , & accompagné de trois mains droites levées & appaumées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules , & au-dessus en cimier , un bléreau naissant d'or , accollé & bouclé d'argent.

1737. CORNEILLE MAC NENY , frere du précédent , obtint le titre de Chevalier & une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 2 Nov. 1737.

1737. FRANÇOIS VAN BOUCHAUT , Avocat au Conseil de Flandres , fut annobli avec sa nièce & ses neveux , JEAN-BAPTISTE & MICHEL - THOMAS - MARTIN VAN BOUCHAUT , par Lettres du 28 Déc. 1737.

1737. JEAN-BAPTISTE DE GLARGES , an-

cien, Bourguemaître d'Ath, sa patrie, obtint réhabilitation de noblesse & confirmation d'armes, par Lettres du 28 Déc. 1737.

Ses armes sont *de sable, à quatre fasces d'or; au franc-canton de sable, chargé d'une tête & côté de béliet d'argent.*

1737. CHARLES-EDOUARD-JOSEPH DUWIN, natif de Gand, Receveur-Général des Droits, du Comté de Flandres, fut annobli par Lettres du 28 Déc. 1737.

Les armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles à six rais, & en pointe d'une merlette, le tout d'argent.*

1738. ANDRE' PEYTIER, natif de Montelimar en Dauphiné, Habitant de la Ville d'Anvers, & Auditeur de la Compagnie Imperiale des Indes, fut annobli par Lettres du 8 Mars 1738, & obtint des Supports avec bannieres, une couronne au lieu de bourlet, & le titre de Chevalier, par d'autres Lettres du 9 Avril suivant.

Ses armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en pointe d'une tresse, le tout d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

1738. MAC DONNELL. Jaques MAC DONNELL, Lieutenant-Colonel au service de Sa Majesté Imperiale & Catholique, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, *Comte de Mac Donnell*, avec faculté d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 12 Avril 1738.

1738. DENIS-JOSEPH DE RASSE, Greffier &

Conseiller de la Chambre Echevinale de Tournay, fut annobli conjointement avec son frere **MAXIMILIEN DE RASSE**, par Lettres du 3 Mai 1738.

Les armes sont : d'or , à la bande d'azur , accotée en chef de trois roses de gueules , & en pointe de trois étoiles à six rais de même.

1738. **JEAN-PAUL LOUTCHE dit DE MERCK**, Gouverneur du Prince *Joséph-Adam* de Schwartzemberg, fut annobli conjointement avec son frere **FRANÇOIS-SEBASTIEN LOUTCHE**, Seigneur d'Aresdorff au Pays de Luxembourg, & son cousin-germain **JEAN-HENRI LOUTCHE**, Gouverneur des Pages de l'Empereur *Charles VI.*, par Lettres du 17 Mai 1738.

Les armes sont : parti , au I parti & enmanché de sable & d'argent de trois pointes , les deux pointes d'argent chargées chacune d'une croisettes de gueules ; au 2 fascé d'azur & d'argent de six pieces.

1738. **GOUPY**. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres du 24 Mai 1738, accorda à **JACQUES-JOSEPH GOUPY**, Seigneur de Vertryck & du Vicomté de Quabeeck, la dignité de *Vicomte* pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre, sur quelqu'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

1738. **JEAN-BAPTISTE DE LA MOCK**, héritier présomptif du bien noble d'Assenoit au Duché de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1738.

Les armes sont : de gueules , à la barre ondulée d'argent , accompagnée d'un anneau d'or en pointe :

1738. PIERRE-BENOIT D'HAEM, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1738.

1738. TOUSSANT-LAURENT DE MIGNON, premier Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Luxembourg, & Receveur des Exploits au Conseil de la même Province, fut annobli par Lettres de l'Empereur Charles VI. du 28 Juin 1738. Il fut reconnu & déclaré noble d'ancienne extraction par autres Lettres de l'Impératrice-Reine du 19 Nov. 1759, enrégistrées en la Chambre Héraldique & en la Chambre des Comptes à Bruxelles les 26 & 30 Janv. 1760, & vérifiées au Conseil des Finances le 20 Mars suivant, (a) après avoir prouvé une filiation suivie, depuis François le Mignon, Ecuyer, son quatrième ayeul, lequel avoit épousé Jeanne de Metz, d'une famille noble de Hasbain, & dont le fils Jean le Mignon, Ecuyer, son trisayeul, fut allié à Agnès des Prez, d'une maison aussi illustre par son ancienneté que par

(a) Par ces Lettres l'Impératrice-Reine déclara aussi, que les Lettres de Noblesse qui lui ont été accordées & expédiées le 28 Juin 1738, n'ont pu & ne pourront porter aucun préjudice à sa noblesse d'ancienne extraction, tant à lui, qu'à ses enfans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, & lui donna le pouvoir de sommer d'une couronne d'or au lieu de bourlet, le casque des anciennes armes de sa famille.

ses alliances , de laquelle il eut *Barthelemi* le Mignon , Ecuyer , Capitaine de Cavalerie au service de France , qui mourut à Liège le 8 Août 1659. Il avoit épousé *Anne* de Sprimont , d'une noble & ancienne famille de Limbourg , dont il a laissé *Toussaint* le Mignon , Ecuyer , né le 29 Mars 1623 , & allié à *Marie* de la Chapelle , d'une ancienne noblesse originaire de France. Elle mourut le 18 Août 1689 , & fut mere d'*Elisabeth* le Mignon , Abbesse du Monastere des Dames de la Conception Immaculée au Fauxbourg d'Amercœur-lés-Liège , morte le 1 Fév. 1736 , âgée de 72 ans & 3 mois ; & de *Toussaint-Théodard* le Mignon , Ecuyer , né le 5 Mai 1668 , & mort le 12 Mai 1694 , laissant de *Marie* le Jeune , qu'il avoit épousée le 29 Nov. 1689 , *Toussaint-Laurent* de Mignon , mentionné ci-dessus. Celui-ci qui est actuellement Seigneur haut, moïen & bas Justicier de Vance & Chantemel , & Juge en premiere Instancé des Surcharges dans les Aides du Duché de Luxembourg , est né le 27 Août 1690 , & a épousé avec dispense le 25 Sept. 1724 *Marie-Marguerite* le Jeune sa cousine-germaine , Dame de Hua & de la Cour Fonciere de Fanzel , dont il a eu ,

1. *Laurent* de Mignon , Ecuyer , Capitaine d'Infanterie au service de l'Impératrice-Reine , dans le Régiment d'Arberg , né le 26 Mai 1725 , blessé à la Bataille de Chotzemitz le 18 Juin 1757 , & mort en Bohême en 1759 , sans avoir pris d'alliance.

2. *Antoine-Toussaint* de Mignon , Ecuyer , Seigneur de Valkenhäusen , né le 20 Fév. 1729 , non-marié en 1759.

3. *Toussaint*

3. *Touffaint-Joseph-Fidèle* de Mignon, Ecuyer, Avocat au Grand-Conseil à Malines, né le 29 Janv. 1730, non-marié en 1759.

4. *Dieudonné-Ignace-Antoine* de Mignon, Ecuyer, Avocat au Grand-Conseil à Malines, né la nuit du 10 au 11 Fév. 1733, non-marié en 1759.

Les armes de cette famille sont : *parti losangé d'argent & d'azur, & d'argent, au lion de gueules; au chef d'or brochant sur le parti, chargé de deux roses de gueules, boutonnées d'argent & feuillées de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, une rose de gueules, boutonnée d'argent, feuillée & tigée de sinople.*

1738. PIERRE, JEAN, & CHARLES DE L'ESPE'E, freres & enfans de feu *Pierre-Adrien*, & d'*Anne-Marie* van Assenede, ont obtenu confirmation de noblesse, d'armes & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 10 Juillet 1713, par Lettres du 5 Juillet 1738.

Les armes sont : *de sable, à une épée d'argent, garnie d'or, posée en bande la pointe en bas.*

1738. JEAN-IGNACE COENE, Capitaine d'une Compagnie, Bourgeoise de la Ville de Gand & Agent de l'Ordre de Malthe, fut anobli par Lettres du 12 Juillet 1738.

Les armes sont : *d'argent, à la fasce de sable, chargée de trois tours d'argent, & accompagnée en chef de trois merlettes de sable,*

1738. JACQUES QUINART, Avocat au Con-
II. Part. L 1

feil de Namur , fut annobli par Lettres du 30 Août 1738.

Les armes sont : *parti de gueules , à quatre bandes d'argent ; & d'argent , à la bande de gueules , chargée de trois chevrons renversés d'or.*

1738. FRANÇOIS VAN HAMME , natif de Tenremonde , Avocat au Conseil de Flandres , fut annobli par Lettres du 3 Sept. 1738.

Les armes sont : *d'or , au chevron de sinople , accompagné de trois fleurs-de-lis de gueules.*

1738. FRANÇOIS-EUGÈNE VAN VASTENHAVEN , natif de Furnes , fut annobli par Lettres du 24 Sept. 1738.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'argent , accompagné de trois étoiles à six rais d'or.*

1738. JAQUES DE GHELDERE , natif de Bruges , obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 11 Oct. 1719 , par Lettres du 11 Oct. 1738.

Ses armes sont : *écartelé , au 1 d'azur , au lion contourné d'or ; au 2 d'or , au lion de sable ; au 3 d'or , au lion contourné de sable ; au 4 d'azur , au lion d'or ; l'écu enté ou chapé d'argent , à un tourteau de gueules ,*

1738. JAQUES-IGNACE LE ROY , Ecuyer , Secrétaire du Conseil Privé des Pays-Bas , obtint deux griffons d'or armés & langués de gueules pour Supports , & une couronne au lieu de boulet , par Lettres du 12 Nov. 1738.

Ses armes sont : *d'azur , à deux membres d'aigle d'or , onglées de gueules , & posées en sautoir.*

soir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, un bras armé, tenant une épée d'argent, garnie d'or.

1738. JEAN-JAQUES LE ROY, fils du précédent, obtint le titre de Chevalier, deux griffons d'or armés & langués de gueules pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 12 Nov. 1738.

1738. LOUIS SOOLMAKER, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 19 Nov. 1738.

Les armes sont : d'or, à une tête de buste de sable ; au chef de sable, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

1738. THEODORE DOTREPPE, demeurant à Namur, fut annobli par Lettres du 6 Déc. 1738.

Les armes sont : d'argent, à trois lions de sable, couronnés d'or.

1738. MONIOT. Dominique-Augustin de MONIOT, Ecuyer, Seigneur de Weillien & de Flun au Comté de Namur, fut élevé à la dignité de Baron par Lettres du 24 Déc. 1738, avec permission pour lui & ses descendants, d'appliquer ce titre sur telle de leurs Terres & Seigneuries acquises, ou à acquérir dans les Pays-Bas.

Ses armes sont : d'azur, à trois fers de lance d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux lions léopardés d'or, armés & lampassés de gueules, par concession dudit jour 24 Déc. 1738.

1739. PIERRE - LOUIS - ALEXIS COCQUEAU , Seigneur d'Audenaerchen , Westbroeck & Biffelinghe , domicilié à Tournay , obtint confirmation de noblesse & d'une couronne d'or au lieu de bourlet , par Lettres du 24 Janv. 1739.

Ses armes sont : *d'argent , à deux faces de sinople.*

1739. MICHEL-IGNACE VANDER VORST , Avocat au Conseil de Brabant , fut annobli par Lettres du 31 Janv. 1739.

Les armes sont : *d'or , à cinq annelets de sable , 3 & 2 ; au chef de gueules , chargé de trois oiseaux d'argent.*

1739. JEAN-LOUIS SALMON , de Bruxelles , fut annobli conjointement avec sa sœur Catherine-Françoise Salmon , par Lettres du 18 Fév. 1739.

Les armes sont : *d'or , à la bande onnée d'azur , chargée de deux saumons d'argent , & accotées de deux mûres au naturel , feuillées & tigées de même.*

1739. PHILIPPE-JOSEPH DOISON , ancien Echevin & l'un des Juges de la première Chambre de la Ville de Tournay , fut annobli par Lettres du 18 Mars 1739.

Les armes sont : *d'azur , au chevron d'or , accompagné en chef de deux étoiles d'argent , & en pointe d'une étoile d'or.*

1739. JEAN THIERRY , Conseiller & Receveur héréditaire des Aides , Tailles & autres Impositions tant ordinaires , qu'extraordinaires

res, au département de Neuf-Châtel, Prévôt de la même Ville & de la Prévôté de la part du Prince de Loewenstein-Wertheim, fut annobli par Lettres du 25 Mars 1739.

Les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un lion de même ; au chef aussi de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

1739. JEAN-HENRI JARDIN, Grand-Bailli du Comté de Manderfcheid, obtint confirmation de noblesse & d'armes, avec rétroaction au 4 Fév. 1721, par Lettres du 8 Juillet 1739.

Les armes sont : *parti d'argent, à un oeillet au naturel sur une terrasse de sinople ; & d'azur, à deux poissons d'argent passés en sautoir ; au chef d'or brochant sur le parti, chargé de trois roses de gueules.*

1739. JEAN-PIERRE CHAPELLE, Directeur des Postes de la Province de Namur, fut annobli avec pouvoir de porter le nom de *la Chapelle*, par Lettres du 18 Juillet 1739.

Les armes sont : *de gueules, à une herse d'or, liée de même.*

1739. ROEST - D'ALKEMADE. Frédéric ROEST-D'ALKEMADE, fut créé *Vicomte* par Lettres du 25 Juillet 1739, avec faculté d'affecter ce titre sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles.

Ses armes sont : *de sinople, au lion d'argent, villéné & lampassé de gueules, accompagné en pointe de trois canettes d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux lions léo-*

gardés d'or , armés & lampassés de gueules , par concession dudit jour 25 Juillet 1739.

1739. JEAN-FRANÇOIS & NORBERT-LOUIS DE WAEL , freres , natifs d'Anvers , ont obtenu confirmation de noblesse & une couronne au lieu de bourlet , par Lettres du 1 Août 1739.

Leurs armes sont : d'argent , à trois merlettes de sable.

1739. PIERRE ANDRÉE , natif du Pays de Luxembourg , fut annobli , avec pouvoir de porter le nom d'*Andrea* , conjointement avec celui d'*Ennershausen* , par Lettres du 5 Août 1739.

Les armes sont : d'argent , à deux bâtons d'épine , écotés & alésés de gueules , passés en sautoir , accompagnés de quatre étoiles à six rais d'azur , une en chef , deux aux flancs , & une en pointe.

1739. KERPEN. Jaques de KERPEN , Directeur-Général des Postes des Pays-Bas , obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* , applicable sur telle Seigneurie qu'il choisiroit sous le nom de *Kerpen* , par Lettres du 19 Sept. 1739.

1739. PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH CHARLÉ , Avocat au Conseil de Hainaut , fut annobli par Lettres du 21 Oct. 1739.

Les armes sont : d'azur , au chevron , accompagné en pointe d'une trefle , le tout d'or ; au chef confus du champ , chargé de quatre bandes d'or.

1740. HOOGHSTRAETEN , Ville & Comté

en Brabant, fut érigée en *Duché* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Janv. 1740, en faveur & en considération de la haute naissance & des services de **NICOLAS-LEOPOLD**, PRINCE DE SALM & du St. Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Hooghstraeten, Seigneur Souverain de Vinstingen & en partie de FeneStrange, Baron d'Anholt, de Pahr, de Latun & de Beck, Seigneur de Neufville, Brecht, Hovenen, Mexplas, Capeln, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal héréditaire du Palatinat, Chambellan Actuel de Sa Majesté Imp. & Catholique, Lieutenant-Feld-Maréchal de ses Armées, Colonel d'un Régiment d'Infanterie à son service, & Général de Bataille des Troupes du Cercle du Haut-Rhin, aujourd'hui Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, & Gouverneur des Ville & Citadelle d'Anvers depuis 1744. Ce Prince est issu de l'Illustre Maison des *Rhingraves*, ou Comtes du Rhin, que leur qualité d'*Avoués perpétuels de l'Abbaye de Laureham*, fait présumer être issus de *Cancor* Fondateur de cette Abbaye en 764. *Philippe* Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie sous l'Empereur *Henri I* dit *l'Oiseleur* en 934, comme fit *Werner*, autre Rhingrave dans celle d'Italie sous l'Empereur *Frédéric I.* dit *Barberouffe* vers l'an 1153.

La Généalogie de cette Maison ne commence qu'à *Jean I.* Rhingrave, qui mourut en 1338, & laissa de sa femme *Hedwige*, fille & héritière de *Conrad* Wildgrave, Seigneur de Daun, entre autres enfans *Jean II.* Rhingrave, marié avec *Marguerite* Wildgrave; elle fut

mere de *Jean III.* & de *Conrad* , Archevêque & Electeur de Mayence , mort le 10 Juin 1434. *Jean III.* Rhingrave , épousa *Adelaide* , fille & héritiere de *Gerard Wildgrave* , Seigneur de Kirbourg. Leur fils *Jean IV.* se trouvant héritier des deux branches des Wildgraves , avec lesquels il avoit une origine commune , joignit leurs nom & armes aux siens , & se qualifia Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , ce que ses descendans ont continué de faire. Il mourut en 1476 , & avoit épousé *Elisabeth* Comtesse de Hanau , de laquelle il eut *Jean V.* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , qui acquit la moitié du Comté de Salm en Vosge , par son alliance avec *Jeanne* , fille unique de *Simon* Comte de Salm , qui tiroit son origine de l'ancienne Maison de Luxembourg. De cette alliance sortit *Jean VI.* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , Comte de Salm , &c. marié à *Jeanne* , Comtesse de Sarwerden , héritiere d'une partie du Comté de Witgenstein (*Fenestrage* en François) , & de la belle terre de Neufville ou Neuvilliers en Lorraine. Elle mourut en 1510 , & fut mere de *Philippe* qui suit ; & de *Jean VII.* qui a fait la branche de Moerching , actuellement éteinte.

Philippe Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , naquit en 1492 , & eut pour partage la moitié du Comté de Salm , & les terres & Seigneuries de Neufville , de Grumbach , de Daun & de Puttlingen. Il mourut en 1521 , & laissa de sa femme *Antoinette* de Neubourg , *Philippe-François* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , Comte de Salm , &c. qui épousa *Marie-Egyptienne* , Comtesse

d'Oëttingen. De cette alliance sortirent entr'autres , 1. *Jean-Philippe* Comte de Salm , tué le 3 Oct. 1569 à la Bataille de Moncontour où il commandoit les Reistres , pour le service du Roi de France , laissant de *Diane* de Dommartin Baronne de Fontenoy une fille unique , *Claudine* mariée à *Robert* de Ligne-Aremberg Baron de Barbançon : 2. *Frédéric* qui suit : 3. *Jean-Christophe* , auteur de la branche de Grumbach : 4. *Adolphe-Henri* , qui a fait celle de Daun.

Frédéric Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , Comte de Salm , Seigneur de Neufville , Puttlingen , &c. se trouva avec son frere aîné à la Bataille de Moncontour , où il fut blessé. Il mourut en 1610 , & avoit été marié quatre fois , 1. à *Françoise* , fille de *Jean* VIII. du nom , Comte de Salm , & de *Louise* , Baronne de Stainville. 2. à *Anne* , fille de *Philippe* II. Comte de Nassau-Weilbourg , & de sa 2 femme *Emilie* , Comtesse d'Isenbourg. 3. à *Sibille-Julienne* , fille de *Philippe* , Comte d'Isenbourg. 4 à *Anno-Amelie* , fille de *George* , Comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent *Philippe-Othon* qui suit : *Julienne-Ursule* , mariée en 1592 à *George-Frédéric* , Marck-grave de Bade & d'Hochberg : *Françoise* , épouse de *Jean-George* , Prince de Hohenzollern : & *Jean-George* Wild & Rhingrave qui de *Marguerite* Comtesse de Mansfeld , laissa *Elisabeth* mariée à *Jean-Louis* Wild & Rhingrave de Salm , Seigneur de Daun. Du second lit sortirent *Anne* , épouse de *Reinhard* , Comte de Hanau-Lichtenberg ; & *Elisabeth* , Abbessse de Remiremont en Lorraine. Ceux du troisiéme lit furent *Jean-*

Auguste, Chevalier de Malthe, mort en 1648 ;
Ernest-Louis, Jésuite à Cologne : *Othon-Louis*,
 Chanoine de Cologne : & *Elisabeth-Julienne*,
 femme de *Henri*, Comte de Reussen-Plaven.
 Et du quatrieme lit sortirent *Françoise*, Abbessé
 de Schaken : *Anne-Marie*, alliée à *Henri*,
 Comte de Reussen-Plaven : & *Frédéric-Magnus*,
 qui a fait la branche de Neufville, rapportée
 ci-aprés.

Philippe-Othon Wild & Rhingrave de Daun
 & de Kirbourg, Comte de Salm, &c. fut éle-
 vé à la dignité de *Prince du Saint Empire* par
 Diplôme de l'Empereur *Ferdinand II.* du 8
 Janv. 1623, & décéda en 1634. Il avoit épou-
 sé *Christine de Croy*, fille de *Charles-Philippe*,
 Marquis d'Havré, Prince du St. Empire, &
 de *Diane de Dommartin*, Baronne de Fontenoy
 & en partie de Dommartin & de Fenestrange.
 De cette alliance sortit entre autres *Léopold-Philippe-Charles*, Prince de Salm & du
 Saint Empire, *Wild & Rhingrave de Daun* &
 de Kirbourg, reçû dans le Collége des Prin-
 ces à la Diète de Ratisbonne le 28 Fév. 1654,
 & mort en 1663, ayant été marié à *Marie-
 Anne*, fille de *Théodore* Comte de Bronchorst
 & d'Anhold, morte le 16 Oct. 1661, de la-
 quelle il eut *Charles-Théodore-Othon*, Prince de
 Salm & du St. Empire, *Wild & Rhingrave*
 de Daun & de Kirbourg, Seigneur Souverain
 de Vinstingen, Baron d'Anholt, de Pahr,
 &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Ma-
 réchal de Camp Général, Grand-Maitre de la
 Maison & premier Ministre de l'Empereur
Joséph, de la personne duquel il a eu l'hon-
 neur d'être Gouverneur, né le 27 Juillet 1645 ;

& mort à Aix-la-Chapelle le 10 Nov. 1710. Il avoit été marié deux fois, 1. à *Godefride-Anne-Marie*, fille de *Wolfgang* Comte de Hayn & Gelehn, & de *Marie* Comtesse d'Amstenrad, dont il eut une fille nommée *Marie-Christine*, alliée le 15 Juillet 1687 à *Léopold*, Prince de Dietrichstein. 2. en 1671 à *Louise-Marie* de Baviere, née le 23 Juillet 1647, morte à Aix-la-Chapelle le 21 Mars 1679, fille aînée d'*Edouard* Comte Palatin du Rhin, & d'*Anne* de Gonzague-Cleves, de laquelle il eut *Louis-Othon* qui suit; & *Elisabeth-Eléonore-Christine*, mariée en 1714 à *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Urfel & de Hoboken. Voyez sa postérité, L. Part. page 129.

Louis-Othon, Prince de Salm & du St. Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Seigneur Souverain de Vinstingen, Baron d'Anholt, de Pahr & de Latun, Seigneur de Pulnier & autres lieux, naquit le 24 Oct. 1674, & mourut le 28 Nov. 1738. Il avoit épousé le 20 Juillet 1700 *Albertine-Françoise-Catherine-Françoise* de Nassau-Hadamar, née le 5 Juillet 1679, morte le 11 Juin 1716, fille posthume de *Maurice-Henri*, Prince de Nassau-Hadamar, mort le 24 Janv. 1679, & de sa 3 femme *Anne-Louise*, Comtesse de Manderfried-Blanckenheim. Il a eu de ce mariage un fils né avant terme, & mort au mois de Fév. 1701, & trois filles, sçavoir,

1. *Dorothée-Françoise-Agnès*, Princesse de Salm, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 21 Janv. 1702, morte en Fév. 1751, ayant été mariée le 25 Mars 1719 à *Nicolas-Léo-*

pold, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, *aujourd'hui* Prince de Salm.

2. *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princesse de Salm, née le 21 Janv. 1704, morte le 27 Déc. 1739, ayant été mariée à *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, d'Amblize & du St. Empire, dont des enfans. *Voyez la 1. Part. pag. 45.*

3. *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, Princesse de Salm, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 29 Avril 1707, mariée 1. le 30 Déc. 1725 à *Joséph*, Prince héréditaire de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, né le 22 Sept. 1705, devenu Landgrave de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg par succession paternelle le 25 Sept. 1731, & mort le 24 Juin 1744. 2. le 14 Juin 1753 à *Nicolas-Léopold*, Prince de Salm, veuf de sa sœur aînée, duquel elle n'a point d'enfans. De sa première alliance sont sortis,

1. *Ernest*, Landgrave de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, Chevalier de la Toison d'Or, né le 27 Mai 1735.

2. *Anne-Victoire-Marie-Christine*, Princesse de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, née le 25 Fév. 1728, mariée le 24 Déc. 1745 à *Charles* de Rohan, Prince de Soubise & d'Espinoz, Comte de la Voute & de Tournon, Vicomte de Joyeuse, &c. né le 16 Juillet 1715, pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi Très-Chrétien le 11 Nov. 1734, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Janv. 1740, Maréchal de Camp le 14 Mai 1743, Lieutenant-Général le 25 Janv. 1748, devenu Duc-Pair de Rohan-Rohan &

Gouverneur de Champagne le 26 Janv. 1749, par la mort de *Hercule-Meriadec* son ayeul paternel, nommé au Gouvernement de Flandres en échange de celui de Champagne le 26 Sept. 1751, & créé Maréchal de France en 1758. Il a eu pour première femme le 29 Déc. 1734 *Anne-Marie-Louise* de la Tour-d'Auvergne, Princesse de Bouillon, morte le 19 Sept. 1739, & pour seconde femme le 5 Nov. 1741 *Anne-Thérèse* Princesse de Savoye-Carignan, morte le 5 Avril 1745. Ses enfans sont,

a. *Charlotte-Godefride-Elisabeth* de Rohan, Princesse de Soubise, né du 1. lit le 7 Oct. 1737, morte la nuit du 4 au 5 Mars 1760, ayant été mariée le 3 Mai 1753 à *Louis-Joseph* de Bourbon, Prince de Condé, Duc de Bourbonnois, Pair & Grand-Maître de France, né à Paris le 9 Août 1736, dont un Prince né le 13 Avril 1756, & une Princesse née le 5 Oct. 1757.

b. *Victoire-Armande-Josephe* de Rohan, Princesse de Soubise, née du 2. lit le 28 Déc. 1743.

3. *Marie-Louise-Eléonore*, Princesse de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, née le 18 Avril 1729, mariée le 16 Mars 1756, à son cousin-germain *Maximilien-Frédéric-Ernest*, Prince de Salm-Salm, nommé ci-dessous.

Frédéric-Magnus Wild & Rhingrave, sixième fils de *Frédéric* & d'*Anne-Amélie* Comtesse d'Erpach sa quatrième femme, eut en partage la Terre de Neufville. Il s'attacha au service des Etats-Généraux, & fut Gouverneur de *Maestricht*, où il mourut le 25 Janv. 1673.

Il avoit épousé *Marguerite* Thésart , Baronne de Tournebu , Dame des Effars, &c. de laquelle il a eu *Charles-Florentin* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , Comte de Salm , Baron de Tournebu , Seigneur de Neufville , &c. Gouverneur de Breda , qui commanda longtems l'Infanterie des Etats-Généraux. Il se fit Catholique , fut blessé devant Maestricht assiégé par le Prince d'Orange , & mourut 21 jours après, le 4 Sept. 1676. Il avoit été marié avec *Marie-Gabrielle* de Lalain , sœur & héritière de *François-Paul* , & fille d'*Albert-François* de Lalain , Comte de Hooghstraeten & de Hornes , Baron d'Heyne , de Leuze & de Pecq , & de sa 2. femme *Isabelle* de Ligne-Aremberg. De ce mariage sortirent 1. *Frédéric-Charles* , mort le 29 Déc. 1696 sans enfans de *Louise-Brigitte* , Princesse de Rubempré & d'Everberghe. 2. *Guillaume-Florentin* qui suit. 3. *Henri-Gabriel-Joseph* , dont la postérité subsiste. 4. *Albertine-Isabelle* , femme de *Philippe-Charles-Frédéric* Spinola , Comte de Bruay , Gouverneur de Namur , mort en 1709. 5. *Claire-Éléonore-Charlotte* , mariée le 5 Avril 1687 à *Maximilien-Albert* , Comte de Merode , de Monfort & du St. Empire , Marquis de Deynse. Voyez la 1. Part. pag. 209.

Guillaume-Florentin Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg , Comte de Salm & de Hooghstraeten , Baron de Tournebu & de Praet , Seigneur de Neufville , &c. Chambellan de l'Empereur , Feld-Maréchal de ses Armées & Ministre d'Etat , naquit le 12 Mars 1670 , & mourut à Anvers le 6 Juin 1707. Il s'étoit allié le 28 Sept. 1699 avec *Marie-Anne* ,

Comtesse de Mansfeld, morte le 17 Juin 1724, fille de *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Prince de Fondi & du St. Empire, & de *Marie-Louise*, Comtesse d'Aspremont. De ce mariage sortit *Nicolas-Léopold Wild & Rhingrave* de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm & de Hooghstraeten, Seigneur de Neufville, &c. qui succéda en 1738 au Prince *Louis-Othon* son beau pere, comme plus proche Agnat, avec ses deux cousins-germains, & qui fut créé Duc de Hooghstraeten le 6 Janv. 1740, comme il a été dit ci-dessus. Il est né le 25 Janv. 1701, & s'est marié en premières nœces le 25 Mars 1719 à *Dorothée-Françoise-Agnès*, Princesse de Salm, nommée ci-dessus; & en secondes nœces le 14 Juin 1753 à *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, Princesse de Salm, sœur Cadette de sa première femme & veuve de *Joseph*, Landgrave de Hesse-Rhinels-Rotembourg, aussi nommée ci-dessus. Il n'y a point d'enfans de ce second mariage: mais du premier sont sortis 9 Princes & 9 Princesses.

1. *Louis-Charles-Othon*, Prince de Salm-Salm, né à Hooghstraeten le 22 Août 1721, Chevalier de l'Ordre de St. Hubert, Abbé commendataire de Bohéries au diocèse de Laon, de Beaupré au diocèse de Beauvais, & de St. Quintin en l'Isle au diocèse de Noyon.

2. *Guillaume-Florentin-Claude-Lamoral-Antoine-Joseph-Jean-Thadée*, second fils, né à Anholt le 18 Fév. 1723, Capitaine d'Infanterie au Régiment de son pere, tué à la Bataille de Striegau en Silésie le 4 Juin 1745.

3. *François-George-Léopold*, troisième fils, né

à Hooghstraeten le 18 Juin 1730 , mort à Anholt le 4 Juin 1731.

4. *Maximilien-Frédéric-Ernest*, quatrième fils, né à Anholt le 28 Nov. 1732 , Chevalier de l'Ordre de St. Hubert & de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse , Colonel Commandant le Régiment de son pere , marié le 16 Mars 1756 à sa cousine-germaine *Marie-Louise-Éléonore* , Princesse de Hesse - Rhinfels - Rotenbourg , nommée ci-dessus. Ils ont pour fils *Nicolas-Léopold-Louis-Oswald-Jean-Nepomucene* , né à Hooghstraeten le 1 Juin 1760.

5. *Charles-Alexandre-Louis-Auguste* , cinquième fils , jumeau d'*Auguste-Sophie-Alexandrine-Frédérique-Thérèse-Agnès* né à Anholt le 15 Déc. 1735 , Chanoine de Cologne , de Hildesheim , & de Strasbourg.

6. *Joséph-Marie-Henri* , sixième fils , né à Anholt le 20 Déc. 1737 , mort le 10 Mars 1748.

7. *Emmanuel-Henri-Oswald-Nicolas-Léopold* , septième fils , né à Hooghstraeten le 22 Mai 1742 , Chevalier de Malthe , Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de son pere.

8. *François-Joséph-Jean-André* , huitième fils, né à Anholt le 30 Nov. 1743 à 11 heures du matin , Chanoine de Cologne & Tréfoncier ou Chanoine noble de l'Eglise de St. Lambert à Liège.

9. *Guillaume-Florentin-Jean-Felix* , neuvième fils , né à Anholt le 10 Mai 1745 , actuellement à l'Académie de Vienne.

10. *Gabrielle-Marie-Christine-Louise* fille aînée

du Duc de Hooghstràeten , née à Anholt le 8 Janv. 1720, Chanoinesse de Thorn & de Vreden.

11. *Elisabeth-Léopoldine-Marie-Françoise* , seconde fille , née à Anholt le 8 Fév. 1724 , morte à Hooghstraeten le 14 Juillet 1725.

12. *Louise-Françoise-Anselmine-Marie-Anne-Thérèse* , troisième fille , née à Hooghstraeten le 2 Mars 1725 , mariée le 15 Nov. 1742 à *Jean-Guillaume*, Comte de Manderscheid-Blankenheim , né le 14 Fév. 1708.

13. *Marie-Christine-Feanne-Albertine* , quatrième fille , née à Hooghstraeten le 14 Août 1727 , Chanoinesse de Thorn.

14. *Marie-Elisabeth-Josèphe* , cinquième fille , née à Hooghstraeten le 4 Avril 1729 , mariée le 3 Août 1751 à *François-Erwin-Eugène* , Comte de Schönborn & du St. Empire , Chambellan de l'Empereur , & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Evêque & Prince de Wurtzbourg , né en Janv. 1727 ; fils unique d'*Anselme-François* , Comte de Schönborn & du St. Empire , Colonel d'un Régiment de Dragons au service de l'Empereur, & de *Marie-Thérèse* , Comtesse de Montfort.

15. *Marie-Françoise-Josèphe* , sixième fille , née à Anholt le 28 Oct. 1731 , Chanoinesse de Maubeuge.

16. *Auguste-Sophie-Alexandrine-Frédérique-Thérèse-Agnès* , septième fille , sœur jumelle de *Charles-Alexandre-Louis-Auguste* née à Anholt le 15 Déc. 1735 , Chanoinesse de Mons & de Cologne.

17. *Marie - Joseph - Jeanne - Wilhelmine*, huitième fille, née à Anholt le 26 Déc. 1736, Chanoinesse de Maubeuge.

18. *Marie - Anne - Victoire*, neuvième fille, née à Anholt le 17 Fév. 1740, Chanoinesse de Mons, mariée à Malines par procureur le 6 Nov. 1758, à Don *Pedro* de Alcantara - Pimentel - Henriquez, Marquis de Tavera, Comte de Villada, & Duc de Lerma, Grand-d'Espagne de la première Classe, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. en exercice; fils de feu Don *Miguel* Pimentel - Henriquez, Marquis de Tavera, &c. & de Dona *Marie - Françoise - Alphonse* Hurtado - de - Mendocça - de - la - Vega - Silva - Sandoval - y - Luna, Duchesse del Infantado & de Pastrana. La bénédiction Nuptiale fut donnée par le Cardinal d'Alsace - de - Bouffu, dans la Chapelle de son Palais; *François*, Marquis de los Rios, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & R. A. fut chargé de la procuration, & l'épousa au nom de ce Seigneur.

Henri - Gabriel - Joseph Wild & Rhingrave, troisième fils de *Charles - Florentin* & de *Marie - Gabrielle* de Lalain, eut en partage la Seigneurie de Kirbourg, & les Baronnie d'Heyne, & de Leuze. Il naquit le 21 Juin 1674, & décéda le 14 Oct. 1716, ayant été marié à *Marie - Thérèse* de Croy, morte le 18 Juin 1713, fille de *Philippe - François - Albert* de Croy, Marquis de Warneck, & de *Claudine - Françoise* de la Pierre - du - Fay. De ce mariage sont sortis :

I. *Jean - Dominique - Albert* Wild & Rhingrave, Prince de Salm-Kirbourg, Baron d'Hey-

ne & de Leuze, Bêr de Flandres, né le 19 Juillet 1708, élevé en 1738 au rang de *Prince du Saint Empire* avec son frere. Il n'est point marié.

II. *Philippe-Joseph Wild & Rhingrave*, Prince de Salm-Kirbourg, Chevalier de l'Aigle-Blanc, né le 21 Juillet 1709, marié le 12 Aout 1742 avec *Marie-Thérèse-Josèphe*, fille ainée de *Maximilien-Emmanuel* Prince de Hornes & du St. Empire, née le 19 Oct. 1725. Leurs enfans sont,

1. *Frédéric-Othon*, né le 12 Mars 1745.

2. *Louis-Victor*, né à Paris le 10 Nov. 1752.

3. *Marie-Emmanuelle-Maximilienne*, née le 19 Mai 1744.

4. *Augustine-Frédérique-Wilhelmine*, née le 13 Sept. 1747.

III. *Henriette-Thérèse-Norbertine*, née le 15 Nov. 1711, mariée le 12 Fêv. 1738 à *Maximilien-Emmanuel* Prince de Hornes & du St. Empire, & morte sans enfans en Avril 1751.

Cette branche de Salm-Kirbourg alterne avec la précédente pour la séance & le suffrage à la Diète de l'Empire.

Les armes du Duc de Hooghstraeten sont : écartelé, au 1 & 4 de sable, au léopard lionné d'argent, à queue fourchue, qui est Wildgrave ; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur, qui est Rhingrave ; sur le tout écartelé, au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, qui est Kirbourg ; au 2 de gueules, semé de croisettes d'argent, à deux saumons adossés de même bro-

chants sur le tout , qui est Salm ; au 3 d'azur , à la fasce d'argent , qui est Vinstingen ; au 4 de gueules , à la colonne d'argent , la baze , le chapiteau & le piédestal d'or , surmontée d'une couronne de même , qui est Anholt. L'écu timbré d'un bonnet d'écarlate rebroussé d'hermines , fermé de huit demi-diadèmes qui soutiennent un globe croiseté d'or , entouré du collier de l'Ordre de la Toison d'Or , soutenu par deux sauvages de carnation , couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople , & posé sur un manteau Ducal semé ou chargé des émaux des armes , & doublé d'hermines.

1740. HERMAN-LOUIS & JEAN-BAPTISTE KOCH , freres , natifs de Dringenberg en Westphalie , Officiaux de la Secrétairie du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne , furent annoblis avec pouvoir d'ajouter au nom Koch la particule *de* , par Lettres du 9 Janv. 1740.

Les armes sont : d'argent , à la bande de gueules , chargée de trois chasnes ou marmites à trois pieds avec anses d'or ; au chef d'or , chargé d'une aigle éployée & naissante de sable.

1740. JEAN-JOSEPH DE CLEVES , Habitant de la Ville de Bruxelles , fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1740.

Les armes sont : de sinople , au chevron d'or , chargé de trois clefs de gueules , & accompagné de trois roses d'argent.

1740. CLAUWEZ-BRIANT. Charles-Joseph-Thomas CLAUWEZ dit DE BRIANT , Conseiller , Maître-Général & Intendant des Monnoyes des Pays-Bas , obtint des Supports

avec bannieres & le titre de *Comte*, applicable sur telle Terre qu'il choiroit, par Lettres du 20 Fév. 1740.

1740. CHARLES-ALEXANDRE VAN DER STRATEN, Seigneur de Stavele, Conseiller-Pensionnaire & Juge des Domaines de la Châtellenie de Courtray, fut annobli par Lettres du 23 Mars 1740.

Les armes sont : *fascé d'argent & d'azur de huit pièces, à la bordure d'azur.*

1740. FRANÇOIS HOUT, Grand-Bailli & Ecoutette d'Echternach, & Député ordinaire du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, fut annobli avec pouvoir de porter le nom de *Hout* conjointement avec celui de *Holler*, par Lettres du 31 Mars 1740.

Les armes sont ; *tranché d'azur & de sable, à la bande d'or posée sur le tranché, accompagnées en chef d'un lion d'argent, & en pointe d'une fourche d'or à trois pointes, mise en bande.*

1740. JEAN-IGNACE FELTZ, Echevin de Luxembourg, & Conseiller Receveur des Aides & Subsidés de la même Province, fut annobli par Lettres du 21 Mai 1740.

Les armes sont : *d'argent, à trois pals de gueules, chargés chacun de trois besans d'or ; au chef d'or, chargé de deux merlettes de sable.*

1740. MICHEL-LOUIS DE MAHIEU Capitaine & Adjudant-Général de la Cour de Bruxelles, obtint pour lui & son fils unique, des Supports & la confirmation du titre de Chevalier, avec rétroaction au 18 Oct. 1715, par Lettres du 15 Juin 1740.

Ses armes sont : *d'or* , à trois roses de gueules ,
boutonnées & feuillées d'argent.

1740. CHANCLOS. Charles-Urbain de
CHANCLOS-DE-RETS-BRISUILA , Ecuyer ,
Seigneur de Lesues , Membre de l'Etat Noble
du Comté de Namur , Feld-Maréchal - Lieu-
tenant des Armées de l'Empereur & Gouver-
neur d'Offende , aujourd'hui Feld-Maréchal
des Armées de l'Impératrice-Reine & Com-
mandant en Chef de ses Troupes aux Pays-
Bas , fut élevé à la dignité de Comte pour lui ,
ses hoirs & successeurs, par Lettres du 18 Juin
1740.

Ses armes sont : *d'azur* , au chevron d'argent ,
accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or ,
& en pointe d'une épée d'argent , garnie d'or , po-
sée en pal la pointe en bas. L'écu timbré d'un cercle
d'or enrichi de perles & de pierreries , rehaussé de
huit fleurons , entre chacun desquels il y a une per-
le , par concession dudit jour 18 Juin 1740.

1740. Les Enfants d'ANTOINE VLOERS ,
Chef Escoutette de Turnhout en Brabant , fu-
rent annoblis sur la requête d'Anne-Marie van
Weyelinckhoven sa veuve , par Lettres du 6
Juillet 1740.

Les armes sont : coupé , au 1 d'or , à trois
coquilles renversées & mal ordonnées d'azur ; au 2
échiqueté d'argent & d'azur de quatre traits. L'écu
timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or ,
orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or &
d'azur , & au-dessus en cimier , une coquille ren-
versée d'azur entre un vol d'argent.

1740. Les Enfants de PIERRE DE MAN ,

Echevin & Aumônier de la Ville d'Anvers, furent annoblis sur la requête d'Anne-Catherine Broeckmans sa veuve, par Lettres du 20 Août 1740.

Les armes sont : parti , au 1 d'argent , au chevron de gueules , accompagné de trois têtes de maures de sable , tortillées d'argent , à la bordure ongrésée de gueules ; au 2 d'azur , à un homme armé de toutes pièces la visière levée d'argent , le visage de carnation , tenant de la main droite un marteau d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé & liséré d'or , orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable , & au-dessus en cimier , un lion naissant de sable , armé & lampassé de gueules.

1740. Les Enfans de JEAN-BAPTISTE DE GHEUS , Echevin de la Ville d'Ypres, furent annoblis sur la requête de Josephine-Françoise de Wavrans sa veuve, par Lettres du 31 Août 1740.

Les armes sont : parti de sable , à la croix ancrée d'or , cantonnée de quatre croissants de même , 2 en chef montants & 2 en pointe renversés , qui est de Gheus ; & de gueules , à la tête de licorne d'argent , accompagnée de huit billettes de même en orle , qui est de Wavrans. L'écu timbré d'un casque d'argent , grillé , liséré & couronné d'or , assorti de ses lambrequins d'or & de sable , & au-dessus en cimier , une croix ancrée d'or entre un vol de sable.

1740. Les enfans de MICHEL LE FEBURE, Sergent-Major de la Ville d'Oudenarde , ont obtenu confirmation de noblesse & d'armes sur

810 NOBILIAIRE DES PAYS-BAS.

la requête de *Marguerite-Jeanne van den Kerckhove dite van der Varent sa veuve*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 14 Sept. 1740.

Leurs armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une aigle naissante d'or.*



TA.



T A B L E

ALPHABETIQUE

DES

NOMS DE FAMILLES

Contenues dans cet Ouvrage.

A	
van der Aa ,	72
van Abbenbroeck ,	14
Abbonnel <i>dis</i> le Gros ,	4
Abfolons ,	297, 493
Acart ,	701
d'Achey ,	66
Adriaenssens ,	442
Adriani-van-Duvelant <i>dis</i> Mœnel ,	183
Adriaenssens ,	711, 1er
d'Affaytati ,	483
de Aguilera ,	76
d'Albert-de-Luynes ,	200
Alepy ,	90
Allegambe ,	121, 265
de Almiron-Castillo ,	498
d'Alsace ,	52, 374
van Altere ,	563
d'Alverado-y-Braca- <i>II. Part.</i>	M m
monte ,	613
d'Amedor ,	176
Amonnet ,	321
Amor-de-Soria ,	724
d'Andelot ,	89
d'Andelot-de-Pressia ,	9
Andrea ,	152
Andræ-d'Ennershau- sen ,	792
de Angelis ,	116
d'Angicourt ,	67
Annez ,	640, 773
Anseau ,	240
Anfillon ,	684
Antheunis ,	676, 762
Anthoine ,	492, 501
Antonio ,	216
Arazola de Onate ,	292, 405
Archdæacon ,	731
l'Archier ,	74, 404, 611
d'Ardembourg ,	701

TABLE ALPHABETIQUE

d'Argenteau, 369, 411, 412	de Baillencourt-Cour- col, 383, 686
d'Arlin, 142	de Baillet, 471, 670
d'Arnoult, 655, 656	de Bailleul, 101, 164
de Arteaga, 685	Balbani, 407
d'Arud, 57	Ballet, en Artois, 96
van Assche, 375, 458	Ballet, en Flandres 239
van Assenede, 780, 787	de Bambœeck, 521
d'Assignies, 50, 407, 593	de Bande, 612, 720
d'Assonleville, 143	Bane, 711
d'Aubermont, 105, 378	Banu-de-Duytringhe, 150
d'Aubert, 444	de Barbieus, 241
d'Auby, 7	de Bargibaut, 431
d'Auchy, 12	Baring-de-Wallerode, 658, 775
Auderlan, 418	Barquin, 686
Aulent, 676	Barré, 445, 459
d'Auxbrebis, 443	de la Barre, 156, <i>bis</i> , 466, 694
de Ayala, 39	de la Barre, 534
Aymonet, 407	de la Barre, 714, <i>bis</i>
B	Barrillet, 82
Bacchuys, 663	Bart, 416
de Baccré, 716	de Bassécourt, 65
de Back, 404	de Bassécourt - d'Hu- by, 564
de Backer, 308	Basset, 113
du Bacq, 11	de Bast, 487
de Bacquelrot, 230	Basta, 225
de Baenst, 12, 699	de la Batterie, 6
Baers, 263	de Baudequin, 82, 190, 408
van den Baerfe, 57	de Baudinne, 776
Baert-de-Berentode, 633	

DES NOMS DE FAMILLES.

de la Baume ,	90	van den Berghe ,	499
Bauwens ,	734	van den Berghe-de-	
Bauwens - van - der -		Limminghe ,	587
Boyen ,	365, 571	de Berghes ,	35 , 37 ,
de Bayarde ,	416	198 , 204 , 504	
de Beaufort ,	102	de Bergh-St.-Winnoc ,	
de Beaufremez ,	309	441 , 516	
de Beaufremont ,	105 ,	de Berlaere ,	659
135		de Berlo ,	448
de Beaumont ,	458	Bernard ,	20, 155, 268
Beauregard ,	340	Bernard <i>dit</i> du Bois ,	
Becker ,	215	244 , 403	
Becue ,	288	Berquelt ,	446
de Beeckman ,	642	Bertelly ,	442
de Beer ,	336	Bertheau ,	145
de Behault ,	417	Bertolf ,	233
de Behault ,	497	Bertout - de - Carillo ,	
de Behault ,	712	780	
de Bejar ,	III, 232 ,	de Bethun ,	462
330		Bette ,	102 , 107 , 119 ,
van der Beke ,	265	249	
van der Beke ,	346	de Bettencourt ,	99
van der Beken ,	192 ,	Bettenhoven ,	518
268 , 269		van Beughem ,	333 ,
Belhomme ,	729	398	
du Belloy ,	717	Beyens ,	292
de Belmonte ,	579	de Beyer ,	706
de Belvoir ,	67	Bichin ,	396
Benault ,	21	Bidault ,	109
Benoit ,	71	Billard ,	173
de Berchem ,	108	de Billehé ,	93
van Berckel ,	751	de Biseau - de - Beuf-	
van den Bergen ,	646	dael ,	563, 564, 596
van den Berghe ,	350	de Bisthoven ,	554, 700
van den Berghe ,	404	de la Bistrate ,	521, 611

TABLE ALPHABETIQUE

le Blanc ,	31	du Bois-d'Estiez ,	198
Blanche ,	507	du Bois-de-Honseeck ,	573
de Blasere ,	91, 190,	du Bois-d'Inchy ,	693
de Blende ,	526	du Bois-du Moulinet ,	156
Blereau ,	323, 526	du Bois <i>dit</i> van den	
Blier ,	153	Bossche ,	617
de Blitterswick - de-		de Boiffchot ,	180 ,
Melifey ,	92	279 , 684	
de Blitterswyck ,	151 ,	Bolarte ,	371
175 , 214		de Bolemberg ,	441
Blocquet ,	216	Bols ,	744
de Blois ,	609	Bommaere ,	134
de Blois - de - Trélon ,	218	le Bon ,	699 , 773
Blomme ,	275	Bonaert ,	484
le Blon ,	728	Bondieu <i>dit</i> Vaudty ,	466
Blondel-de-Cuinchy ,	75 , 166	de Boneem ,	12 , 500
Blondel - d'Oudenho-		Bonneau ,	615
ve ,	333, 408, 480 ,	de Bonnières ,	102 ,
658		110 , 450	
Bloutacker ,	645, 700	Boonaerts ,	377
Boddens ,	114	de Boot ,	79 , 294
Boele ,	473	de Boot ,	174, 274
van der Boetzelaer ,	7	de Borchgreef ,	<i>om</i>
van den Bogaerde ,	622 , 658	Borchgrave ,	116
de Bohorques ,	415	van der Borcht ,	248
du Bois ,	388	van der Borcht ,	584
du Bois ,	460, 482, 615	Bordey ,	73
du Bois ,	702	Borluut ,	257
du Bois-de-Beaufe-		Borrekens ,	654, 753
mez ,	121	de Borselli ,	436
du Bois-de-Droogen-		van Borssele ,	3 , 12
bosch ,	77	du Bosch ,	174

DES NOMS DE FAMILLES.

du Bosquiel ,	7	van den Brande ,	556,
du Bosquiel ,	58		657
Bosschaert ,	534, 641,	de Brandenburg ,	101
	727	Brandt ,	76
Bosscharts ,	441	Brandt ,	79
van den Bossche ,		Brant ,	342
	252	de Bray ,	763
de Boubais ,	125	de Brayne ,	644
van Bouchaut ,	782	d'Breau ,	324
de Bouchout ,	365 ,	van Brecht ,	118, 376
	372 , 484	van Bredam ,	39
le Boucq ,	375	Brenart ,	669
Bouille ,	572	de Bretel ,	413
Boule ,	726	de Bretenove ,	91
le Boulenger ,	504	Breton ,	21
de Bourbon - Condé ,		de Brias ,	285, 298
	799	de Briers ,	513
de Bourgois ,	237, 301	van Broeckhem ,	662
de - Bourgogne - de -		van den Broeck ,	266
Wacken ,	157	van den Broeck ,	610,
de Bourgogne-Fallez ,			615 , <i>bis</i>
	159	van den Broecke ,	240
le Bourguignon ,	176	van den Broecke ,	289
la Bourlotte ,	107	Broeckmans ,	809
de Bournonville ,	64 ,	de Broide ,	126
	358 , 557	de Bronchorst ,	150
Boulicheron ,	714	Brongniart ,	150
de Bouffu ,	658	de Brouhoven ,	177 ,
Bontechoux ,	93		<i>bis</i> , 430 , 433 , 500
Bouton ,	443	van den Brouck ,	256
Bouvet ,	149	van den Brouck ,	446
Bouwens ,	644	de Broyart ,	41
de Brabant ,	572	Brucè ,	369
de Bracle ,	436	de Bruges ,	485
Bramé ,	442	van der Bruggen ,	418

TABLE ALPHABETIQUE

de Bruitzma ,	518	le Cambier ,	647
le Brun ,	378	van den Campe ,	307
le Brun ,	496	van Campen ,	710, 772
Brunas ,	327	del Campo-y-Camara ,	
de Brune ,	618		653
Bruneau ,	194, 526	Camuz ,	394
de Bruyne ,	570	de Cano ,	729
de Bryarde ,	174	de Canonne ,	<i>ou</i> le
Buelens ,	371	Canoine ,	21
van Buggenhout ,	730	de Capillas ,	473
de Buifferet ,	597	Capitaine ,	718
Bulteel ,	120, 183, 268	le Cappellier ,	363
de Burbure ,	573, 691	Carbon ,	606, 615
van der Burch ,	683	de Cardevacque ,	103
Bureau ,	626	Carena ,	342, 439,
Burlen ,	428	<i>bis</i>	
du Bus , à Lille ,	297	le Carlier ,	192
du Bus , en Hainaut ,		Carlier ,	497
745		de Carondelet ,	106
Buseau ,	198	Cary <i>dit</i> Neyts ,	743
de Busleyden ,	10, 116	Casetta ,	467
Butkens ,	428	de Cassal ,	284, 650
du Buz ,	732	de Cassina-de-Boulers ,	
			170
C		Castelain ,	139
Caber ,	617	Castillo ,	244
de Caestre ,	288, 306	de Castro ,	466
de Calendries ,	720	Caters ,	760
van Caloen ,	294, 336,	Cats ,	14
419		Cavée ,	606
de Calonne ,	188, 451	Cayerel ,	154
de Calvaert ,	234, 266	de Caverfon ,	294
362		van Casteren ,	308, 753
de Camargo ,	244	van Cauwenhoven ,	
			179

DES NOMS DE FAMILLES.

Cayro ,	401	Cheeus ,	502
Cecile ,	92 , 104	du Chesne ,	83
de Cerf ,	251	Christyn ,	455 , 547 ,
le Chable ,	21	562 , 576	
du Chambge ,	282 ,	de Claerhout	64
415 , 595		Claefman ,	629 , 635 ,
de Chambley ,	263	763	
Chambrier ,	481	de Claiſſonne ,	525
des Champs ,	601	de Claris ,	247 , 324 ,
de Chanclos ,	808	543	
de la Chapelle - de -		de le Claude ,	56
Beaufait ,	113	Claudeſeyt ,	436
de la Chapelle - de -		Claudey ,	428
Mallerie ,	192 , 286 ,	Clauwez dit de Briant ,	
443		653 , 806	
de la Chapelle ,	791	de Cleis , ou de Clais ,	
Charlé ,	792	405	
Charles ,	436	Clement ,	83
Charlet ,	244	de Clencquemetre ,	6
Charlez ,	722	le Clerc ,	376
Charlier dit de Re-		le Clercq dit d'Olmén ,	
nauld ,	298	295 , 326	
Charreton ,	72	de Clerque ,	263 , 370 ,
du Chaſtel ,	4	477	
du Chaſtel - Blanger-		de Cleves ,	806
val ,	58 , 168 , 406	Cleymans dit de Reydt ,	
du Chaſtel - de - la -		500	
Houvarderie ,	144	Clicquet ,	10
du Chaſtel - de - Triols ,		Clouts ,	663 , 712
211		van der Clufen ,	42
du Chaſteler ,	106 ,	Cobergher ,	332
703 , bis		Cobryſe ,	453
de Chaſtillon ,	428	de Cock ,	484
du Châtelet ,	148	Cockaerts ,	214 , 378
Chaveau ,	457	le Cocq ,	591

TABLE ALPHABETIQUE

Cocqueau ,	790	le Cornet ,	548
de Cocquelle ,	102	Cornet ,	633 , 701
Cocquiel ,	41	de Corfwarem ,	318 ,
Codde ,	702	354 , 755 , <i>bis</i>	
Coeck ,	569	de Corte ,	286
Coemans ,	530	Corten ,	247
Coene ,	641	Corten ,	679
Coene ,	728 , 787	de Cortewyle ,	120 ,
Coene ,	730	194	
Coens ,	236	de Cortil ,	473
Colbrant ,	320 , 347	Coffier ,	197
van Colen ,	540 , 654	de Coudenhove ,	65
753		de Couronble ,	268
de Coligny ,	73	Courtois ,	476 , 482
Colin ,	89	Cousin ,	539
Colins ,	312 , 580 , 628	de Coutereau ,	419
Coloma ,	348 , 352 ,	van Couwegom ,	417
566 , 723		de Crabbé ,	686 , 687 ,
le Comte ,	227 , 304	774	
de Condé ,	427	de Crane ,	681
de Condé ,	464	van Craywinckel ,	549
de Coninck ,	170	de Creus ,	110
de Coninck ,	237	Crinon ,	677 , 763
de Coninck ,	548	de Crits ,	623 , 624 ,
de Coninck ,	669 , 762	629 , 663	
Contot <i>ou</i> Coutot ,	98	de Croeser ,	166 , 211
Cools ,	484	de Croesink ,	14
Coosmans ,	329	de Croix ,	121 , 236 ,
Coots ,	536	663	
Coppieters ,	558 , 741 ,	de Croix ,	437
754		de Croix-de-Durmez ,	
de Cordes ,	351 , 427	539	
Cordova ,	339	de la Croix , en Bra-	
Cornelis ,	654	bant ,	113
Cornelissen ,	743	de la Croix , en Hai-	

DES NOMS DE FAMILLES.

naut, 125	Delfosse, 685
de le Croix, 717	Deliot, 168
Crombeen, 683, 773	van den Dendere, 616
de Crombrugghe, 349	Denis, 11
de Croonendael, 181	Denis, 150
278, 286, 515	Dennetieres, 74, 77,
de Croy, 9, 15, 22,	178, 217, 427, 431,
24, 27, 32, 33, 35,	505
43, 85, 94, 196, 435	Derment, 156
de Cruningen, 9	Dervillers, 103
van den Cruyce, 221,	Descamp, 3
305, 394	Desmanet, 698, bis,
de Cuellar, 291	703
Custis, 716	Desmanez, 385
van Cutshem, 741	Desmartin, 358, 395
Cuvelier, 742	Desquien, 443, 466
Cuypers, 593	Develer, 20
	Devenish-d'Athlone,
	765
D	D'Haem, 785
Dadezeele, 12	de Diaville, 343
Daelman, 622	Diaz-d'Osseguera, 580
Daems, 251, 357,	Diedeman, 417
441	Dieufart, 639
Daens, 144	de Dilbeke, 400
van Dalem, 359	van der Dilft, 104, 111
Damant, 77, bis, 78,	Diricx, 719
88	Discey, 66
Damman, 271, 283	Dobies, 780
Dandeleu, 240	Doison, 790
Daneels, 351, 456	Dommessent, 31
Dassa, 119	de Dongelberghe, 116,
de Deckere, 432, 456	167, 322, 348, 401,
Deffonseca, 639, 734	411, 459
Dekema, 71	Dons, 651

TABLE ALPHABETIQUE

de Doppere ,	531	Haeghen, 319, 320,
Doresmieulx ,	8	708, 709
Doros ,	109	Egmont, 15, 16, 19,
van Dorp ,	13	56
Dorsson ,	91	van Eichorn ,
Dotreppe ,	789	van Elen ,
Douglas <i>dit</i> de Schot,	585	van Elshout ,
de Doys ,	278	d'Elzius ,
Dragon ,	259	Emptinck ,
de Dreux ,	99	Enghien - Kestergate ,
Driessens - d'Ophey-		114
den ,	638	des Enfans ,
le Duc ,	343	de l'Epée ,
le Duc ,	428	d'Ercle ,
le Duc ,	497	van Es ,
le Duc, 674, 719, 761		de l'Escaille ,
van Duengen ,	156	de l'Escaille ,
de Durfort-de-Duras ,	359	779
Duvelin ,	664	l'Escuyer ,
van Duvendoorde, 48		de l'Espée, 639, 787
Duwin ,	783	d'Espiennes, 428, 564,
van der Duyn ,	76	621
van den Dycke, 586,		de Espinosa ,
694		d'Espomereaux <i>dit</i> van
E		Hove ,
van der Ee ,	91	d'Estiembecque ,
van Eeckeren , 296 ,		d'Ettenhart ,
432		d'Eve ,
van den Eeckhoute ,		Everlong ,
157 , 336		van Eversdyck ,
de Eendreo ,	483	van Eversdyck ,
Eesbeke <i>dit</i> van der		van Eyck ,
		van Eycke, 485 , 555
		van der Eycken, 234
		van Eynatten, 636

DES NOMS DE FAMILLES.

F

	de Flandres ,	99
	Flegin ,	507
	de la Flie ,	21
della Faille , 57 , 165 ,	de le Flie ,	500
194 , 233 , 270 , 274 ,	de Flodorp ,	732
279 , 335 , 436 , 451 ,	le Flon ,	176
470 , 475 , 486 , 771	du Flos ,	10
de Failley ,	110	de la Fontaine , 497
du Faing , 98 , 186 , 402		du Forest , 311
de Falletans ,	92	de Fortemps - de - Lo-
de Fariaux , 376 , 504 ,		neux , 370
Farifeau ,	608	de la Fosse , 322
de Farvacques ,	399	de Fossen , 328
de Faucon ,	483	des Fossez , 498
Faulconnier ,	442	Fourbisseur , 780
Favaige ,	377	Fourmanoir , 145 , 241
du Fay-Doreux , 687		de Fourmestraux , 194 ,
le Febure ,	23	419
le Febure , 326 , 454 ,		de Fourneau , 178 ,
503 , 527		214 , 276 , 306 , 413
le Febure ,	527	de France , 78 , 143
le Febure ,	597	Franchein , 216
le Febure ,	809	François , 173
Feltz ,	807	François , 251
Fentin ,	133	Franco y Feo , 310
Fernandez - Castillo ,		Franqué , 448
244		de Franeau , 72 , 96 ,
Feyt dit Longueval ,		294 , 549
276		Franquet , 659
Fiebart ,	288	de Franqueville , 496
de Fiennes ,	92	Fraula , 736
de Fierlant , 234 , 432 ,		de Fraye , 575 , 726
553		Frédéricx , 410 , 445 ,
Finck ,	169	502
Finia ,	284	Fremault , 4

TABLE ALPHABETIQUE

Fremicourt ,	168	Gerardi ,	602
de Frennes ,	21	Gerardin ,	504
Proiffard ,	88	Gerlays ,	189 , 682
Fusco - de - Mataloni ,		van Gestel ,	134
286 , 311		de Geurey ,	7
G		Gevarts ,	145
de Gaest ,	39	de Gheldere ,	676 ,
Gaillard ,	629	716 , 788	
Galban ,	508	Ghellinck ,	622 , 653 ,
de Galesi ,	679	770	
Galiboz , <i>ou</i> Gillaboz ,		de Ghelthof ,	646 , 754
377		de Gheus ,	809
Galle ,	311	Gheys ,	221
Gallo ,	57 , 194	van Ghindertalen ,	257 ,
Gallo-de-Salamanca ,		447	
168 , 205 , 358 , 441		Ghifelin ,	12
de Gand ,	5	Ghifelin , <i>alias</i> Vlieghe ,	
de Gand <i>dit</i> Vitain ,	67 ,	22	
171 , 172 , 261 , 391 ,		de Ghifettes ,	9
528		Ghuifet ,	149
de Gand , <i>ou</i> de Ghendt		Gielis-d'Hujoel ,	481
284		de Glarges ,	782
Ganfacker ,	496 , 610	de Glimes-de-Brabant ,	
Ganfée ,	236	198 , 277	
Ganthois <i>dit</i> le Cambe ,		Godemart ,	28
23		Godin ,	79 , 80 , <i>bis</i> ,
Gaultier ,	499	189 , 273 , 313 , 621	
de Gavre ,	106 , 138 ,	van der Goes ,	377 ,
164 , 200		430 , 439	
Geelhand ,	723	Goetens ,	323
Genins ,	704	Goethals ,	320
Gerard ,	81	van Goethem ,	641
Gerard ,	175	Gombault ,	155
		de Gomicourt ,	250
		Gommer ,	23 , 121
		de	

DES NOMS DE FAMILLES.

de Gondrecourt, 631	Grivel, 378, 446
Gonzales, 656, 773	van Groenevelt, 33
Gonzales-de-Saldagne, 236	de Groesbeeck, 151, 467
Goos, 483, 745	Groffey, 724
de Gorrevod, 135	de Groot, 551
Gosée, 533	de Grootte, 375
de Gottignies, 23, 191, 364, 704	le Gros, 393
Goubau, 247, 294, 339, 499	des Groussilliers, 12
Goubau, 522	de Gruutere, 268, 277, 598
Gouda - van - Swyndrecht, 71, 74	Gryph, 487
Goudelin, 416	de Gryse, 211
Goupy, 733, 784	de Gryspere, 409, 566, 580
Gourdain, 504	Guilbaut, 5
Gourry, 5	Guillaume, 113
Gouverneur, 636	Guislain, 725
de Gouy, 9	Gutierrez - de - Lara, 735
van der Gracht, 385, 600	Guyot, 552
de Grammont, 82, 83, 92, 216, 343	H
le Grand, 409	Haccart, 80, 122
le Grand, 418	Haecx, 486
de Granges, 343	van der Haeghen, 708, 709
de la Grange, 81	d'Haem, 735
de Grafs, 150, 348, 404	de Haen, 189
Grassis, 370	van der Hagen, 405
de Graty, 553	van der Haghen, 248, 298, 323, 351, 458, 531, 602
de Grenet, 81	van der Haghen, 320
Grenut, 122	van Halewyn, 3, 96
Greyns, 477	
<i>II. Part.</i>	N

TABLE ALPHABETIQUE

de Halle ,	105	Hardy ,	612
de Halmale, 108 ,	296	de Haro ,	764
de la Hamaide ,	735	de Harfcamp ,	316 ,
de Hamal ,	133 , 163	322 , 327 , 396 ,	<i>bis</i> ,
de Hamere ,	229	480	
Hamilton - d'Ender- wyck ,	295	Hart van der Woert,	14
van Hamme ,	217	de Harven ,	744
van Hamme ,	536	de Haudion ,	607
van Hamme ,	788	de la Hault ,	376
d'Hane ,	296 , 371	de Hauffy ,	20
Hangouart ,	55 , 120 ,	de Have ,	271
256 , 268 , 430 ,	437	Havegher ,	444
Hangoubaert ,	198	de Haveskercke ,	167 ,
d'Hanins ,	647	246	
d'Hanins - de - Roo- donck ,	612	de Havre ,	110
Hannedouche ,	127	van Havre ,	641 , 651
Hanneron ,	252	de Havrech ,	552
de Hannon ,	105	de la Haye ,	12
Hannoffet ,	373 , 401	de Haynin ,	375 , 444
Hannot ,	406	de Haze ,	561
Hannoÿe ,	497	van den Hecke ,	406
Hanot ,	708	van den Hecke ,	600
Hapiot ,	91	van den Heede ,	221
Happart ,	311 , 396	de Heems ,	778
de Harangmive, ou Ha- raugmive ,	107	de Heere ,	442
de Haraucourt ,	75	van den Heetvelde ,	748
de Harchies ,	266	de Hellin ,	165 , 264
Hardewyft ,	445	Hellincx ,	559
Hardvust , <i>aliàs</i> Har- devunst ,	191	Helman ,	381 , 402 ,
Hardy ,	452	416 , 500	
Hardy ,	458	van der Hemm de Ni- der-Stein ,	664
		de Hemptines ,	781
		Henckel ,	555

DES NOMS DE FAMILLES.

de Hennin-Liétard, 16	Hillewerve, 476
51, 105, 374	de Hinnisdael, 694
Henrart, 461	d'Hinslin, 496
Henriquez, 431	Hoegaerts, 653, 660
le Henry, 22	Hoën - de - Hoens-
de Herbet, 329	broeck, 391, 481
van Herchous, 487	Hoens, 369
l'Hermite, 240, 346,	Hoens-de-Bustanzy,
350	708
l'Hermite - de - Betif-	d'Hofsmidt, 274
fant, 135	van den Honert, 689
de Hersent, 3	van Hoobrouck, 351
van Herteh, 526	de Hooge, 673
de Hertoghe, 173, 233	de Hooghe, 616
de Herzelles, 559	van Horenbeke, 310,
Hesse-Rhinfels-Roten-	449
bourg, 798	Hore, 661
Heubens, 552	van Horne, 656, 752,
van Heurck, 751	de Hornes, 6, 164,
de Heusden - d'Els-	369, 488
hout, 513, 550	de Hornes-de-Niele,
de Heuvel, 508, <i>bis</i>	313, 314, <i>bis</i>
van der Heyden, 431	de Horosco, 166
van der Heyden <i>dit</i> la	Hospel, 428
Bruier, 303	l'Hoft, 224
de Heyden, 732	d'Hostel, 635
van Heyembeke, 553	du Hot, 265
Heyens, 288	de Houchin, 384
d'Heylwegen, 257,	d'Hourlande, 268
324	de Houtaneda, 215
Heymans, 482	Houtappel, 449
de Heyne, 610	Hout <i>dit</i> Holler, 807
de Heze <i>dit</i> Hefius,	van den Houte, 140,
350	246
de Hille, 48	de Houthem, 19

TABLE ALPHABETIQUE

Houwaert ,	198	de Jacquier ,	623, 711
Houzeau ,	497, 660,	Jaerens ,	746
<i>bis</i> ,	765	Janffens ,	654
van Hove ,	422 , 720	Janffens - de - Bistho-	
van Hove ,	613	ven ,	554
de Hovyne ,	408	Jaquier	661 , 766
d'Huart ,	629	Jardin ,	791
Huart-d'Autel ,	534	du Jardin ,	365
Huens ,	595	du Jardin ,	445
Huens <i>dit</i> Huneus ,	571	du Jardin ,	623
Hueribloc ,	32	Jardon ,	634
Huet ,	669	de Jauché ,	211
Hugo ,	741	Jaupain ,	635
d'Huilenbroeck ,	445	de Jekermans ,	634
van Hulle ,	471	Imbert ,	149
Hullet ,	248	Immeloot ,	273
van Hulten ,	370	Inglois ,	73
de Humyn ,	638	Jobert ,	394
Hufmans ,	534	le Jœune ,	743
Huwyn ,	652	de Joigny-de-Pamele ,	
de Huybert ,	21	79	
Huybrechts <i>dit</i> Borck-		Jonart ,	625 , 673
man ,	502, 620, 701	de Jonghe ,	561
Huymans ,	292	de Jonghe ,	635
		de Joux ,	216
I		Ittetot ,	417
		d'Ittre-de-Caestre ,	624
Jacob ,	396		
Jacobs ,	320	K	
Jacobs ,	471		
Jacobs ,	617	de Keerle ,	284
Jacquart <i>dit</i> Gigot ,	24	de Kempener ,	501
Jacques ,	716	de Kerckhove ,	247 ,
Jacquesse ,	548	258 , 282	
Jacquet ,	227		

DES NOMS DE FAMILLES.

van den Kerckhove , 484	de Lalain-d'Oudenar- de , 612 , 670
van den Kerckhove <i>dit</i> van der Varent, 433, 810	Lalemand , 107 Lalemand , 427 Lalemand , 437
de Kerpen , 610 , 792	Lalemand-de-Vaittes , 107
Kerremans , 526	Lamberti , 331 , 416
van Kerrenbroeck , 444 , 586 , 613	Lambillon , 602
van Kessel , 710	Lambrechts , 396 , 492
van Kessel , 767	Lams , 647 , 764
de la Kethulle , 288	Lanchals , 174 , 281
de Kinschot , 229 , 293 , 332 , 372	de Landas , 142 , 416 , 417
Knopff , 179	de Landeghem , 608 , 778
Knyff , 674 , 751	de Landequin , 245
de Koch , 806	van den Langenbergh , 443
Königsegg-Rotenfels , 280 , 683	van Langenhove , 714
de Kurz , 715	de Langlée , 75 , 154
L	de Lannoy , 30 , 121 , 185 , 230 , 403 , 529 , 678
de Labbeye , 321	de Lannoy , 233
Laborey , 429	de Lannoy , 556
Ladeuse , 429	de Lannoy - de - Pron- ville , 105
de Lados , 775	de Lanfer , 659 , 778 , <i>bis</i>
van der Laen , 117 , 191	de Lattre ; 80
van der Laen - de - Bi- secq , 339 , 654 , 777	de Lau , 601
van Laethem , 89 , 117	Laureyns , 579
van Lae'hem , 714 , 745 , <i>bis</i>	Lauryn , 257
de Lalain - d'Hoogh- straeten , 24 , 154	de Laval , 717

TABLE ALPHABETIQUE

de Laverne-de Rodes, 542	des Lions, 251
van den Leemputte, 444	des Lions, 466
van den Leene, 389	Lippens-de-Roosendael, 627
van der Leepe, 424	Lison, 523
du Leloz, 662	Litart, 277
Lemmens, 363	de Locquenghien, 117, 367
de Lemquesen, 396	Locquerelle <i>dit</i> le Riche, 713
de Lens, 437	Locquet, 482, 514
Lescot, 107	Loets, 146, 246
Lesperon, 632	de Longin, 50, 244, 761
van Leughenhaghe, 40	de Longueval, 91
de Lense, 690	de Longueval - Buquoy, 551
de Lichtervelde, 120, 220, 253	de la Loo, 83
Liebaut, 499	van der Loo, 312
de Liedekercke, 224	de los Rios, 55
van Lierdt, 564	Loutche <i>dit</i> de Merck, 784
de Liere-d'Immerseele, 255	Ludovisi <i>dit</i> Lieber de Clarenz, 692
de Lieu, 522	Lunden, 502, 524
de Ligne, 37, 43, 59, 64, 163	de Luxembourg, 28
Limbourg, 648	Luytens, 222
Limbourg - Styrum-Bronchorst, 325	
Limnander, 525	M
de Lindeman-de-Nelvelsteyn, 719	Mac-Donnell, 783
Linden, 382	Mac-Neny, 782, <i>bis</i>
van der Linden, 43, 226, 277, 424, 515	Macon, 150
Lindick, 383, 408, 416	de Maeda, 215

DES NOMS DE FAMILLES.

Maelcamp, 616, 683, 775	de Marchin, 360
Maes, 217, 493	de Mares, 377
Maes, 432	des Mares, 415, 427
Mahieu, 564	Mareschal, 376
de Mahieu, 646, 807	Mareschal, 442
de Maillery, 146	le Marié, 103
de Mailly, 103, 397	le Marié, 617
le Maire, 90	Marin, 481
le Maire, 497	Marin, 713, <i>bis</i> , 740
des Maisieres, 460	Maringh, 700
le Maître, 442	Marliere, 713
Maître-de-Bay, 620	de Marnix, 84, 170, 237
de la Malaïse, 411	de Marotte, 227, 292, 715
Malapert, 498	de Marselaer, 172, 369
de Maldeghem, 143, 151, 170, 296, 531	Martens, 485
van Male, 223, 256, 346	Martini, 609
de Male <i>dit</i> Malineus, 265	Martini <i>dit</i> Martoz, 609
Malef, 176	Masin, 274
de Malingrau, 699, <i>bis</i>	de Masny, 499
de Man, 351, 463, 780	de Massiet, 120
de Man, 808	de Matanca, 188
Manchette-de-Rouel- le, 612	Mathelin, 460, 487
van der Mandere, 652	Matheys, 767
Mangin, 730	Maupetit, 96
Mangin, 730	Maurino, <i>dit</i> Morin, 213
Mantels, 446	Maurissens, 503
Marchant, 485, 518, 725	Maville, 168
le Marchant, 147, 179	de Mean, 590
	van Mechelen, 111
	le Mede, 463

TABLE ALPHABETIQUE

van der Meere, 258,	Meynaert,	293
393	Michel,	538
de Meera, 119	Michiels,	264
van der Meersch, 622	de Middelbourg,	244
van den Meerſche, 461	Migette,	719
550, 561	de Mignon,	785
Meeſter-Jans, 347	van Mill,	142
Meeus, 552, 555	Milot, 405, 554, 628,	
de Melun, 46, 64	679	
de Melyn, 688, 761	Mince-du-Fond-Bar-	
Mendings, 523	ré,	699
de Menin, 417	Minez,	144
le Merchier, 10	Minſſart,	166
le Merchier, 10	le Mire, 451, 476,	
le Merchier, 91	529	
le Merchier-du-Payai-	Miroul,	146
ge, 126	de la Mock,	784
le Merchier-de-Boi-	Moens,	106
ry, 126	Moens, 702, <i>bis</i>	
de Merode, 10, 162,	Moenyn,	676
171, 205, 218, 289,	Moerman,	710
468, 469	Mohr-de-Waldt,	710
de Merſelles, 404	de Mol,	360
de Meſemacre, 230,	de Molinet,	543
461	de Molle,	624
de Meſnil, 630, 686	de Monceau,	772
le Meſſener, 499	de Moncheau, 343,	
de Meſter, 274	464	
de Metternich, 450	Monel,	227
de Meulebecque, 370,	du Monin,	303
449	du Monin,	451
de Meulenaere, 518	Moniot, 328, 454,	
de Meulenare, 623	548, 691, 789	
Meuriſſe, 398	du Mont,	322
de Mey, 501	du Mont,	564

DES NOMS DE FAMILLES.

du Mont ,	625	de Nassau - Conroy ,	
du Mont <i>dit</i> de Brial-		573	
mont ,	548	van der Nath ,	340
de Monte ,	125	Nattier ,	437
de Montfoort ,	9	de Naves ,	289
de Montfort ,	204	Navigheer ,	700, 773
de Montmorency ,	6 ,	Naye ,	33
67 , 100 , 152 , 165 ,		de Neuf ,	576
245		de Neve ,	405 , 646 ,
de Moor ,	613	777	
Moraiken ,	779	de Nevele ,	550
Morant ,	142	Neyts ,	691 , 743
de Morchoven <i>dit</i> van		de Nicolarts ,	562 ,
der Strepen ,	31	648	
Moreau ,	205	Nicolas ,	429
Moreau ,	732	de Niekercke ,	527
Moretus ,	572	van Nierop ,	405
Mortgat ,	621 , 750	van Nieulant ,	252 ,
du Mortier ,	48	293 , 411 , 662	
Moselli ,	473	de Nieuwunster ,	250
Mouchet ,	72	van Nieuwenhove ,	
Mouchet <i>dit</i> de Bate-		12	
fort ,	366	van Nieuwenhove ,	
du Moulin ,	24	133	
du Moulin ,	437	de Niframont ,	725
de Mouquet ,	66	Nodin ,	504
Mouret ,	464	van der Noot ,	7 , 81 ,
Mulert ,	253 , 291	371 , 478 , 493	
de Munde ,	103	de Norman ,	245
de Muntere ,	334	de Northout ,	43
Musaert ,	259	Nouff ,	704
Muytinckx ;	586	de Novarre ,	316
N		de Noyelles ,	165 ,
Nachtegael ,	699	169 , 180 , 226	
		Nys ,	303 , 457

TABLE ALPHABETIQUE

O	P
Obbert , 73	Pacheco , 415
van Ocherhout , 742	van Paeffenrode , 570
Ofarel , 572	de Pallant , 51
d'Ognies , 7	de Pally , 271 , 273 ,
d'Oizelet , 63 , 72 ,	<i>bis</i> , 274
98	de Pamele , 66
Olimar , 633	Pangaert , 725 , 728
d'Olmen , 295 , 326	Panyer , 110
de Onate , 292 , 405	de Papé , 264
van Oncle , 179 , 277	de Pape , 439
d'Ongnies , 155 , 171 ,	Papejans , 657 , <i>ter</i> , 662
184 , 195 , <i>bis</i> , 259 ,	Paponet , 410
291 , 440	Pardo , 190 , 204
van Oostendorp , 363	le Parmentier , 11
van Ophem , 205	Parmentier , 57
van Ophoven , 728	Parmentier , 251
d'Orley , 692	van Parys , 237 , 400 ,
Ornia , 702 , <i>bis</i>	487
d'Ortho , 301	de Pascal , 768
van Ofs , 79	de Pascale , 626
d'Offeguera 580	Patoul , 662 , 767
d'Ostrel - de - Lieres ,	de Pattyn , 769
224 , 341 ●	Paul , 504
Otgens , 751	Pauwens , 740
Ouderogge , 710 , 774	Pavan-de-Ciccati , 466
d'Outreman , 269	Payen , 68 , <i>bis</i>
Overdats , 487	Pecauld , 377
d'Overfchie , 675	Peellaert , 579 , 651
d'Oyenbrugge - de -	Peeters <i>dit</i> Stomme-
Duras , 314 , 408	lins , 501 , 717
	Peeters , 524 , <i>bis</i>

DES NOMS DE FAMILLES.

Peletier ,	417	Pluvier ,	450
Pelichy ,	714	Poictiers ,	73
Pellissonnier ,	445	de Polanen ,	13
de Peltier ,	176	Polchet ,	277, 437, <i>bis</i>
de Penin ,	9	Pollart ,	600, 677
Penneman ,	565	Pollet ,	131
van den Perre ,	56	du Pont ,	228
Perrenot ,	62	de Pontaillier ,	76
Perfet ,	464	Ponthieure - de - Ber-	
Persoens ,	40	laere ,	535
Pesin ,	473	de Ponty ,	222, 307,
le Petit ,	49, 82	660	
Petit ,	101	de la Porte ,	376
Petitpas ,	126, 169,	Porter ,	731
304		Poffon ,	645, 779
Petrey ,	107, 467	Pot ,	3, 8
Peytier ,	783	de Pottelsberghe ,	535
Picavet ,	29	Poulain <i>dit</i> l'Abbé ,	5
Pierloot ,	615	de Powis ,	740
Piermans ,	350, 452	le Poyvre ,	125, 222
de Piermont ,	298	van Praet ,	745
de la Pierre ,	125, 417	de Prant ,	290
Pierfon ,	609	Prats ,	50
Pierffene ,	243	de Précipiano ,	113,
van der Piet ,	437	486	
Pinchart ,	321, 322,	du Pré ,	7
<i>bis</i> ,	462	du Pré ,	711
Pipenpoy ,	169	de le Prée ,	146
le Pipre ,	97	du Prel ,	375
le Pipre ,	487	de Pressy ,	245
du Pire ,	97	de Pret ,	634, 712, 762
Piret ,	297	des Pretz ,	132
des Plancques ,	145	Preud'hom ,	598
del Plano ,	35, 283	de Preud'homme ,	32,
Pletincx ,	498	122, 283	

TABLE ALPHABETIQUE

le Preux ,	416	Rape ,	250
le Prevost ,	29	Rappaert ,	450 , 465
le Prevost ,	29	Rasoir ,	124
le Prince ,	440	de Rasse ,	783
Prinet ,	317	le Ratte ,	11
Prinet ,	571	Raullin ,	93
Profi ,	718 , 743	de Ray , <i>ou</i> de Rai ,	90
de Pronville ,	331	de Recourt-de-Lens	
Proost ,	271 , 319 ,	& de Licques ,	241 ,
376		453	
Proppet ,	645	van der Reest ,	312
Provens ,	602	de Regnaucourt ,	699
de Provins ,	712	Regnault ,	5
du Puis ,	498	Renard ,	73
van Pulle ,	115	Renette ,	743
van den Putte ,	648 ,	de Renialme <i>dit</i> de	
766		Cordes ,	427
van Putthem ,	346	de Respani ,	398
Pyl ,	597	Resteau ,	126
		de Renchen ,	436
		Reul ,	394
Q		Reulant ,	321
Quarré ,	224	Revel ,	227
du Quesnoy ,	228	de Rey <i>alias</i> de Co-	
du Quesnoy ;	448	ninck ,	170
Quinart ,	787	Reychemberger ,	288
		Reylof	638
		Reynbouts ,	49 , 329 ,
R		350 , 442 , 587	
Raellen ,	768	van Reynegom ,	447 ,
Raes ,	634	632	
de Raet ,	445	Reys ,	134
Raggi ,	451	Rhingrave ,	26 , 162 ,
Ramont ,	638 , 777	418 , 793	
de Rantre ,	4	Ricart ,	365
		Ri-	

DES NOMS DE FAMILLES.

Richardot , 69 , 193	de Rombout , 668 , 776
Richart , 376	Rommel , 462
Richart , 396	de Romrée , 183 , 720
Richart , 442	de Rons , 687
le Riche , 525	Roose , 144 , 518 , 565
de Richebourg , 718	van Roofendael , 530
le Ricque , 134	Rose <i>dit</i> de Rosa , 142
Riffart , 27 , 317	de Rosen , 345
de los Rios , 55	le Rosseau , 525
del Rio-y-Ayala , 183	de Rossi , 760
de la Riviere , 29	Rotfart , 687
de la Riviere , 113	de Roubaulx , 246 ,
de Riviere-d'Arfshot , 442	498
186	de Rouelle , 612
Robert , 470	Rouillon <i>dit</i> Castagne ,
Roberti , 318	626 , 729
Robyns , 725	le Roulx , 33
de Rockox , 118	Rouffau , 722
de Rodoan , 84	Rouffel , 640
Rodriguez d'Evora &	Routart , 631
Vega , 522 , 523	de Rouveroit , 367
Roelants , 477	le Roux , 523
Roelants , 651 , 752	Rovelli , 167
Roelants <i>dit</i> de Zelan-	le Roy , 255 , 300 ,
de , 297	301 , 327 , 333 , 453
Roelofs , 459	le Roy , 265
Roest - d'Alkemade ,	le Roy , 448
791	le Roy-de-Valanglart ,
Rogierville <i>dit</i> Wicq ,	480
12	le Roy , 498
de Rohan , 208 , 798	le Roy , 628
Rohart <i>dit</i> Beaufile , 11	le Roy , 781
de Roisin , 539	le Roy , 788 , 789
Rol , 146	de le Roy - de - Ville ,
	630

II. Part.

○ ○

TABLE ALPHABETIQUE

van Royen ,	221	Sallez ,	408
de Rubempré ,	160 ,	de Salm ,	26 , 162 ,
178 ,	210	418 ,	793
de la Ruë ,	376	Salmon ,	790
de la Rue ,	552	Salpin ,	332 , 449
de la Ruelle ,	317	Sanchez-de-Aguilar ,	766
Ruychrock <i>dit</i> van de		Sandelyn ,	48
Werve ,	9	de Sandrouin ,	744
Ruyfch ,	298	de San Juan ,	406
de Ruyffchen ,	49 ,	de Santa-Cruz ,	113
577 ,	726	de San-Victor ,	83
de Ruyter ,	497 , 527	Sarazin ,	71
Ryckewaert ,	426	du Sart ,	673 , <i>bis</i>
Ryquier <i>dit</i> Longin ,		van Scaghen ,	8 , 9 ,
761		12	
de Rye-de-la-Patu ,		de Scey ,	304
405		Schaillet ,	484
Rym ,	188 , 270 , 333 ,	van Schaverbeke ,	457
565		Schenck-de-Nydeec-	
		ken ,	598
S		de Schenna ,	66
de Saemflacht ,	9	de Scherer-de-Scher-	
de Sager ,	733	bourg ,	630
Sainte Aldegonde ,	142	de Schetz ,	79 , 102 ,
Saint Genois ,	125 , 222	108 , 127 , 136	
Saint Mauris ,	72	de Schietere ,	192 ,
Saint Mauris-de-Fa-		267 , 270	
lerans ,	307	Schilder ,	741
Saint Mauris-Mont-		de Schinckele ,	275 ,
barey ,	81 , 180	<i>bis</i>	
Saint Mauris - Saint-		de Schlippenbach ,	630
Wit ,	382	Schockaert ,	496 , 584
Saint Omer ,	164	Schockart ,	18
de Saldague ,	236	Scholier ,	233

DES NOMS DE FAMILLES.

Schonamille ,	713	van t'Sestigh ,	363
de Schoonenberg,	628	de Seur , 149, <i>bis</i> ,	276
de Schoore ,	537	de Severy ,	108
Schoorman ,	319	de Sibille ,	597
van Schore ,	566	de Sien ,	276
van Schorel ,	751	de la Sierra ,	529
Schorenbroot ,	279	Simon ,	394
de Schot ,	585	Simon-de-Ville ,	579
Schotte , 190,	223	Sire-Jacobs ,	702
Schouten ,	724	de Sivry ,	106
Schoutheet ,	744	de Smackers ,	724
van Schrieck ,	276	de Smet ,	727
Schrynmaeckers ,	644	de Smet <i>alias</i> du Smet ,	287
van der Schueren,	377	de Smidt , 153 ,	419
van der Schueren,	644,	Smits ,	408
763		Snellinck ,	377 , 444
van Schutteput ,	639 ,	Snoeckaert ,	247 , 272
718		Snoeck ,	659
Scockart , 446 ,	461 ,	Snoy ,	247 , 429
562		Sohier ,	359
Scorion ,	798	Solist ,	487
Secco de Aragon ,	339	de Somberghe ,	724
de Seclyn ,	269	van den Sompele ,	624
Secus ,	605	Soolmaker ,	789
Seger ,	499	Sophie ,	675
Segon-de-Guyonval ,		de Sotomayor ,	339
78		de Spanghen ,	147 ,
Segon-du-Hamel ,	178	252 , 543 , 549 ,	609
t'Seraerts ,	118	Spanoghe ,	30 , 462
t'Serclaes , 117 ,	140 ,	van der Speeten ,	324
181 ,	230	de Spenraey ,	520
le Sergeant ,	166	de Spontin ,	473
Serfanders <i>dit</i> de Lu-		Stalins ,	322 , 377 ,
na ,	677	381 ,	382
Servais ,	690 , 776		

TABLE ALPHABETIQUE

Stalins ,	487	du Taillick , <i>ou</i> Tailly,	
Stappens ,	214	132	
Staffart ,	47	Talbout ,	624
Stauthals ,	682	Tamifon ,	227, 259
Steenhout ,	371	Tanner-de-Tan ,	74
de Steenhuyts ,	184 ,	la Tannerie ,	4
326		de Taffis ,	151 , 222
de Steelant ,	190 , 720	Taye ,	157, 228, 313
van der Steghen ,	604	421	
de Stegner ,	735	Tellez-de-Sylva ,	759
de Stembor ,	119	Tello ,	406
Sterck ,	515	de le Tenre ,	668
van der Sterre ,	149	de Tenremonde ,	89
Stevens ,	266	Terlinden ,	485
van der Stichele ,	308	du Terne ,	228
Stoultgen ,	761	Terwe ,	742 , <i>bis</i>
de Straeten ,	416	de Thiant ,	106
van der Straten ,	807	Thibault ,	640 , 771
van der Stricht ,	720	van Thienen ,	742
Suaffo ,	481	de Thiennes ,	301, 384
de Sucre ,	505	391	
de Sultzbach ,	38	Thienpont ,	594
Surhon ,	189	Thierry ,	790
de Surmont ,	735	de Thierry ,	145
van Susteren ,	473, 659 ,	de Thieulaine ,	5 , 174
760		de Thisquen ,	676
Suys ,	670	de Thomassin ,	504
van Swieten ,	15	de Thomassin - Mont-	
de Sylva ,	523	boillon ,	148
		de Thulden ,	319, 599 ,
		600 , 679	
		Thysebaert ,	635, 661
		Timmermans ,	49
		Tinseau ,	452
		de Tiras ,	321

T

Tacquenier ,	606		
Tacquet ,	131 , 292		
Tahon ,	673		

DES NOMS DE FAMILLES.

Tirolf, 155	d'Udekem, 649
Tobin, 690	van Uffele, 625
de Tolenaere, 445	Ullens, 585
de la Torre, 236	de Ulloa, 213, 248, 252, 287, 313
de Toulonjon, 114	Urribari, 443
de la Tour-Montcley, 110, 205	d'Urfel, 127
de la Tour & Taffis, 375, 508	des Urfins, 499
de Tournay - d'Affignies, 593	Uwens, 175, 383
Touftain-de-Frontebosc, 99	Uytterniffe-de-Spanghen, 549
de Tramelay, 78	van Uytkercke, 9
de la Tramerie, 108	Uytterlier van Dorp, 13
Trappequiers, 686	V
de Traux, 481	le Vaillant, 157
de Trazegnies, 109, 160	de Varennes, 166
Triest, 119, <i>bis</i> , 214, 266	van der Varent, 682, <i>bis</i>
du Trieu <i>dit</i> van den Drieffche, 603	de Varet, <i>ou</i> Verret, 42
des Trompes, 93, 275	de Varick, 320, 472, 581
Tronfon, 640	de Varin, 416
de Troyens, <i>ou</i> Truyens, 458	van Varnewyck, 284, 350
Tucher, 118	le Vasseur, 47, 69, 110
van Turnhout, 681, 771	le Vasseur-de-Guernonval, 105, 153
van den Tymple-de-Brabant, 291	van Vastenhaven, 788
U	de Vauchelles, 223
Ubbena-de-Riemedes, 71	de Vaudrey, 75, 77
	Vaultier, <i>ou</i> Wauthier, 340

TABLE ALPHABETIQUE

Vecquemans , 416 ,	Vignon , 90
453 , 508 , 602 , 685	de Vignron , 771
van der Vekene , 362 ,	de Ville , 617
391 , 407 , 419	de Villegas , 205 , 335 ,
van de Velde , 448	372 , 463 , 474 , 733
van Velthoven , 373	de Villenfaigne , 467
van Velthym , 32	de Villers , 57
van de Ven , 632	de Villers-Malley , 110
de Venant , 215	de Villers - d'Olgrand
Veranneman , 154 ,	627
251	de Villers-Perwin , 210 ,
Veranneman , 731	278
Verdonck , 781	de la Villette , 464 , 609
de Vergnies , 530	van Vilsteren , 465
de Vergy , 63 , 89	Vinchant , 310
Verhoeven , 616	de Vinck , 762
de Verhulst , 648 , 770	Vincke , 585
Vermeeren , 156	Vinckhaut , 498
Vernimmen , 625	Vinet , 679
Verquest , 332 , 363	de Visch , 294
Verreycken , 104 ,	de Visscher , 305 , 541
275 , 298 , 374 , 415 ,	Vits , 305 , 306 , 393
471	Vivien , 691
Verschriek , 598	de Vlaeminck , 133
Verseyden de-Varick ,	Vleys , 728 , 729
726	de Vliegheere , 618
Vertegans , 688 , 769	Vloers , 808
de Veyder , 734	Volcaert , 245 , 409
Vichery , 11	van Volden , 278
de la Vichte , 12 , 121 ,	le Volé , 7
175	Voller , 492
de Vicq , 237 , 291 ,	de Vooght , 12 , 41 ,
400	77 , 599
de la Viefville , 168	de Vooght , 712
de Vienne , 97	van Voorhout , 421

DES NOMS DE FAMILLES.

van Voorspoel ,	571	de Walsche ,	297
van der Vorst ,	426	de Wancquetin ,	75
van der Vorst ,	790	Warck ,	173
de Vos-Pollaer ,	131	Warengien ,	446
de Vos ,	223	de Warluzel ,	72, 635
Vothier ,	731	de Warods ,	573
Vrediere ,	7	de Wassenauer ,	13, 46
Vreen , <i>alias</i> Ruys-		de Waterleet ,	221
schen ,	49	de Watteville ,	394
de Vremde ,	152	Wauters ,	226
de Vroey ,	347	Wauters ,	728
Vuefels ,	83	Wauthier , <i>ou</i> Vauth-	
de Vulder ,	273	tier ,	340
		de Wavrans ,	751, 809
		van Wayenberghe ,	404
		des Wazieres ,	419
		Weckert ,	285
		van Weerden ,	341 ,
		452, 456, 458, 535	
		Wellens ,	752
		Werrebronck ,	539
		van de Werve ,	106 ,
		436, 544	
		van Werveke ,	417 ,
		460	
		de Wefemael ,	717
		van Wevelinckhoven ,	
		808	
		Widebien ,	151
		de Wignacourt ,	92 ,
		350	
		de Wilde ,	429
		Wild & Rhingrave ,	26 ,
		162, 418, 793	
		de Willaeyts ,	752

TABLE ALPHABETIQUE &c.

Willemaers ,	600		
de Wilperg ,	89		
de Wils ,	644, 770		
Winchel ,	550		
Winckelman ,	470		
van Winghe ,	540		
de Winterfelt ,	624 ,		
	674		
de Wintre ,	691		
Wirix ,	775		
de Wissenkercke ,	334		
de Wiffocq ,	102		
de Witte ,	540 , 541		
de Woestyne ,	661, <i>bis</i>		
de la Woestyne ,	258 ,		
	440		
van de Woestyne ,	733		
Wolff ,	640 , 762		
van Woonfel ,	505		
Wouters ,	418		
Wouters - de - Vinder-			
houte ,	213		
van den Wouwere ,			
	195 , 281		
de Wrangel ,	627		
Wrede ,	253		
Württemberg ,	512		
van Wyels ,	408		
de Wynants ,	688		
van Wyngaerden ,	653		
		X	
		de Xavier ,	484
		Y	
		Yedeghem ,	112 , 131
			234
		d'Yllan ,	470
		d'Ysembart ,	604
		d'Ysenbard ,	496
		van Ysendyck ,	645
		d'Yve ,	418 , 741
		Z	
		Zalusky ,	188
		Zaman ,	587, 690, 767
		Zegers - van - den - Lan-	
		genbergh ,	443
		Zeghers ,	285
		Zegherfcappelle ,	173
		van Zeller ,	616
		van Zinnicq ,	172, 447
		van Zoeten ,	342
		de Zomberghe ,	74
		Zuallart ,	317, 508
		de Zuutpeene ,	193


*Fin de la Table des
Noms de Familles.*




T A B L E

A L P H A B E T I Q U E

D E S

N O M S D E T E R R E S .

A		
Aremberg, 59	Bergeyck, 433	
Arquennes, 204	Berghes, 198	
Arſhot, 27, 35	Berghes-sur-le-Zoom, 37	
Aſſche, 419	Berleghem, 523	
Attenrode, ou Aetrode, 351, 780	la Berliere, 431	
l'Aubepin, 365	Berthe, 383	
Avelin, 437	Blaefvelt, 290	
Avernas-le-Gras, 481	Blangerval, 406	
Ayſeaux, 200	Blechem, 682	
B		
Bailleul, 164	Blendecques, 436	
Balaſtre, 533	Blier, 153	
Barbançon, 163	Boeckhoven, 255	
Bauterſem, 306	Bommal, 650	
Bay, 620	Bonlez, 275	
Bayeghem, 43	Bornhem, 352	
Beaumont, 24	Bornival, 470	
Beaurepaire, 184	Boffimé, 327, 480	
Bellem, 333	Bouchout, 143	
Berg, 13	Boulers, 170	
	Bournonville, 358	
	Bousbeke, 131	
	Bouſſu, 51	
	Braine-le-Château, 508	
	O o 5	

TABLE ALPHABETIQUE

Breedthout ,	515		
Brias ,	298		
Buggenhout ,	358		
Buren ,	19		
C			
Calonne ,	451		
Cambray ,	22		
Cantecroy ,	62		
Carloo ,	493		
Celles ,	541		
Champfite ,	63		
Chapelle - St. - Ulric ,			
306			
Châtillon ,	216		
Chimay ,	9 , 15		
Claerhout ,	391		
Clairmont ,	324		
Clerfayt ,	538		
Conroy-le-Château ,			
573			
Corbeeck-over-Loo ,			
456			
Corbeke-over-Dyle ,			
400			
Corfwarem - Looz ,			
755			
Coupigny ,	195		
Courieres ,	259		
Croix ,	169		
Cruyckenbourg ,	413		
Cuinchy-le-Prévôt ,	75		
Culembourg ,	51		
Cumtich ,	400		
			D
		Dion-le-Mont ,	441
		Dongetberghe ,	411
		Dupignies ,	682
		Duysborch ,	562
			E
		Eclans ,	467
		Egmont ,	16
		Ekelsbeke ,	153
		Eliffem ,	577
		d'Elter ,	534
		d'Epieres ,	685
		Erps ,	279
		Erquelines ,	694
		Esnes ,	309
		Espinoffi ,	431
		Espinoy ,	46
		Estaires ,	152
		Estainpuis ,	485
		Estrées ,	195
		Etterbeke ,	466
		Everberghe ,	161 , 178
		Exaerde ,	281
			F
		Fallez ,	159
		du Fay ,	417
		Fleurival ,	142
		Frezin ,	138

DES NOMS DE TERRES.

G

Galli-de-Claramonte,	
324	
Gamarage,	193
Gavre,	28
Gentines,	648
Gelves,	298
Géul,	391
Ghiffelles,	483
Gomignies,	163
Gomiecourt,	250
Goycke,	313
Grammont,	343
Grigny,	564
Grimberghe,	198
Grimberghe,	586, 694
Grobbendonck,	136
Groesbeeck,	151, 467

H

Hasselle,	153
Hasselt,	402
de Haudion,	607
Hautbourdin,	144
Hautreppe,	291
Havrech, ou Havré,	94
Hem,	391
Hennin-Liétard,	64
Herent,	359, 549
Herzelles,	559
Heuse,	488

Heverlé,	27
Hillenraedt & Swalmen,	598
Hoboken,	127
Hoensbroeck,	481
Holsbeke,	409
Hombeek,	514
Hooghevorst,	424
Hooghstraeten,	24,
792	
Hornes,	6, 488
Houthem - Ste. - Marguerite,	19, 599
Hove - St. - Laurent,	478
Hovorst,	473
Hnmbeke,	591

I

Jamoigne,	186
Immerseel,	544
Impden,	374
Ienghien,	67
Ittre,	317

K

Kieseghem,	478
Kuievrain,	715

L

Laerne,	465
Lanne,	488
Lannoy,	80
Lede,	219

TABLE ALPHABETIQUE

Leefdael ,	500	Meulebeke ,	336
Leerdam ,	19	Middelbourg ,	171
Leeuw-St.-Pierre ,	565	Moerbeek ,	164
Leyfchot ,	296	Montboillon ,	148
Liberchies ,	527	Montcley ,	205
Liberfart ,	580	Montfort ,	523
Lieres ,	224	Morchoven ,	195
Ligne ,	43	Morientart ,	348
Limale ,	248	Morfelle ,	401
Lisbourg ,	226	la Motterie ,	230
Loenbeke ,	426	Mottes ,	505
Longchamp ,	318	Moufcron ,	224
Looz - Corfwarem ,			
755		N	
Louvain ,	632	Neer-Yffche ,	571
Luna ,	677	Newele ,	451
M		Nieurlet ,	450
Maldeghem ,	531	Noirmont ,	357
Male-lès-Bruges ,	57,	Nokeren ,	348
635, 763		Noyelles ,	165
Malenghien ,	285		
Marle ,	180	O	
Marnai ,	135	Ogimont ,	237
Mafmines ,	261	Ongnies ,	289
Maftaing ,	211	Oomberghe ,	283
Maulde ,	504	Oppuers ,	429
Mauve ,	663	Oudenhove-Ste.-Ma-	
Meerbeke ,	547	rie ,	480
Meere ,	658	d'Ourges ,	259
Meghem ,	729	Over-Heembeke ,	625
Meifenbourg ,	656	Over-Yffche ,	488
Melin ,	339		
Melsbroeck ,	367		

DES NOMS DE TERRES.

P

Parcq ,	369 , 720
Pecq ,	154
Pellenbergh ,	334
Poederlè ,	326
Pottelsberghe ,	661
Putte ,	430

Q

le Quesnoy ,	396
--------------	-----

R

Rache ,	516
Renty ,	33
Refves ,	348
Ribaucourt ,	378
Riviere ,	332
Robecque ,	245
Rodes ,	522
Rodes - Ste. - Agathe ,	313
Rœux ,	32
Roisin ,	539
Roost ,	314
Roubaix ,	64
Rumbeke ,	301
Rumpsdorp ,	600 , 679
Rupelmonde ,	452
Ruysbroeck ,	741

S

Saint Albert ,	637
Sainte Aldegonde ,	142
Saint Lambert ,	580
Saint Pierre - Yette ,	372
Saint Remy - Gest ,	415
Saint Venant ,	341
Saint Wit ,	382
Sars ,	557
Sart ,	471
Saventhem ,	180
Schenck - de - Nydeec - ken ,	598
Schilde ,	423 , 719
Soleuvre ,	655
Solre ,	85
Steenuffel ,	531
Sweveghem ,	440

T

Taintignies ,	403
Tervueren ,	562
Thildoncq ,	611
Thulden ,	679
Tilly ,	181
Tirimont ,	562
Tour & Tassis ,	508
Trazegnies ,	160
Trélon ,	218

TABLE ALPHABETIQUE &c.

		Wattou ,	234
V		Wavre - Ste. - Marie ,	
		484	
Vertaing ,	160	Weldene ,	410
Vleteren ,	349	Wemmel ,	228
Vlieringhe ,	515	Westerloo ,	205
Vremde ,	385	Willebroeck ,	401
		Willerval ,	155
		Wyneghem ,	607
		Wingene ,	246
		Wissenkercke ,	241
		Wissocq ,	370
		Z	
Wacken ,	157	Zetru ,	516
Walhain ,	35	Zillebeke ,	459
Warluzel ,	635		
Wassembergh ,	634		
Wastine ,	525		





ADDITIONS ET CORRECTIONS.

I. PARTIE.

- P** Age 4, ligne 30. 1636, lisez 1436.
Pag. 6. lig. 8, & de, lisez & du..
Pag. 8. lig. 30. Frédéric VI, lisez Frédéric IV.
Pag. 12. lig. première, VAN SCHAGHEN, lisez
VAN SCAGHEN.
Là-même, lig. 16. 1579, lisez 1479.
Là-même, lig. 23. Dadezeele, lisez de Dadezeele.
Là-même, lig. 24. Ghistelin, lisez Ghiselin.
Pag. 20. lig. 23. 1543, lisez 1533.
Pag. 25. lig. 21. sans postérité, lisez sans avoir
été marié.
Pag. 37. lig. 20. & 21. Jean IV. du nom, Sire
de Glimes & de Felpes, mort en 1427, li-
sez Jean IV. de Glimes, Sire de Felpes,
mort avant son pere en 1427.
Pag. 43. lig. 11. van der Burcht, lisez van der
Borcht.
Après la Page 45. on a marqué la suivante de 66.
au lieu de 46.
Pag. 47. lig. 15. Gouverneur & Bailli de Leeu-
we & de la Gorge, lisez Gouverneur &
Bailli de la Gorgue & du Pays de Laœuë.
Pag. 48. lig. 8. ornée, lisez orné.
Pag. 57. lig. 7 & 10. 1556, lisez 1560.
Pag. 58. lig. 16. 1565, lisez 1563.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- Pag. 63. lig. 4. après Perrenot, ajoutez, Chevalier; & après Granvelle, ajoutez, Commandeur de Calamée en l'Ordre d'Alcantara.*
- Pag. 66. lig. 2. après Colonel Commandant du Régiment de son pere, ajoutez: à présent Général-Major des Armées de l'Imperatrice-Reine depuis le 13 Mai 1760.*
- Pag. 70. lig. 30. de Spinosa, lisez de Spinola.*
- Pag. 88. lig. 9. née le 30 Août 1729, lisez 1719.*
- Pag. 89. lig. 23. Franc-Comté, lisez Franche-Comté.*
- Pag. 91. lig. 10. 1591, lisez 1592.*
- Pag. 112. lig. 20. des Fuseliers, lisez de Fusiliers.*
- Pag. 120. lig. 23. Sandpéene, lisez Zuntpeene.*
- Pag. 123. lig. 3 & 4. Mouseron, lisez Mouscron.*
- Pag. 151. lig. 5 & 6 de Marie de Westcappel, morte le 12 Oct. 1581, lisez d'Anne de Waescappel, morte le 2 Août 1549.*
- La-même, lig. 10. après Grand-Maître des Postes de l'Empire, ajoutez, & de Barbe de Walcher son amie.*
- Pag. 152. lig. 3. de l'an 1610, lisez du 11 Août 1610.*
- Pag. 166. lig. 1 & 2. Werguigneul, lisez Werquigneul.*
- Pag. 167. lig. 21. Jean, 1. ; mettez, Jean 1.*
- Pag. 168. lig. 3 & 4. Villers & Sire-Simeon, lisez & de Villers-Sire-Simon.*
- Pag. 183. lig. ante-pénultième, après Denterghem, ajoutez, Tilroobroeck, &c.*

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 190. lig. dernière, Bilaudry, lisez Bylanderie.

Pag. 204. lig. dernière, après JEAN PARDO, ajoutez, Seigneur de Gavere.

Pag. 205. lig. 2. après Lille, ajoutez : Il étoit frere de Jaques Pardo, qui avoit été créé Chevalier le 22 Août 1623.

Là-même, lig. 13. d'Hvorst, lisez d'Hovorst.

Pag. 216. lig. ante-pénultième, actuellemant, lisez actuellement.

Pag. 228. lig. 32. N... de Coudenhove, lisez Marie-Isabelle-Nicole de Coudenhove-de-Tongerle.

Pag. 229. lig. 7. fille unique & héritiere, effacez fille unique & héritiere, & mettez : Marquise héritiere d'Assche, fille aînée, &c.

Là-même, lig. 14. des Grenadiers, lisez de Grenadiers.

Pag. 242. lig. 6. Magdelene de Baerlandt, lisez Maria-Magdelene de Baerlandt, Dame dudit lieu & de Diericxlandt.

Pag. 243. lig. 11. après Louis-Eugene-Marie, ajoutez, Comte de Beaufort, de Moulle, &c.

Pag. 251. lig. 12. après JEAN PARMENTIER, ajoutez, Seigneur de Terstraete, &c.

Pag. 262. lig. ante-pénultième, dit Vilain, lisez dite Vilain.

Pag. 265. lig. 15. DE HOT, lisez DU HOT.

Pag. 360. lig. 24. Claude, effacez Claude, & mettez : Louis.

Là-même, lig. 26. en 1669, lisez le 2 Oct. 1669.

Pag. 362. lig. 14. bellere traite, lisez belle retraite.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

II. P A R T I E.

- P**age 387. ligne 29. le 12 Fév. 1759, lisez le 6 Fév. 1759.
- Pag. 397. lig. 6. son Chevalier & bien-aimé Cousin, lisez son Chevalier & bien-aimé Cousin.
- Pag. 405. lig. 17. DE CLAIS OU DE CLAIS, lisez DE CLEIS OU DE CLAIS.
- Pag. 507. lig. 4. Comte, lisez Comté.
- Là-même, lig. 6. Jaques-François-Joseph, lisez Jaques-François-Joseph-Maximilien.
- Là-même, lig. 8 & 9. Isabelle-Marguerite, lisez Isabelle-Marguerite-Ernestine.
- Là-même, lig. 9. d'Engelbert, lisez d'Engelbert-Martin.
- Là-même, lig. 10. Engelbert-Maximilien-Joseph, lisez Frédéric-Engelbert-Maximilien-Joseph.
- Pag. 511. lig. 25. né le 12 Oct. 1739, lisez 1737.
- Pag. 532. lig. 14 & 15. Garpe, lisez Garde.
- Pag. 561. lig. 4. Directeur-Général, lisez Directeur-Général.
- Là-même, lig. pénultième, Ses armes sont, lisez Ses armes sont.
- Pag. 568. lig. pénult. Juillet, lisez Juillet.
- Pag. 570. lig. 30. PAFFENRODE, lisez PAEFFENRODE.
- Pag. 617. lig. 15. LE MARIE, lisez LE MARIE'.
- Pag. 667. lig. 18. 1750, lisez 1752.
- Pag. 684. lig. 27. FRANÇOIS-ANCILLON, lisez FRANÇOIS ANSILLON.
- Pag. 692. lig. 9. & 10. Gouvernante-Général edes Pays-Bas Autrichiens, lisez Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 711. lig. ante-pénultième , DU PRE , lisez DU PRE'.

Pag. 762. lig. 15. ABRAHAM DE CONINCK , lisez ABRAHAM-JOSEPH DE CONINCK.

Pag. 786. lig. pénultième , né le 20 Fév. lisez le 7 Fév.

Pag. 797. lig. 27. Manderfchied , lisez Manderfcheid.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.



APPROBATION.

J'ai lu le Livre qui a pour Titre le NOBILIAIRE DES PAYS-BAS , & du Comté de Bourgogne , par M. D.**** S. D. H.** & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'Impression. Fait à Louvain ce 6. Août 1760.

Signé F. JACQUES dic. JACOBI , Lic. en Theol. , Chan. de l'Eglise Colleg. de S. Pierre , Cens. Visit. Apost. & Royale pour la Germanie Inferieure.

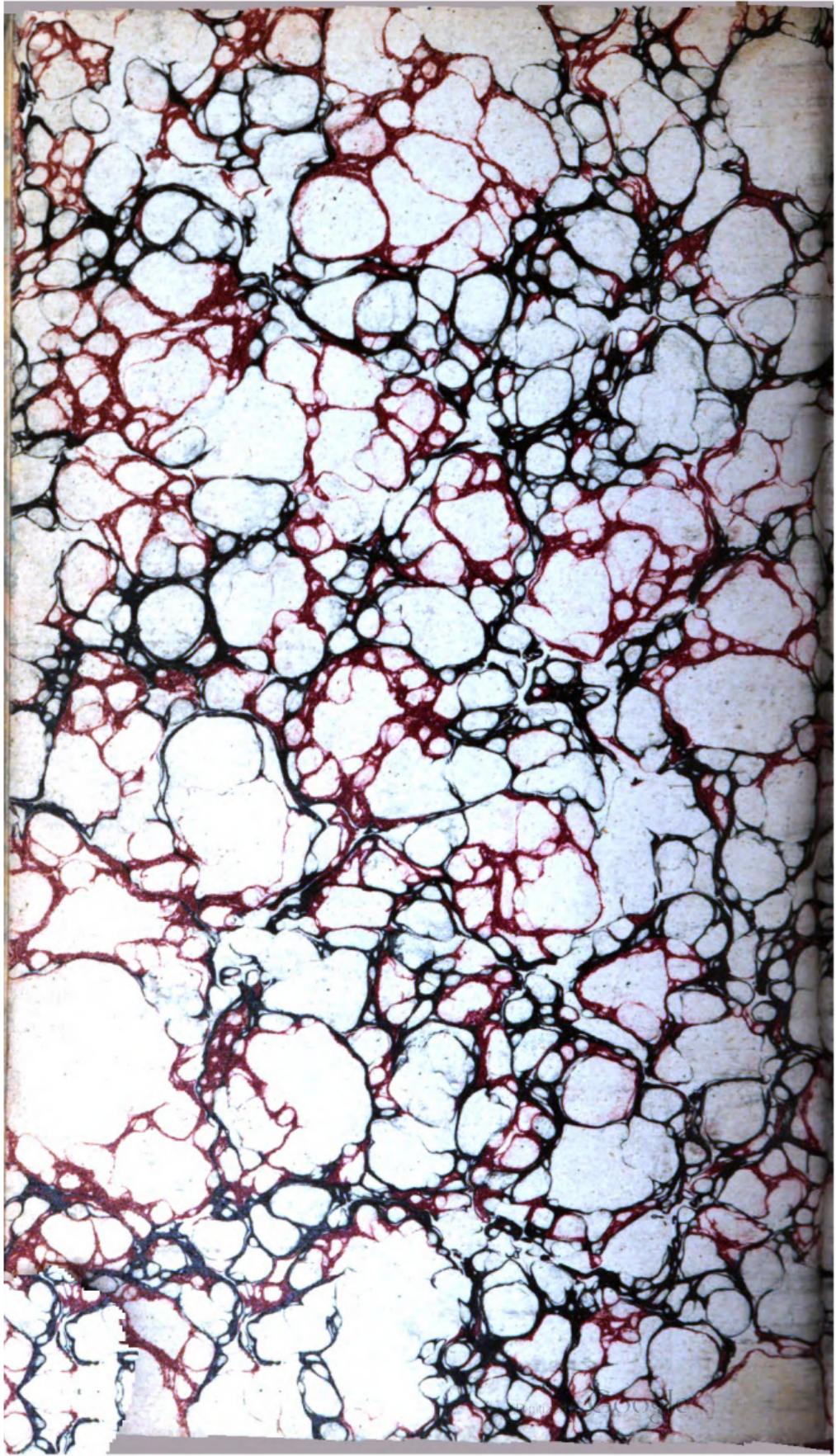


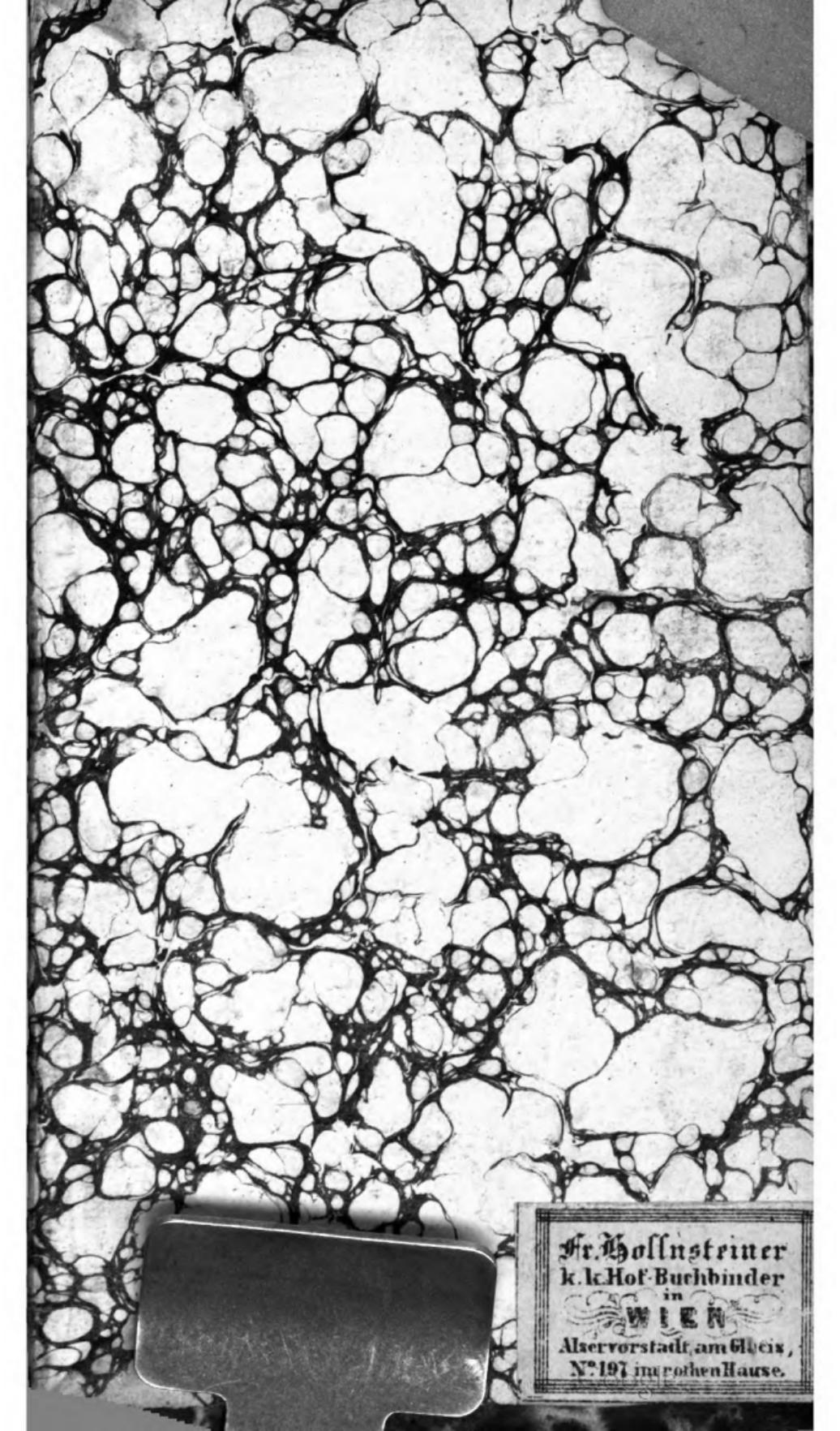
Österreichische Nationalbibliothek



+Z158837102







Fr. Hollnsteiner
k. k. Hof-Buchbinder
in
WIEN
Alservorstadt, am Glacis,
N^o 197 im rothen Hause.

